TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 981 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 21 MAI 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2 dir.; Tunisie, 2 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 f.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie, 600 l.; Liban, 350 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,30 fl.; Portugal, 30 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
TÉL. : 246-72-23

L'ALGÉRIE ET LA LIBYE RELÈVENT LE PRIX DE LEUR PÉTROLE

LIRE PAGE 41

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La fin du « printemps de Séoul »

Le « printemps de Séoul » est bien mort. Sept mois après l'assassinat du général Park, qui mena d'une poigne de fer pendant dix-huit ans le régime sud-coréen, l'armée vient de nouveau de recourir à la force pour briser l'agitation de la rue. Depuis la nuit de samedi à dimanche, l'ensemble du pays vit sous la contrainte de la loi martiale, dont la rigueur se limitait jusque-là à la capitale et à quelques grandes villes.

A peine libérés de prison à la faveur d'un timide dégel, la plupart des dirigeants de l'opposition, dont M. Kim Dae-jung, ancien candidat à la présidence, se retrouvent derrière les barreaux. Fait nouveau qui caractérise l'évolution de la situation ces derniers jours, ils y côtoient des hommes, parmi lesquels M. Kim Jong-pil, chef du parti républicain (progouvernemental), qui furent des piliers de l'ancien régime. Quant au président Choi, désormais prisonnier des militaires qui l'entourent, son pouvoir n'est plus que de façade.

Encerclée par les chars, l'Assemblée nationale est mise hors d'état de se réunir, les universités sont fermées, toute activité politique interdite : pour les partisans d'une « transition démocratique », le réveil est brutal. Le nouveau coup de force des militaires n'était pourtant pas tout à fait inattendu. Par ses atermoiements, le gouvernement de M. Shin, aujourd'hui démissionnaire, se montrait incapable de définir un calendrier précis des réformes réclamées par l'opposition, dont les principales étaient l'élaboration d'une nouvelle Constitution, la fin de la pesante censure sur la presse et des élections libres. L'extension des pouvoirs du général Chon, le nouvel homme fort du régime, ne pouvait que renforcer les inquiétudes des étudiants.

L'effacement, mardi, du gouvernement paraît confirmer qu'on assiste actuellement à la réalisation d'un scénario bien précis de prise de tous les pouvoirs par ce même général Chon. En décembre, s'étant assuré le contrôle de l'armée, il avait éliminé les généraux qui risquaient de s'opposer à lui. Chef depuis la mi-avril des services de renseignements (K.C.I.A.), sans pour autant avoir renoncé à ses fonctions de commandant des forces de sécurité, c'est-à-dire des services secrets de l'armée, il est maître aujourd'hui des deux plus efficaces réseaux de contrôle du pays mis en place par le général Park.

La crise en cours à Séoul pourrait bien marquer une nouvelle étape dans cette ascension apparemment irrésistible. Le cabinet étant écarté, le général Chon n'a plus en face de lui que le président. Théoriquement, les deux hommes dirigent ensemble le pays. Mais on imagine mal que M. Choi, bureaucrate sans imagination, devenu chef de l'Etat par accident, et qui a la réputation auprès de ses compatriotes d'être un « yes man » (un « béni-oui-oui »), ait les reins suffisamment solides pour s'opposer, si tant est qu'il le désire, à l'ambitieux général.

Sentant que son pouvoir risquait d'être mis en cause par la convergence entre les différentes forces politiques du pays, l'armée a donc été contrainte de lever le masque. Devenus plus discrets dans les mois qui suivirent l'assassinat du général Park, les généraux s'étaient efforcés de faire croire qu'ils souhaitaient désormais rester à l'écart de la politique pour se consacrer exclusivement à leur mission. En réalité, les officiers fidèles à la mémoire du général-président Park préparaient soigneusement leur heure. La situation a été en tout cas jugée suffisamment préoccupante par Washington pour justifier de sa part une démarche auprès des autorités. Les réserves américaines envers une solution de force suffiront-elles à refréner l'impatience du général Chon ? Et celui-ci comprendra-t-il que s'il refuse le dialogue avec l'opposition modérée il se heurtera aux mêmes difficultés que le régime a connues ces dernières années ?

(Lire nos informations page 8.)

La France va exposer aux Occidentaux les résultats du sommet de Varsovie

Au lendemain des entretiens de Varsovie entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev, M. François-Poncet devait se rendre, ce mardi après-midi 20 mai, à Bonn informer le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne de la teneur des conversations. Le ministre des affaires étrangères expliquera mercredi après-midi à l'Assemblée nationale la position du gouvernement.

Estimant qu'il existe une « volonté politique de solution » du problème afghan, le président de la République juge nécessaire « que les grands responsables se rencontrent », ce qui ne sera pas possible avant 1981. Rappelant avoir annoncé qu'il « ne cherchait pas le succès » à Varsovie, M. Giscard d'Estaing a déclaré, lundi soir, à Saxon-Sion, où il fêtait le sixième anniversaire de son élection : « Je voulais que ces conversations soient utiles, et elles l'ont été. »

Le voyage d'explication du ministre des affaires étrangères à Bonn ne sera pas superflu. Si l'annonce de la rencontre de Varsovie avait provoqué la stupéfaction dans le monde, la prise de position du président de la République en faveur d'un sommet des « *principaux pays responsables* » en 1981 accroît la perplexité. Même le gouvernement de Bonn, qui, seul parmi les alliés et partenaires occidentaux de la France, a approuvé le voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie, ne cache pas sa réserve. Cette suggestion, a indiqué une personnalité proche du gouvernement, « *ne sera pas rejetée de prime abord et sera soigneusement étudiée* ». Il est clair que, pour l'Allemagne fédérale, seul le rétablissement du dialogue entre Moscou et Washington peut véritablement restaurer la *détente*; *c'est à cette* relance que M. Schmidt entend contribuer en se rendant prochainement en U.R.S.S.

Le sommet Giscard d'Estaing-Brejnev se situe dans un autre esprit : « *Personne ne peut croire que M. Giscard d'Estaing soit allé à Varsovie pour redéfinir la position occidentale* », écrit l'éditorialiste international du *Herald Tribune*, qui juge « *étroits et mesquins* » les mobiles du président français. Washington continue d'observer un silence glacé. A Bruxelles, une personnalité de l'OTAN a souligné que la proposition d'un sommet des plus grandes puissances est « *une initiative purement française* », « *insuffisamment préparée* » et dont « *les alliés ont été soigneusement tenus à l'écart* ».

Les indications, toutes de source française, données sur la rencontre de Varsovie, mises à part la satisfaction du devoir accompli et la constatation que, sur l'Afghanistan, les positions restent « *éloignées* », posent plusieurs questions sans réponse :

— *La proposition d'un sommet des plus grandes puissances est-elle française ou soviétique ?*

Jeudi dernier, l'Organisation du pacte de Varsovie proposait un sommet mondial pour « *liquider les foyers de tension* ». Le lendemain à Vienne, M. Gromyko expliquait à M. François-Poncet que cette proposition tendait non à réunir tous les chefs d'Etat ou de gouvernement, mais seulement les principaux d'entre eux, par région (*le Monde* du 20 mai). Toutes les déclarations de M. Giscard d'Estaing et de son porte-parole, M. Blot, indiquent que le président de la République a non pas proposé, mais « *préféré* » cette formule dont l'origine serait donc soviétique. M. Giscard d'Estaing a simplement précisé qu'un tel sommet, à la fois mondial et restreint, ne pourrait se tenir avant 1981... si tout va bien d'ici là.

— En mentionnant une date, même conditionnelle, le président de la République n'a-t-il pas mis le doigt dans un engrenage de procédure sans aucune base de négociation acceptable sur le fond, c'est-à-dire sans les principes d'une solution politique du *problème afghan ?*

Précisant la déclaration que venait de faire son porte-parole, M. Giscard d'Estaing a dit en quittant Varsovie : « *Les entretiens ont confirmé qu'il existait une volonté de solution politique à ce problème, permettant l'évacuation des forces soviétiques d'Afghanistan. Je dis que c'est seulement une indication. Les mois à venir permettront de porter un jugement sur cette indication.* »

Ils permettront aussi de savoir si le voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie a servi à quelque chose ou si, en divisant les Occidentaux et en permettant à l'U.R.S.S. de mettre en évidence ses bonnes relations avec la France, il a offert à M. Brejnev un succès diplomatique gratuit.

MAURICE DELARUE.

(*Lire nos autres informations pages 3 et 4.*)

Les Québécois se prononcent par référendum sur l'avenir de leur province

Les Québécois sont invités, ce mardi 20 mai, à dire par référendum s'ils donnent mandat au gouvernement de M. René Lévesque de négocier avec Ottawa la « souveraineté-association », c'est-à-dire l'indépendance politique du Québec assortie d'une association économique avec les neuf autres provinces. Environ 4,3 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes.

La campagne référendaire, commencée officiellement il y a cinq semaines, mais qui dure en fait depuis six mois, a été passionnée des deux côtés. M. Lévesque a cherché jusqu'au dernier moment à rassurer les électeurs, affirmant qu' « il n'y aurait rien de précipité » si le « oui » l'emportait. Le premier ministre fédéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, lui-même québécois, s'est engagé personnellement pour le « non ».

Un nationalisme têtu

De notre correspondant

Montréal. — Quels qu'en soient les résultats, le référendum qui a lieu ce mardi 20 mai au Québec est une étape importante vers la création de cet Etat français que réclamait déjà avec force l'abbé Lionel Groulx, dans un discours prononcé dans les années 30 en un lieu hautement symbolique : les « plaines d'Abraham », qui, au-delà des remparts de la ville de Québec, surplombent le Saint-Laurent, et où la victoire des troupes britanniques sur les Français scella le sort du Canada en 1760.

Après ce qu'il est convenu d'appeler la « conquête », les soixante-cinq mille colons français et leurs nombreux descendants (cinq millions au Québec aujourd'hui, environ *un million dans le reste du* Canada) durent apprendre à vivre sous le régime britannique qui, par réalisme, leur permit de demeurer catholiques et français : c'est l'Acte de Québec de 1774. Les Anglais sont alors minoritaires (moins de 10 % de la population) et ne peuvent donc pas faire autrement. Avec l'arrivée des « loyalistes » anglophones, qui fuient la révolution américaine pour se réfugier au Canada, Londres croit qu'il va être facile d'assimiler peu à peu la population française : c'est l'Acte constitutionnel de *1791*, qui divise la province du Québec en deux : le Haut-Canada et le Bas-Canada.

L'assimilation, pourtant, ne se fait pas. Les Canadiens (terme qui désigne alors uniquement les descendants des Français tandis que les autres restent les Anglais) offrent une résistance passive aux maîtres de la colonie jusqu'à ce que ces derniers décident de faire rentrer dans le rang ces vaincus qui se permettent de vivre en marge, de créer leurs propres institutions locales et qui veulent même avoir leur propre gouvernement. Ces revendications sont exprimées par le parti patriote et par *Louis-Joseph Papineau*.

La révolte des patriotes est noyée dans le sang en 1837 et 1838. Et Londres décide d'en finir avec cette majorité turbulente, mais encore une fois par des moyens pacifiques.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(*Lire la suite page 6.*)

—POINT—

Cher emprunt

L'annonce du lancement, au début du mois de juin, du second « grand » emprunt de l'année (8 milliards de francs), au taux record de 13,25 %, donne deux indications tout à fait significatives.

La première est que le gouvernement entend financer par l'emprunt à long terme une part plus considérable d'un déficit budgétaire dont le montant pourrait avoisiner 40 milliards de francs en 1980. Après avoir lancé un premier emprunt de 12,5 milliards de francs en janvier, la rue de Rivoli aura ainsi levé en six mois plus de 20 milliards de francs, contre 14 milliards de francs pendant l'année 1979 tout entière.

En ponctionnant l'épargne « longue », elle réduit la création monétaire qu'entraîne fatalement l'émission de bons du Trésor à court terme, formule utilisée sur une grande échelle jusqu'à présent et génératrice d'inflation. Cette modification de comportement implique un ralliement à la politique suivie en ce domaine par nombre de pays occidentaux, dont notre puissant voisin, l'Allemagne fédérale.

La deuxième indication est donnée par le taux d'émission, qui bat tous ses records historiques, et s'inscrit dans la ligne d'une montée continue du loyer de l'argent depuis un an : 9 % en avril 1979, 10 % en juin, 10,80 % en septembre, 12 % en janvier 1980, pour arriver aux 13,25 %.

Cette montée reflète, certes, l'ascension mondiale des taux d'intérêts. Elle marque également, et pour la première fois, la volonté des pouvoirs publics de moins pénaliser l'épargne face à une érosion monétaire qui atteindra sans doute 13 % en 1980; ce qui donne, au mieux, une rémunération réelle voisine de zéro pour le nouvel emprunt.

Elle traduit surtout le sentiment que l'inflation va durer plus longtemps qu'on ne le prévoyait. Mais pourquoi avoir alors émis à dix ans au lieu de six en janvier; ce qui risque de grever le budget de l'Etat si l'érosion monétaire se ralentit, ce que l'on peut, tout de même, espérer ?

La fixation d'un taux aussi élevé, assorti d'un régime fiscal privilégié (3 000 francs d'abattement à la base pour les coupons et 25 % de prélèvement libératoire) va, d'ailleurs, défavoriser les placements dans les caisses d'épargne (7,50 % seulement d'intérêt) dont la progression s'est très vivement ralentie depuis octobre; ce qui risque d'affecter le financement des collectivités locales.

Privilégier l'épargne à long terme n'est pas sans inconvénient dans un pays comme la France.

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN ORGANISENT DES DÉBRAYAGES, VENDREDI CONTRE LA NOUVELLE CONVENTION ENTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LES MÉDECINS

(LIRE PAGE 43)

Les étudiants étrangers et la France

par ETIEMBLE (*)

Tout enseignant qui suivait depuis des semaines, avec une inquiétude chaque jour croissante, les contrecoups de la décision prise en haut lieu de faire subir à tout étudiant étranger, désireux de s'inscrire dans nos universités, un examen de langue française — grèves de solidarité, dures souvent, car les plus intelligents, les plus généreux de nos étudiants avaient compris d'emblée l'arrière-pensée politique de cette mesure d'apparence technique et anodine — comment n'eût-il pas redouté le pis ? Le pis est arrivé : un mort à Jussieu. Or voici que déjà l'on ergote : à chaque émission de radio, on insinue qu'âgée de trente ans, la victime n'avait point de carte d'étudiant. Mais on se garde bien d'évoquer, en cette cruelle occasion, ce qui s'appelait encore, en des temps il est vrai immémoriaux, avant 1968 : les *franchises universitaires* parmi lesquelles figurait l'interdiction aux forces de police de forcer l'enceinte des facultés.

Bénignement, d'officieux haut-*parleurs précisent que cet examen* n'est qu'une formalité, et d'un facile ! Une dictée, du niveau de la troisième, et très lentement dictée. Ce qu'ils oublient de rappeler c'est que du temps a passé, beaucoup de temps, depuis que nos colonies nous fournissaient, préparés dans nos lycées, ou dans les écoles chrétiennes, des candidats aussi habiles que les métropolitains aux enseignements littéraires, et parfois mieux formés au latin que nos propres lycéens. J'en connus beaucoup de cette génération.

(*Lire la suite page 15.*)

(*) Ancien professeur aux universités de Chicago, Alexandrie, Montpellier ; ancien directeur de l'Institut de littérature générale et comparée de la Sorbonne nouvelle.

AU JOUR LE JOUR

O temps suspens ton vol

Si l'on a bien compris, voici les résultats de la rencontre qui a eu lieu à Varsovie entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev :

1) *Le temps est suspendu jusqu'en 1981 ;*

2) *Les Jeux olympiques peuvent avoir lieu sans problèmes ;*

3) *Les présidents dont les mandats expireront avant fin 1981 devraient, grâce à cette période de calme, se faire réélire sans difficultés ;*

4) *Rien ne devant bouger, les raisons d'un accroissement des tensions sont supprimées, même si l'occupation de l'Afghanistan se poursuit ;*

5) *Un sommet se réunira en 1981 pour s'occuper des Afghans... du moins de ceux qui seront encore en vie à ce moment-là.*

MICHEL CASTE.

«LA CITÉ DES FEMMES», DE FEDERICO FELLINI

Les fantasmes de l'homme

La galaxie fellinienne est si particulière, si différente de notre univers cinématographique habituel, qu'on ne *l'aborde jamais sans un sentiment de* surprise et de dépaysement. De là à parler de déception et à prétendre que le nouveau film du « maestro » est moins réussi que le précédent, il n'y a qu'un pas, qui fut souvent *franchi dans le passé. Avons-nous*, à notre tour, été victimes d'une réaction de ce genre ? L'avenir le dira. Mais aujourd'hui il nous faut bien avouer que nous sommes sortis de *la Cité des femmes* perplexes, vaguement *frustrés*, privés de ce bonheur que nous apportent ordinairement les films de Fellini.

Impression qu'il importe évidemment de nuancer : même discutable, *même encombrée de scories*, une œuvre de l'auteur de *la Dolce Vita* dépasse toujours de cent coudées les ouvrages de la production courante. Ne fût-ce que par le génie visionnaire du cinéaste, son fabuleux *égocentrisme* (celui de tous les créateurs authentiques), et cette pénombre crépusculaire, apocalyptique, que, mieux que tout autre, il fait planer sur ses récits.

Tout cela, on le retrouve dans *la Cité des femmes*, qui est l'histoire d'un cauchemar, d'un voyage labyrinthique dans l'inconscient d'un homme, d'un itinéraire dantesque à travers un monde que cet homme croit découvrir et qui n'est en réalité que la projection de ses propres obsessions.

Le film commence par une image typiquement freudienne : celle d'un train pénétrant dans un tunnel.

JEAN DE BARONCELLI.

(*Lire la suite page 20.*)

 idées

ÉCOLOGIE ET POLITIQUE

Quel rôle les écologistes peuvent-ils espérer jouer dans la vie politique ? La question se pose après les succès qu'ils ont obtenus, notamment en République fédérale, et devant les divisions qui se manifestent actuellement en France à propos du choix d'un candidat à l'élection présidentielle. Roger Garaudy est convaincu que les forces existent qui pourraient « reprendre la Bastille » ; et Brice Lalonde, qui dénonce dans l'État français le plus « soviétique » des pays de l'Ouest, veut croire en la possibilité de dépasser les « chamailleries ». Odon Vallet estime en revanche. que, à défaut d'un accord sur un nom et sur un programme, il vaudrait mieux renoncer à une candidature et François Fonvieille-Alquier redoute qu'en se fixant sur une « option parcellaire », on ne perde de vue un « choix d'importance globale. »

UN PEU D'AIR !

par BRICE LALONDE

S'IL ne sort décidément pas *grand-chose de bon de nos* institutions, de nos industries, de nos partis, il faut les renouveler. Pendant une décennie, les écologistes *ont popularisé* des valeurs, diffusé des idées, montré une manière de vivre. Ils ont maintenant l'ambition d'animer la société tout entière. Rassembler, entrer en responsabilité, voilà notre choix. C'est donc livrer bataille.

Car la France est en train de devenir le plus tyrannique, *le plus centralisé, bref le plus* « soviétique » des pays de l'Ouest. Créez une association, l'administration l'affaiblira. Défendez l'intérêt public, le procu*reur voudra vous faire condamner.* Montez une entreprise, les banques finiront par l'étrangler. Présentez-vous aux élections, les partis tenteront de vous en empêcher. Faites une percée, ils augmenteront la difficulté. Manifestez, on vous enverra les grenadiers. Informez, agissez, *produisez, un monopole s'efforcera* de vous anéantir.

Le parti unique

D'excellents élèves, élégants et *courtois, grandes écoles et grands* corps, glissent discrètement des cabinets ministériels aux entreprises nationales, de l'Etat au *business*. *« Sens de l'Etat, service public, neutralité technique, impératifs de gestion »*, susurrent-ils. Nos braves élus les croient sur parole et reconnaissent volontiers que le député Untel, également maire, conseiller régional, *général, parlementaire européen*, devra céder sa place au jeune énarque qui tient déjà le parti et distribue les consignes de vote.

Il est vrai que le Parlement... mais *à quoi sert-il ?* Il sert encore à dissimuler le parti unique : E.D.F., Elf, B.N.P., P.U.K., Rhône-Poulenc, SEITA, Renault... et autres « appareils », publics ou privés, dont la coalition, bousculant la population sous prétexte de la servir, crée cadre et mode de vie à ses propres mesures, non à celles des Français.

La crise est en grande partie leur œuvre. Elle est aussi leur alibi. Des hommes ont faim, la nature est mise à mal, les relations internationales se tendent, le peuple se sent inutile. Devant une réalité aussi fuyante, les technocrates devraient lâcher les brides, jouer la diversité, faire confiance à la créativité et à la participation. Au contraire, ils resserrent leur contrôle, concentrent leur pouvoir. Nous sommes gérés. A hauts risques. On nous répète que, de toute manière, nous ne saurions *comprendre. Plogoff*, c'est pour notre bien. Les fichiers informatisés, pour notre bien. L'exportation d'armes, pour notre bien. L'entrée, à petits pas, de la bombe à neutrons, pour notre bien...

La politique n'est plus que la gestion des coups partis. La « bande des *quatre » occupe la scène, quelques* vieux mâles amusent la galerie. Mais où est le beau projet ? Où sont les valeureux défenseurs de la démocratie ? Tous acceptent une situation dont tous profitent. Quand le référendum communal est évoqué au Sénat, il est unanimement rejeté. Quand l'opposition est invitée à consulter le dossier afghan, elle ne pense pas plus que la majorité à *en communiquer le contenu aux* citoyens.

Depuis vingt-cinq ans, un consensus gaullo-communiste a dominé la France : tout pour la production, tout par l'Etat, *tout au nom de la* nation. Ce consensus a *heureusement volé en éclats*. Pourtant, les rééquilibrages dans la majorité et dans *l'opposition n'ont abouti qu'à ren*forcer, jusqu'à la caricature, ce modèle archaïque : M. Giscard d'Estaing règne sans partage et le dernier *« projet socialiste »* n'est guère meilleur que l'ex-programme commun. Vite, un peu d'air...

Un triple projet

*Nous avons à construire l'opposi*tion aux technocrates.

Nous avons à libérer la force qui doit jouer désormais l'un des pre*miers rôles du monde développé*. Le mouvement écologiste *peut* en être le catalyseur. S'il passe du témoignage à la lutte. S'il joint l'engage*ment civique à la défense de la* nature. S'il choisit l'indépendance politique avec l'ouverture sociale. Pour trouver un nouvel équilibre en*tre nature et culture, c'est d'abord* la société, ses rapports humains, ses techniques, son droit, sa culture, ses relations avec d'autres sociétés qu'il *faut réformer, transformer, enrichir*, moderniser.

Oui, nous portons un triple projet : pour la société, pour la communauté nationale, pour les institutions. A l'accumulation industrielle, nous voulons substituer l'épanouissement écologique. Au cocorico essouflé, nous *préférons une large Europe des ré*gions qui défende les droits des hommes et des nouvelles relations Nord-Sud. Enfin, nous voulons l'Etat *minimum et des procédures de* démocratie directe.

Nous avons appris plus vite que d'autres qu'on ne change pas de société comme de chemise et que le bonheur ne se livre pas clés en main. Nous connaissons les limites de la science et celles des théories, nous savons que les meilleures intentions ont souvent des effets pervers. C'est pourquoi, par-dessus tout, nous voulons réinventer la démocratie, changer la politique, ouvrir l'éventail des choix. Serons-nous capables de dépasser nos chamailleries, de développer notre mouvement sans tomber dans le *mimétisme* des partis, de rester calmes et confiants malgré les bruits de bottes et les attentats ? Je le crois.

Les forces existent pour prendre la Bastille

par ROGER GARAUDY

SOMMES-NOUS, oui ou non, en danger de mort ? Est-il vrai, oui ou non, qu'avec les stocks d'armes nucléaires actuellement existants et leur prolifération il est désormais possible d'anéantir toute trace de vie sur la Terre ?

Est-il vrai, oui ou non, que nous *ne* pouvons, pendant les trente années à venir, poursuivre la croissance dans le même sens et au même rythme que dans les trente dernières années sans laisser à nos enfants une terre invivable, vidée de ses ressources rares et saccagée par nos pollutions ?

Voilà les vrais problèmes, ceux dont dépendent notre vie et notre mort.

Or, aucun des quatre grands partis officiels ne répond à cette angoisse vitale. Leur dénominateur commun (et qui justifie, hélas ! l'appellation de « bande des quatre »), c'est qu'ils acceptent tous un même modèle de croissance qui nous conduit à la mort, l'arme atomique, et la prolifération des centrales nucléaires dont le gigantisme et les périls créent la pire menace non seulement pour un socialisme démocratique mais pour toute démocratie.

Les « quatre » ont aussi en commun de rabaisser le débat politique au niveau de rivalités et d'accusations de personnes, et, plus encore, un évident accord pour conserver le monopole de cette politique dans un club fermé : *le* gouvernement impose la loi des cinq cents signatures de parlementaires et de maires pour avoir *le droit d'être* candidat, et les partis socialiste et communiste se rendent complices de ce verrouillage en interdisant *à leurs élus de donner*, par leur caution, la possibilité d'autres candidatures.

Telle est la forteresse dans laquelle les quatre prétendent continuer entre eux leurs jeux dérisoires et assurer ainsi, infailliblement, la réélection du plus haut responsable de cette politique de croissance aveugle et de nucléaire civil et militaire qui sert si bien la volonté de puissance et de profit des multinationales.

Une coalition d'hommes et de femmes debout

Les forces existent, en France, pour un formidable sursaut contre ce délabrement politique et pour un rassemblement victorieux.

Depuis trois ans, tous les « grands » partis ont perdu de 3 à 7 % de leurs électeurs — et plus encore de leurs militants. Il s'est créé ainsi un vide politique de 15 à 20 % d'un électorat qui ne peut trouver dans ces partis une expression de ses espérances et de sa volonté.

Et puis il y a les forces qui, déjà, se situaient en dehors du système. Des millions de Français attendaient du mouvement écologique la rupture avec le pouvoir établi qui détruit d'un même coup l'homme et la nature ; ils attendaient le projet d'une société *non violente, la paix* et non l'atome, une forme de croissance fondée sur les besoins de l'homme et non sur les profits du capital. *Les trois journées de Lyon* ont-elles répondu à cette haute espérance de la sensibilité écologique ? Des mini-guerres entre de *mini-appareils ont donné* le spectacle d'affrontements qui ne volent pas plus haut que les plus anciens partis.

Le P.S.U. n'a cessé d'être le creuset de réflexions sur un socialisme autogestionnaire et sur les alternatives au nucléaire (comme le « Plan Alter breton » dont il eut l'initiative). Mais sa conception très traditionnelle de ce qu'est un « parti » (voter pour nous et nous ferons le reste) l'a malheureusement empêché de sortir du ghetto groupusculaire et de s'épanouir autant que le méritent ses initatives et le dynamisme de ses *militants*.

Tous ceux qui aiment l'avenir se sont réjouis de voir le Mouvement des radicaux de gauche lancer un coup de semonce au parti socialiste en présentant un candidat antinucléaire, mais cette espérance ne serait-elle pas déçue si ceci débouchait sur un ralliement, à l'automne, à un candidat satisfait de la politique nucléaire actuelle ?

Il existe, dans notre pays, les forces potentielles pour la victoire des vivants. A condition de former un vaste rassemblement qui ne soit pas une coalition de déçus et de négateurs, mais de femmes et d'hommes debout, décidés à vivre autrement, et à condition de ne pas affaiblir ce mouvement pour un projet global par un émiettement de sectes.

Pour prendre la nouvelle Bastille, il ne faut rien moins que la levée, indivisiblement politique et spirituelle, des masses profondes de notre peuple, écœuré par le spectacle d'un débat politique qui jamais, en France, n'a volé aussi bas ; de notre peuple qui n'entend pas se laisser conduire au goulag et à la mort, ni permettre, une fois de plus, qu'un tiers-monde *acculé à l'extermination* ou à la révolte, *fasse* les frais des orgies de la « croissance » occidentale.

J'entends par « spirituel » non pas ce qui est confessionnel, voire *clérical*, mais, au contraire, ce qui est la caractéristique de toute politique à hauteur d'homme : la conscience, en chacun, d'être personnellement responsable de l'avenir de tous les autres.

Notre pays, aujourd'hui, n'a pas besoin d'un Bonaparte, mais de milliers de *Gandhi* éveilleurs des vivants.

Le temps presse

par ODON VALLET (*)

LES écologistes s'entredé*chirent pour la désignation* d'un candidat à l'élection présidentielle. Actuellement, Jean-Claude Delarue, sous les couleurs *d'Ecologie 81, s'est déclaré candi*dat. Philippe Lebreton, au nom du Mouvement d'écologie politique, aimerait bien être désigné. *Brice Lalonde, figure de proue* des Amis de la Terre, ne refuserait pas non plus. Nombreux sont les célèbres inconnus de l'écologie qui se disent avoir une petite chance d'être le candidat d'union. On évoque aussi les vedettes, susceptibles de se placer au-dessus de la mêlée : le commandant Cousteau, Haroun Tazieff, Alain Bombard. Ou bien on se dit que, malgré son âge, René Dumont céderait une fois encore aux sollicitations pressantes de ses amis.

Nous sommes en plein rêve. *Car, dans ce climat de division*, aucun candidat à la candidature n'a la moindre chance. Dans le but d'éviter la multiplication des candidats (douze en 1974), la loi électorale de 1976 prévoit en effet un filtre très sévère : chaque candidat doit être présenté par au moins cinq cents élus (maires, conseillers généraux et parlementaires) de trente départements, aucun département ne pouvant représenter plus de 10 % des signatures. Celles-ci sont rendues publiques, publicité qui fera hésiter beaucoup de maires. En 1974, de nombreux élus, dont certains célèbres, n'avaient signé en faveur de René Dumont qu'en contrepartie d'un anonymat rigoureux. Une « fuite » en Alsace avait provoqué une polémique remontant jusqu'au Conseil constitutionnel. De plus, le ministère de l'intérieur garde les formulaires jusqu'à une date indéterminée, rétention qui empêche les « petits candidats » de se mettre en campagne dès maintenant. Enfin, les formulaires *seront distribués non aux candi*dats, mais à chaque élu qui en fera la demande. Les tournées des candidats seront ainsi rendues *fastidieuses* et les préfets pourront exercer des pressions sur les élus.

Réunir toutes les forces

Dans ces conditions, les candidatures de Roger Garaudy, d'Hélène Bouchardeau (P.S.U.), voire de Michel Debré, sont incertaines. Le risque est de voir des petits candidats téléguidés par de grands partis qui leur apporteraient les signatures de leurs élus. On pourrait ainsi avoir un candidat écologiste réputé plutôt favorable à la majorité et un autre plutôt favorable à l'opposition, avec désistement (explicite ou implicite) pour le « bon » camp au second tour. A moins que, par machiavélisme, la majorité ne préfère soutenir un écologiste de gauche (et inversement) pour enlever des voix, lors du premier tour, au candidat principal de l'opposition (ou de la droite).

Toutes ces manœuvres risquent d'écœurer l'électorat écologiste et de démobiliser les militants. Pour *l'efficacité*, mieux vaudrait une large union ainsi qu'une bonne méthode. Il faudrait d'abord réunir toutes les forces écologistes, notamment les unions régionales ou départementales d'associations *de l'environnement qui sont sou*vent en contact avec les notables. Ensuite, on pourrait prendre contact avec des associations de maires dont les revendications rejoignent une partie du programme des écologistes. Ceux-ci donneraient, durant la campagne télévisée, une grande publicité à des thèmes délaissés par les grands candidats, tels que la lutte contre la désertification de l'espace rural, le maintien de l'agriculture de montagne ou des services publics dans les petites communes. Sans oublier les maires victimes de la marée noire ou de percées autoroutières.

Il faudrait aussi rajeunir le programme écologiste, passer en *douceur du « non » absolu au* nucléaire (qui devient un fait irréversible) à une gestion critique et démocratique du nucléaire, évoluer de la macrobiologie mystique à des propositions concrètes pour une agriculture douce, insister sur le problème du *bruit au moment où le projet de* loi du gouvernement vient d'échouer, donner une dimension internationale à un programme *qui doit tenir compte de la crise* planétaire actuelle. Beaucoup d'écologistes comprennent la nécessité de ces mutations quand on les leur explique sans ambitions personnelles ni arrière-pensées électorales.

S'il ne pouvait y avoir accord ni sur le nom d'un candidat, ni sur le programme, ni sur la méthode de précampagne pour les véritables primaires, mieux vaudrait renoncer à la candidature que de courir à l'échec et d'affaiblir gravement le courant de pensée écologiste. Les écologistes devraient alors se constituer en « grand jury » pour interpeller, avec l'aide des journalistes, les candidats des grands partis sur leur programme. Mais, quelle que *soit la solution choisie*, une certitude demeure : le temps presse.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

LA PARTIE ET LE TOUT

par FRANÇOIS FONVIEILLE-ALQUIER

QUAND l'écologie tient conseil, la raison voudrait qu'aussitôt la France unanime se sentît directement concernée. Qui pourrait rester indifférent devant une entreprise se donnant pour tâche de purifier l'atmosphère des villes, de *sauver nos mers déjà à demi* corrompues, de préserver l'avenir de la race alors que d'évidentes menaces pèsent sur nos chromosomes ? Tout se complique cependant lorsque l'écologie militante s'intéresse de trop près au scrutin présidentiel. A-t-elle mesuré tous les risques d'une telle aventure ? Dans l'hypothèse la plus favorable pour elle, y obtiendrait-elle 5 % des suffrages, ne va-t-on pas en conclure que, pour 95 % de nos compatriotes, la survie de l'espèce, la transparence de l'air qui irrigue leurs poumons, la bonne santé de la faune et de la flore sous-marines sont des soucis mineurs, ou, en tout cas, indignes de retenir leur attention ?

L'écologie fait en effet irruption dans un débat politique aux *frontières déjà nettement tracées et dont les clivages, hérités* d'une longue histoire, se fondent, pour l'essentiel, sur les réponses des partis et de leurs électeurs à l'ensemble des problèmes que pose la vie d'un pays, qu'ils concernent le fonctionnement des institutions, l'économie, la diplomatie, le droit public et privé, la culture et l'éducation. Un ensemble, avons-nous dit. A l'inverse, le vote « écologique » privilégie une *question particulière — si vitale* soit-elle — et veut ignorer toutes les autres, toutes celles que devrait aborder un président élu, *mais que l'écologie tient pour* également dérisoires puisqu'elle renvoie allégrement dos à dos la gauche, la droite et leurs solutions respectives. Même s'il n'est pas seulement réaction de colère contre l'impuissance et la division des partis traditionnels — l'exutoire de la déception et du dépit, — le vote « écologique » entraîne un grave déséquilibre entre une option parcellaire et un *choix d'importance globale*.

Sans doute les partis sont-ils coupables d'avoir tant tardé à découvrir les problèmes de l'environnement, et de ne leur apporter que des solutions incomplètes ou inadéquates. Mais l'écologie militante devra, un jour ou l'autre, approfondir ses *analyses. La tactique du « bonnet blanc et blanc bonnet »* au second tour nous semble le symptôme d'une maladie infan*tile*.

La *défense* de l'homme et de son milieu naturel ne pourra pas rester éternellement suspendue *dans le vide des intentions* pieuses, mais devra trouver sa place dans un corps de doctrines, parmi les « catégories » clas*siques de la pensée politique*. Savoir si c'est à gauche ou à droite qu'elle trouve le meilleur accueil, si elle a ou non plus à attendre de la planification que du profit en liberté... Et, à cet égard, le pouvoir de décider appartenant à qui l'on sait dans *la France présidentialiste*, l'écologie militante ne peut se désintéresser des conséquences d'un vote qui ferait élire celui-ci ou *empêcherait tel autre d'être élu*.

LE SOMMET FRANCO-SOVIÉTIQUE DE VARSOVIE

Une rencontre qui aura seulement permis... de se rencontrer

De notre envoyé spécial

Varsovie. — La rencontre, en somme, a permis... de se rencontrer — ce qui n'est pas tout à fait un miracle quand les deux interlocuteurs en étaient d'accord, et l'un si impatient qu'il avait vendu la mèche avec quarante-huit heures d'avance. Mais de résultat, point, si hypothétique soit-il.

« *Satisfait, monsieur le président ?* » M. Giscard d'Estaing observe le micro qu'on lui tend sur l'aéroport militaire de Varsovie, hésite un court instant et répond qu'il n'aime pas employer d'adjectif. Il préfère dire que ces entretiens ont été « *utiles* ». Ont-ils alors contribué à engager un « *processus de décrispation* » internationale ? Là, le président reste muet et esquive en se rabattant sur une question sans périls d'un journaliste soviétique.

Un « oui » aurait été trop dire, un « non » parler trop crûment. « *Les entretiens avec M. Brejnev*, explique M. Giscard d'Estaing, *ont atteint leur but : permettre (...) une explication au plus haut niveau sur la situation internationale et la manière de réduire les tensions qui l'affectent.* »

Ce sont à peu près les premières lignes de la déclaration en trois points lue peu avant par le porte-parole de l'Elysée, M. Blot. Premier point, l'Afghanistan : « *Les explications données de part et d'autre ont fait apparaître des positions éloignées et qui restent éloignées (...). Les positions et l'analyse françaises ont été exposées de la manière la plus nette. Cependant, les entretiens ont fait apparaître la volonté de rechercher une solution politique au problème de l'Afghanistan. C'est une indication qui avait déjà été donnée par M. Gromyko à Paris, et M. Brejnev (...) y est revenu avec insistance. Seule la poursuite du dialogue permettra d'évaluer les possibilités de faire progresser cette solution politique.* »

Les discussions, ensuite, ont comporté « *plusieurs éléments positifs sur d'autres sujets* », mais apparemment assez secondaires pour qu'il n'en soit pas fait état, pas plus par exemple que de la conférence de Madrid. M. Giscard d'Estaing a opposé à la dernière proposition du pacte de Varsovie de réunir une conférence mondiale (*le Monde* daté 18-19 mai) celle d'un « *sommet des principaux pays responsables* ».

« *Pour permettre*, dit la déclaration française, *la réunion d'un tel sommet en 1981, tout devrait être fait pour éviter d'accroître d'ici là les causes de la tension internationale.* » L'avertissement peut s'adresser à l'un comme à l'autre des Deux Grands, mais il s'accompagne cependant d'un développement sur « *l'utilité et la nécessité pour tous les pays d'apporter leur contribution* » à la libération des otages de Téhéran.

Ce lundi 19 mai, lorsque les deux chefs d'Etat accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères retrouvent, à *10 heures*, M. Gierek dans la salle Blanche du château de Wilanov, on commence par faire assaut d'humour sur le temps. M. Gierek estime que c'est « *l'Europe occidentale qui a tardé à donner le visa au printemps* ». M. Giscard d'Estaing croit plutôt que « *l'air froid vient du nord de l'empire* ». M. Gierek traduit et M. Brejnev penche pour le « *nord de l'Atlantique* ». Avant le déjeuner, qui réunit les mêmes plus le ministre polonais des affaires étrangères, les deux chefs d'Etat se retrouvent en tête à tête. A 15 heures, lorsqu'on se sépare, et que MM. Gierek et Giscard d'Estaing vont s'entretenir seul à seul, on peut déjà avancer un premier bilan.

Appréciables bénéfices pour MM. Brejnev et Gierek

Pour le président du présidium du Soviet suprême, il est excellent. M. Brejnev n'a pas fait une concession (la déclaration française en témoigne) ni rien modifié de ses thèses. Il vient, en revanche, d'une part, de mettre en évidence et d'accentuer les discordances occidentales ; de l'autre de démontrer à son opinion, à celle des démocraties populaires et aux pays du tiers-monde que l'occupation et la normalisation de l'Afghanistan n'avaient nullement isolé son pays du concert des nations. Mieux encore, dans quelques instants, le président français va lui faire décerner un brevet d'« *insistance* » à rechercher une solution politique au problème afghan.



(*Dessin de PLANTU.*)

Pour M. Gierek, les bénéfices sont appréciables aussi. Il a mené à terme, deux fois de suite en quelques mois, deux missions délicates confiées par Moscou : la conférence des P.C. européens de Paris et la rencontre de lundi. Il est le plus brillant fils du camp socialiste et à ce titre voit sa position personnelle renforcée et sa politique intérieure — pragmatique et souple entre les écueils catholique, économique et contestataire — confortée.

Sauf dans les milieux de l'opposition les plus politisés, la fierté nationale de voir Varsovie remplir un rôle aussi actif joue, de plus, en faveur de la stabilité politique. Enfin, l'image extérieure de la Pologne, déjà généralement bonne, est encore améliorée par l'événement à l'heure où Varsovie éprouve de pressants besoins de financement étranger.

Et pour le président de la République française ? Il a pu vérifier que MM. Brejnev et Gromyko tenaient le même langage (il semble qu'on ait éprouvé des doutes sur ce point à Paris) : constater que ce qu'on appelle à Moscou « *solution politique* » signifie toujours reconnaissance internationale du gouvernement de M. Karmal et suppression des bases arrières de la *résistance* ; et allumer enfin un contre-feu à la proposition de conférence mondiale du pacte de Varsovie avec l'idée d'un sommet des principaux pays responsables (1). C'est peu, eu égard au coût. Ce qui restait difficile à concevoir avant la déclaration française de lundi s'est avéré : M. Giscard d'Estaing n'avait reçu aucune assurance avant de partir pour Varsovie et en revient les mains vides.

BERNARD GUETTA.

(1) Bien que M. Giscard d'Estaing ait précisé qu'il n'avait pas été dressé de « liste », un tel sommet pourrait réunir l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et la Chine. Le Kremlin s'y trouverait évidemment en situation inconfortable et cette idée n'a rien d'attrayant pour lui.

● *Le secrétaire général du ministère indien des affaires étrangères*, M. Sathe, qui vient d'avoir à aKboul des entretiens avec son homologue afghan et le président Karmal, a déclaré, lundi 18 mai, selon l'A.F.P., qu'une solution à la crise afghane était « *proche* ». Il n'a donné aucun détail, mais il a indiqué que M. Karmal lui avait paru « *impatient de répondre à toute initiative pouvant apporter une solution* ». L'Inde va poursuivre ses efforts dans ce sens. La relance de son action diplomatique fait suite à la récente proposition afghane de pourparlers directs entre Kaboul et Téhéran et Islamabad, rejetée par le Pakistan (*le Monde* du 16 mai).

« Je voulais que ces conversations soient utiles, elles l'ont été »

a déclaré le président de la République

A son arrivée à Saxon-Sion, où il venait fêter le sixième anniversaire de son élection à la présidence de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré : « *Lorsque la France, ou le président de la République française, rencontre le chef de l'Etat soviétique pour aller au fond de l'analyse de la situation internationale actuelle (...) dites-vous bien qu'il répond à une aspiration profonde de toute la population.*

» *La diplomatie ne consiste pas à rédiger des communiqués mais à rencontrer des responsables et à analyser une situation, à s'expliquer très franchement sur les problèmes et je l'ai fait [à Varsovie] avec la plus grande netteté. (...)*

» *La communication ne règle pas les problèmes, mais l'absence de communication accumule les malentendus. Il est donc important de dire, dans les termes les plus nets comment nous analysons la situation, même quand notre position est différente. Et, dans le cas de l'Afghanistan, elle l'est ; je l'ai dit.*

» *Je crois qu'un exposé aussi net des réactions occidentales et d'un pays comme la France n'avait pas été fait jusqu'ici. Cet exposé est en effet de nature à être pris en considération par nos interlocuteurs.*

» *Les conférences internationales ne sont pas faites pour offrir un spectacle ; elles sont faites pour rechercher des solutions aux problèmes. Je suis persuadé qu'il n'y a pas une seule personne de bon sens dans le monde qui ne considère qu'il soit utile, à l'heure actuelle, que les responsables s'interrogent sur la réalité de la situation, autant que sur ses causes et sur les initiatives à prendre pour tenter d'atténuer les tensions. C'est ce que j'ai voulu faire, ce que j'ai fait. J'avais annoncé à l'avance que je ne cherchais pas le succès. Je voulais que ces conversations soient utiles ; elles l'ont été : je puis vous dire que nos interlocuteurs m'ont écouté avec beaucoup d'attention, lorsque je leur ai fait part, avec la plus grande franchise, de notre analyse.*

» *En ce qui me concerne, j'estime que si l'on souhaite apporter une réponse d'ensemble, il faudra en effet que les grands responsables se rencontrent. Il y a, à l'heure actuelle, un calendrier international qui fait qu'une telle rencontre n'est pas possible avant 1981. Pour qu'elle soit utile, il ne faut pas qu'elle soit monstrueuse. Il faut qu'elle réunisse ceux qui exercent les responsabilités essentielles dans la recherche de la paix et de la détente internationale.* »

MOSCOU : une évidente satisfaction

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique accorde, ce mardi 20 mai, une large place au sommet Brejnev-Giscard d'Estaing qui contraste avec la discrétion dans laquelle il avait été préparé. La *Pravda* insiste sur l'histoire des actions franco-soviétiques en faveur de la détente pour observer que, « *dans ces conditions (...), les conversations de Varsovie constituent une démarche naturelle pour les deux pays* ».

Contrairement à ce qui avait été annoncé aussi bien à Moscou qu'à Paris, l'agence Tass, reprise par tous les journaux soviétiques, fait grand cas du « communiqué commun soviéto-français » publié après le sommet de Varsovie et qui ne contient pourtant aucune indication de substance. « *La question touchant la situation internationale et les initiatives visant à réduire la tension*, indique ce texte, *ont été discutées de même que les rapports bilatéraux. Leonid Brejnev et Valéry Giscard d'Estaing ont exprimé leur reconnaissance au gouvernement de la République populaire de Pologne et, personnellement, à M. Gierek pour leur hospitalité chaleureuse et pour la création des conditions indispensables à la tenue des conversations.* »

La *Pravda* considère que l'échange de vue a été « *fructueux* » mais n'en laisse pas moins comprendre à ses lecteurs que les positions des deux chefs d'Etat sont loin de coïncider. Elle reprend, en effet, des extraits des déclarations faites par le président de la République française avant son départ de Varsovie : des points de vue différents ont été exprimés, en premier lieu sur l'Afghanistan ; M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu se déclarer « *satisfait* » mais a qualifié l'échange de vues d'« *utile* ». Par le même biais de citations, le journal du P.C. soviétique mentionne, sans la reprendre ouvertement à son compte, la proposition du président français d'organiser l'année prochaine un sommet des principaux Etats responsables de la situation internationale. La *Pravda* s'abstient de citer la mise en garde *de M. Giscard d'Estaing selon qui*, pour que cette conférence puisse se tenir dans de bonnes conditions, il convient de ne pas aggraver d'ici là les tensions existantes.

Une inlassable patience

Aucune réaction officielle n'a été enregistrée jusqu'à présent concernant cette idée de sommet des principales puissances. Cependant, le Kremlin ne devrait pas y voir d'obstacle majeur. Selon certaines rumeurs, des alliés de l'U.R.S.S. auraient d'ailleurs suggéré à M. Brejnev, au cours de la récente réunion du pacte de Varsovie, la *préparation* d'une rencontre soviéto-américaine au plus haut niveau pour que enfin le dialogue soit renoué entre les deux super-puissances. Compte tenu des tensions actuelles, les dirigeants soviétiques n'auraient manifesté aucun enthousiasme et proposé comme succédané cette conférence mondiale au sommet, qui a fait l'objet d'une déclaration spéciale du pacte de Varsovie. La proposition française se situe à mi-chemin entre les deux projets.

Quels que soient les désaccords et les différences d'analyses confirmés par la rencontre du château de Wilanov, les Soviétiques n'en *affichent* pas moins une évidente satisfaction.

Alors que lundi, après la télévision, qui avait longuement cité, lundi soir, toutes les réactions favorables venues du monde entier, depuis celle de M. Marchais jusqu'à celle du porte-parole du gouvernement ouest-allemand, la *Pravda* explique, mardi, que l'intérêt de ce sommet franco-soviétique est plus grand encore que celui des précédents, car « *la situation internationale s'est aggravée à la suite des actions de certaines forces impérialistes* ». La première cause de la tension, dit-elle, est la décision de l'OTAN de déployer de nouvelles fusées nucléaires à *moyenne portée en Europe occidentale*, mais entre la France et l'U.R.S.S. il existe une base « *pour l'élargissement de la coopération dans l'intérêt de la paix et de la détente* ». La rencontre de Varsovie a été, selon le quotidien soviétique, une « *nouvelle manifestation du dialogue politique constant et étroit qui est la caractéristique des relations entre les deux pays. Toujours et encore, il a été souligné à Varsovie combien sont utiles et nécessaires de telles rencontres au plus haut niveau* ».

Pour les Soviétiques, en effet, ce sommet est positif par le seul fait que, en dépit de son intervention à Kaboul, l'U.R.S.S. montre ainsi qu'elle *n'a pas perdu sa respectabilité* internationale. « *Cet événement en lui-même*, écrit la *Pravda*, *montre que la tendance à la poursuite des contacts, au maintien et à l'approfondissement de la détente et de la coopération mutuellement avantageuse dans l'intérêt de la paix européenne et mondiale, se renforcent constamment en Europe.* »

Le Kremlin n'en demandait pas plus. Pour lui, le sommet de Varsovie ne s'analyse pas en termes de succès ou d'échec. C'est une étape dans une partie à long terme. Depuis l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan, la politique extérieure soviétique est passée par trois phases. La première a été marquée par un repliement sur soi : de hauts fonctionnaires soviétiques sont venus à Paris lire à leurs collègues français les explications de la *Pravda* sur l'Afghanistan tandis que Moscou annulait plusieurs rendez-vous avec des dirigeants occidentaux. Dans un deuxième temps, les Soviétiques se sont efforcés de regagner le terrain perdu auprès des pays du tiers-monde. La conférence islamique d'Islamabad montrera s'ils y ont réussi, au moins partiellement. Enfin, dans une troisième phase, le Kremlin s'est tourné de nouveau vers l'Europe occidentale, pour inviter ses dirigeants à reprendre la copération, comme si rien ne s'était passé.

Il souhaite revenir au calendrier initialement prévu, passer à l'ordre du jour, ou du moins en donner l'impression. Il s'agit toujours de présenter l'Afghanistan comme un épiphénomène, un problème marginal qui ne doit pas faire obstacle au développement de la coopération sur le Vieux Continent, sans pour autant faire aucune concession majeure sur les deux questions qui bloquent la situation : les armes nucléaires de théâtre en Europe et l'Afghanistan.

Loin de constituer une ouverture, la récente proposition soviétique est analysée par les observateurs occidentaux à Moscou comme une réaffirmation des principes maintes fois exprimés par l'U.R.S.S. Le seul fait nouveau est qu'elle reconnaît officiellement et publiquement qu'il existe un problème afghan, qu'il ne s'agit donc pas seulement d'une invention des Américains. Mais, sur le fond, les Soviétiques n'ont pas bougé d'un pouce. Ils exigent toujours la reconnaissance internationale du gouvernement Babrak Karmal, ainsi que des garanties de la part des voisins de l'Afghanistan et des Etats-Unis. La nature des garanties que pourrait fournir, de son côté, l'U.R.S.S. n'est pas précisée. Il semble que l'U.R.S.S. se réserve une sorte de statut de puissance tutélaire chargée de contrôler le respect par les autres parties des accords ainsi conclus. De plus, en introduisant dans le règlement de la question afghane le problème de l'océan Indien, elle revendique un droit de regard sur toute la région, comme elle demandait, il y a quelques semaines, une participation à la sécurité des approvisionnements pétroliers de l'Occident. Ce que cherche l'U.R.S.S., c'est ni plus ni moins que la reconnaissance par la communauté internationale des objectifs stratégiques qu'elle poursuivait en entrant en Afghanistant. Dans ces conditions, les troupes soviétiques pourraient évidemment quitter ce pays, leur retrait ne devant pas de toute façon faire l'objet des négociations, mais devant seulement intervenir « *dans le contexte* » des accords entre l'Afghanistan, d'une part, l'Iran et le Pakistan, d'autre part.

Face à la diplomatie américaine qui accumule les bévues, face à une diplomatie européenne évanescente et désespérée, l'U.R.S.S. est la seule puissance à avoir une stratégie, à s'y tenir et à la poursuivre contre vents et marées. Sans être découragée par les silences désapprobateurs ou les rebuffades, elle propose inlassablement les mêmes initiatives, espérant qu'un jour sa patience sera récompensée. C'est ainsi qu'elle a procédé pendant des années pour la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui a abouti à l'Acte final d'Helsinki. Elle applique la même tactique avec la conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe.

Il s'agit pour elle de démontrer qu'elle ne tourne pas le dos à la détente. « *Au contraire*, écrit la *Pravda*, *l'Etat soviétique se prononce résolument pour un renforcement de la détente, pour la limitation des armements, pour la compréhension mutuelle entre les peuples et il apporte une grande contribution réelle à la réalisation de ces nobles objectifs.* » Comme l'indique la déclaration du pacte de Varsovie, quel Etat épris de paix ne souscrirait pas à ces initiatives de bon sens ?

Moscou a placé les Occidentaux et surtout les Européens dans cette position très inconfortable où ils peuvent dénoncer comme « *inacceptable* » l'occupation de l'Afghanistan et le répéter à toutes les occasions, mais où ils ne sont pas en mesure d'en tirer des conséquences politiques pratiques, sauf à mettre en danger les acquis de la détente (coopération économique, relations humanitaires, statut de Berlin, coopération entre les deux Etats allemands, etc.) ce qu'ils ne sont pas prêts à risquer « *pour Kaboul* ».

DANIEL VERNET.

BONN : l'essentiel dépend du dialogue entre les grandes puissances

De notre correspondant

Bonn. — On ne s'attendait guère à Bonn que la rencontre de Varsovie apporte des résultats concrets. A la différence du gouvernement, la presse et le public avaient accueilli avec beaucoup de scepticisme l'annonce de ce sommet franco-soviétique. Personne ne s'étonne donc qu'une solution du problème afghan ne paraisse pas plus proche aujourd'hui qu'hier. Au surplus, l'impression la plus générale est que, même si l'on pouvait oublier les très profondes contradictions politiques qui divisent l'Est et l'Ouest en ce moment, quelques heures de conversation entre le président français et le chef du Kremlin n'auraient en aucun cas pu suffire à transformer la situation.

Le porte-parole officiel du gouvernement de Bonn, M. Bölling, n'a cependant négligé aucun effort pour contrebalancer les commentaires critiques d'une grande partie de la presse ouest-allemande, qui a surtout voulu voir dans la rencontre de Varsovie une façon de diviser l'alliance occidentale. Aussi a-t-il souligné que l'initiative de M. Giscard d'Estaing n'avait pas provoqué « *le moindre signe d'irritation* » chez le chancelier.

De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a été encore plus loin. Dans une interview il a contesté que le président français ait fait cavalier seul. Ses conversations avec M. Brejnev auraient tenu compte des principes inspirant l'alliance occidentale. De plus, observe le ministre ouest-allemand, il ne s'agirait pas dans cette affaire de cueillir des lauriers, mais de contribuer à une solution pacifique du conflit.

Touchant le fond du problème posé par la rencontre franco-soviétique, M. Bölling ne s'en est pas moins exprimé d'une façon assez claire. « *Nous saluons et soutenons*, dit-il, *l'initiative du président Giscard d'Estaing et sa contribution au rétablissement du dialogue entre l'Est et l'Ouest.* » Il a ajouté que le besoin de rétablir de tels contacts avait déjà été évoqué à Belgrade entre M. Gierek et le chancelier et qu'un accord était intervenu sur ce sujet. Ce dernier propos suggère qu'en fait M. Schmidt n'ignorait quand même pas complètement le projet de la rencontre de Varsovie.

Le porte-parole de la chancellerie a souligné surtout que les rencontres de Belgrade, de Vienne et de Varsovie étaient susceptibles de rompre « *la phase très dangereuse du silence* » qui a régné jusqu'ici entre l'Est et l'Ouest. « *Nous sommes convaincus*, a-t-il encore ajouté, *que l'essentiel dépend du dialogue entre les grandes puissances mais que les petites et moyennes puissances peuvent aussi jouer un rôle non négligeable.* »

M. Bölling n'a pas précisé dans quelle catégorie il classait la France, mais il est assez clair qu'à Bonn on souhaite surtout la reprise des contacts entre Washington et Moscou. La visite que le chancelier envisage de faire au Kremlin est en tout cas considérée ici comme une démarche devant aller au-delà de ce qui vient d'avoir lieu à Varsovie. M. Schmidt entend agir en accord étroit avec tous les alliés en vue de rétablir finalement des rapports plus normaux entre les deux grandes puissances mondiales.

Dans cette perspective, l'idée d'une rencontre des principaux leaders mondiaux ne saurait être critiquée à Bonn. Le sentiment n'en demeure pas moins qu'une conférence trop ambitieuse et trop tardive pourrait fournir au Kremlin une nouvelle possibilité de « *noyer le poisson afghan* ». Il ne saurait s'agir seulement d'explorer les causes de la tension internationale alors que pour les Occidentaux celles-ci sont parfaitement claires dès à présent.

En dépit de toutes ces réserves, le jugement des responsables gouvernementaux à Bonn reste que les conversations du château de Wilanow, même si elles ne laissent encore entrevoir aucune issue, ont débloqué une situation qui devenait grosse de périls et devraient servir à mieux préparer la démarche du chancelier au Kremlin.

JEAN WETZ.

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-SOVIÉTIQUE DE VARSOVIE

Les réactions en France

L'appréciation portée sur la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing divise pareillement la majorité et l'opposition de gauche. Le P.C. approuve en soulignant : « Varsovie n'est pas Munich » tout en mettant en cause la « duplicité » du président de la République. Les socialistes sont beaucoup plus réservés et relèvent le manque de préparation de la rencontre, M. Mitterrand devant avoir l'occasion de commenter l'événement mercredi 21 mai, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public ».

Si M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., pense que la rencontre était indispensable, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. en conteste l'opportunité et le résultat.

M. Marchais : Varsovie n'est pas Munich

M. Marchais a répété, lundi après-midi 19 mai, que la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev est « *une bonne chose* » (*le Monde* du 20 mai). Il a ajouté : « *Des rencontres de ce type, d'un point de vue de principe, sont bonnes pour les hommes, les droits de l'homme et la paix. D'un point de vue diplomatique, le P.C.F. n'est pas et ne sera jamais partisan du tout ou rien.* » Le secrétaire général du P.C. a rappelé que, bien que les communistes aient combattu la politique du général de Gaulle, ils ont approuvé « *en son temps* » la décision de quitter l'OTAN. Il a indiqué que son parti « *ne voit nulle contradiction entre le fait qu'il lutte contre l'Etat giscardien, qu'il lutte pour le changement, et le fait qu'à un moment ou un autre,* [il soit amené] *à porter un jugement positif sur telle ou telle initiative.* »

M. Marchais a assuré que la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing est négative et qu' « *elle tourne le dos* » à celle suivie par le général de Gaulle. Il a précisé sur ce point que cette politique n'est pas celle de M. Chirac qui, a-t-il dit, « *a jeté par-dessus bord* » tout ce qu'elle avait de positif. Il a également noté que *ce qui caractérise la politique de* M. Giscard d'Estaing, c'est « *la duplicité* ».

Le secrétaire général s'est déclaré surpris d'entendre parler, à propos de la rencontre de Varsovie, de « Munich », qui était, a-t-il déclaré, « *la capitulation devant Hitler, et une capitulation qui a conduit à la guerre* », alors qu'actuellement « *il s'agit de dialoguer, de discuter sur les problèmes touchant à la paix, au désarmement, à la coexistence pacifique* ». Il a ajouté : « *Au bout du chemin, il y a la guerre ou la paix, mais il ne faut pas oublier que le rapport des forces n'est plus en faveur de l'impérialisme. Et heureusement ! Sinon, il est clair que nous aurions déjà connu depuis longtemps la troisième guerre mondiale.* »

● *La Fédération des gaullistes de progrès* (gaullistes d'opposition), que préside M. Jacques Blache, estime que la rencontre Giscard d'Estaing - Brejnev est « *une initiative positive à mettre au crédit de la France. Elle souhaite que cette rencontre, qui se situe dans le droit fil de la politique extérieure du général de Gaulle, contribue à développer une politique de non-alignement* ».

M. JOSPIN (P.S.) : absence de préparation.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré lundi soir 19 mai à Paris : « *Les socialistes attendent qu'on leur démontre qu'il y a eu des résultats concrets à la rencontre. S'il y en a, nous porterons alors un jugement positif. Dans le cas contraire, notre jugement sera beaucoup plus sévère (...). Nous ne sommes pas contre des rencontres entre chefs d'Etat lorsqu'il s'agit de la détente. Toutefois, le monde vit des moments graves et sérieux et des rencontres de ce type doivent être préparées sérieusement. Or le président de la République l'a décidée en catastrophe. M. Giscard d'Estaing a même court-circuité le Quai d'Orsay en utilisant M. Poniatowski, son ambassadeur personnel. Nous avons là affaire à une diplomatie du secret. Si le résultat essentiel était de constater qu'on n'était pas d'accord, cela me paraît un peu court pour justifier un tel voyage.* »

M. ROCARD : inquiétant.

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S., a estimé, le soir du 19 mai, à Elancourt (Yvelines) : « *Il est probable qu'entre chefs d'Etat on a des choses à se dire. Il est bon que, dans des temps difficiles, les hommes qui gouvernent se rencontrent pour essayer de chercher les chances du possible. Mais il y a à cela des conditions qui sont la clarté des positions et du projet diplomatique. (...) Il n'est pas normal que la République française soit restée silencieuse près de quinze jours après l'invasion de l'Afghanistan. (...) Il n'est pas normal que le gouvernement n'ait pas une position plus homogène sur les Jeux olympiques. (...) Ce n'est pas normal d'avoir eu une rencontre avec le leader soviétique sans savoir si elle peut contribuer à une amélioration. (...) L'impréparation et la soudaineté de la rencontre Brejnev - Giscard inquiètent.* »

M. PINTON (U.D.F.) : une rencontre indispensable.

M. Pinton, délégué général de l'U.D.F., écrit dans la lettre d'information de sa formation : « *La rencontre entre Valéry Giscard d'Estaing et Leonid Brejnev était indispensable. Carter ne veut même pas entendre parler de dialogue. Thatcher est trop alignée sur Washington pour être l'interlocuteur des Soviétiques. Schmidt est lié à son Ostpolitik. Restait la France. Solidaire du monde libre* (Moscou sait que Paris ne fera pas de concessions), *ouvert au dialogue* (nous n'avons jamais cessé de le montrer), *ferme quand il le faut* (no initiatives en Afrique l'ont prouvé), *crédible grâce à l'indépendance de sa politique, notre pays est le seul à pouvoir, dans les circonstances présentes, être entendu de Moscou.* »

M. PONS (R.P.R.) : un dialogue de sourds.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré lundi soir devant l'Association de la presse étrangère :

« *Le sommet proposé par M. Giscard d'Estaing ne peut servir qu'à permettre à l'U.R.S.S. de sortir de l'espèce de quarantaine dans laquelle elle a été placée depuis l'agression militaire contre l'Afghanistan et à démontrer qu'à l'intérieur du camp occidental, et plus particulièrement de l'Europe, une brèche nouvelle existe qui permettra aux Soviétiques de retarder l'installation des fusées Pershing en Europe. Si le président de la République française est allé en Pologne pour tenir un langage de grande fermeté à M. Brejnev et lui dire que l'expansionnisme soviétique devait cesser, je l'approuve, mais, par contre, s'il s'est agi, comme l'a dit son porte-parole, de dialoguer avec l'U.R.S.S., alors c'est un voyage parfaitement inutile et même dangereux pour l'Europe occidentale. Le dialogue, en effet, n'a jamais cessé, mais c'est un dialogue de sourds.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : Giscard piégé.

Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation*, organe officiel du R.P.R., mardi 20 mai :

« *D'accord pour votre conférence mondiale, mais ce n'est pas la peine d'inviter trop de monde.* » *A ce qu'on sait, et si on comprend bien, le président de la République juge « utiles » ses conversations avec Brejnev parce qu'elles lui ont permis de donner ce caractère plus intime au sommet proposé la semaine dernière par les pays du pacte de Varsovie.*

» *Alors « qu'allait-il faire dans » cette galère ? ». Le président de la République pensait-il que son ami polonais Gierek lui avait préparé un plateau de concessions soviétiques ? C'eût été mal connaître le degré de dépendance des satellites européens de l'Union soviétique. Mais admettons-le encore. Une fois piégé, il restait à Valéry Giscard d'Estaing la possibilité d'opposer une fin de non-recevoir extrêmement forte aux astuces soviétiques. Or il donne au contraire l'impression de cautionner la plus voyante d'entre elles. Ce n'était peut-être pas son intention mais il reste que les milieux soviétiques se congratulent de cette « façon de rétablir le dialogue Est-Ouest ».*

M. Giscard d'Estaing suit le chemin tracé par le général de Gaulle

déclare l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris

M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, avait accepté, il y a une semaine environ, de parler mardi 20 mai devant l'Association de la presse diplomatique française sans savoir, devait-il préciser, que le sommet de Varsovie aurait lieu la veille. L'événement lui a permis, en tout cas, de fournir le sucre et le miel d'un très long « petit déjeuner de travail », grâce, notamment, à d'abondants éloges de la politique étrangère française.

M. Giscard d'Estaing, selon lui, « *suit le chemin tracé par le général de Gaulle et poursuivi par Georges Pompidou ; il déploie tous ses efforts dans le sens du relâchement de la tension* ». Toujours dans le cadre de cette « *politique indépendante* », le président a « *jugé utile de poursuivre le dialogue avec l'Union soviétique, ce qui répond aux intérêts de la sécurité européenne* ».

D'ailleurs, « *il ne faut pas sous-estimer les possibilités de la France* », qui sont notamment « *plus grandes que celles de l'U.R.S.S.* » *lorsqu'il s'agit* de traiter avec des pays comme l'Iran, le Pakistan et la Chine. Mais cette influence doit être utilisée pour soutenir les « *idées réalistes* »... comme celles du gouvernement de Kaboul sur le règlement afghan. M. Giscard d'Estaing a en tout cas fait un pas dans la bonne direction avec son idée de conférence des principaux *chefs d'Etat et* de gouvernement, une idée qui « *mérite l'attention* ».

A propos de l'Afghanistan, pourtant, les compliments de M. Tchervonenko ont été ambigus. D'une part, il juge « *intéressantes* » les idées évoquées par M. Giscard d'Estaing dans son entretien télévisé du 26 février. C'est la première fois qu'un responsable soviétique juge ainsi publiquement les propos, pourtant fort « durs » tenus ce jour-là par le président (il a tendu une perche analogue à Mme Gandhi, dont le projet est constructif). D'autre part, il n'est « *pas d'accord* » avec la position *française jugeant* « inacceptable » la présence des troupes soviétiques.

Selon lui, le retrait des troupes *soviétiques ne doit pas venir au* premier plan d'un projet de règlement, il ne peut que suivre la fin des ingérences extérieures. C'est pourquoi aussi Moscou rejette la proposition de lord Carrington sur une neutralisation de l'Afghanistan : non seulement l'Afghanistan, affirme-t-il, est « *déjà neutre, ou plus précisément non alignés* », mais « *exiger le retrait des troupes soviétiques équivaut à garantir l'ingérence dans ses affaires intérieures* ».

Cela dit, l'intervention soviétique est « *temporaire* » et « *personne ne désire autant que l'U.R.S.S. retirer ses troupes de ce pays* ». Ce retrait pourra se produire « *progressivement* », et seulement après que le régime Karmal aura été reconnu, que des *négociations impliquant* le Pakistan, l'Iran et « *d'autres pays* » auront été ouvertes avec lui, enfin « *après que les ingérences extérieures auront cessé et que des garanties auront été fournies à cet effet pour l'avenir* ».

M. Tchervonenko a invité tous les pays, à commencer par les voisins de l'Afghanistan, à admettre que la révolution dans ce pays est « *irréversible* ». Toutefois, il est « *trop tôt* », a-t-il répondu à une question sur l'organisation d'élections libres, pour « *appliquer à ce pays arriéré les critères de la démocratie française* ».

M. Tchervonenko a évoqué avec un certain détail la position soviétique sur les armements nucléaires en Europe. Selon lui, le missile S.S.-20 « *n'est pas une arme nouvelle : il n'est que le produit de la modernisation d'une arme ancienne, modernisation rendue nécessaire par le déploiement et le renforcement des systèmes avancés des Etats-Unis en Europe et en Méditerranée* ». En revanche, le Pershing-2 que les Etats-Unis veulent installer en Allemagne « *renforce la supériorité déjà réelle de l'OTAN* » grâce à un changement qualitatif : par son déploiement près du territoire soviétique, il a une valeur stratégique. Sa capacité d'atteindre son objectif en trois minutes — contre près de trente minutes pour un engin intercontinental — supprime le temps nécessaire aux explications et à l'interception et renforce donc le risque de guerre par accident. Enfin, son but politique est de limiter la guerre au territoire européen, qui « *sera réduit en cendres tandis que l'Amérique restera à l'écart* ».

M. Tchervonenko écarte en tout cas comme « *un piège et une tromperie* » la proposition de M. Schmidt de geler simultanément la mise en place des S.S.-20 et des Pershing, l'une de ses explications étant que la mise en place des nouvelles fusées américaines n'est pas prévue avant 1983. Autrement dit, ce retard occidental devient curieusement un nouveau piège : il n'est pas question d'échanger un « *tiens* » sur les S.S.-20, qui existent déjà, contre un « *tu l'auras* » américain dans trois ans. — M. T.

Dans la presse étrangère

LE « GUARDIAN » : un geste de franc-tireur.

« *Les observateurs de beaucoup de nations déploreront un simple geste de franc-tireur plutôt qu'ils n'admireront une initiative ambitieuse. S'agissait-il simplement de faire mieux que Schmidt, de donner une petite gloire électorale à l'Elysée ?* » écrit le *Guardian*. Pour le quotidien britannique, « *le public français, lui aussi, a été effrayé par ces premiers mois de 1980. Une politique étrangère européenne est importante pour la France et celle-ci pourrait bien développer de l'aversion pour les truquages de la gloire.* »

« DAILY MAIL » : une leçon de réalisme.

Le *Daily Mail* publie son commentaire sous le titre : « *L'enfant terrible de l'Europe* » et ne cache pas son admiration pour les Français, « *réalistes, égoïstes et cyniques* », ajoutant : « *Il n'est pas question de les imiter car il ne peut y avoir qu'un seul enfant terrible dans une famille. Mais leur réalisme, le sens de l'identité nationale, est une leçon pour nous.* »

LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

Le ministre iranien des affaires étrangères dénonce les « atrocités » commises par l'Irak

De notre envoyé spécial

Islamabad. — M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, a évoqué, lundi après-midi 19 mai, au cours d'une conférence de presse organisée en marge de la conférence islamique, les sanctions décidées dimanche par la Communauté économique européenne à l'encontre de son pays. Tout en reconnaissant que ces sanctions pourraient entraîner « *quelques difficultés* », il a estimé qu' « *elles n'étaient pas aussi importantes qu'elles pourraient le paraître* ».

Il a révélé à cette occasion que, lorsque les Etats-Unis avaient décidé d'appliquer des sanctions économiques contre son pays, le gouvernement iranien avait été contacté, en quatre jours, par mille deux cents sociétés américaines *qui lui avaient indiqué* qu'elles ne s'étaient pas liées par cette décision. « *Je suis sûr*, a-t-il déclaré, *qu'il en ira de même pour l'Europe, dans la mesure où les sociétés capitalistes ne se soucient guère des décisions des gouvernements mais uniquement des bénéfices qui entrent dans leurs poches.* »

M. Ghotbzadeh a même été jusqu'à se féliciter des sanctions ainsi imposées à son pays « *car elles prouvent aux nations du tiers-monde que les gouvernements qui les ont décidées ne sont pas aussi puissants qu'on pourrait le croire et que la Terre continue de tourner.* »

En ce qui concerne les mesures décidées par la C.E.E., le ministre iranien a écarté tout changement de politique de son pays à l'égard des pays européens, sans exclure cependant une certaine évolution de la politique économique iranienne, dans le sens, par exemple, d'une plus grande diversification. « *Nous ne sommes pas habités par un esprit de vengeance*, a-t-il affirmé, *et il n'y aura pas de représailles de notre part.* »

« Les troupes soviétiques doivent quitter l'Afghanistan »

Pour ce qui est de la situation en Afghanistan, il a notamment déclaré : « *Notre politique n'a pas changé et ne changera pas. Les troupes soviétiques doivent se retirer. Tant qu'elles seront là, il n'est pas question que nous reconnaissions le gouvernement actuel.* » Tout en réaffirmant sa volonté d'obtenir ce retrait par la voie de la négociation, il a évoqué la nécessité, en cas d'échec de cette dernière, d'apporter au peuple afghan une aide « *sous quelque forme que ce soit* ». « *C'est un devoir sacré pour nous* », a-t-il insisté avant de justifier l'entrée de représentants des combattants afghans dans la délégation iranienne — « *Une initiative personnelle*, a-t-il dit, *dont j'assume toute la responsabilité.* » — en tant que « *seuls représentants légitimes du peuple afghan* ». « *Un pays qui n'approuverait pas notre geste*, a-t-il ajouté, *n'aurait rien à faire au sein du comité spécial* », dont la création devrait être décidée par la Conférence.

La décision de la délégation iranienne a donné lieu au spectacle cocasse d'un porte-parole officiel de la Conférence jouant, non sans talent, les ignorants. « *Je n'ai jamais été informé que de nouveaux éléments s'étaient intégrés à cette délégation* », a-t-il déclaré, en affirmant qu'aucun représentant afghan ne s'était exprimé jusqu'à présent devant la commission politique. « *Les mouvements rebelles*, a-t-il précisé, *ont demandé à être entendus, mais il appartient à la présidence de se prononcer à ce sujet.* » Selon le porte-parole, ces mouvements n'auraient présenté aucune demande en vue d'obtenir le statut officiel d'observateurs.

Au terme de son intervention, *dans laquelle il a vivement attaqué* la politique de Washington, M. Ghotbzadeh, constatant que des conflits existaient au sein du monde musulman, a dénoncé vigoureusement la « *campagne de propagande* » lancée par le régime irakien contre la République islamique d'Iran.

Tandis que le débat général se poursuivait, lundi, en séance plénière, les différentes commissions ont commencé à adopter des projets de résolution soumis à la Conférence mardi et mercredi.

Ainsi la commission politique, qui a centré sa discussion sur la situation au Proche-Orient, la question palestinienne et l'occupation de Jérusalem a, sur ce dernier point, adopté le projet élaboré par la commission spéciale. Ce texte, après avoir qualifié d' « *illégitime* » et de « *nulle* » la décision israélienne de faire de Jérusalem sa capitale, demande que soit réuni d'urgence le Conseil de sécurité, d'une part, pour annuler cette décision; d'autre part pour décider de sanctions à l'encontre d'Israël.

La résolution invite également les pays islamiques à rompre leurs relations diplomatiques avec tout Etat qui considérerait effectivement Jérusalem comme la capitale d'Israël et transférerait son ambassade dans la ville sainte. Elle propose enfin qu'une session spéciale de la conférence islamique soit convoquée dans les *trois mois au cas où « l'ennemi israélien »* ne reviendrait pas sur sa décision.

Le porte-parole de la conférence a également indiqué, lundi, qu'avait été adopté un projet de résolution condamnant le régime égyptien, les accords de Camp David et la reprise des relations diplomatiques entre l'Egypte et Israël. Toutefois, il a précisé que certains pays africains — le Gabon, la Haute-Volta, le Niger, les Comores et Oman — avaient, tout en soutenant entièrement le droit des Palestiniens à un Etat souverain, émis des réserves sur ce projet, s'estimant liés notamment par les décisions de l'O.U.A. en la matière.

PATRICK FRANCÈS.

● *L'agence Tass a dénoncé lundi 19 mai* la présence dans la délégation iranienne à Islamabad d'Afghans qui « *se font passer pour des représentants du peuple d'Afghanistan* » et sont des « *chefs de bandes contre-révolutionnaires qui ont fait leurs nids dans des pays voisins de l'Afghanistan* ».

LES QUARANTE-DEUX ÉTATS MEMBRES DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

Les Etats membres de la Conférence islamique, à laquelle appartient également l'O.L.P., sont les suivants.

Afrique : Algérie, Cameroun, Comores, Djibouti, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal, Somalie, Ouganda, Soudan, Tchad, Tunisie.

Asie : Bangladesh, Indonésie, Iran, Malaisie, Maldives, Pakistan, Turquie, Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Yémen du Nord, Yémen du Sud.

L'Egypte et l'Afghanistan ont été suspendus de la Conférence, la première après les accords de Camp David, le second après l'intervention soviétique.

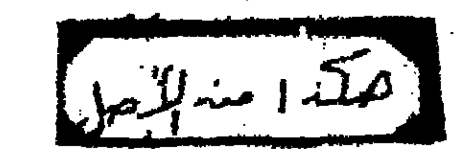
Outre les quarante membres présents à Islamabad, vingt observateurs assistent également aux travaux de la onzième session, dont les Nations unies, le Nigeria, le Front de libération nationale Moro, l'Etat fédéré turc de Chypre et la Ligue arabe.

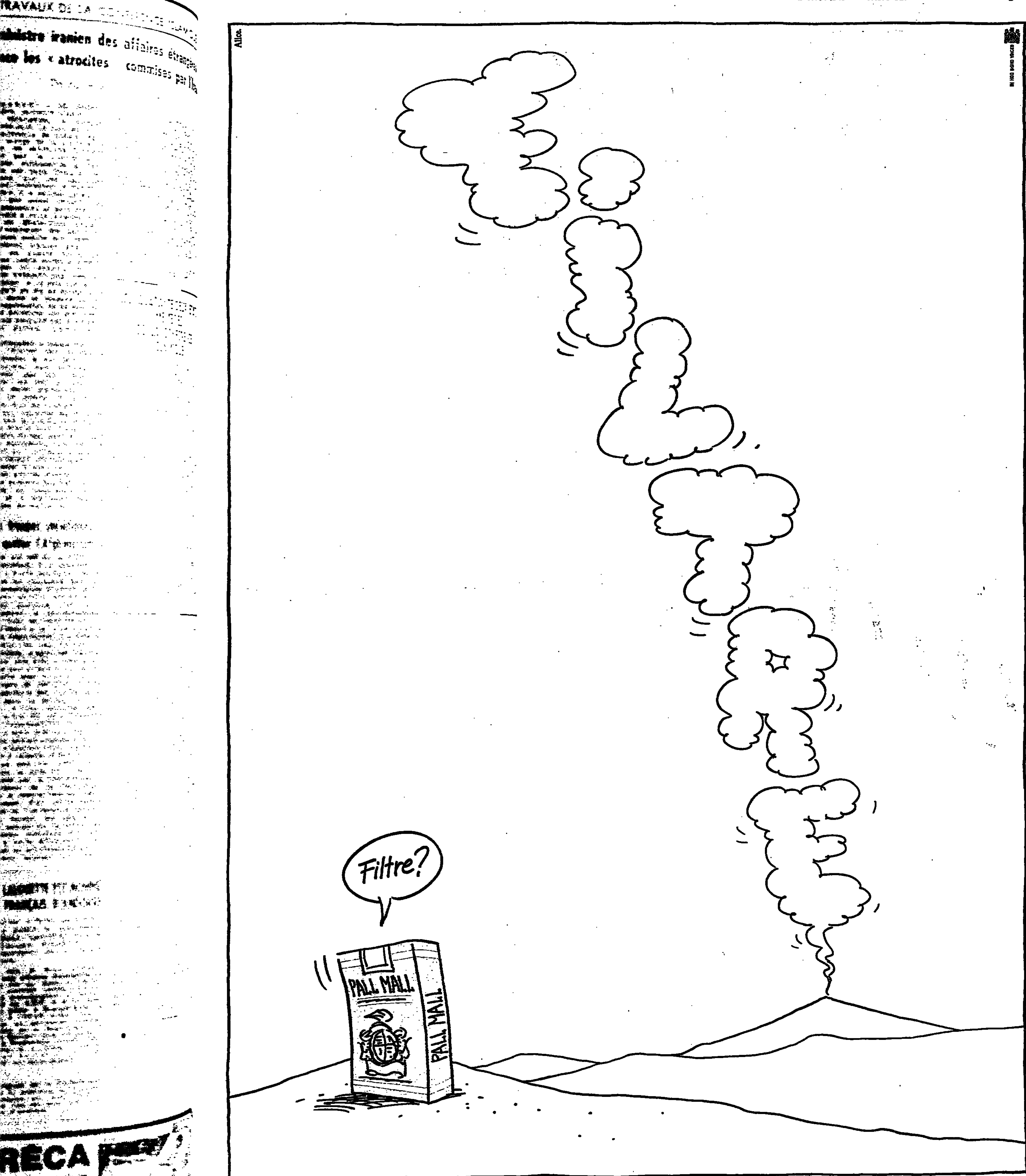
M. RENÉ LALOUETTE EST NOMMÉ VIGUIER FRANÇAIS D'ANDORRE

Le *Journal officiel* de samedi 17 mai a publié la nomination de M. René Lalouette comme viguier français d'Andorre (1) en remplacement de M. André Prunet-Foch.

[Né en 1918, M. René Lalouette est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été en poste à l'administration centrale (Afrique-Levant et affaires économiques) et chargé de mission en A.O.F. Il a été également en poste à Buenos-Aires, à New-Delhi, à l'OTAN, à Rio, chargé de mission au secrétariat général du président de la République (le général de Gaulle). Il a été ensuite conseiller à Brazzaville, consul général à Venise et à Trieste, ambassadeur à San-Salvador (1970) et, depuis 1975, au Guatemala.]

(1) Le viguier est le représentant en Andorre du président de la République française qui, avec l'évêque d'Urgel, est l'un des deux coprinces des vallées d'Andorre.





PALL MALL : 20 cigarettes filtre et sans filtre.

AMÉRIQUES

Pérou

ÉLU PRÉSIDENT LE 18 MAI

M. Belaunde promet de constituer un gouvernement reposant sur une « large base »

L'ancien président Fernando Belaunde Terry (Action populaire, centre droit) va revenir à la tête de l'État péruvien après douze ans de régime militaire. Les élections générales organisées le dimanche 18 mai lui ont officieusement donné 43,6 % des suffrages. La majorité des observateurs estimaient, avant *le scrutin,* qu'aucun des quinze candidats ne pourrait recueillir les 36 % de suffrages exigés par la Constitution pour être élu dès ce premier tour. *Cette consultation marque un échec* pour le candidat du parti apriste (centre gauche), M. Armando Villanueva, qui n'obtient, *selon les résultats officieux,* que 26,5 % des voix. Le candidat du parti populaire chrétien, M. Luis Bedoya, recueille 11,2 %. Le premier des candidats de la gauche marxiste, *M. Hugo Blanco,* un ancien guérillero, n'a obtenu que 4 % des voix — contre 12 % en 1978.

M. Belaunde a promis, le lundi 19 mai, de former un gouvernement reposant sur une « large base ».

M. Fernando Belaunde Terry *revient de loin. Chassé sans ménagements* du pouvoir par les militaires en octobre 1968, à moins d'un an de la fin de son mandat constitutionnel, il a déjoué tous les pronostics en s'imposant dès le premier tour de l'élection présidentielle au Pérou. Si la netteté de cette victoire a pu surprendre, lui-même n'a jamais douté de son audience dans le pays. « *Élu avec 39,1 % des voix en 1963,* nous confiait-il sereinement au début de la campagne, *je vous assure que je ferai encore mieux cette fois-ci.* »

La revanche est éclatante. Mais ce n'est pas en ces termes que M. Belaunde Terry conçoit son retour. « *J'ai toujours cru aux vertus pédagogiques de la politique,* dit-il, *et je ne m'occupe jamais de mes adversaires. Je n'ai aucune rancœur ; mais ce qui s'est passé depuis le coup d'État a été pour moi une amère victoire. Mal dirigé, ce pays a été conduit au bord de la ruine. Même si le peuple en a assez, le Pérou a heureusement gardé sa vitalité. Grâce à sa diversité de production et à ses ressources minières, le pays est solide et ne demande qu'à être bien gouverné. Quant à moi, je crois avoir fait mes preuves.* »

Plus pragmatique que doctrinaire, et difficilement classable selon les schémas politiques classiques, *M. Belaunde* a suivi sa propre voie sans trop se soucier des critiques de ses rivaux. Né en 1912 à Lima dans une vieille famille originaire d'Arequipa, il a d'abord entrepris des études d'architecte, qu'il poursuit en France et aux États-Unis. A son retour, il enseigne l'urbanisme à l'université catholique de Lima, avant de devenir doyen de la faculté d'architecture.

En 1956, il *est battu à l'élection* présidentielle et fonde son propre parti, l'Action populaire. Son credo : « *Le Pérou comme doctrine.* » En 1959, il est incarcéré pour quelque temps à la prison du *Fronton, sur un îlot rocheux* au large de Callao. En juillet 1962, il arrive en deuxième position à l'élection présidentielle, derrière Victor Raul Haya de La Torre. *Mais, pour barrer* la route au chef de l'APRA, les militaires annulent les élections.

Un nouveau scrutin est organisé en 1963 et M. Belaunde voit enfin sonner son heure. Avec le soutien de la démocratie chrétienne et la bienveillance de l'armée, il est élu à la présidence. Mais son programme de réformes sera en partie contré par l'opposition conjuguée de l'APRA et des partisans de l'ancien dictateur Manuel Odria, majoritaires à la Chambre.

Une fois démantelée la guérilla qui s'était implantée dans les Andes, les militaires lâchent M. Belaunde. Le nouveau chef de l'État, le général Velasco Alvarado, l'envoie en exil à Buenos-Aires. Son passage au pouvoir avait surtout été marqué par l'amélioration des infrastructures du pays.

Le crédit du gouvernement avait, certes, pâti de divers scandales qui avaient éclaboussé plusieurs de ses collaborateurs. Mais, une fois au pouvoir, les militaires reprendront à leur compte un certain nombre de promesses que le président renversé n'avait pu accomplir — comme la nationalisation du pétrole et la réforme agraire.

Pour M. Belaunde Terry commence alors la traversée du désert, qui durera jusqu'à son retour d'exil en 1977. L'ancien *président* s'en va aux États-Unis enseigner l'architecture, notamment dans les universités Harvard *et Columbia.* Autorisé à regagner Lima par le général Morales Bermudez, qui avait *d'ailleurs occupé un poste ministériel* dans son cabinet, il prépare sa rentrée.

Refusant d'entrer dans le jeu des militaires, son parti s'abstient, en 1978, de participer à l'élection de la *Constituante.* Pendant que les nouveaux élus se disputaient à l'Assemblée, M. Belaunde Terry *préférait* travailler sur le terrain et parcourir l'intérieur du pays.

Orateur talentueux, M. *Belaunde Terry exerce un ascendant* certain sur ses auditeurs. Grand, carré d'épaules, le visage alourdi par l'âge, le *front haut* sillonné de rides profondes, les cheveux gommés grisonnants, c'est un homme courtois et ouvert.

Cet amateur du passé précolombien de son pays déclare : « *L'A.P. n'a pas d'autre mérite que d'avoir cherché et trouvé le Pérou... L'ancien Pérou nous a légué sa tradition de planification et son souci de justice sociale, antérieur à la roue. L'empire de l'Inca était organisé de telle manière que chacun ait du travail pour le bien commun. Nous avons recueilli ses enseignements. Nous voulons les intégrer à l'économie du monde moderne.* » Pour montrer qu'il n'est pas un rêveur, M. Belaunde cite les théories du sociologue américain Fritz Schumacher dans *Small is Beautiful* : estimant que la technologie des pays riches est trop sophistiquée et coûteuse pour les pays pauvres, il préconise l'utilisation d'une « *technologie intermédiaire* » et met l'accent sur le développement des collectivités locales. Dans son programme électoral, il a donné la priorité à la renégociation de la dette extérieure, à l'amélioration de la production alimentaire et à la mise en train d'un vaste plan de travaux publics pour créer le maximum d'emplois.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

El Salvador

L'OFFENSIVE ANTIGUÉRILLA A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT SANGLANTE

San-Salvador *(Reuter, U.P.I.).* — Selon un porte-parole de l'armée, « *plus de cent guérilleros et dix militaires ont été tués* » lors de combats dans le Chalatenango, province septentrionale du Salvador. Au début du mois d'avril, des guérilleros avaient pris le contrôle de la province et l'avaient déclarée « *territoire libre* ». L'armée a lancé une vaste offensive pour les en déloger. Les correspondants étrangers, l'Église et les observateurs indépendants pensent, pour leur part, que la plupart des morts étaient des paysans.

Mgr Arturo Rivera y Damas, archevêque en exercice de San-Salvador, a déclaré, le dimanche *18 mai, que les forces de l'ordre* avaient tué au moins deux cent quinze personnes, essentiellement *des membres d'* « *organisations* populaires », dans l'ensemble du pays au cours des deux premières *semaines de mai.* De son côté, M. Juan Ayala, président de la Croix verte salvadorienne, a déclaré *dimanche* que selon ses informations les forces gouvernementales avaient tué au moins *deux cents personnes, en majorité* des paysans, au cours d'une opération antiguérilla.

Des porte-parole militaires ont indiqué que l'offensive anti*guérilla* dans le nord du pays, qui a duré une semaine, était désormais terminée.

Toujours selon les sources militaires, des troupes ont été envoyées dans le sud du pays pour faire face à une menace d'invasion de trois mille « mercenaires » en provenance du Nicaragua, où ils s'entraîneraient. M. Moises Hassan, membre de la junte de ce pays, a déclaré que cette accusation était « *totalement fausse* ».

États-Unis

Les émeutes de Miami ont été les troubles raciaux les plus graves depuis treize ans

De notre correspondante

New-York. — Après deux nuits d'émeutes, le couvre-feu a de nouveau été imposé lundi soir *19 mai dans une* grande partie de Miami. Le bilan des quarante-huit heures de troubles s'élève à *quinze morts, dont six Blancs,* quatre cents blessés et environ 1 milliard de dollars de dégâts après *la cinquantaine d'incendies* qui ont ravagé une partie du quartier commerçant de Liberty-*City, dans le nord-ouest de la* ville.

Des nouvelles troupes de la *garde nationale ont été appelées* en renfort : trois mille six cents militaires et deux cents policiers *patrouillent dans* la *ville où* des coups de feu sporadiques continuent de claquer. Lundi soir, *Miami était une ville morte* : tous les magasins étaient fermés, les incendies étaient à peu près maîtrisés, *mais les pillages continuaient.* Dans les quartiers proches de Liberty-City, des tours de *garde ont été organisés par* des citoyens blancs fortement armés.

Le président Carter a envoyé le *ministre de la justice* M. Benjamin Civiletti, enquêter sur les conditions dans lesquelles le verdict *acquittant quatre ex-policiers* blancs du meurtre de M. Arthur McDuffie, un agent d'assurances noir, a été rendu à Tampa, provoquant samedi les premiers troubles. A la suite de la visite de M. Civiletti, le département de la justice a décidé de convoquer les quatre hommes devant un jury fédéral pour infraction à la législation sur les droits civiques.

Plusieurs dirigeants noirs, dont MM. Andrew Young, l'ancien ambassadeur aux Nations unies, Jesse Jackson, directeur de l'organisation PUSH à Chicago, Vernon Jordan et Benjamin Hooks, présidents des deux prin*cipales organisations noires, l'Ur*ban League et l'Association nationale pour le progrès des Noirs *(N.A.A.C.P.), sont arrivés à* Miami.

La violence et la sauvagerie *des derniers évènements* — des mutilations ont été relevées sur les cadavres — semblent avoir *pris de court les responsables des* communautés blanche et noire, qui estiment que ce sont les *troubles raciaux les plus graves* survenus aux États-Unis depuis ceux qui avaient eu lieu en *juillet 1967 à Newark et à Detroit.*

Pour les leaders noirs de Miami, *le verdict de Tampa est, en fait, la goutte* d'eau qui a fait déborder le vase. Plus que le chômage, *le manque* de logements ou la *présence envahissante* des réfugiés cubains, les excès commis depuis un an contre les citoyens *noirs par la police* locale — *en* grande majorité noire — devaient un jour ou l'autre, estiment-ils, *provoquer une explosion.*

En janvier 1979, un homme, accusé à tort de trafic de drogue, *était sauvagement frappé par* des policiers, parmi lesquels M. Alex Marrero, l'un des inculpés de *l'affaire McDuffie.* Un *mois plus* tard, le domicile d'un enseignant noir, M. Lafleur, soupçonné de trafic de cocaïne, était mis à sac, et M. Lafleur frappé. Ce dernier n'était finalement pas *inquiété et fait aujourd'hui* un procès à la municipalité. En octobre dernier, un jeune Noir *de vingt-deux ans était tué* par un policier qui n'était pas en service et qui l'avait pris pour *un cambrioleur. Dans un autre* cas, un officier de la police de la route, soupçonné d'avoir tenté *de violer une jeune Noire* de onze ans, était relaxé sans enquête.

Les évènements de Miami provoquent une émotion considérable dans tous les États-Unis, où cer*tains se demandent s'ils ne sont* pas le prélude d'un « été chaud » comme le pays en avait connu *dans les années 60.* Il *se peut* que ces émeutes ne soient qu'un phénomène local, dû au retard pris par *la municipalité dans une* réforme de la police et du code pénal que d'autres États du Sud, *tôt secoués par les violences* raciales, ont eu la sagesse d'adopter. Les responsables des agglomérations *à forte* population noire vont cependant observer, dans les semaines qui viennent, avec une *attention* mêlée d'inquiétude, l'attitude de leurs concitoyens de couleur.

NICOLE BERNHEIM.

● *M. Georges Marchais* a évoqué, lundi 19 mai, les émeutes raciales de Miami. Répétant ce qu'il avait déjà déclaré le 20 février dernier (*le Monde* du 22 février) à propos de la situation des juifs soviétiques comparée à celle des Noirs américains, il a affirmé : « *Décidément, il vaut mieux être juif en Union soviétique que Noir aux États-Unis.* »

● *M. Warren Christopher, secrétaire d'État adjoint,* a accepté de rester à son poste jusqu'à l'élection présidentielle de *novembre prochain, a annoncé,* lundi 19 mai, le département d'État. Le nom du « second » de M. Cyrus Vance avait *été* prononcé pour remplacer celui-ci lorsqu'il avait démissionné le 28 avril dernier. Après la nomination de M. Muskie, M. Warren Christopher avait laissé entendre qu'il pourrait abandonner ses fonctions. — *(A.P.)*

Canada

Un nationalisme têtu

(Suite de la première page.)

L'Acte d'union de 1840 et *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique* de 1867 (qui, encore aujourd'hui, tient lieu de Constitution *pour* le Canada et dont toutes les modifications doivent être soumises au Parlement de Londres) créent les institutions qui vont permettre la « minorisation » progressive de la population française.

En 1867, les francophones ne constituent déjà plus la majorité de la population et cette tendance va s'accélérer très rapidement : en 1980, ils ne représentent plus que 25 % de la population totale du Canada. De 1840 à 1960, ils cherchent surtout à se faire oublier, et constituent une société rurale très influencée par l'Église catholique et un clergé qui entretient les valeurs traditionnelles : c'est le « nationalisme de la survivance ».

A trois reprises cependant, le Québec est forcé de sortir de son isolement volontaire pour aller se battre, à contrecœur, sur des champs de bataille étrangers, au nom de l'empire britannique. Après la guerre des Boers, en Afrique australe en 1900, les deux guerres mondiales ont profondément marqué les Québécois qui s'étaient opposés, par référendum, à la conscription.

Mais leur vote avait été annulé par la très forte majorité favorable à la mobilisation au Canada anglais. En 1918, la frustration est telle chez les Québécois que pour la première fois depuis la naissance de la *Confédération* canadienne, en 1867, un député de l'Assemblée nationale du Québec dépose une motion en faveur de l'indépendance de la province. Cette motion est finalement retirée, mais le débat est amorcé.

Dans les années 20 et 30, l'abbé Lionel Groulx est le principal porte-parole d'un nationalisme qui veut protéger la petite entreprise familiale contre le capital étranger, mais qui ne croit pas nécessaire de *faire* du Québec un État indépendant. A la même époque, quelques intellectuels de *droite souhaitent que le Québec* suive la voie d'un autre État catholique, l'Irlande, qui vient *d'accéder à l'indépendance.* Commence alors une longue période qui sera connue plus tard comme « *la grande noirceur* ». *Maurice* Duplessis est premier ministre du Québec de 1936 à 1959 presque sans interruption. Il mène une politique extrêmement conservatrice et, s'il est favorable à une plus grande autonomie de la province, il ne conteste pas pour autant le fédéralisme, qui, selon lui, est le seul système politique capable « *de garantir l'harmonie nationale et de faire du Canada une nation grande et forte* ».

Le parti québécois

C'est à partir des années 50 que naît véritablement le mouvement indépendantiste, qui ne prend de la vigueur qu'avec la naissance en 1960 du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Cette organisation est elle-même issue de l'alliance laurentienne, créée par M. Raymond Barbeau, dont les idées de droite ne satisfont pas les autres indépendantistes, MM. André d'Allemagne, Pierre Bourgault, Marcel Chaput. Ce dernier publie un ouvrage intitulé : *Pourquoi je suis séparatiste,* qui attire l'attention à l'époque et qui est à l'origine d'un terme largement utilisé depuis par les adversaires de l'indépendance du Québec.

Les premières années du RIN, qui correspondent au début de la « révolution tranquille », sont empreintes d'une certaine fébrilité, qui est attribuable surtout à la personnalité de son chef, M. Bourgault. Par ses discours enflammés, celui-ci s'attire beaucoup de sympathies chez les jeunes qui participent à quelques manifestations violentes dans les rues de Montréal, notamment lors de la visite de la reine d'Angleterre en 1964.

L'intervention inattendue du général de Gaulle, qui, en juillet 1967, à Montréal, lance son fameux « *Vive le Québec libre* », est bien accueillie par les indépendantistes, parce qu'elle donne une dimension internationale à leur lutte. Quelques mois plus tard, un ancien journaliste et ex-ministre libéral, M. René Lévesque, crée le mouvement Souveraineté-Association. Celui-ci devient l'année suivante le parti québécois, qui va vite réussir à absorber les autres organisations nationalistes, dont le RIN.

On va alors assister à une progression fulgurante du mouvement indépendantiste. En 1966, le RIN présente pour la première fois des candidats aux élections et obtient 10 % des voix, mais il n'a aucun siège. Le parti québécois recueille 24 % des suffrages (7 sièges) en *1970,* 30 % en 1973 (6 sièges) et 41 % en 1976 (71 sièges sur 110 sièges). Huit *ans à peine après sa création,* le parti québécois arrive au pouvoir et il peut proposer aujourd'hui à *la population de se prononcer par* référendum sur les liens constitutionnels du Québec avec le *Canada.*

Mais la prise du pouvoir a dû se faire au prix de concessions importantes et, selon certains nationalistes, le parti québécois et *M. Lévesque ont même dénaturé* leur idéal puisqu'ils demandent un simple mandat de négocier la souveraineté-association. En fait, si la stratégie a changé pour faire place à l'« étatisme », il n'est pas certain que l'objectif ne soit pas le même.

Certains indépendantistes comme M. Pierre Vallières et même M. Bourgault estiment cependant que le référendum aurait dû porter sur la réalisation elle-même de l'indépendance, quitte à *négocier ensuite l'association* économique avec le Canada.

Sachant que le parti québécois *ne sera pas éternellement au* pouvoir, M. Lévesque, en revanche, souhaite éviter l'étape de l'indépendance pour négocier directement la création d'une véritable confédération, c'est-à-dire l'association volontaire entre États souverains avec sans doute un certain nombre d'aménagements, compte tenu des institutions existantes. Peut-être alors en arrivera-t-on à ce que, selon le fantaisiste Yvon Deschamps, beaucoup de Québécois souhaiteraient : « *Un Québec indépendant dans un Canada fort.* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

● *Un service d'informations téléphonées,* réalisé par l'ambassade du Canada à Paris, fonctionne depuis plusieurs mois au numéro suivant : 723-78-31. Les horaires habituels sont de 10 heure à 22 heures, mais ils sont avancés à 8 heures du matin le mercredi 21 mai, en raison du référendum québécois.

Nicaragua

LE SÉNAT AMÉRICAIN A ADOPTÉ LA LOI D'AIDE

Washington *(A.F.P.).* — Par 44 voix contre 35, le Sénat américain a approuvé le lundi 19 mai l'octroi d'une aide économique de 75 millions de dollars au Nicaragua. Cette décision met fin à trois mois de controverse entre libéraux et conservateurs sur l'opportunité d'aider le nouveau régime révolutionnaire. « *Cette aide... implique des risques politiques,* a déclaré le sénateur républicain Richard Lugar, *mais, du point de vue de notre politique étrangère, il est encore plus risqué de ne rien faire.* »

Les 70 millions de dollars de crédits et les 5 millions de dollars de *dons seront effectivement* versés après le vote de l'ensemble du programme d'aide à l'étranger.

Le vote de la loi a été facilité par la décision annoncée la veille au Nicaragua de nommer deux personnalités *modérées dans* la junte pour remplacer Mme Violeta Chamorro et M. Alfonso Robelo, *démissionnaires en avril* dernier (*le Monde* du 20 mai).



Cuba à l'heure du « socialisme réel »

II. — Progrès et pesanteurs

De notre envoyé spécial
FRANCIS PISANI

Les dirigeants cubains, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, font preuve d'optimisme face à la tempête déclenchée par l'arrivée, les 4 et 5 avril, dans les jardins de l'ambassade du Pérou à La Havane, de dix mille candidats à l'exil (le Monde du 20 mai). Ils en profitent même pour marquer quelques points, tant au plan interne qu'international. Cela ne peut cependant faire oublier les difficiles conditions de vie dans l'île.

La Havane. — *« Notre processus de construction du socialisme est tendu »*, nous déclarait récemment l'un des plus hauts dirigeants cubains M. Carlos Rafael Rodriguez (*Le Monde* du 29 avril). Et, comme en écho, les gens que nous interrogions au sortir de l'ambassade du Pérou, à l'aéroport José-Marti ou sur le port de Mariel nous déclaraient quitter le pays tout simplement parce que *« la vie n'y est pas supportable »*.

Cet apparent accord masque en fait une gigantesque incompréhension dont même les Cubains les plus militants souffrent sans oser la dénoncer. Les dirigeants de La Havane sont connus pour la franchise avec laquelle ils admettent, devant le peuple, les difficultés et les erreurs. Mais, immanquablement, ils terminent leurs discours *par de vibrants appels aux « traditions héroïques »* du peuple — appels invariablement applaudis. Cependant, l'honnêteté ou les subtilités dialectiques ne suffisent pas à résoudre les problèmes concrets, quotidiens, immédiats qui se posent à la population. Il s'agit maintenant, *a fortiori* depuis que les portes sont ouvertes, de les résoudre.

« Savez-vous pourquoi Cuba est le plus grand pays du monde ?... Parce qu'il a son gouvernement à Moscou, son armée en Afrique et sa population en Floride ! » Cette plaisanterie qui court les rues de La Havane cesserait bientôt de faire rire si des solutions concrètes aux problèmes n'étaient pas apportées.

Il est instructif de mettre en parallèle sur les principales difficultés de la vie quotidienne les propos de M. Humberto Perez, responsable de l'organisme central de planification (JUCEPLAN) et ceux d'un psychiatre. Le premier a très longuement formulé dans un entretien publié en février 1979 par la revue *Bohemia* le point de vue des autorités. Le second nous a rapporté quelles étaient, au travers de ce qu'il pouvait constater chez ses patients, les principales sources de tension de la population.

Dans ses réponses aux questions posées, à partir de sondages, sur les principales inquiétudes du Cubain moyen, M. Perez développe quatre thèses fondamentales. Premier point : le sous-développement dont Cuba essaye de sortir crée des difficultés objectives et, en même temps, l'empêche de les surmonter d'une façon satisfaisante. Ainsi les cadres responsables manquent-ils, par exemple, du minimum d'expérience d'organisation, de culture, de discipline, de sérieux sur lesquels peuvent compter les pays développés grâce à leur rythme plus lent d'organisation.

Deuxième point : la révolution est victime de ses succès, car chaque progrès engendre des besoins. Non seulement, explique-t-il à titre d'exemple, la population de La Havane a augmenté de 50 % en vingt ans, mais chaque habitant de la capitale a pris six cents fois l'autobus en 1978, contre quatre cent cinquante fois en 1958 (ce qui *s'explique par la suppression du* chômage, le libre accès de tous à l'école, à l'hôpital et aux centres de loisirs). Résultat : au moment où il parlait, il était fréquent d'attendre deux, voire trois heures, des bus qui n'en finissaient pas de se faire espérer.

L'inconscient se rebiffe

Troisième point : Cuba consacre l'essentiel de son effort au développement ; mais assure le minimum vital soit gratuitement (enseignement, santé), soit à des prix extrêmement bas (moins de 10 % du salaire pour le loyer), voire inférieurs aux coûts effectifs de production (la viande à 50 centimes de peso (1) la livre, au lieu de 80, les haricots à 30 centimes, au lieu de 25).

Quatrième point : le recours au carnet de rationnement (la *libreta*) ne veut pas dire que le niveau de vie est inférieur à celui des autres pays d'Amérique latine. La consommation par tête n'y est pas seulement mieux répartie qu'ailleurs, elle est plus élevée pour les céréales, les légumes, le riz, les haricots, etc. *« Si un pays capitaliste avait les mêmes quantités que nous à distribuer, les vitrines des magasins seraient pleines,* dit M. Humberto Perez. *Une chose est de ne pas manger ce dont on a envie, une autre est d'avoir faim. »*

La plupart des Cubains sont sans doute prêts à accorder toute l'attention qu'elles méritent à ces explications. Mais, manifestement, leur inconscient se rebiffe, quelle que soit leur position politique. C'est du moins ce qui ressort des constatations d'un psychiatre, M. Ramirez.

Ses patients souffrent principalement, dans l'ordre décroissant, des problèmes posés par le transport, le logement et l'alimentation. Le cas du transport est le plus étonnant. *« Il faut comprendre que nous sommes tous obligés de consacrer près de quatre heures chaque jour à nos déplacements ; mais, en outre, les autobus, qui arrivent pleins, ne s'arrêtent jamais devant les stations, de peur d'être pris d'assaut. Chacun doit monter « en force » ; mais, auparavant, il faut calculer son coup, courir, avoir de la chance... »*

Les logements qui pourrissent lentement sans qu'on puisse les réparer et dans lesquels on s'entasse, toutes générations confondues ; les aliments qu'on a toujours l'impression de recevoir au compte-gouttes et qu'on n'a jamais le droit de choisir ; autant de motifs de tensions *faciles à imaginer, et difficiles* à vivre, surtout quand on ne voit guère venir le bout du tunnel. *A fortiori* quand l'initiative individuelle n'a pas d'autre champ pour s'exprimer que celui de la « combine », par définition en marge de la loi et de la révolution — pour laquelle, à un tout autre niveau, on peut être prêt à donner son sang...

La famille en crise

Les constatations que peut faire le psychiatre — dont trois patients se sont réfugiés dans l'ambassade du Pérou — recoupent parfois, point par point, les déclarations des candidats à l'exil. Beaucoup se plaignent de l'ennui qui règne à Cuba. Cela met hors d'eux les révolutionnaires qui sont fiers de la généralisation des *« loisirs sains »*, tels que la plage, les parcs d'attractions ou le sport, d'où toute discrimination, économique ou raciale, a disparu. *« Mais,* constate le praticien, *les Cubains se sont mal faits à l'élimination des combats de coqs et de tous les jeux d'argent dont ils avaient la passion. »* Personne ne saurait reprocher à la révolution de les avoir éliminés dans un sursaut de dignité nationale ; mais force est de reconnaître qu'on a mal su les remplacer, et que l'occupation du temps libre pose un problème sérieux. *« Le divertissement sain ne donne pas forcément le plaisir »*, dit M. Ramirez.

« Un grand nombre des tensions dont souffrent mes patients, poursuit-il, *tient aux chocs subis par la famille. Cette cellule sociale a connu une crise sérieuse. »* Tout a commencé avec le triomphe de la révolution. Plus d'un foyer s'est alors trouvé déchiré par l'intrusion brutale de la lutte de classes. C'était inévitable. Mais, par la suite, les autorités n'ont pas prêté à la famille toute l'attention qu'elle méritait ; ne s'agissait-il pas là d'une de ces « vieilleries » à faire disparaître ? La priorité allait au travail, à la mobilisation politique. Le foyer devenait le lieu de l'alimentation insuffisante, des robinets qui fuient, de l'affrontement des générations entassées. Les jeunes, de leur côté, ont gagné en autonomie, les tabous sexuels ont diminué. La famille cubaine, dont la structure était déjà très souple, surtout dans les villes et chez les Noirs, s'est encore affaiblie.

Depuis quelques années, le gouvernement s'efforce de renverser le courant. Il a promulgué plusieurs lois, dont un code de la famille, qui voit en elle *« l'entité dans laquelle les intérêts social et personnel sont présents et intimement liés »*. Un facteur d'équilibre en quelque sorte. Parallèlement, les comités de défense de la révolution ont entrepris une campagne pour faire comprendre aux parents qu'ils étaient, eux aussi, responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils les ont invités à suivre de près leur progression scolaire. Mais cette réaction est arrivée trop tard pour les jeunes qui ont aujourd'hui vingt ans.

Jeans et révolution

On « découvre » en écoutant M. Ramirez, que la conscience ne supplée pas à tout. Ainsi, les attaques lancées récemment par MM. Fidel et Raul Castro contre les déficiences du système peuvent altérer la confiance émotionnelle dans la révolution — la *« foi »* pourrait-on dire. Il est toujours dur de perdre ses illusions !

Les conditions matérielles de la vie quotidienne sont incontestablement moins difficiles qu'il y a quelques années. Mais un grand nombre de Cubains sont désarçonnés par le fait que, dans le même temps, on redonne à l'argent une « valeur » qu'il avait perdue. *Le concept d'entreprise* est réhabilité, le stimulant matériel réintroduit. Et que dire de la visite des cousins de la « communauté » installés aux Etats-Unis ! Conséquence : l'argent se fait plus rare, plus nécessaire, plus désirable. Pour la première fois depuis longtemps, on a le droit d'acheter plus de choses que les moyens financiers dont on dispose ne permettent d'en acquérir. Le plus grave est que, dans ce moment délicat, les méfaits des privilèges, de la corruption sont révélés aux grand jour ; les inégalités sociales fondées sur le travail se font plus voyantes. Elles sont admises. Et pendant ce temps les dirigeants continuent à parler de sacrifices ! Rien n'est plus insupportable, sans doute, pour des hommes et des femmes éduqués par des discours de tonalité égalitaire que de constater des différences devant l'effort.

Pour le psychiatre révolutionnaire qu'est M. Ramirez, la politique africaine de son gouvernement a l'assentiment de l'immense majorité. Mais elle est, elle aussi, une source de grande tension. Moins en raison des morts, qu'il ne croit pas très nombreux, que, plus simplement, en raison de la séparation du mari et de la femme. Il est, de même, amené à constater que beaucoup ont du mal à accepter la générosité cubaine à l'égard d'autres pays pauvres, alors qu'eux-mêmes sont si démunis. Même la poussée révolutionnaire en Amérique centrale peut être difficile à vivre, dans la mesure où elle entraîne de nouveaux devoirs de solidarité, de nouveaux risques d'affrontement. Enfin, et ce n'est pas le moindre problème, *tous* les Cubains, dès leur plus jeune âge, savent que, sur le chemin d'un éventuel affrontement mondial, ils pourront être les premières victimes.

Le seul problème politique dont M. Ramirez semble minimiser l'importance est celui du poids, pourtant ressenti par tous, fût-ce de façon différente, de l'incessant contrôle social. Il ne suffit pas de constater que *« toutes les structures d'un Etat ont pour objet sa défense »*. Pour l'individu, il est toujours difficile de vivre cet étouffement, surtout *lorsque vient s'y ajouter la sensation*, palpable, que l'on vit dans une île dont il est difficile de sortir.

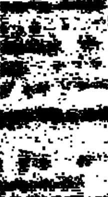
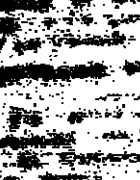
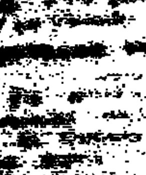
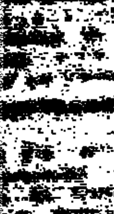
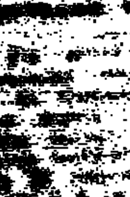
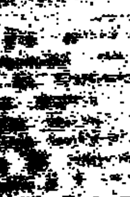
De sa pratique, M. Ramirez tire trois conclusions. Les dirigeants n'ont pas su trouver l'équilibre entre l'indispensable effort à consacrer au développement et le droit des gens à en goûter certains fruits *tout de suite*. Il est, d'autre part, temps de comprendre que l'envie de se maquiller ou de porter des jeans est humaine, et nullement, en soi, incompatible avec des positions, des attitudes parfaitement révolutionnaires. Enfin, la révolution est la seule façon de sortir de l'enfer du sous-développement.

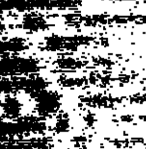
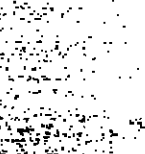
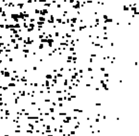
Mais n'est-il pas plus difficile à l'homme de se battre quand il sait désormais que ça n'est pas pour gagner le paradis ?

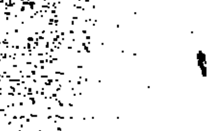
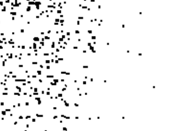
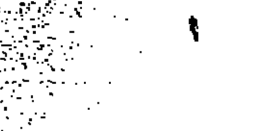
Prochain article :

DANS UN CIEL D'ORAGE...

(1) Le peso vaut environ 6 francs.


ASIE

Corée du Sud

• Le gouvernement a remis sa démission
• Les manifestations se poursuivent dans plusieurs villes

De notre envoyé spécial

Séoul. — La tension politique monte en Corée du Sud, où la situation n'est pas sans rappeler celle qui existait quelques mois avant l'assassinat du président Park en octobre dernier. Mardi 20 mai, le gouvernement de M. Shin Hyou-hwack a démissionné. Il semble que le chef du gouvernement se serait montré hostile à l'extension de la loi martiale à l'ensemble du pays. Dans les villes du sud, des manifestations violentes se poursuivent. Mardi également, quarante-sept députés du Nouveau Parti démocrate (N.P.D.) ont annoncé qu'ils renonçaient en masse à leur mandat de parlementaire pour protester contre la proclamation, samedi dernier, de la loi martiale sur l'ensemble du pays. Apparemment préoccupée par les événements, l'ambassade des Etats-Unis a fait lundi une démarche auprès des autorités pour les encourager à la modération.

Pratiquement assigné à résidence, M. Kim Yong-sam, chef du N.P.D., dans un communiqué destiné à la presse, a violemment attaqué le régime de la loi martiale.

M. Kim est la seule personnalité politique de premier plan à avoir été épargnée par la vague d'arrestations qui a frappé le monde politique. Sa prise de position apparaît comme un défi aux autorités militaires qui pourrait entraîner son arrestation prochaine. Les principaux dirigeants étant en prison, la vie politique sera alors totalement anéantie.

M. Kim a notamment comparé le régime du président Choi au « parkisme » (du nom du général Park au pouvoir de 1961 à 1979), et a affirmé que la prise de contrôle du pays par l'armée pouvait conduire à un bain de sang. Sans les mentionner directement, il faisait ainsi implicitement allusion aux incidents qui se sont déroulés ces deux derniers jours à Kwangju, dans le sud-ouest de la Corée. Selon des tracts distribués à Séoul mardi, sept personnes, dont trois étudiants, y auraient été tuées au cours d'affrontements violents avec l'armée et la police. Plusieurs centaines de personnes seraient arrêtées et un millier d'étudiants bloqués sur le campus de l'université. Kwangju est le chef-lieu de la province d'où est originaire M. Kim Daejung, la figure centrale de l'opposition, arrêté samedi.

A Séoul, l'atmosphère, quoique tendue chez les opposants, paraît calme dans l'ensemble de la ville où les habitants vaquent à leurs affaires. La censure de la presse est si totale que la population ignore complètement les événements, notamment en province. Un début de manifestation étudiante, en fin de journée, lundi, a été immédiatement dispersée par la police. Les principaux chefs du mouvement étudiant ayant été arrêtés ou étant en fuite — leur domicile est surveillé par la police, — il semble difficile que les manifestations puissent reprendre avec une grande ampleur, d'autant que la population semble extrêmement réservée, sinon parfois hostile, à l'égard de l'agitation.

Blindés dans les rues, universités fermées et investies par l'armée, sièges des partis et Parlement bloqués par des soldats : les militaires semblent tout à fait maîtres de la situation. Ils semblent même vouloir aller vite et régler un certain nombre de problèmes. C'est ainsi que, mardi, la Cour suprême a rejeté l'appel de M. Kim Jae-kyu, ancien chef de la K.C.I.A. (services de renseignements), qui tua, le 26 octobre, le président Park. Jusqu'à présent, la confirmation de sa condamnation à mort avait tardé à être rendue publique, bien que la décision ait été, semble-t-il, prise il y a plusieurs semaines : les autorités craignaient qu'elle ne provoque des manifestations.

Légalement, le seul espoir qui reste à M. Kim Jae-kyu est la grâce présidentielle. On peut douter qu'il en bénéficie, les militaires et, en particulier, le général Chon Too-hwan, le nouvel homme fort du pays, n'ayant jamais caché qu'ils voulaient sa tête. En fait, on peut se demander de quel pouvoir réel dispose encore aujourd'hui le président Choi. Au cours d'une allocution télévisée, — en réalité il n'est pas apparu sur l'écran, on a simplement lu un texte en son nom — il a déclaré que le processus de démocratisation se poursuivrait. Déclaration qui semble vide de sens, car on peut se demander comment concrètement une telle évolution serait possible maintenant que toutes les personnalités politiques de premier plan sont en prison. En faisant arrêter les principaux politiciens, le général Chon a affirmé qu'il voulait assainir la vie politique. Motif louable, mais que veut-il faire de son pouvoir ? On sait peu de choses de ses intentions. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Time*, et publiée cette semaine, il a souhaité l'avènement d'une démocratie conforme à la situation coréenne. Si c'est bien là sa philosophie politique, elle n'est guère éloignée de celle de l'ancien président Park.

PHILIPPE PONS.

Vietnam

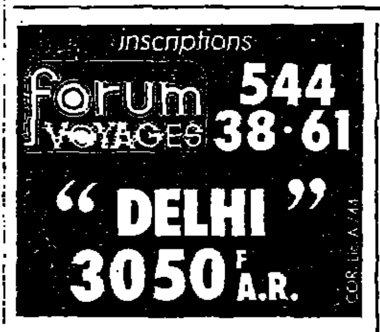
RÉUNION A HANOI DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES

La première assemblée nationale des évêques vietnamiens s'est réunie à Hanoï du 24 avril au 1er mai, a annoncé l'Agence vietnamienne d'informations. Il s'agit, selon cette dernière, de la première réunion de ce genre dans l'histoire de la religion catholique *dans ce pays, où elle est implantée* depuis plusieurs siècles. Par ailleurs, l'Eglise catholique était le seul organisme vietnamien divisé en deux après la réunification officielle du pays en 1976. C'est désormais chose faite.

L'assemblée a adopté une lettre circulaire réaffirmant que « *l'Eglise catholique est étroitement liée à la nation et au pays* » et doit en conséquence « *apporter avec le peuple de tout le pays une contribution active à la défense et à l'édification de la patrie* » et « *édifier au sein de l'Eglise un mode de vie et une manière d'expression de la foi conformément aux traditions nationales* ». L'assemblée, qui a rendu un hommage posthume à Ho Chi Minh, s'est doté d'un conseil des évêques de dix membres avec le cardinal Trinh Van Can, archevêque de Hanoï, *comme* président, Mgr Nguyen Van Binh, achevèque de Ho-Chi-Minh-Ville, premier vice-président, l'archevêque de Huê, Mgr Nguyen Kim Dien, comme vice-président, et Mgr Nguyen Tung Cuong, évêque de Haiphong, secrétaire général.

Quarante évêques, représentant 10 % des cinquante-trois millions de Vietnamiens, étaient présents lors du concile ; ils ont été reçus par le premier ministre, M. Pham Van Dong, qui s'est félicité de leur « *action positive en faveur des intérêts de la nation* » et les a exhortés à « *bien remplir leur devoir religieux et d'associer leurs efforts à ceux du peuple pour édifier et défendre la patrie* ».

Ces quarante évêques pourraient se rendre prochainement à Paris, avec l'autorisation du gouvernement de Hanoï.



A travers le monde

Brésil

● LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 NOVEMBRE N'AURONT PAS LIEU. — Cette consultation devait être le premier scrutin populaire *de la période postdictatoriale.* Leur ajournement est considéré par l'ensemble des forces d'opposition comme un nouveau recul dans le processus de « redémocratisation » du pays. — *(A.F.P.)*

Guinée

● PLUSIEURS PERSONNALITÉS auraient été arrêtées ces jours derniers en Guinée, en relation avec l'affaire de l'attentat manqué du mercredi 14 mai contre le président Sekou Touré *(le Monde* daté *18-19 mai).* Deux noms sont fréquemment cités : ceux du général Diané Lansana et de M. Toumani Sangaré, Ministre de l'armée populaire, membre du gouvernement depuis de très longues années, le général Lansana *est généralement* considéré comme un des éléments les plus solides de l'aile gauche du parti gouvernemental, le parti démocratique de Guinée. — *(Corresp.)*

Maroc

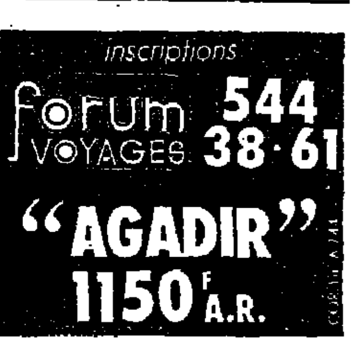
● L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES (U.S.F.P.) du Maroc boycottera le référendum qui aura *lieu le 30 mai sur la réforme* constitutionnelle portant sur la prolongation de deux ans du mandat parlementaire, a annoncé, lundi 19 mai, son premier secrétaire, M. Abderrahim Bouabid. Il a précisé que son *parti avait pris cette décision* parce qu'il n'approuvait pas l'actuelle Constitution et considérait comme « irrégulières » *les* élections au Parlement de 1977. — *(Reuter.)*

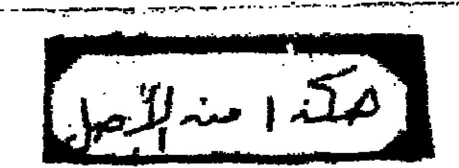
Sénégal

● LE PARTI DEMOCRATIQUE SENEGALAIS, *parti d'opposition* légale, a réclamé la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation de nouvelles élections. Dans une déclaration adoptée à l'issue de son troisième congrès tenu à Dakar, *le* P.D.S., *représenté* par seize députés à l'Assemblée nationale, a estimé que celle-ci « *ne paraît plus représentative, aujourd'hui, de la volonté populaire* ». A l'issue du congrès, Me Abdoulaye Wade, fondateur du parti, député, a été réélu secrétaire général du P.D.S. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. VASSILI STOUSS, membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été arrêté le 13 mai dernier à Kiev. M. Stouss, déjà condamné en 1971 à cinq ans de camp et trois ans d'assignation à résidence, est accusé de « *propagande antisoviétique* ». L'appartement d'un autre membre du groupe, Mme Oksana Mechko, a été perquisitionné le 18 mai à Kiev. — *(A.F.P.)*





PROCHE-ORIENT

Iran

La participation de militaires à la répression au Kurdistan aggrave le malaise au sein de l'armée

Les *plus grandes manœuvres aéronavales* qui aient été organisées depuis la révolution iranienne se déroulent, depuis le lundi 19 mai, dans le détroit d'Ormuz sous la supervision personnelle du président Bani Sadr, qui s'est embarqué sur un contre-torpilleur au large de l'île d'Abou-Moussa. Des unités de commandos de la marine, de l'armée de l'air et des fusiliers-marins essayeront de démontrer pendant quarante-huit heures *qu'ils sont capables de défendre* les eaux territoriales de l'Iran dans ce secteur hautement stratégique.

Le malaise dans les forces armées, d'autre part, paraît s'aggraver à en juger par l'appel lancé lundi soir par le procureur général de la révolution invitant les responsables militaires à lui livrer « tout agent contre-révolutionnaire » coupable d'agitation, de complot, d'espionnage, d'incitation à la rébellion.

***Prenant le contre-pied* des récentes déclarations du président Bani Sadr, l'imam Khomeiny a déclaré, pour sa part, que « seuls des naïfs, qui sont les jouets de l'ennemi, peuvent croire les rumeurs de coup d'Etat ».**

Mais le « guide de la révolution » a admis implicitement qu'une partie de l'armée n'était pas loyale à la révolution et qu'elle serait « détruite par les mains et les dents du peuple ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — On savait déjà de longue date que tout n'allait pas pour le mieux, loin de là, dans l'armée iranienne, brutalement passée, au lendemain de la révolution, de l'autorité militaire traditionnelle à la tutelle mal définie, et en tout cas totalement inadaptée, de la République islamique.

D'une discipline réputée rigoureuse à l'extrême, les soldats de *l'armée impériale allaient ainsi*, en quelque mois, sombrer dans une léthargie, voire un laisser-aller, soigneusement entretenus, par un gouvernement qui, redoutant déjà depuis l'été dernier l'éventualité d'un coup d'Etat, gardait un œil particulièrement attentif sur les casernes et leurs magasins d'armes, sur des bases aériennes parmi les mieux pourvues du monde en matériels les plus sophistiqués et surtout sur les cercles où des officiers condamnés à l'oisiveté forcée auraient bien pu tuer le temps *en se muant en comploteurs.*

Longtemps écartée de toute activité dépassant les limites de ses cantonnements, l'armée iranienne vient de refaire surface depuis quelques semaines. A la faveur du conflit qui a ensanglanté le Kurdistan, le président de la République, nommé depuis peu chef suprême des *forces* armées par l'imam Khomeiny, lui avait en effet intimé l'ordre de participer avec les gardiens de la révolution — mieux vaudrait dire « *sous l'autorité* » de ces derniers — au massacre des autonomistes kurdes, dans lesquels le gouvernement persiste à ne voir autre chose que des « *contre-révolutionnaires* », des « *ennemis de l'Islam à la solde des Etats-Unis* » ou encore des « *mercenaires inspirés par l'Irak* ».

Même si elle était fondée sur la logique la plus élémentaire, la décision de M. Bani Sadr de faire appel aux militaires pour rétablir l'ordre dans une province dont la détermination n'est plus à démontrer s'est *révélée* risquée, dans la mesure où il demandait à une armée désabusée et meurtrie de faire sa rentrée sur la scène iranienne en participant à *ce qu'on ne peut appeler* autrement qu'une guerre civile.

On sait, à présent, que le pari est perdu, et bien perdu. Après la condamnation à mort, immédiatement suivie de l'exécution, d'un officier accusé de « *refus d'obéissance* », au cours des *affrontements qui se sont succédé* au Kurdistan pendant plus d'un mois, on a appris l'arrestation de trente-huit officiers, sous-officiers et hommes de troupe également soupçonnés d'avoir refusé, eux aussi, de tirer sur d'autres musulmans, fussent-ils « rebelles ». Dans le même temps, treize officiers relevant du commandement militaire de la région d'Ispahan étaient accusés d'avoir fomenté des troubles au sein des forces armées et comparaissaient sous le chef d'inculpation de « *coopération avec des contre-révolutionnaires* » devant un tribunal militaire qui a condamné sept d'entre eux à diverses peines d'emprisonnement, allant de deux ans à la perpétuité et relaxé les six autres.

De nombreuses désertions

Et ce n'est un secret pour personne que plusieurs dizaines de militaires de tous grades parmi lesquels des officiers et même, nous a-t-on affirmé, un colonel, ont déserté avec armes et bagages, lors du siège de Sanandadj, pour se ranger aux côtés des Pershmergas, qu'ils se refusaient à combattre.

Il va sans dire que le gouvernement se montre profondément inquiet de cette situation. Déjà « *des mesures rigoureuses* » en vue d'une réorganisation totale de l'armée, ont été ordonnées, tandis que les industries privées ou d'Etat se voyaient expressément priées de « *satisfaire sans délai toutes les exigences militaires en matières de fournitures* ». Pour sa part, M. Bani Sadr a personnellement demandé au commandant en chef des trois armes de prendre « *toutes dispositions nécessaires en vue d'un strict maintien de la discipline et afin de prévenir toute éventualité de désobéissance ou de négligence* ».

Mais l'Iran étant par excellence le pays de la contradiction, il fallait bien qu'à des faits aussi inquiétants une voix réponde par des propos rassurants. C'est M. Mostafa Chamran, ministre de la défense, qui s'est chargé de faire en contrepoint l'éloge des « *braves et vaillantes forces gouvernementales* ». Dans un message adressé, le lundi 19 mai, à la population de Paveh, l'une des dernières villes où des accrochages opposeraient encore forces de l'ordre et combattants kurdes, M. Chamran dit sa satisfaction d'avoir vu l'armée « *prouver qu'elle était parfaitement capable d'écraser les forces contre-révolutionnaires* » en les empêchant « *de parvenir aux buts diaboliques qu'elles s'étaient fixés* ». Si c'est le dernier à avoir parlé qui a raison, M. Chamran ne saurait avoir tort...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Une mise au point de l'ambassade d'Iran.* — A la suite de notre éditorial sur les relations irano-irakiennes paru dans *le Monde* du 3 mai, l'ambassade d'Iran à Paris tient à souligner que « *le Khouzistan appartient depuis des siècles, à l'Iran, d'où son nom séculaire. Bien qu'une partie de la population parle arabe, elle n'en est pas moins iranienne et a toujours étroitement collaboré avec le régime iranien sans aucune velléité d'indépendance* ».

Les sanctions des Neuf

Londres renonce à l'application rétroactive des mesures adoptées à Naples

De notre correspondant

Londres. — Sous la pression d'une majorité de députés des deux partis, et risquant d'être mis en minorité aux Communes, le gouvernement de Mme Thatcher a reculé en revenant sur sa décision d'appliquer rétroactivement des sanctions contre l'Iran. A l'issue d'un conseil de cabinet spécial, le premier ministre a accepté l'avis de ses conseillers parlementaires en annulant son projet. Ce revirement spectaculaire représente non seulement un échec pour le gouvernement mais aussi un double défi lancé à la fois aux partenaires européens de la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

En effet, à la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté à Naples, il avait été décidé que les sanctions s'appliqueraient à tous les contrats conclus ou renouvelés depuis le 4 novembre 1979, date de la prise des otages américains à Téhéran. Déjà peu favorables aux sanctions et n'ayant voté qu'à contrecœur et par discipline la législation sur les sanctions, de très nombreux conservateurs — environ une centaine, — rejoignirent les travaillistes dans une opposition indignée. En fait, les députés acceptent mal une perte globale évaluée à 500 millions de livres annuellement, soit 3 % des revenus tirés du commerce britannique, consécutive à l'application de sanctions affectant l'exportation de produits manufacturés vers l'Iran. Ces exportations sont de nouveau en plein essor, ayant atteint 143 millions de livres pour le premier trimestre de 1980 (contre 59 millions de livres seulement pour la même période en 1979).

Au-delà de ces considérations très matérielles, la rébellion des députés conservateurs s'explique par une réaction nationaliste dirigée à la fois contre les Européens du continent et contre les Américains. Quant aux travaillistes, ils étaient surtout motivés par le souci de ne pas apparaître céder à la pression des continentaux.

Aussi bien les anti-européens des deux camps ont-ils salué la décision du gouvernement en soulignant que, pour la première fois, le Parlement britannique affirmait efficacement son pouvoir de rejeter une décision de la Communauté. Incontestablement, la décision des Communes a mis en évidence un nationalisme intense, assimilable à une sorte de gaullisme, stimulé par *Mme Thatcher et donnant priorité* entière et exclusive à la *défense* des intérêts nationaux.

Ni les partenaires européens de la Grande-Bretagne ni Washington n'ont pu être informés à l'avance du revirement du gouvernement de Londres. Lord Carrington doit maintenant reprendre contact avec ses collègues du continent pour examiner comment appliquer le programme des sanctions décidées à Naples mais répudiées par les Communes.

HENRI PIERRE.

Egypte

Le président Sadate interdit les activités du Groupement islamique et des organisations chrétiennes dans les universités

De notre correspondant

Le Caire. — Au cours du premier conseil des ministres — radiotélévisé en direct — du nouveau cabinet égyptien qu'il présidait lui-même, le président Sadate *a annoncé, le lundi 19 mai,* « *l'interdiction absolue des activités du Groupement islamique dans les universités, ainsi que celles des organisations chrétiennes* ». Il a également renouvelé l'interdiction — jusqu'ici non appliquée, et qu'il avait prononcée en avril 1979, après les troubles confessionnels intervenus dans certaines facultés d'Asiout — de « *toute activité politique dans les universités* ».

Le président Sadate a qualifié de « *rigolade* » les pouvoirs que les étudiants intégristes attribuent à leurs « *émirs* », et il a menacé d'exclure de l'université « *tout fanatique musulman ou chrétien* ». Si l'existence du Groupement islamique est notoire, en revanche, c'est la première fois qu'il est fait mention en Egypte d'un mouvement similaire parmi les étudiants coptes. On note, en revanche, que le raïs ne s'en est pas pris directement à la Confrérie des frères musulmans, dont le Groupement islamique ne serait, selon certains, que la branche parmi la jeunesse.

La plupart des coptes étaient restés muets de saisissement après le précédent discours du raïs (*le Monde* du 16 mai) mettant en cause l'attitude « *anti-égyptienne* » et « *anti-islamique* » de leur haut clergé, accusé d'avoir « *conspiré avec l'étranger* ».

Humiliés par la réaffirmation éclatante du caractère exclusivement « *musulman* » de l'Etat dans lequel ils vivent, les chrétiens d'Egypte, écartelés entre leur attachement à un régime jusqu'ici bienveillant à leur égard et leur loyauté traditionnelle à l'endroit de leur chef spirituel, ne se dissimulent pas que le meilleur moyen de rentrer en grâce auprès du pouvoir serait de remplacer le pape et patriarche Chenouda III, élu en 1971, par un prélat moins « politique ». Cette idée paraît faire son chemin, y compris parmi le petit peuple copte, soucieux de ne pas paraître « déloyal » envers la nation aux yeux de la *masse musulmane.*

Si aucune réaction officielle aux propos présidentiels n'a été enregistrée de la part du patriarcat, il n'en est pas moins clair que celui-ci et l'ensemble de la minorité chrétienne déclinent toute responsabilité pour l'attitude de leurs coreligionnaires d'outre-mer et particulièrement de ceux des Etats-Unis, qui, selon les coptes d'Egypte, sont à l'origine de l'ire du raïs. Dès avant même l'allocution de ce dernier circulait au Caire le texte d'un câble adressé le 9 avril (M. Sadate se trouvait alors à Washington) par Chenouda III à ses ouailles émigrées et les invitant « *à recevoir* [le raïs] *avec amour et respect* ».

« *Les coptes ont raison de demander leurs droits* », précise toutefois ce document qu'apporta aux Etats-Unis l'évêque Samuel, *principal adjoint de Chenouda III,* et qui tendrait à prouver que ce dernier, tout en maintenant fermement ses revendications, n'a pas personnellement encouragé les coptes d'Amérique à manifester contre M. Sadate à Washington.

Les fidèles de Chenouda III affirment même qu'il tente en vain depuis plusieurs années de modérer l'association copte américaine siégeant dans le New-Jersey et présidée par le docteur Chawqi Karas, d'origine égyptienne (des organisations similaires existent au Canada et en Australie où des communautés coptes de plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont formées aussi à l'époque nassérienne). Ce « lobby » copte publie un bulletin au ton parfois très violent, mais souvent plus prolixe que la presse cairote sur l'état des relations entre chrétiens et musulmans dans les profondeurs de l'Egypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le président du Renouveau juif répond à ses censeurs et explique sa politique

M. Primor, délégué en France de l'Organisation sioniste mondiale, a réaffirmé, le 18 mai à Strasbourg, que M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié, et les dirigeants du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) avaient demandé son rappel en Israël, information que les intéressés (M. de Rothschild et le CRIF) démentent catégoriquement. Ce différend témoigne de la crise aiguë qui divise les communautés juives de France.

Les « Douze Heures pour Israël » ont été le révélateur de cette crise (le Monde du 29 avril). L'organisateur de la manifestation, M. Henri Hajdenberg, a en effet tenu, devant une immense assistance qui l'acclamait, des propos si agressifs à l'égard des institutions centrales de la communauté juive de France que les organisations constitutives de cette communauté, y compris le Mouvement sioniste, ont « déploré » ensuite, et « condamné », les attaques de M. Hajdenberg contre le CRIF.

M. Henri Hajdenberg répond à ses censeurs et s'explique ici sur son attitude et sur la politique du mouvement Renouveau juif, qu'il préside.

Il faut inviter Sadate et Begin à Paris

par HENRI HAJDENBERG

Depuis plusieurs semaines, la communauté juive de France, qui d'ordinaire fait peu parler d'elle, est au cœur de l'actualité. Prises de position sur le voyage du président de la République au Proche-Orient ; succès inégalé des Douzes heures pour Israël ; émois à propos du vote juif : les événements se sont multipliés et le Renouveau juif, organisateur des Douze heures pour Israël, y est pour beaucoup, tant par son action que par ses déclarations. Malgré leurs retentissements, il semble que ses intentions et ses propos ne soient pas toujours compris, quand ils ne sont pas purement et simplement déformés. Il apparaît donc nécessaire et urgent de clarifier trois points qui sont actuellement au centre du débat : le vote juif, notre opinion sur le conflit israélo-arabe et la structure de notre communauté.

1. Le vote juif.

Au nom de quel principe voudrait-on, dans une démocratie comme la nôtre, empêcher des citoyens français de se déterminer au cours d'une élection, non seulement sur des sujets économiques et sociaux, mais aussi sur un problème de politique étrangère qui, pour des raisons culturelles et historiques, leur tient particulièrement à cœur, une génération à peine après avoir vu la complicité passive, sinon active, de nombre de gouvernements européens dans l'extermination d'une partie du peuple juif ?

La crainte que pourrait susciter l'expression politique d'une solidarité juive est dépassée.

L'histoire a démontré que la perte d'identité juive, la disparition de toute spécificité culturelle et politique, n'étaient pas une échappatoire à *l'antisémitisme*.

L'antisémite n'a pas attendu la création de l'Etat d'Israël et l'accusation de double allégeance pour se déclarer.

Le juif n'a jamais été aussi digne et respecté que depuis qu'Israël existe, qu'il revendique sa judéité, et qu'il exprime son entière solidarité active avec son peuple.

Cette fidélité à ses origines n'arrache au juif aucun des liens qui le rattachent à la France et à une société française où l'expression des particularismes, qui se développe, est de plus en plus comprise et admise.

Afin d'attenter à notre action, ceux qui ont échoué dans les dîners en ville nous reprochent de vouloir constituer un « lobby », expression américaine à résonance péjorative en France, que nous n'avons jamais utilisée (1).

Nous le savons pertinemment : Paris n'est pas Washington, et les habitudes politiques de nombreux *groupes d'influence*, légalement admises et définies aux Etats-Unis, ne sont pas encore — ouvertement du moins — entrées dans les mœurs de ce côté-ci de l'Atlantique.

Cependant, pour lutter contre l'antisémitisme et défendre la sécurité des juifs d'Israël, la démocratie française nous permet tout normalement d'intervenir dans les médias et dans les débats électoraux. Or l'existence d'une expression politique juive pour défendre Israël et les juifs est non seulement pour nous un droit mais un devoir, et elle est ainsi perçue par les non-juifs.

L'arme des démocrates est le bulletin de vote.

Les droits des Palestiniens...

A la suite de nos prises de position, on remarque déjà les réactions de l'opinion publique et des observateurs politiques.

Les commentateurs attribuent partiellement à la position française sur le Proche-Orient la brusque perte de popularité de cinq points du président de la République, au cours du mois d'avril, constatée par le baromètre mensuel Sofres - *Figaro - Magazine* du 10 mai, et les éditorialistes (*le Monde* du 8 mai 1980, *l'Express* du 10-16 mai) considèrent que si le poids de l'électorat juif et des amis d'Israël est présenté *d'une manière un peu exagérée, en* ce qui concerne une élection présidentielle, il doit sérieusement être pris en considération dans de nombreuses *municipalités et circonscriptions* législatives.

2. Le conflit israélo-arabe.

Notre position a souvent été dénaturée. En tant que juifs, mieux que quiconque, nous comprenons les Palestiniens. Leurs droits légitimes *devront être sauvegardés par des* négociations sur la solution du problème palestinien dans tous ses *aspects*, auxquelles participeront Israël, l'Egypte, la Jordanie, et les représentants du peuple palestinien. De cette façon les représentants du peuple palestinien participeront à la détermination de leur propre avenir.

Mais ce que nous refusons, c'est une autodétermination qui remettrait en cause le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, droit que lui dénie la charte nationale palestinienne de l'O.L.P. d'Arafat, qui prévoit la destruction de l'Etat hébreu.

...et ceux d'Israël

En prononçant le mot d'autodétermination au Koweït, le chef de l'Etat a *simplement oublié de* condamner la charte d'Arafat et de rappeler le droit d'Israël à la sécurité.

Pendant ce même voyage, l'attitude particulièrement négative du président de la République à l'égard de la paix israélo-égyptienne s'est confirmée.

Nous ne comprendrons jamais et n'admettrons jamais que le voyage du président Sadate à Jérusalem, les accords de Camp David et la paix entre trois millions d'Israéliens et quarante-cinq millions d'Egyptiens ne soient pas salués à Paris.

Nous pensons qu'aujourd'hui la paix passe par l'Egypte du président Sadate et qu'il faut inviter Sadate et Begin à Paris. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé auprès des élus une pétition en ce sens, qui a déjà recueilli de nombreuses signatures de députés, sénateurs, maires et conseillers généraux.

Quant à la solution politique précise et concrète du conflit israélo-arabe en général et israélo-palestinien en particulier, ce n'est pas à nous d'en décider mais aux intéressés eux-mêmes. Au demeurant, notre organisation comprend des militants aux positions politiques les plus diverses sur le règlement du conflit : certains soutiennent les positions de *M. Begin, tandis que d'autres y sont* nettement opposés. Ces divergences, qui reflètent celles de l'ensemble des juifs de France, n'ont pour nous guère d'importance car notre but n'est pas d'intervenir dans une solution négociée qui ne dépend pas de nous. Notre objectif est de marquer notre attachement indéfectible à l'existence et à la sécurité d'Israël d'une part, et de donner un souffle nouveau à la communauté juive d'autre part.

3. La communauté juive.

Nous considérons que les résultats du bilan des responsables des institutions centrales de la Communauté, en place depuis la libération, sont insuffisants ; en disant cela, ce n'est pas aux personnes que nous nous en prenons, mais à une politique timorée, craintive et inefficace, qui a fait son temps, largement contestée jusque-là, sans que cette contestation soit entendue. Ce que nous voulons, c'est permettre aux juifs de France de s'affirmer publiquement et collectivement et de prendre en charge leur destin, sans agressivité à l'égard de quiconque. Les réactions chaleureuses à nos propos, le 27 avril, des cent cinquante mille personnes rassemblées pour les « Douze Heures pour Israël » montrent que nous disposons d'un large soutien potentiel parmi les *masses juives, notamment les* jeunes : si cela nous vaut d'être taxés de démagogie par des dirigeants des institutions centrales dont *la représentativité démographique*, économique et sociale, très étroite, paraît contestable, nous n'en poursuivrons pas moins notre action.

L'écho rencontré par le Renouveau juif et le profond élan d'enthousiasme qu'il suscite autour de lui montrent bien qu'il correspond à un large désir de renouveau de la communauté juive de France.

(1) N.D.L.R. — M. Hadjenberg n'a pas, en effet, utilisé le terme « lobby ». Mais il déclarait le 28 avril, à Pantin : « *Nous allons nous constituer en groupe de pression, non seulement à l'échelon national, mais aussi sur le plan local, régional et municipal.* »

● *A Séné (Morbihan)*, après l'élection des trois candidats de la liste du maire démissionnaire, M. Guyomarch, le 11 mai (*le Monde* du 13 mai), c'est le premier adjoint, M. Daniel Mallet, qui a été élu maire par dix-neuf voix contre vingt-trois. M. Mallet, âgé de trente-sept ans, professeur de dessin, est entré en 1977 au conseil municipal. Il avait été élu sur la liste pour la défense des intérêts de Séné, sans étiquette politique, mais comprenant des *militants des partis de gauche*.

LA FÉDÉRATION DES HAUTES-PYRÉNÉES CRITIQUE LE PROJET DE « MANIFESTE » DU M.R.G.

(De notre correspondant.)

Lourdes. — Réunie dimanche 18 mai à Lourdes, la fédération des Hautes-Pyrénées du Mouvement des radicaux de gauche, *deuxième fédération du mouvement* par le nombre des militants, a adopté à l'unanimité une position très critique à l'égard du projet de « manifeste », qui doit être soumis au congrès national les 7 et 8 juin à Paris. (*Le Monde* du 20 mai.)

M. Billères, sénateur, ancien *ministre, a rejeté plusieurs propositions* de ce texte « *qui ne répond pas aux préoccupations actuelles des Français* ». Il a appelé les radicaux de gauche à la plus grande vigilance. « *Si nous n'y prenons garde*, a-t-il précisé, *nous risquons de changer de parti sans nous en rendre compte.* »

Evoquant la désignation d'un candidat M.R.G. à l'élection présidentielle de 1981, les radicaux de gauche des Hautes-Pyrénées ont été également pour le moins réservés, faisant valoir qu'il faut d'abord être d'accord sur le programme. M. François Abadie, député et maire de Lourdes, président de la fédération départementale, a dénoncé certaines prises de position récentes du président du M.R.G., M. Michel Crépeau. Critiquant l'idée, selon laquelle les radicaux de gauche pourraient préférer M. Rocard à M. Mitterrand, M. Abadie a déclaré : « *Le M.R.G. n'a pas à s'immiscer dans les affaires intérieures du parti socialiste, et il est indécent de voir un M.R.G. donner à François Mitterrand le coup de pied de l'âne.* » Il a ajouté : « *Aux fédérations bidons qui piaffent d'impatience pour avoir un candidat qui, de toute façon, quel que soit son talent, n'a aucune chance de figurer au second tour, je dis : faites vos preuves sur le terrain et non devant des aréopages de recalés du suffrage universel.* »

En Guadeloupe

DES SALARIÉS AGRICOLES OCCUPENT DES TERRES EN FRICHE PRÈS DE CAPESTERRE

(Correspondance.)

Pointe-à-Pitre. — Plusieurs dizaines de salariés agricoles guadeloupéens occupent depuis le 21 avril, dans la région de Capesterre, deux parcelles de terrain en friche dont la propriété ne semble pas exactement établie, bien qu'elle soit revendiquée par l'un des principaux exploitants de la Basse-Terre, M. Max Martin, dirigeant de sociétés.

Protestant contre le fait que depuis les dégâts provoqués, dans les bananeraies, l'été dernier, par les cyclones David et Frédéric, le nombre des journées de travail qui leur sont proposées ne dépasse guère deux ou trois jours par semaine, ces ouvriers réclament la possibilité d'exploiter ces terrains pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ils ont élu un « comité d'occupation » qui a demandé à la préfecture l'attribution de plusieurs dizaines d'hectares aux manifestants.

La présence de nombreuses forces de police dans la région crée une certaine tension. Des heurts ont déjà eu lieu entre les salariés agricoles et les forces de l'ordre.

● *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat, aux DOM-TOM, devait se rendre, ce mardi 20 mai, en Nouvelle-Calédonie, pour une visite de travail de cinq jours.

Un décret précise les modalités de réalisation et de publication des sondages d'opinion

Le *Journal officiel* daté du 17 mai, publie un décret pour l'application de la loi du 19 juillet 1977 relative aux sondages *d'opinion. Ce décret, qui reprend* des propositions faites par la commission des sondages créée par cette loi, indique que les opérations concourant à la réalisation des sondages, à leur publication et à leur diffusion « *doivent être effectuées de manière à en assurer la qualité et l'objectivité* ».

Le décret précise : « *L'échantillon des personnes interrogées doit être représentatif de l'ensemble des catégories sur lesquelles porte l'enquête* » ; « *les questions posées ne doivent pas être de nature à induire en erreur les personnes interrogées ou à orienter les réponses* » ; « *le choix des enquêteurs et les instructions données à ceux-ci ne doivent pas être de nature à fausser les résultats de l'enquête* » ; « *la durée de l'enquête ne doit pas excéder un délai tel que ses résultats ne puissent plus être regardés comme homogènes* » ; « *les redressements des résultats bruts de l'enquête éventuellement opérés ne doivent pas avoir pour effet d'affecter la sincérité des résultats du sondage.* »

Ce texte définit également les modalités de la réalisation des enquêtes : « *Le travail des enquêteurs doit être régulièrement contrôlé par l'organisme de sondage. Celui-ci doit s'assurer que l'enquête est exécutée conformément aux instructions qu'il a données et aux dispositions du présent décret* » ; « *la personne interrogée doit être informée du nom de l'organisme qui réalise le sondage. L'enquêteur doit rappeler à cette personne qu'elle est en droit de ne pas répondre et de mettre fin à tout moment à l'entretien* » ; « *les documents mentionnant l'identité des personnes interrogées ne peuvent être communiqués qu'aux personnes à qui est confié le contrôle du travail des enquêteurs et à celles qui sont chargées d'enquêtes exigeant l'usage de documents nominatifs. Sous réserve des dispositions de l'article 9 ci-après, les documents doivent être détruits aussitôt que ce contrôle et ces enquêtes ont été effectués.* »

Les organismes qui réalisent des sondages doivent conserver et tenir à la disposition de la commission des sondages pendant deux mois — ou plus si celle-ci l'estime nécessaire — « *les documents permettant de vérifier l'objectivité et la qualité* » des sondages. Les « *documents* » cités sont :

« *Les détails du plan d'échantillonnage et de l'échantillon réel ; la liste des enquêteurs, les instructions qui leur ont été données et les contrôles effectués ; les réponses recueillies et les autres documents établis au cours de l'enquête ; les documents relatifs au traitement des réponses ; les résultats bruts du sondage et, le cas échéant, les redressements effectués ; les contrats de vente de sondage.* »

Dans le canton de Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne)

M. Dailly renonce à se présenter

De notre correspondant

Melun. — Le premier tour de l'élection cantonale partielle organisée à la suite de la décision du Conseil d'Etat d'annuler le scrutin de mars 1979 dans le canton de Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne) est fixé au 22 juin. M. Etienne Dailly (U.D.F.-rad.), vice-président du Sénat qui, au cours du second tour des élections de mars 1979, avait été distancé de 21 voix par le candidat socialiste, M. Marc Fromion, a adressé une lettre aux électeurs de ce canton pour leur indiquer qu'il ne se représenterait pas. Il explique : « *L'an dernier, les responsabilités que j'assumais au conseil général me faisaient un devoir de venir à Donnemarie-Dontilly tenter de prendre un siège à l'opposition socialo-communiste pour que l'assemblée départementale ne bascule pas entre ses mains.* » Il ajoute : « *Aujourd'hui, le problème ne se pose plus dans les mêmes termes et mon devoir est de m'effacer devant une personnalité plus proche de vous ; le maire du chef-lieu, M. Jacques Ballot, me paraît à cet égard le plus qualifié. Si, comme je l'espère, il accepte d'être candidat, je serai solidaire de son combat (1).* »

M. Ballot (modéré), qui se présenterait sans étiquette, est le fils d'Henri Ballot, ancien conseiller général modéré de Montereau.

De son côté, M. Daniel Brunel, secrétaire de la fédération départementale du parti communiste, avait indiqué, le 10 avril dernier, que, selon lui, « *la meilleure façon de faire barrage à la droite est un candidat unique de la gauche.* [M. Fromion, invalidé] *étant susceptible de remporter une large adhésion dès le premier tour* ». — J. C.

(1) M. Dailly, alors président du conseil général, s'était présenté dans le canton de Donnemarie-Dontilly, en mars 1979, alors que, élu de celui de Nemours depuis dix-huit ans, il avait décidé de ne plus s'y représenter, ayant été battu dans cette ville aux élections municipales de mars 1977. Lors de l'installation du conseil général après le scrutin de 1979, M. Roynette (P.S.) avait été élu président par 19 voix (5 P.C., 12 P.S., 1 ex-P.S., 1 M.R.G.) contre 16 au candidat de la majorité, M. Lespiat (M.R.G.) et 1 bulletin nul. Si la gauche perdait le siège de Donnemarie, elle se retrouverait à égalité avec la majorité : 18 contre 18.

DANS L'OISE

Le président du conseil général accuse le préfet de tracasseries administratives

De notre correspondant

Beauvais. — Les élus de gauche du conseil général de l'Oise ont dénoncé, lundi matin 19 mai, par la voix du président de l'assemblée, M. Manuel Ville (P.S.), « *les décisions arbitraires, les tracasseries administratives et les engagements non tenus* » dont ils sont l'objet de la part du préfet et des sous-préfets du département. *Puis, en signe de protestation*, ils ont décidé de ne pas siéger au cours de la matinée.

Le contentieux porte essentiellement sur la création d'un cabinet auprès de la présidence du conseil général. Le ministre de l'intérieur a annulé les délibérations du conseil général à ce sujet parce qu'elles n'étaient pas conformes aux propositions du préfet.

La commission départementale a décidé d'intenter une action *sous forme d'un recours contentieux* devant le Conseil d'Etat pour « *abus d'autorité* ».

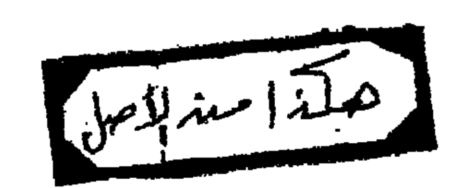
« *On parle de plus en plus de donner des pouvoirs aux collectivités locales, mais on refuse de nous donner les moyens de mener notre travail d'approfondissement, de réflexion et de synthèse* », a déclaré le président du conseil général.

D'autre part, les conseillers de gauche administrant des mairies ont dénoncé les « tracasseries » dont ils sont l'objet dans leur gestion municipale, ajoutant qu'en définitive, « *ce sont les contribuables qui font les frais des pots cassés* ».

Jusqu'à *sa mort, en 1978*, l'ancien président du conseil général de l'Oise, François Benard, alors député P.R., bénéficiait d'un « *secrétariat politique* » situé dans *les locaux de l'Oise libérée dimanche*, hebdomadaire distribué gratuitement le mercredi dans les circonscriptions de Beauvais-Nord et Beauvais-Sud, et entièrement *financé par M. Marcel Dassault*, député R.P.R. Une partie du personnel qui y travaillait était payée sur le budget du département.

MAURICE LUBATTI.





M. Marchais dénonce « l'État-Giscard » et le « totalitarisme » du président

M. Georges Marchais a rendu compte, lundi après-midi 19 mai, des activités du Comité pour la défense des droits de l'homme et des libertés en France et dans le monde, créé il y a trois mois (*le Monde* du 22 février). A cette occasion, il a annoncé la parution de *la Lettre du comité*, qui, tirée à cinquante mille exemplaires, est destinée à la presse, à de nombreuses associations et personnalités, ainsi qu'aux vingt-huit mille secrétaires de cellule du P.C.F. Le secrétaire général du P.C. a ensuite présenté la « *nouvelle initiative* » du comité, c'est-à-dire une étude se rapportant « *à un aspect capital des droits de l'homme : la démocratie politique* ».

Pour M. Marchais, ce travail met en évidence « *une réalité d'une extrême gravité* ». « *Nous assistons*, a-t-il poursuivi, *actuellement au développement d'une concentration autoritaire du pouvoir entraînant d'importantes évolutions, qui vont jusqu'à modifier le rôle et le fonctionnement de l'Etat* [qui] *au plus niveau et dans tous les domaines est pris en main, monopolisé par un petit clan, le clan giscardien. L'Etat de la République française est confisqué à son profit : c'est l'Etat-Giscard* ».

Le secrétaire général du P.C. a déclaré : « *L'Etat-Giscard, c'est d'abord un entrecroisement, un tissu de relations de plus en plus étroit entre l'Etat et les vrais maîtres de la France, les grands groupes industriels et financiers (...). Ces liens entre l'argent et le pouvoir, qui confinent parfois jusqu'à l'osmose, peuvent sembler aller de soi pour ceux et celles qui les pratiquent ou les tolèrent. Nous les considérons, pour notre part, comme une menace permanente sur la démocratie.*

» *L'Etat-Giscard, c'est ensuite l'Etat de la supranationalité, l'Etat des abandons de souveraineté, de l'intégration de plus en plus poussée de la France dans le camp impérialiste. (...)*

» *En troisième lieu, l'Etat-Giscard, c'est un Etat toujours plus centralisé, autoritaire, présidentiel (...). Un véritable réseau parallèle d'« hommes du président » quadrille aujourd'hui l'Etat. Il va de soi qu'un tel Etat se modifie dans ses objectifs et ses méthodes. Sans doute est-ce l'aspect le plus nouveau de l'Etat-Giscard : le président, son parti, sa caste, n'ont pas simplement fait main basse — comme d'autres avant eux — sur l'appareil d'Etat existant. (...)*

» *En quatrième lieu, l'Etat-Giscard, c'est l'Etat de la guerre idéologique. L'exclusive est maintenue contre les journalistes communistes à la radio et à la télévision, cependant que tout l'appareil d'information est centralisé, dirigé par des personnalités giscardiennes ou ralliées au giscardisme. (...)*

» *Enfin, l'Etat-Giscard, c'est une série de tentatives visant à réaliser ce que j'appellerai un véritable « Etat du consensus » au sein duquel coopéreraient giscardiens et socialistes. Les liens entre le parti socialiste et le capital et l'appareil d'Etat giscardien sont étroits et profonds.* »

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a développé ces cinq thèmes. Il a conclu que, « *par-delà l'énumération des deux cents noms* » qui figurent dans un document qu'il a rendu public, les « *informations* » apportées par le comité pour la défense des droits de l'homme et des libertés « *montrent comment Giscard d'Estaing et sa caste prennent progressivement en main tous les secteurs décisifs et de quelle façon sournoise ils mettent en place ce système — d'ailleurs contraire à la Constitution — sous le couvert du « libéralisme ». Nos informations montrent qu'il est indispensable de créer un grand mouvement unitaire pour défendre et développer la démocratie, pour aller vers le changement.* »

Interrogé sur les six premières années du septennat de M. Giscard d'Estaing, M. Marchais a qualifié de « *négatif* » un tel bilan. Il a indiqué : « *Le bilan de M. Giscard d'Estaing est un bilan d'aggravation des inégalités et des injustices, de régression sociale, de déclin de la France. Décidément, le bilan giscardien, que l'on se situe au plan de la démocratie, au plan de la politique extérieure ou aux plans économique et social, est un bilan entièrement au service des firmes multinationales, contre les intérêts des travailleurs, du peuple et de la nation. Nous ne parlons pas, comme d'autres, de « bilan négatif dans tous les domaines ». Si l'on prend en effet les profits des firmes multinationales, on constate qu'ils ont considérablement augmenté, notamment en 1979.* »

M. ROCARD : la société est plus « bloquée » qu'avant 1974.

M. Michel Rocard, maire de Conflans-Sainte-Honorine, a dressé, lundi 19 mai, à Elancourt (Yvelines), un bilan particulièrement critique des six années passées par M. Giscard d'Estaing à l'Elysée. Il a notamment déclaré : « *La société française est plus dure, plus fermée et plus bloquée qu'avant l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République en 1974.* » « *Pour la première fois depuis 1945, nous voyons une baisse du pouvoir d'achat moyen des salaires.* » Il a rappelé que lors de l'élection présidentielle de 1974, l'inflation n'était que de l'ordre de 7 % par an alors qu'elle est de 13,5 % actuellement et que le nombre des chômeurs était de 430 000 contre près de 1,5 million aujourd'hui.

La politique du gouvernement, en ce qui concerne les immigrés, est, selon M. Rocard, « *ignoble* » et « *vise à diviser la classe ouvrière et à dresser les travailleurs français contre les étrangers. Dans ce domaine, le visage de la France devient hideux* ».

M. Rocard a déploré que la société « *sous Giscard* » se soit « *durcie* » « *particulièrement à l'égard des jeunes* ». « *Un pays qui*, a-t-il dit, *se laisse aller au naufrage de sa jeunesse se suicide.* »

M. GISCARD D'ESTAING A SAXON-SION

La lumière est venue des cierges

De notre envoyé spécial

Saxon-Sion. — Un ronflement de moteur quelque part dans le village, Notre-Dame-de-Sion, qui s'illumine au sommet de sa basilique : l'électricité est revenue. Les deux employés de l'E.D.F. qui s'affairaient autour du groupe électrogène viennent de rendre la lumière à la « colline inspirée ».

Mais il est près de minuit et, depuis bientôt deux heures, le président de la République et ses quelque cent quatre-vingts invités (les habitants des communes de Saxon-Sion et de Vaudemont) ne sont plus éclairés que par des cierges. Le dîner du sixième anniversaire de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République s'achève. L'électricité ne revient que pour éblouir les convives au moment où le chef de l'Etat et sa femme signent les menus et commencent à serrer les mains. On se serait presque passé de ce dépannage tardif : les cierges avaient encore un long avenir devant eux. Ces cierges que le curé était allé chercher, en catastrophe, à la basilique voisine, et qu'il avait rapportés à *pleines brassées, en deux voyages.*

La « panne » avait plongé le village dans l'obscurité quelques minutes avant 22 heures, provoquant une formidable ruée de journalistes d'un restaurant vers l'autre, prenant de court les dizaines et les dizaines de gendarmes et de policiers présents sur place. Il y eut un intense trafic radio entre les nombreux escadrons et groupes de policiers répartis alentour mettant sus les dents une petite foule où personne ne reconnaissait plus personne — si ce n'est quand la silhouette du képi faisait la différence. La tuile !

Du côté des autorités, on essaya de croire — de faire croire — à une panne banale due à une surtension. Un peu plus et on accusait les chaînes de télévision d'avoir surchargé les transformateurs avec leurs projecteurs !

Comment en effet imaginer un acte malveillant aussi... « réussi », alors que la colline était en état de siège depuis des heures, si ce n'est des jours ; alors qu'en fin d'après-midi deux ou trois centaines de syndicalistes, venus des centres sidérurgiques, avaient été tenus à bonne distance et facilement repoussés, alors qu'à cinq kilomètres à la ronde on ne pouvait plus s'approcher sans être contrôlé, deux, trois, quatre fois.

Le dîner d'anniversaire avait commencé dans l'ambiance traditionnelle du genre et avec l'expérience gagnée au fil des cinq représentations précédentes : climat détendu, petits cadeaux, dames en indéfrisable et enfants aux bouquets. Un monde isolé du monde. Une colline coupée de la plaine. Un flot de décrispation giscardienne sévèrement gardé par un dispositif énorme.

Mais l'électricité voyage par câbles et il ne sert finalement à rien de placer un gendarme à chaque bosquet si l'on n'en poste pas un au pied de chaque pylône (1). — N.-J. B.

N.-J. B.

(1) La coupure de courant a été provoquée par la déconnection volontaire de deux pylônes portant les lignes alimentant les villages de la colline : les interrupteurs à main avaient été abaissés. Lundi, peu avant minuit, au cours d'une brève communication téléphonique adressée au journal *la Liberté de l'Est* à Epinal, un correspondant anonyme se disant syndicaliste paysan avait déclaré être l'auteur de cet acte. Interrogées, les organisations syndicales ont répondu être totalement étrangères à l'incident.

DEUX DÉCISIONS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel a statué, le mercredi 14 mai, sur la demande d'appréciation de la nature juridique d'un certain nombre de dispositions du code général des impôts que lui avait présentée le premier ministre, le 17 avril, en application de l'article 37, alinéa 2 de la Constitution.

Cet alinéa précise que les textes législatifs adoptés après l'entrée en vigueur de la Constitution « *ne pourront être modifiés par décret que si le Conseil constitutionnel a déclaré qu'ils ont un caractère réglementaire* ».

Le Conseil s'est, d'autre part, déclaré incompétent quant à la demande d'avis que le premier ministre lui avait présentée, à la *même date*, sur la *conformité* à la Constitution de l'article 1649 *quinquies* E du code général des impôts. Cet article concerne les rapports entre l'administration fiscale et les redevables. Un amendement tendant à modifier *cet article ayant été présenté* lors des débats parlementaires sur la dernière loi de finances, le ministre du budget, M. Maurice Papon, avait fait valoir qu'il convenait, avant toute modification de cet article, de vérifier la conformité *de celui-ci à la Constitution*. Dans sa décision, le Conseil constitutionnel rappelle qu'il ne lui appartient pas d' « *apprécier la conformité à la Constitution d'une loi qui a été promulguée* ».

ATTENTAT CORSE A PARIS : RÉACTIONS DÉFAVORABLES

L'attentat commis le 14 mai contre des gendarmes mobiles en faction à Paris devant l'ambassade d'Iran, et revendiqué par le *Front de libération nationale de* la Corse (F.L.N.C.), a suscité des réactions défavorables en Corse-du-Sud.

La fédération du parti communiste déclare notamment : « *Aujourd'hui, la réalité historique commande de ne pas remplacer l'initiative populaire par l'attentat.* »

Le comité de liaison de la majorité présidentielle en Corse s'élève, dans un télégramme adressé au directeur de la gendarmerie nationale, « *contre cette nouvelle escalade de la violence que rien ne peut justifier, si ce n'est la vision xénophobe de quelques esprits aveugles* ».

M. STASI : le C.D.S. a-t-il suffisamment aidé le président de la République ?

M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., évoque dans le dernier bulletin de liaison de son parti, *C.D.S.-Actualités*, « *les trois raisons qui ont empêché le président de la République d'aller aussi loin qu'il l'aurait voulu dans la voie des réformes* ». Outre « *les résistances au changement* » et « *la crise* », il cite « *les pesanteurs conservatrices de la majorité* ». Il poursuit : « *Nous savons bien combien lourdement parfois elles se manifestent ! Mais nous, au C.D.S., qui nous considérons comme les réformateurs, comme les progressistes de la majorité, n'avons-nous pas tendance à nous servir de ces fameuses pesanteurs comme d'un alibi trop commode pour nos timidités et notre manque d'imagination ? Avons-nous toujours suffisamment aidé le président de la République à mettre en œuvre concrètement, jour après jour, malgré les obstacles, ses bonnes intentions réformatrices ?* »







POLITIQUE

Six ans après l'élection de M. Giscard d'Estaing

II. — *Vers un deuxième septennat ?*

par NOEL-JEAN BERGEROUX

Après avoir évoqué les aspects positifs et les insuffisances des six premières années du septennat de M. Giscard d'Estaing (« le Monde » du 20 mai), nous analysons ci-dessous les « inconnues » du scrutin présidentiel d'avril 1981.

A moins d'un an de l'élection présidentielle, dont le premier tour aura probablement lieu le 26 avril 1981, il est un mot encore « tabou » à l'Elysée : le mot « campagne ». On vous assure ou vous jure qu'on n'en parle jamais, qu'on n'y pense même pas. On ajoute même : *« Qui vous dit qu'il se représentera ? »* On émaille depuis plus d'un an les conversations de *« s'il se représente »* et même de *« si par hasard il se représente »*. Le chef de l'Etat en personne a employé un jour au cours d'un déjeuner avec les dirigeants de l'U.D.F. la formule : *« Si par malheur je me représente. »* Il est vrai qu'il a prononcé ces mots en souriant et en se tournant vers son épouse. Celle-ci, quelques semaines auparavant, avait fait sensation en déclarant à une journaliste espagnole qu'un *« second septennat »* ne semblait *« guère tenter »* son époux (1).

Mais la campagne, ce n'est pas tant à l'Elysée qu'on en parle que dans le « deuxième cercle ». Le deuxième cercle, c'est celui des fidèles de toujours, des dirigeants de l'U.D.F. Là, on trouve ces hommes qui ont mené toutes les batailles du giscardisme depuis 1962, qui ont gagné un président en 1974 mais aussi perdu un ami : ceux qui, sans nul doute, seront de toutes les batailles ultérieures mais qui ont parfois dû abandonner le tutoiement avec celui qui fut le chef de leur petit parti, qui sont moins proches de lui qu'ils ne l'étaient jadis, parfois un peu déçus, frustrés, impatients. Ceux-là « gibernent », mais dans le flou. Tel d'entre eux se dit certain d'être celui qui conduira la campagne, tel autre propose déjà une stratégie, tel autre encore sait très précisément quand la machine se mettra en route. (*« En octobre, vous aurez du nouveau. »*). Mais tous donnent l'impression d'attendre l'arme au pied. Il en est qui s'impatientent carrément : *« Ce silence commence à trop durer. Après tout, si l'on ne me demande rien, si l'on me convainc de mon inutilité, je vais aller voir si la mer est bleue. Et j'ai l'impression que je ne serais pas seul, si ce dédain se prolonge, à penser sérieusement à une année sabbatique. »* Il est vrai que celui qui s'exprime ainsi est d'un giscardisme plus récent, moins inconditionnel, et qu'il est porté à croire que, de ce fait même, son action sera plus décisive que celle des grognards de la garde. Il n'empêche que l'on retrouve parfois ce sentiment chez d'autres : dans les rangs des députés, notamment, et parmi les plus jeunes qui estiment parfois qu'on les a laissés *« en jachère »*.

A l'Elysée, on ne s'inquiète nullement de cet état d'esprit. D'abord, tout ce petit monde, on le sait, répondra au premier appel de troupe. Ensuite, il n'est pas question de mélanger les genres.

La situation, en effet, est nouvelle : c'est la première fois qu'un président élu au suffrage universel briguera un second mandat (... *« s'il est candidat »*, bien sûr !). Il n'y a pas de précédent : le général de Gaulle n'avait pas été élu la première fois au suffrage universel.

Dans le cas présent, mélanger les genres ce serait, d'une part, faire prématurément du président un candidat et, d'autre part, *faire du candidat l'homme* d'un parti ou d'une coalition.

Autour de M. Giscard d'Estaing, on est « fasciné » par l'exemple américain. Un exemple *a contrario* ; une campagne électorale tous les deux ans, un mandat présidentiel de quatre ans, avec un an pour prendre la mesure des problèmes et s'habituer aux rapports avec le Sénat, et un an de campagne *à la fin*. *« Au total, les Etats-Unis sont solvables deux ans sur quatre. Ils ont pu surmonter ce formidable handicap tant qu'ils étaient surpuissants et incontestés. Ils commencent aujourd'hui à en éprouver durement et concrètement les inconvénients. Expérience à éviter à tout prix. »* Le président sera donc président jusqu'à l'extrême limite.

Gommer les échecs

Quant aux partis, méfiance ! Oui, on le sait, ils piaffent et ils s'inquiètent mais ils doivent comprendre : le chef de l'Etat ne leur appartient plus, il ne sera pas le candidat de l'U.D.F. ni même des giscardiens. Il faut qu'il incarne un courant plus large, une fraction, une majorité du peuple de France, et même, pourquoi pas, *« la France »*. Il faut que toutes les catégories sociales trouvent en lui un reflet d'elles-mêmes, qu'il ne soit un étranger pour aucun courant de pensée.

Objecte-t-on que le *« président-jusqu'au-bout »* est un *« candidat-depuis-toujours »* ? La réponse est que la solution réside dans une sorte d'aphorisme : le meilleur moyen d'être réélu président est d'être déjà un président élu. Etre candidat est une nécessité dont on se passerait volontiers ; faire une bonne campagne est une condition nécessaire mais nullement suffisante. La campagne, la vraie, c'était le septennat qui s'achève.

Constatation d'une évidence mais d'une évidence qui explique *l'infatigable application mise*, au cours de ces six années, à gommer les échecs antérieurs, à passer sans relâche le polissoir sur les aspérités, à rattraper les ratés du début, à peaufiner une image. Ce que M. Fabius traduisait récemment, par la formule : une remarquable *« capacité à faire oublier ses propres échecs »*.

La campagne sera donc dirigée, vraisemblablement, par une « cellule » totalement distincte des *formations et des états-majors de* l'U.D.F. Même si les membres de ces états-majors y figurent, même si certains d'entre eux prennent en charge des tâches importantes, ni le P.R. ni les centristes ni l'U.D.F. en tant que tels ne conduiront l'affaire par l'entremise *de leurs représentants*. L'élément de base sera le comité de soutien départemental ou local, l'élément de sommet un comité national de soutien : des comités le plus larges possible où les places d'honneur seront réservées à ceux qui incarneront l'ouverture, l'élargissement. Ainsi, dresse-t-on déjà la liste des élus gaullistes qui s'engageraient dès le premier tour aux côtés du chef de l'Etat. A ceux-là la priorité, comme à *ceux, radicaux de gauche*, notables sans étiquette, dont la silhouette politique permettra à M. Giscard d'Estaing non seulement d'apparaître comme un *candidat à la « présidence de tous les Français »*, mais aussi de jeter les bases de ce que serait, s'il est élu, un futur vrai parti du président. L'avenir de l'U.D.F. après 1981 sera en effet écrit pour une large part dans la composition des comités de soutien.

Les thèmes de la campagne sont, dans ces conditions, difficiles à déterminer à l'avance. Tout se passe comme si l'important n'était pas là. On a souvent relevé, dans les derniers mois, que le président de la République s'adressait successivement à des catégories sociales précises : les veuves, les cadres de maîtrise, les jeunes, les militaires, etc. Mais peut-être était-ce là seulement la pré-campagne, le quotidien d'un septennat électoralement bien géré. Il n'est pas certain que cette formule demeure en vigueur jusqu'à l'échéance. Il *est* plus vraisemblable que ceux qui organiseront la bataille s'appliqueront dans l'avenir à concevoir le renforcement des « images » du président plus qu'à lui faire gagner les suffrages de telle ou telle couche de la société. Le président sortant *« homme d'avenir »*, le président sortant *« garant de la paix »*, le président sortant *« homme de sang-froid »* et de calme dans la tourmente, recours, rempart, guide des évolutions, etc.

Le « catégoriel » a eu son heure : *on plaisante même* à l'Elysée sur l'importance que lui ont accordée les journalistes. Ainsi peut-on entendre cette boutade : *« Oui, le président « fait » du catégoriel, et je vais vous citer quelques catégories auprès desquelles nous avons particulièrement réussi : les mutualistes, les médecins, les assurés sociaux, les juifs, les agriculteurs. »*

Des incertitudes demeurent, qui expliquent la prudence et la lenteur : *qui sera le candidat du* P.S. ? Quel avenir immédiat pour M. Barre ? M. Chirac sera-t-il de la partie ? M. Debré confirmera-t-il les intentions qu'il laisse paraître ?

Que les socialistes désignent M. Rocard ou M. Mitterrand n'est évidemment pas indifférent aux hommes du président : l'image à opposer à l'un ne sera pas la même que celle qu'il conviendra d'offrir face à l'autre. *« Si c'est M. Mitterrand, l'affaire est entendue et banale, ce sera l'homme de l'avenir face à l'homme du passé. Si c'est M. Rocard, ce sera l'homme d'expérience face au novice, mais chacun a ses atouts : le premier recueillera plus de voix communistes au second tour, le second commence à nous inquiéter quand il fait patte de velours et joue, lui aussi, la décrispation. »* Au demeurant, on continue de croire à l'Elysée que M. Rocard est un *meilleur candidat* à la candidature qu'il ne le sera à la présidence ; mais dans les rangs des partis giscardiens on se montre de plus en plus sensible à l'attraction que pourrait exercer le député des Yvelines sur l'électorat modéré.

La cote de M. Barre a connu des hauts et des bas. S'il est vrai qu'à certains moments on a pu s'interroger sur la nécessité de donner un remplaçant au premier *ministre avant l'élection, il* est vrai aussi qu'il y a quelque chose d'éternel dans sa faculté d'encaisser les coups et dans son impopularité même. Comme si, après tout, on ne voyait guère qui ferait mieux à sa place, au moindre risque, étant donné que lui-même ne peut pas réserver de surprise négative. Au point où il en est ! A l'hôtel Matignon, en tout cas, *on considère* que M. Barre est désormais assuré de conserver sa charge jusqu'en 1981.

Quant à MM. Chirac et Debré, on préférerait, bien sûr, qu'ils soient *tous* les deux en lice. Moins de voix pour le premier, et le gaullisme éclaté : tout bénéfice. Mais on semble ne pas trop oser l'espérer.

Autre incertitude : les « affaires ». Autour du président de la République, on se dit convaincu qu'elles se multiplieront d'ici à avril 1981. L'inquiétude paraît toutefois relative : non pas que *l'on soit très satisfait* de la manière dont a été menée la défense du chef de l'Etat après les révélations du *Canard enchaîné* sur les diamants de Bokassa, mais parce que l'on estime que, huit mois après, les traces dans l'opinion sont presque effacées et que le public, au fond, désapprouve les entreprises de « déstabilisation » du chef de l'Etat en période difficile. Reste à savoir si la cascade des affaires *qui demeurent troubles* (de Broglie, Boulin, Fontanet, Poniatowski) n'engendrera pas, à la longue, une désaffection dont la « classe politique » pourrait ne pas être la seule victime.

La manière dont se déroulera la campagne commande les premières années du septennat suivant, si la victoire est au rendez-vous. Là aussi on se défend de paraître trop s'intéresser à ce qui se dessine au-delà de *l'horizon. Mais il faut bien que* certains s'y emploient : la structuration du courant présidentiel, la préparation des échéances ultérieures, ont leur importance. Ainsi, si l'introduction de la proportionnelle dans le système électoral législatif paraît peu probable à beaucoup de giscardiens, nombreux, en revanche, sont ceux qui tiennent pour acquise l'introduction de ladite proportionnelle dans le mode *d'élection des conseils municipaux* des grandes villes, en 1983. Et nombreux sont ceux qui spéculent à nouveau sur ce que serait une victoire présidentielle suivie, à *bref délai, d'élections* législatives donnant enfin à M. Giscard d'Estaing une majorité parlementaire cohérente. Là s'exprime le regret de ce qui aurait pu être réalisé en 1974 ou 1975, si on avait su, à l'époque, ce qui se préparait du côté des gaullistes.

Un regret, mais aussi une spéculation gratuite ; car comment les fidèles pourraient-ils deviner ce que leur prépare un président qui leur cache encore ses intentions immédiates ?

FIN

(1) Interview de Mme Giscard d'Estaing à la *Gaceta Ilustrada*, 16 octobre 1979 (« le Monde » du 18 octobre.

CARNET

Naissances

— *Sylvie et Jean-Philippe REILLAC* ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 3 mai 1980, à Paris.

Décès

JOSEPH BOUESSÉ

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph BOUESSÉ,
ancien député de la Mayenne,

survenu le 15 mai 1980, à Laval.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part de :
Mme Joseph Bouëssé, son épouse,
Mlle Josette Bouëssé,
M. et Mme Guy Drancourt et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Des familles Bouëssé, Segouin.

10, chemin du Calvaire,
Briollay, 49140 Seiches-sur-Loir.

[Né le 16 juillet 1891 à Montsurs (Mayenne), Joseph Bouëssé, après avoir exercé la profession d'assureur-conseil à Laval, avait été élu député de la Mayenne (circonscription de Laval) le 29 avril 1928. Membre du groupe du parti républicain socialiste et socialiste français, il fut réélu aux élections législatives de mai 1932. Ancien aviateur, spécialiste des questions aéronautiques, il fit notamment partie des commissions du travail, de l'aéronautique et des mines et forces motrices. Il se représenta aux élections générales des 26 avril et 3 mai 1936, et fut battu au second tour. De 1940 jusqu'à la Libération, Joseph Bouëssé avait été chef du service des assurances maritimes au ministère de la marine marchande.]

ROGER LALOUETTE

Mme Roger Lalouette,
Le duc et la duchesse Di San Clemente et leur fils,
Mme Annick Lalouette et ses enfants,
L'ambassadeur et Mme René Lalouette et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

l'ambassadeur
Roger LALOUETTE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
titulaire de la croix de guerre
1939-1945,

survenu le 17 mai 1980, avec le secours des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 mai 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles, sa paroisse, 67, rue du Maréchal-Foch, Versailles.

El Palagio Figgine Valdarno,
(Toscane).

[Né le 8 septembre 1904 à Nantes, Roger Lalouette, diplômé de sciences politiques, a fait toute sa carrière dans la diplomatie. D'abord attaché d'ambassade à Berne en 1930, il est ensuite nommé secrétaire à Vienne, Prague et Berlin. En 1939, il est chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, puis, après un bref passage à Rome, chargé de mission au cabinet du ministre.

En mars 1942, il est détaché à la direction des services officiels français en Allemagne. Il rejoint ensuite Rabat, puis est nommé à la délégation du Comité français de libération nationale à Dublin (1944-1945). Il est le représentant du ministère des affaires étrangères à la délégation française près du tribunal de Nuremberg (1946). Il est ensuite en poste à l'administration centrale, puis en Autriche et au Maroc. Ministre plénipotentiaire hors classe en 1957, il est nommé ambassadeur au Vietnam (1958-1964), puis en Tchécoslovaquie (1964-1969).]

PAUL PELLERAY

Nous apprenons le décès de
M. Paul PELLERAY,
ancien député,
ancien sénateur de l'Orne.

[Né le 12 juillet 1895 à Condeau (Orne), Paul Pelleray était éleveur à Condé-sur-Huisne, commune dont il fut le maire de 1937 à 1945, de 1952 à 1965 et de 1969 à 1971. Il avait été élu député de l'Orne en 1951 sur la liste présentée par le R.P.F. Réélu en 1956 sur la liste du CNIP, il s'était retiré après le premier tour des élections législatives de 1958, ayant été devancé par le candidat présenté par l'U.N.R. (M. Roland Boudet), dans la 2e circonscription. Elu sénateur indépendant l'année suivante, réélu en 1965, Paul Pelleray n'avait pas sollicité le renouvellement de ce mandat en 1974. Il était président honoraire de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.]

— M. David Azran et ses enfants,
Yvonne Soussan et famille,
Maurice Azran et famille,
Germaine Soussana et famille,
Henri Azran et famille,
Hélène Leuchter et famille,
Marcelle Cohen et famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,

Rachel AZRAN,
née Squerra,

survenu le 18 mai 1980, à 92360 Meudon-la-Forêt, 18, allée du Mail.

— Mme Bau-Aguillon, 23, avenue de Saint-Cloud, à Versailles, a la douleur de faire part du décès de

Mme Louise BAU,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église de Notre-Dame, à Versailles, le 14 mai 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Boucenna Yazid a le regret de faire part du décès de son frère,

BOUCENNA
Mohamed BOUALEME,

âgé de vingt-six ans, docteur en sciences économiques.

— M. et Mme Philippe Dreux et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Lacombe, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lucien Cendron, ses enfants, et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Robert DREUX,
née Alice Blouin,

survenu le 26 avril 1980.

La cérémonie religieuse et l'inhumation à Cholet (Maine-et-Loire) ont eu lieu dans l'intimité.

— Claudine et Jean-Pierre Gondal ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Paulette GONDAL,

survenu le 17 mai 1980, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques auront lieu le 21 mai, à 8 h. 30, au cimetière du Montparnasse.

29, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.
2, rue Tolain, 75020 Paris.

— Sarliac-sur-l'Isle (Dordogne).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Joseph KELLERSON,
née Germaine Chaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
présidente-fondatrice
des Villages internationaux d'enfants,
vice-présidente
de l'Union fédéraliste mondiale,
vice-présidente
de l'Académie des lettres et des arts
du Périgord,
fondatrice des Amis d'Eugène Leroy,

survenu à Sarliac-sur-l'Isle, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 20 mai, à 14 h. 30, en l'église de Sarliac (Dordogne).

— *Marity Claris, la Compagnie Françoise Le Bail* et ses amis, ont la douleur de faire part de la mort de

Françoise LE BAIL,

survenue le 12 mai.

Les obsèques ont eu lieu le 17 mai 1980, à Bernay-en-Brie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Narcisse LOBEZ,

rappelé à Dieu le 17 mai, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 20 mai, en la basilique Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (62).

De la part de son épouse, ses enfants, petits-enfants et la famille.

1, rue Porte-Neuve,
62200 Boulogne-sur-Mer.

— Mme Michel Roullet, née Curie,
Mlle Anne-Marie Roullet,
M. et Mme Eddy Roullet,
M. et Mme Michel Tequi,
M. et Mme Serge Roullet,
Ainsi que toute leur famille,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel ROULLET,

le 14 mai 1980.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale à Bordeaux.

— La comtesse de Rivaud,
M. et Mme Saint-Olivier,
Patrick, Thierry, Eric, Caroline,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre SAINT-OLIVIER,

leur petit-fils, fils et frère, survenu accidentellement le 18 mai 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Yzeure.

M. et Mme Armand Tariant et leurs fils,
M. et Mme Mohsen Thraya (Tunis), ses enfants et petits-enfants,
Les familles Tariant, Blondard, Fenet, Granger, Thraya, Chicot, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Gilbert TARIANT,
née Jeanne Mouillois,

survenu dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 20 mai 1980, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre d'Yzeure (Allier).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Charles-Louis-Philippe,
03400 Yzeure.

Remerciements

— Très touchés des nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion du rappel à Dieu, le 2 mai 1980, de leur fils, frère, parent et allié,

Jean-Pierre,

le docteur et Mme P. DELPY, leurs enfants et leur famille remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Le 19 mai 1977,

Madeleine PARIENTÉ

nous quittait. Sa mère et sa famille demandent une pensée affectueuse à ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire du

cardinal Jean DANIELOU

sera célébrée le jeudi 22 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris (5e). Elle sera suivie de l'assemblée générale de la Société des amis du cardinal Daniélou, d'un lunch et, à 21 heures, d'une conférence du Père Michel Sales, s.j., sur « Jean Daniélou, théologien des religions non chrétiennes ».

— Jane Birkin prie les techniciens, acteurs et amis de

Ava MONNERET,

décédée le mardi 20 novembre 1979 à Vienne, d'assister à la messe qui sera célébrée à sa mémoire en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le jeudi 22 mai, à 19 heures.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, jeudi 22 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Michel Nectoux : « Gabriel Fauré et le théâtre : de la musique de scène au drame lyrique ».

— Université de Paris-V, vendredi 23 mai, à 14 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, Mme Annie Thébaud-Mony : « Besoins de santé et politique de santé, analyse des travaux de l'O.M.S. 1974-1978, deux études de cas : nutrition, tuberculose et politique de santé en Algérie et au Québec ».

— Université de Paris-IV, vendredi 23 mai, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, Mme Christiane Lauvergnat-Gagnière : « Lucien de Samosate et le lucianisme en France au seizième siècle ».

— Université de Paris-X, vendredi 23 mai, à 14 h. 30, salle C 26, M. Henri Jean Hugot : « Le néolithique saharien ».

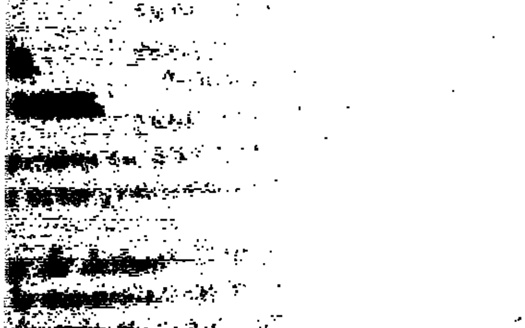
— Université de Paris-X, samedi 24 mai, à 14 heures, salle C 26, Mlle Rachel Aelion : « Euripide, héritier d'Eschyle ».

— Université de Paris-IV, samedi 24 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Jacqueline Amat-le-Coz : « *La peinture de l'au-delà dans l'Antiquité tardive.* Recherches sur les thèmes et formes de l'imagination religieuse dans la littérature latine, de la fin du deuxième siècle au début du cinquième siècle ».

Communications diverses

— Conférences publiques avec débat, le vendredi 23 mai 1980, à 20 h. 30, à la Maison des jeunes et de la culture de Vitry-le-François, avec le concours de M. Claude Blum, membre du grade le plus élevé, qui parlera sur le thème suivant : « La Grande Loge de France » (ses origines, ses buts et son action).

— Dans le cadre des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, Alain Touraine donnera une conférence sur le thème : « L'après-socialisme », le mercredi 21 mai, à 20 h. 30, 43, rue d'Ulm, Paris (5e).





Le Monde

société

JUSTICE

LE DÉBAT SUR LE « PROJET PEYREFITTE »

Des juristes demandent au Parlement de repousser le texte

Huit juristes lancent l'appel suivant :

La justice française repose sur quelques principes fondamentaux. Ils ne sont pas seulement l'expression de nos libertés. Ils sont aussi la garantie de nos droits, qui doivent demeurer intangibles.

Le projet de loi « sécurité et liberté », préparé en secret, présenté au public avec un éclat inhabituel et soumis avec précipitation au Parlement, méconnaît profondément certains de ces principes fondamentaux. Conscients de la grave altération qu'entraînerait pour notre justice l'adoption de ce texte, nous avons décidé d'en faire connaître publiquement les dangers.

1) Dans notre justice, les fonctions de juge et celles d'accusateur doivent demeurer distinctes. C'est pourquoi l'instruction est confiée à un juge chargé de rechercher en toute objectivité la vérité. Dans le projet de loi, le procureur de la République pourra, pour l'instruction des délits, accomplir lui-même les actes essentiels réservés jusque-là au juge d'instruction : enquêter sur la personnalité de l'inculpé, procéder à des perquisitions et à des saisies, entendre des témoins, même si le délit n'est pas flagrant ;

2) Dans notre justice, en matière criminelle, l'instruction de l'affaire par un juge indépendant du parquet est obligatoire. Cette garantie nécessaire à la manifestation de la vérité est renforcée par le contrôle exercé sur le magistrat instructeur par la chambre d'accusation. Dans le projet de loi, l'instruction des crimes par un juge deviendra facultative, selon la volonté du procureur général. Le contrôle de l'instruction par une juridiction d'appel sera ainsi réservé à certaines affaires parmi d'autres ;

3) Dans notre justice, la détention provisoire des inculpés, parce qu'elle est contraire à la présomption d'innocence, doit, selon notre droit, demeurer exceptionnelle. Le projet de loi élargit sensiblement le champ de cette mesure. Il supprime dans certains cas l'obligation de donner un motif à la détention ;

4) Dans notre justice, la procédure plus expéditive, et par là même critiquée, dite « de flagrant délit », est limitée au cas d'infractions dont les auteurs sont pris sur le fait. Le projet de loi prétend supprimer cette procédure. En réalité, tout au contraire, il la conserve sous la dénomination de « saisine directe » et l'étend à tous les délits de droit commun, même non flagrants ;

En outre, la garantie, jusque-là accordée au justiciable de n'être interrogé par le procureur de la République qu'en présence d'un avocat, est supprimée. Nous dénonçons l'hypocrisie de ceux qui prétendent abolir une procédure discutée, alors qu'ils en généralisent l'application et en aggravent les défauts ;

5) *Dans notre justice*, comme dans celle de tous les pays libres, l'égalité de traitement entre l'accusation et la défense est une garantie essentielle des justiciables. Le projet de loi déséquilibre ce rapport de forces au profit de l'accusation. Il accroît les prérogatives du ministère public et réduit les droits de la défense, qu'il s'agisse de la limitation de l'instruction, de l'extension des procédures de saisine directe ou des entraves apportées à l'exercice des voies de recours ;

6) Dans notre justice, les infractions les plus graves doivent être jugées avec la participation du jury, expression la plus authentique de la souveraineté populaire. Le projet de loi, sous couvert d'actualisation nécessaire de la loi pénale, retire à de nombreuses infractions leur caractère criminel et en confie le jugement à des magistrats professionnels. Mais, en même temps, le projet de loi accorde à ces magistrats le pouvoir de prononcer pour ces infractions des peines pouvant aller jusqu'à vingt années d'emprisonnement, voire le double en cas de récidive. Cette réforme, sous l'apparence d'une décriminalisation qui aurait été souhaitable, réalise en fait un dessaisissement des jurys d'assises ;

7) Dans notre justice, la liberté de décision de ceux qui jugent, magistrats ou jurys, doit être aussi large que possible, pour leur permettre de faire face en toute conscience à la diversité des hommes et des faits dont ils ont à connaître. Le projet de loi, par les restrictions qu'il apporte aux circonstances atténuantes et aux possibilités de sursis, réduit cette liberté de décision et tend à uniformiser ou à automatiser la répression, au risque de forcer les juges à prononcer des décisions injustes. Il rappelle ainsi fâcheusement un système institué par le gouvernement de Vichy.

8) Dans notre justice, les justiciables doivent être égaux devant la loi. Le projet de loi rompt avec cette égalité. Certains inculpés en matière criminelle se verront refuser, à la demande du parquet général, la garantie d'un double degré de juridiction d'instruction dont d'autres bénéficieront. Les prévenus ne seront passibles que de la moitié de la peine encourue, et les condamnés pourront obtenir une libération conditionnelle anticipée si leurs ressources leur permettent d'indemniser les victimes. D'autres ne pourront le faire, faute d'argent. De telles discriminations sont incompatibles avec l'esprit d'une justice démocratique.

Le projet de loi, par son système rigide, d'une part tend à accroître les pouvoirs des procureurs généraux sur lesquels s'exerce, par la voie hiérarchique, l'autorité du garde des sceaux. D'autre part, il réduit le pouvoir des juges, qu'il s'agisse de ceux du siège, de l'instruction ou de l'application des peines. Il restreint les droits de la défense et limite les voies de recours. En un mot, il tend à renforcer l'influence gouvernementale sur l'institution judiciaire contrairement au principe de la séparation des pouvoirs.

Vainement, les auteurs du projet, pour réaliser leurs desseins, invoquent-ils l'exigence de la sécurité des citoyens. Si cette exigence est légitime, sa satisfaction passe par d'autres voies que celles d'un projet qui, sans assurer réellement la sécurité, réduira à coup sûr les libertés.

C'est pourquoi nous en appelons à tous ceux auxquels nos libertés sont chères, pour qu'ils s'associent, au-delà de toute conviction ou engagement politique personnel, à notre protestation contre le projet de loi. Nous demandons au Parlement de refuser que ce texte, lourd de menaces pour nos garanties judiciaires et source de confusion et d'erreurs judiciaires, ne soit pas demain notre loi commune. S'il est dans le texte quelques dispositions utiles, il est aisé de les insérer dans un nouveau projet respectueux des principes de notre justice et conforme aux exigences de notre temps. Dans son esprit et dans sa lettre, le projet de loi doit être repoussé par les parlementaires si ceux-ci ne veulent pas marquer notre justice du sceau de la régression et du mépris des libertés.

Cette déclaration est signée de MM. Pierre Arpaillange, conseiller à la Cour de cassation ; Robert Badinter, avocat à la cour de Paris, professeur à l'université Paris-I ; André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation ; Albert Brunois, avocat à la cour de Paris, ancien bâtonnier de l'ordre, membre de l'Institut ; Jacques Léauté, professeur à l'université Paris-II, directeur de l'Institut de criminologie ; Georges Levasseur, professeur honoraire à l'université Paris-II ; Jean Rivero, professeur à l'université Paris-II ; Maurice Rolland, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, Compagnon de la libération.

[Les personnes souhaitant donner leur adhésion à cette déclaration sont priées d'écrire à M. Maurice Rolland, B.P. 350 16, 75768 Paris Cedex 16.]

● *Un surveillant de prison incarcéré.* — Trouvé en possession de 16 grammes de haschisch destinés à un détenu de la Guadeloupe — fournis par le frère de celui-ci — un surveillant de la Santé, originaire du même département, M. Nestor Namor, vingt-cinq ans, a été placé sous mandat de dépôt à Fresnes par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Il a reconnu avoir déjà procuré de la drogue à des prisonniers guadeloupéens en affirmant toutefois que ses services furent toujours bénévoles.

Huit organisations réunissent le 22 mai des assises sur la liberté et la sécurité

Des assises sur la liberté et la sécurité seront organisées le jeudi 22 mai, de 18 heures à 24 heures, à l'université Paris-Dauphine, par huit des neuf organisations que regroupe l'association Justice pénale nouvelle (1).

Réunies lundi 19 au Palais de justice de Paris, ces organisations ont décidé de se mobiliser contre le projet « sécurité et liberté » qui, selon elles, « ne se discute pas, ne s'amende pas et doit être rejeté en bloc ».

Cette position marque un durcissement de certaines organisations qui, il y a quelques jours, jugeaient le texte amendable, malgré les dangers qu'il fait peser sur les libertés. La procédure d'urgence à laquelle le gouvernement a recours pour soumettre le « projet Peyrefitte » aux députés a balayé les hésitations de ceux qui complaient sur un délai pour se faire une opinion précise du texte.

Outre un appel aux organisations syndicales de greffiers, d'huissiers et de policiers à participer à ces assises, Justice pénale nouvelle demande, ce mardi 20, à être entendue par la commission des lois de l'Assemblée nationale pour lui faire part de son opposition « *catégorique* » à ce projet. Le 27 mai, jour où commence la discussion du texte en séance publique, les avocats, magistrats et professeurs de droit opposés au projet défileront en robe et en toge au Palais de justice de Paris. Des manifestations identiques sont prévues le même jour dans les tribunaux de grande instance de province. Une lettre va être adressée par Justice pénale nouvelle aux chefs de juridiction et aux bâtonniers leur demandant de réunir des assemblées de discussion sur le projet.

Les organisations qui composent Justice pénale nouvelle ont adopté un appel qui déclare notamment qu'elles voient dans le « projet Peyrefitte » une « *grave remise en cause des principes fondamentaux du droit pénal et de la politique criminelle* ». « *Cette remise en cause*, ajoute l'appel, *est principalement caractérisée par la définition de nouvelles incriminations au contenu imprécis, la réduction considérable du rôle de la défense dans le procès pénal, l'accroissement de la répression et la limitation du pouvoir d'appréciation des juges* ».

Cent cinquante personnes ont participé à l'issue de la réunion de Justice pénale nouvelle à une assemblée organisée par quarante et un juristes qui ont lancé il y a quelques jours un appel à la mobilisation contre le « projet Peyrefitte ». Au terme de cette assemblée, un texte a été rédigé demandant à « *tous les citoyens* » de prendre connaissance du projet et de « *constater les menaces qu'il fait peser sur les libertés* ».

(1) Les huit organisations à l'origine de ces assises sont : l'Association de la presse judiciaire, l'Union syndicale des magistrats, le Syndicat de la magistrature, l'Association professionnelle des avocats, la Confédération syndicale des avocats, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, l'Union des jeunes avocats à la cour de Paris, le syndicat des avocats de France. A ces organisations se sont joints la Ligue des droits de l'homme, l'Association française des juristes démocrates, Droit et démocratie et l'association Libres juristes. Le secrétariat de Justice pénale nouvelle est assuré par Mᵉ Eric Boyer, 36, rue Michel-Ange, 75016 Paris, tél. 651-80-30.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Les comités nationaux autrichien, belge irlandais, italiens, néerlandais et suédois se prononcent pour la participation

Les prises de position des comités nationaux olympiques sur le boycottage ou la participation aux Jeux de Moscou se multiplient à quelques jours de la date limite des inscriptions, le 24 mai.

Le Comité national olympique italien s'est prononcé, mardi 20 mai, par 29 voix contre 3 (et 2 abstentions), pour la participation aux Jeux olympiques. La veille, le gouvernement avait prôné le boycottage.

Lundi 19 mai, cinq comités nationaux s'étaient prononcés en faveur de la participation. Pour trois d'entre eux, cela n'a pas constitué une surprise. En effet, les comités autrichien, suédois et belge n'ont pas subi de pression politique particulière en faveur du boycottage ou bien sont suffisamment indépendants financièrement des pouvoirs publics pour n'en pas tenir compte. Chacun de ces comités a d'ailleurs regretté que « *le sport soit utilisé comme un instrument politique* ».

La prise de position des Néerlandais et des Irlandais s'est faite dans des conditions différentes. Depuis l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, le gouvernement, puis le parlement des Pays-Bas sont opposés aux Jeux de Moscou. Or, notre correspondant à La Haye nous indique que « *le point de vue gouvernemental n'a reçu le soutien que de dix-neuf délégués à l'assemblée générale du NOC, quarante-neuf membres s'y sont opposés et neuf membres ont refusé de se prononcer*. Les athlètes néerlandais resteront néanmoins libres de se déterminer en fonction de leurs convictions personnelles. Ainsi, les joueurs et les joueuses de hockey sur gazon ont décidé de ne pas se rendre à Moscou.

La situation était analogue en République d'Irlande. Par dix-neuf voix contre une et trois abstentions, le comité irlandais est passé outre à l'opposition du gouvernement. Toutefois, les boxeurs ont décidé de ne pas participer aux Jeux.

En France, la Fédération française de voile, qui avait souhaité, lors de la réunion du Comité national olympique (C.N.O.S.F.), que la confirmation de la participation soit ajournée, a décidé, le 19 mai, par vingt voix contre trois, de ne pas envoyer d'équipages. Cependant, dans le même temps, elle a approuvé, sur proposition du directeur technique national, M. Philippe Grandou, la composition de la sélection olympique nationale (*Finn* : Choley ; *470* : Chourgnoz-David ; *F.D.* : Bouet-Poirey ; *Soling* : Cheret-Audoin - Paelipon ; *Tornado* : Loday-Barennes ; *Remplaçants* : Richer-Claude et les frères Chapelain).

Enfin, à Londres, lord Killanin, président du Comité international olympique, qui s'est déclaré « *terriblement inquiet, à long terme, à propos de l'utilisation du sport pour des raisons politiques* », a annoncé qu'il ne solliciterait pas la prolongation de son mandat jusqu'au congrès olympique, prévu en mai 1981, à Baden-Baden (R.F.A.).

CYCLISME. — *L'Italien Dante Morandi a remporté au sprint la quatrième étape du Tour d'Italie, disputée le 19 mai, entre Parme et Marina-Di-Pisa. Au classement général, avant l'étape contre la montre du 20 mai, l'Italien Francesco Moser est toujours en tête.*

DE LA LIBYE AU CENTRAFRIQUE

L'itinéraire d'un « espion »

M. Roger Delpey, arrêté le 10 mai devant le Bureau populaire libyen (ambassade) à Paris, a été inculpé six jours plus tard d'« *intelligences avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation diplomatique de la France* » (*le Monde* des 15 et 17 mai). Pour M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, de lourdes présomptions d'espionnage pèsent sur lui. Mais au profit de qui M. Delpey a-t-il agi ? L'unique communiqué consacré à cette affaire par le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat indique que des documents saisis sur l'intéressé et à son domicile se contentent d'évoquer des « *rapports avec les services officiels d'un pays étranger auquel il avait présenté des demandes de fonds* », et qu'il avait « *élaboré et commencé à mettre en œuvre des plans d'action visant à compromettre la politique extérieure de la France dans ses relations avec les pays africains* ».

Sans qu'il y soit expressément fait référence, il apparut très vite, à travers certains commentaires, que le pays avec lequel M. Roger Delpey entretenait ces « *rapports suivis* » était la Libye, et les circonstances de son arrestation venaient appuyer cette thèse. Ce qui ne manque pas de faire sursauter quelques amis de l'inculpé, étonnés d'une aussi rapide conversion à la révolution libyenne de ce militant nationaliste acharné, volontiers raciste, anti-arabe convaincu, ardent défenseur de toutes les causes perdues de l'empire français depuis un tiers de siècle.

M. Delpey s'est fait connaître il y a une vingtaine d'années en publiant *Soldats de la boue*, un témoignage sur sa longue expérience dans le corps expéditionnaire français d'Indochine. D'autres ouvrages — *Dien-Bien-Phu : l'affaire* (*le Monde* du 5 juillet 1974), *Adolf Hitler : l'affaire* (*le Monde* du 20 juin 1975) — connaîtront un moindre succès. Entre-temps, il a été saisi par le démon de la politique selon un axe qui ne devait jamais varier : celui de la droite et même parfois de l'extrême droite. Un temps militant du R.P.F., il rompt avec le gaullisme par fidélité à l'Algérie française et se rapproche de M. Tixier - Vignancour, puis de divers groupes activistes.

Il admire beaucoup M. Gérard Furnon, ce patron de combat dont les ouvrières s'opposèrent à l'implantation de la C.G.T. dans leur usine, mais il s'en sépare, lorsque l'industriel « politise » son mouvement pour en faire l'Union des Français de bon sens, qui présentera des candidats aux élections législatives de mars 1978. M. Roger Delpey fonde alors un fantomatique « Mouvement pour la liberté », qui ne s'est jamais, depuis sa création, distingué par une activité notable.

Pendant toutes ces années, M. Roger Delpey voyage beaucoup et noue des amitiés dans divers pays qui ne brillent pas par leur progressisme. Il s'intéresse notamment à Formose, mais aussi à plusieurs pays africains francophones. Certains amis se demandent si ce n'est pas plutôt là qu'en Libye qu'il faut chercher la clé du mystère de son arrestation.

M. Roger Delpey est, en effet, l'une des deux seules personnes à avoir pu rencontrer l'ancien empereur Bokassa Iᵉʳ dans sa prison dorée d'Abidjan. L'entrevue a eu lieu dans des circonstances rocambolesques, à la fin de l'année dernière. M. Delpey s'était rendu à Abidjan en faisant, croit-on savoir, payer son billet d'avion par un éditeur parisien à qui il avait promis un ouvrage sur la marine ivoirienne.

Deux questions se posent : connaissait-il Bokassa ? Certains de ses amis disent qu'ils étaient intimes, ce que contestent farouchement les proches et la famille du souverain déchu. Auquel cas, il aura fallu une solide introduction au visiteur, et on pense qu'il l'a trouvée auprès d'un autre militant nationaliste français qui fut lié à Bokassa après l'avoir été, en d'autres temps, à Thieu, au Sud-Vietnam.

Comment M. Delpey a-t-il pu franchir sans encombres le barrage hermétique entretenu autour de Bokassa par les services secrets français, et qui ne doit guère s'entrouvrir que sur ordre de l'Elysée ? Certainement pas sur consigne venue d'« en haut », car, dès qu'elle fut connue, la nouvelle de cette visite causa quelque émoi dans l'entourage du chef de l'Etat français.

Vrais-faux

A l'ex-empereur, M. Delpey a, semble-t-il, présenté sa démarche comme préliminaire à la rédaction d'un livre sur le Centrafrique. En a-t-il profité pour lui arracher quelques confessions, voire des documents ? Rien ne permet de l'exclure, et notamment pas la mésaventure survenue au deuxième visiteur de l'ancien chef d'Etat. Il s'agit d'une femme, ancienne restauratrice à Bangui, très liée avec la famille impériale, qui put rencontrer Bokassa à peu près à la même époque que M. Delpey. Quelques heures après l'entrevue, cette personne était interpellée à Douala tandis qu'on saisissait dans ses bagages des « documents » qui étaient des « vrais-faux » relatifs aux affaires de l'ancien régime centrafricain, reconstitués de mémoire par Bokassa et antidatés.

Si Roger Delpey était, lui aussi, détenteur de tels « documents », on pouvait penser qu'il n'allait pas manquer d'en faire usage. La question se pose alors de savoir pour quelle raison il a pu approcher si facilement le prisonnier d'Abidjan. Simple complicité locale de quelques-uns des agents du SDECE chargés de « protéger » l'ancien empereur ou complot d'une faction des services secrets français avec, pourquoi pas, le soutien d'un service étranger à l'instigation duquel M. Delpey aurait été conduit à prendre contact avec les autorités libyennes ?

Dans ce cas, l'entreprise de « déstabilisation » de l'Afrique francophone, évoquée par le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, permettait du même coup à ce pays étranger de régler un compte avec le régime de Tripoli, par France interposée. Les services français auraient vu de leur côté dans ce piège — tardif — tendu à Roger Delpey devant l'ambassade libyenne l'occasion de le réduire au silence et de récupérer les « documents » — vrais ou faux, vrais-faux ou faux-vrais — en sa possession.

JAMES SARAZIN.

● *La police a interpellé trente jeunes gens* samedi 17 mai, peu après 21 heures, square des Innocents, à Paris-1ᵉʳ. Il semble que la police soit intervenue sur la demande des riverains se plaignant de déprédations. Les jeunes gens ont été relâchés après vérification d'identité.

UNE SIXIÈME PERSONNE EST ÉCROUÉE APRÈS LE HOLD-UP DE CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

M. Michel Legrand, juge d'instruction près de la Cour de sûreté de l'Etat, a fait écrouer, le 8 mai a-t-on appris lundi 19 mai, Mme Annie Cuadrado entendue à l'occasion de l'instruction du hold-up commis à Condé-sur-l'Escaut (Nord) le 18 août 1979. Mme Cuadrado — qui avait déjà été écrouée à Valenciennes peu après les faits — est inculpée d'association de malfaiteurs et de recel de malfaiteurs.

Cinq autres personnes sont incarcérées pour ce hold-up, qui rapporta 16 millions de francs destinés en partie, semble-t-il, à des organisations extrémistes. Il s'agit d'un Espagnol, M. Martin de Miguel, et de quatre Italiens arrêtés le 28 mars près de Toulon : MM. Franco Pinna, Enrico Bianco, Luigi Amadori et Mme Oriana Marchionni.

En application de l'article 116 du code de procédure pénale, les quatre ressortissants italiens avaient été placés, dès leur incarcération, en état d'« interdiction de communiquer » durant vingt jours, sauf avec leurs avocats. Les quatres détenus bénéficient à présent du statut spécial mais restent isolés des autres prisonniers par l'application de l'article D. 56 du code de procédure pénale.

CATASTROPHES

Aux Etats-Unis

DEUXIÈME ÉRUPTION EN QUARANTE-HUIT HEURES DU MONT SAINT-HELENS

Seattle (Washington) (*U.P.I.*). — Le volcan mont Saint-Helens, qui a explosé dimanche 18 mai, a été le théâtre d'une nouvelle éruption le lundi 19 mai. Mais celle-ci était moins violente que la précédente.

Le chiffre des morts varie, selon les sources, de cinq à neuf et il y aurait, en plus, une vingtaine de disparus. L'explosion de dimanche a pulvérisé le flanc nord du sommet du volcan. Le U.S. Geological Survey, qui surveillait le mont Saint-Helens depuis l'an dernier, avait mesuré dans cette même zone un gonflement atteignant par endroits une centaine de mètres.

Les débris projetés en l'air à 15 000 mètres d'altitude au moins ont formé un nuage très épais qui, entraîné par le vent, laisse retomber des cendres sur une vaste région.

● *Le violent séisme* qui s'est produit en Yougoslavie dimanche 18 mai a blessé cent cinquante-cinq personnes, dont une vingtaine grièvement. Plusieurs centaines de maisons sont inhabitables et quelque mille cinq cents familles sont sans abri. — (*A.F.P.*)



ÉDUCATION

Les étudiants étrangers et la France

(Suite de la première page.)

Ces temps sont révolus. L'Afrique du Nord s'arabise à la jacobine, l'Afrique noire s'islamise. Les étudiants originaires des pays musulmans sortent souvent d'écoles coraniques et n'ont du français qu'une connaissance balbutiante. Bien des institutions chrétiennes ont disparu, ou sont devenues suspectes parce qu'un néophyte musulman gouverne (jusqu'à sa mise à mort) tel ou tel pays d'Afrique noire. Par sagesse, les natifs s'en écartent. Ce qui n'empêche pas, ce qui parfois invite certains jeunes gens de ces pays infortunés à venir se former en France aux sciences exactes, à la réflexion philosophique, sociologique, économique, dans l'espoir, peut-être utopique, en tout cas généreux, de servir un jour leur pays. Faut-il donc les renvoyer à leurs cases ?

S'ils veulent étudier les sciences exactes, s'ils sont doués pour les maths, la physique, la chimie, formules et travaux pratiques leur permettront dès le début de suivre une part non négligeable des cours, et la vie en France, ainsi que les heures dont ils pourront bénéficier soit à l'Alliance française, soit aux instituts spécialisés dans la formation langagière des étrangers, les mettront vite et bien au niveau requis pour l'examen auquel ils se préparent.

Sciences de l'homme

S'agit-il des sciences de l'homme, ou de la littérature, le cas est plus délicat. Mais là même, mon expérience me permet d'apporter un *élément de réponse* : de 1958 à 1978, date de ma retraite, je concentrai mon enseignement sur des séminaires de maîtrise et de doctorat et me vouai quasiment aux directions de maîtrises, de troisième cycle, de doctorats d'Etat. Rarissimes les Français qui fréquentaient ces entretiens où l'on traitait, selon les circonstances, mes recherches, et surtout la composition de l'assistance, de littérature indonésienne, du *haiku*, des *isefra* de S[t] Mohand, de la traduction de sonnets chinois, des proverbes malgaches ou tagalog, des contes en « krio » (ce créole anglais d'Afrique noire), d'épopée africaine, etc. Eh bien, j'avouerai sans vergogne qu'il m'arriva d'accueillir à ce niveau, le plus élevé, celui du troisième cycle, des étudiants japonais qui bredouillaient notre langue, mais dont j'avais pu apprécier l'intelligence et la culture, une anglophone africaine qui titubait sur la moindre phrase et à qui d'abord je dus parler anglais dans mon bureau, etc. Deux ans plus tard, ces mêmes bafouilleurs me produisaient d'excellents mémoires de maîtrise, qu'eux seuls pouvaient produire, enrichissant ainsi notre culture d'aperçus neufs dont sans eux elle eût été à tout jamais frustrée.

Oui, durant mes dix dernières années de Sorbonne nouvelle, je n'ai guère travaillé qu'avec des étudiants étrangers : Américains du Nord et du Sud, qui travaillaient sur le *haiku*, Syriens, Egyptiens, Irakiens, Maghrébins, Libyens, Turcs et Kurdes, Iraniens et Malaysiens, Nègres surtout, qui m'ont donné avec d'excellentes thèses, quelques-unes des plus vives satisfactions professionnelles de ma longue et diverse carrière.

Mais c'est un fait que les étudiants de cette part du monde que nous colonisâmes sont moins habiles maintenant au français que durant l'ère de leur sujétion. Et c'est un autre fait que nous prônons plus que jamais, ressassons et rabâchons les beautés de la francophonie, mot qui trop souvent camoufle du néo-colonialisme. En fermant nos universités aux étudiants mal formés, espère-t-on (jargon du siècle) « promouvoir » la francophonie ? Ne joue-t-on pas plutôt le jeu de nos colonisateurs anglophones, qui sont fâchés de voir tant d'étudiants leur échapper, qui viennent chez nous, les naïfs, parce qu'ils croient encore que terre de France affranchit ?

Eh bien, ma longue expérience des étrangers me permet, m'impose d'affirmer qu'un étudiant intelligent, souvent formé à plusieurs langues autres que le français, parviendra très vite à se débrouiller en français, même s'il arrive quasiment ignare de notre idiome, pourvu que, six heures par jour ou huit, il y mette tout du sien. Après trois ans de France, il parlera, écrira très correctement notre langue. Alors, pourquoi ce tir de barrage ?

L'ignominie raciste

Le ministre de l'intérieur vient de fournir une réponse : il faut épargner à nos concitoyens la concurrence que feraient aux Français de France les étudiants étrangers que nous aurions ainsi formés. Si tel est bien le souci du ministre, c'est d'abord les étudiants qui parlent *très bien notre* langue qu'il faut immédiatement chasser, comme autant d'indésirables. Ce sont eux surtout qui menacent de ruine l'économie de l'Hexagone. De plus, monsieur le ministre de l'intérieur oublie en l'espèce de quel secours sont souvent, sinon toujours, les étudiants étrangers pour leurs camarades français. S'il est un moyen efficace de lutter pour les droits de l'homme, et pour faire comprendre aux Français que l'autre, parce précisément qu'il est différemment le même que lui, peut lui apporter beaucoup (tout professeur de littérature générale ou comparée en sait là-dessus très long), c'est d'ouvrir toutes grandes nos universités à tous ceux qui nous font l'honneur de vouloir en tâter : et fussent-ils, la première année, peu au fait de notre grammaire, voire de notre vocabulaire.

J'en viens à me demander si l'on ne craint pas en très haut lieu que la présence d'étrangers, la familiarité qu'on acquiert avec eux, ne guérissent nos concitoyens des préjugés xénophobes, et de l'ignominie raciste. Aux pires moments des conflits entre Israël et le monde arabe, entre les Kurdes et les Arabes, Arabes, Juifs, Israéliens, Turcs et Kurdes assistaient à mes séminaires avec des citoyens de dix autres pays. J'avais ouvert une maison de tolérants ; l'avais définie comme telle. J'entendais qu'on respectât la règle non pas « du jeu », mais du devoir envers soi, envers autrui. Jamais le moindre incident ne compromit nos entretiens, où l'on n'éludait aucune question douteuse, ou douloureuse. Jamais. Est-ce avec cet état d'esprit que l'on veut en finir ? Alors, qu'on le dise franchement, et que l'on cocoricote bien fort sur son fumier !

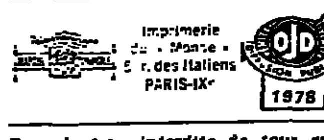
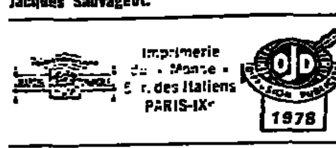
En confiant aux recteurs le contrôle de cet examen, les autorités démasquent leurs batteries. Fonctionnaire d'autorité, le recteur ne peut que déférer aux instructions, aux conseils des ministres qui lui feront part de leurs vœux. Si tel étudiant est suspect dans son pays d'origine et que la haute politique de notre infortunée République soit de flatter un tyran qui sent bon l'uranium ou le pétrole, le recteur devra se soumettre ou se démettre, et l'étudiant aller croupir dans un cul-de-basse-fosse : *Non dignus es intrare in nostro docto corpore.* Le latin de Molière ici s'impose, hélas !

Cette mesure confirme trop bien celles qui furent déjà prises, contre les Français cette fois : suppression de l'histoire et de la géographie à l'école primaire ; massacre de l'histoire et de la philosophie au lycée ; suppression de toute vraie culture littéraire, parce que, tout le monde le sait, tout homme d'Etat ne hait rien tant que l'écrivain qui peint la société, que le philosophe et l'historien qui arment l'esprit contre toute tyrannie, et la plus émolliente.

Approuvée par le ministre de l'intérieur, confiée aux soins zélés de MM. les recteurs, cette dictée a de quoi inquiéter, de quoi même angoisser tout enseignant français. Sous prétexte de démasquer quelques *imposteurs*, de *débusquer* quelques *resquilleurs* — nombreux parmi les Français eux-mêmes, qui n'aspirent qu'au resto U, à la sécurité sociale, aux sept années de pionical, — c'est toute la culture française *hors de France* qu'on démantèle, qu'on va bientôt anéantir, pour le seul profit de nos protecteurs d'outre-Atlantique. Du même coup, qui ne voit que tout le système patiemment mis en place, je n'ose pas encore dire a pour objet, mais je puis assurer a déjà pour effet de terroriser en douceur, de former, non plus des citoyens responsables et de soi et d'autrui, mais de bons braves sujets à bientôt laminer par la télématique.

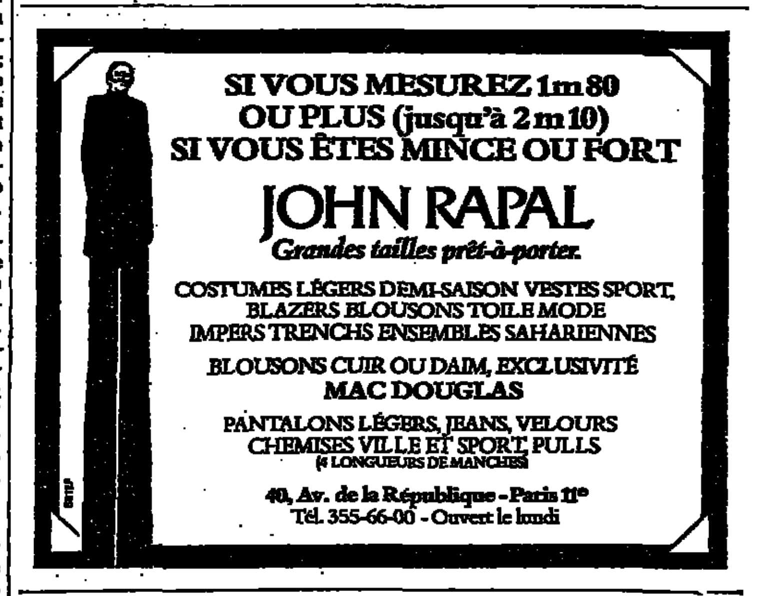
ETIEMBLE.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.



ÉDUCATION

LES ACTIONS EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

De nouvelles manifestations sont organisées à Paris et en province

Alors que l'enterrement d'Alain Bégrand, le jeune homme qui a trouvé la mort le mardi 13 mai au centre universitaire Jussieu, avait *lieu mardi 20 mai* au cimetière de Thiais (Val-de-Marne), une manifestation était prévue, le même jour à 18 heures, à Paris, de Jussieu à l'hôtel Matignon, rue de Varenne.

Cette manifestation décidée lors d'une assemblée générale des étudiants de Jussieu est soutenue par les *UNEF*, *tandis que le* Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) et la C.F.D.T. de Paris invitent leurs adhérents *à y participer*.

Des manifestations sont aussi prévues en province où, dans quelques universités (Caen, Lyon-II, Toulouse-III), des mouvements de grève ont lieu, alors que vingt et un étudiants marocains d'Aix-en-Provence continuent à ne pas s'alimenter.

Les actions pour la défense des étudiants étrangers *semblent mobiliser plus* d'étudiants en province qu'à Paris. Dans cette ville, des étudiants tentent d'empêcher le déroulement *des examens qui viennent de commencer*. Des petits groupes favorables au boycottage ont perturbé trois épreuves sur une quinzaine à Jussieu, alors que, au centre Tolbiac (Paris-I), les examens ont été *retardés* d'environ trente-cinq minutes.

Il semble cependant que ce mouvement, qui *reste minoritaire même au niveau des universités* parisiennes (seules trois universités sont concernées sur treize), n'ait que peu d'effet en province où les examens ont lieu normalement dans les grandes villes universitaires comme Lille ou Strasbourg.

C'est le *vendredi* 23 mai, à 15 heures 45, que M. Raymond Barre recevra les délégués du parti socialiste qui souhaitent s'entretenir avec lui « des problèmes qui se posent actuellement dans plusieurs universités » (« le Monde » daté 18-19 mai), indique-t-on à l'hôtel Matignon. M. Mitterrand conduira personnellement la délégation de son parti.

Enfin, nous indique notre correspondant à Rennes, la situation est redevenue pratiquement normale à l'université de Haute-Bretagne : la reprise des cours, votée le 13 mai par les étudiants après sept semaines de grève, a été *effective* lundi 19 mai. Deux cents étudiants cependant, partisans de la poursuite du mouvement, ont continué l'occupation de divers locaux de l'université.

Malgré des appels à la grève

A Jussieu, la plupart des examens ont lieu

« Qui est pour la grève générale ? » Dans l'amphithéâtre en plein air du centre universitaire de Jussieu, les étudiants sont *réunis* en assemblée générale. Ils sont cinq à six cents, légèrement moins nombreux que vendredi 16 mai. *Ils ne lèvent pas spontanément la main*. L'orateur répète sa question et, lentement, des bras se *lèvent. L'ambiance, lundi 19 mai*, est différente des autres jours.

Les *événements* de la semaine *précédente ont profondément* marqué les responsables du comité de grève. Les étudiants savent *désormais* qu'ils *ne peuvent plus parler* d'occupation *« jour et nuit »* du centre et que la grève votée par six cents personnes n'empêche pas la tenue des cours et *des sessions d'examens. Pourtant*, l'assemblée générale étudiante maintient son mot d'ordre de grève. Elle *se prononce pour une participation* à l'enterrement d'Alain Bégrand, lance un appel à une manifestation *mardi* 20 mai, et surtout décide de *refuser* les examens partiels qui ont lieu actuellement dans les deux universités de Paris-VI et Paris-VII.

De son côté, une assemblée des enseignants et du personnel, beaucoup plus longue et houleuse, a voté la grève des cours et l'occupation des locaux jusqu'au mercredi 21 à 11 heures pour demander l'*« abrogation de la loi Imbert »* et la libération de toutes les personnes arrêtées lors des manifestations de la semaine *dernière*. Mais si les *enseignants* parlent de grève des cours, ils préfèrent ne pas aborder le problème des examens partiels. En effet, durant toute la journée de lundi, nombreux ont été les professeurs et les maîtres assistants, vêtus de leur blouse blanche, à assurer des *« piquets de surveillance »* à la porte des salles où ont lieu les examens. Ils répondaient ainsi à l'appel que *leur avait lancé, le matin même*, M. Jean Dry, président de Paris-VI. Vers 15 heures, quelques-uns se sont enfermés dans une annexe des universités, située au n° 12 de la rue Cuvier, à une centaine de mètres du centre où ont lieu les « partiels » de physique et de biologie.

Effrayés par soixante étudiants qui tentaient de faire débrayer leurs camarades, ils se retranchèrent derrière les lourdes portes, jetant des seaux d'eau sur les assaillants. Ceux-*ci, énervés, ont alors tenté de forcer* les entrées, puis se sont enfuis rapidement à l'arrivée de nombreux poli*ciers en civil*, alors que les longs cars gris prenaient position dans le bas de la rue

« Nous ne voulons pas d'interruption sauvage des partiels, expliquait un responsable du comité de grève. *Mais nous souhaitons organiser des réunions pour expliquer la situation à nos camarades. »*

« Ceux qui le désirent doivent pouvoir passer leurs examens », répète un professeur parlant de *« démocratie »*, *de « liberté », de « sécurité »* et surtout de défense de *« son outil de travail »*. Dialogue impossible avec des étudiants qui se moquent de ces *« soi-disant profs de gauche »* et qui chantent *« pas de partiels sous la matraque »*.

SERGE BOLLOCH.

Il n'y a pas de franchise universitaire

déclare le préfet de police de Paris

Au cours de la séance du Conseil de Paris, lundi matin *19 mai, M. Jean Tibéri* (R.P.R.), deuxième adjoint au maire, a évoqué les incidents au centre universitaire Jussieu et félicité la la police pour *« son sang-froid »*. M. Tibéri a demandé que des me*sures soient prises pour assurer la* sécurité dans les universités et pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs travaux dans le calme.

M. Bertrand Delanoë (P.S.) a, quant à lui, critiqué la répression de la manifestation organisée le 1er mai devant l'ambassade d'Union soviétique pour la défense des droits de l'homme dans ce *pays. Evoquant à son tour* les incidents du *13* mai à Jussieu, M. Delanoë a mis en cause le rôle des groupes d'autonomes. *« Nous craignons qu'à Jussieu ces groupes vous servent de prétexte, de provocation, pour justifier la répression »*, a-t-il indiqué à l'adresse du préfet de police. M. Delanoë a ajouté : *« L'homme qui est mort est la victime du cycle infernal provocation-répression. Dans l'organisation de cet engrenage, le principal coupable, c'est le pouvoir. »*

M. Michel Férignac (P.C.) a, pour sa part, souligné *« la conjonction de fait qui existe entre les provocateurs et les forces de l'ordre »*.

Dans sa réponse, formulée sur un ton particulièrement vif, M. Pierre Somveille, préfet de police, a rappelé que seules *« les manifestations traditionnelles »* avaient été autorisées le 1er mai. Il a justifié l'intervention des forces de l'ordre à Jussieu en *soulignant que la notion d'une « franchise »* dont bénéficieraient les universités est *« archaïque et ne repose sur aucun fondement juridique ». « L'université ne bénéficie d'aucunes franchises, d'aucun privilège »*, a-t-il affirmé avec force.

A CAEN, DES CANDIDATS AU CAPES, REFUSENT DE COMPOSER SOUS LA PROTECTION DE LA POLICE

Les épreuves du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) n'ont pu avoir lieu à Caen, le lundi 19 mai, dans six disciplines : histoire-géographie, sciences économiques et sociales, lettres modernes, lettres *classiques*, mathématiques, sciences physiques.

Environ 20 % des candidats ont en effet refusé de composer en raison notamment de la présence de forces de police qui avaient pour mission de protéger les salles d'examen. La semaine précédente les épreuves avaient été perturbées dans six autres disciplines par des manifestants étrangers à l'examen. Elles avaient dû être annulées et reportées à une date ultérieure pour huit mille candidats sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer (*le Monde* du 17 mai).

Cette fois, le ministère de *l'éducation n'a pas* encore pris de décision. Mais la suite de ces épreuves a lieu normalement, ce mardi 20 mai à Caen, indique le recteur de l'académie.

Alain Begrand (1950-1980)

Une simple tombe ouverte division 33 au cimetière parisien de Thiais (Val-de-Marne), une plaque de bois « Alain Bégrand, 1950-1980 ». *deux cents personnes environ, quelques journalistes et une voiture des Renseignements généraux tournant dans les allées.*

Les obsèques d'Alain Bégrand, le jeune manifestant mort mardi 13 mai au centre universitaire Jussieu, ont été célébrées, ce mardi 20 mai, sans incident et dans une relative indifférence. Aux côtés de la famille, du frère notamment d'Alain Bégrand venu de Côte-d'Or, deux cents jeunes gens, étudiants ou autonomes, avaient tenu à assister à cet enterrement. Beaucoup d'entre eux étaient venus avec un bouquet de fleurs, le visage dissimulé par un foulard, une écharpe, pour échapper aux caméras de télévision et aux photographes.

A neuf heures, le fourgon mortuaire arrivé à Thiais se dirigeait vers la division 33, non pas celle de la fosse commune ou du carré des suppliciés comme on l'avait dit, mais plus simplement des concessions limitées à six ans. Après que le cercueil de bois très simple eut été descendu dans la tombe, les personnes présentes devaient défiler lentement devant pour y déposer des fleurs, la gerbe des « Etudiants de Jussieu » ou même un pavé symbolique. Ensuite des jeunes gens allaient eux-mêmes refermer la tombe en empruntant les pelles des fossoyeurs. Un peu plus tard, un autonome venu avec un drapeau français en écharpe le posait sur la tombe fermée et l'y faisait brûler symboliquement. Rassemblés autour, ses camarades, certains le poing levé derrière un drapeau noir, se recueillaient un instant avant de quitter le cimetière et de se disperser dans le calme. Alain Bégrand était enterré. — P. G.

A Nice, Aix-en-Provence et Marseille

LA MENACE D'EXPULSION D'UN MAROCAIN SUSCITE DE NOMBREUSES PROTESTATIONS

De notre correspondant régional

Nice. — Le mouvement de soutien à Miloud Wadih, l'étudiant marocain de Marseille *menacé d'expulsion pour « trouble de l'ordre public »* s'est étendu à Nice et à Aix-en-Provence. A Nice, une grève de la faim a commencé samedi 17 mai pour une durée illimitée à la cité universitaire Montebello. Treize étudiants appartenant aux U.E.R. de sciences et de droit y participent. A Aix-en-Provence, vingt et un étudiants observent depuis le lundi 19 mai un jeûne d'« avertissement » de quarante-huit heures dans les locaux de l'U.E.R. de lettres de l'université de Provence (Aix-Marseille-I). Miloud Wadih et cinq de ses camarades commencent d'autre part leur troisième semaine de grève de la faim au centre Saint-Charles à Marseille.

La compagne de l'étudiant marocain, Nicole Vial, enceinte de huit mois, et qui a été hospitalisée le jeudi 15 mai dans une clinique marseillaise. (*le Monde* du 17 mai), refuse toujours de s'alimenter depuis une semaine. Son médecin traitant a ordonné qu'elle soit placée sous perfusion.

Plusieurs télégrammes, émanant en particulier du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et du comité de défense des libertés de Marseille, ont été envoyés à M. Christian Bonnet pour demander l'arrêt immédiat de la procédure d'expulsion engagée contre M. Miloud Wadih. Le *« comité de défense des étrangers »* appelait aussi à une manifestation, mardi 20 mai, à 18 heures, à Marseille, sur la Canebière.

GUY PORTE.

Après sept semaines de grève

LES COURS ONT REPRIS A L'UNIVERSITÉ DE HAUTE-BRETAGNE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Votée le 13 mai après sept semaines de grève, la reprise des cours, tout d'abord limitée par l'absentéisme dû au pont de l'Ascension, est devenue effective lundi 19 mai à l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II). Néanmoins, la situation y reste très tendue. Environ deux cents étudiants partisans de la grève des cours continuent l'occupation de la salle des professeurs et de la salle du conseil d'université. Lundi 19, dans l'après-midi, une centaine d'entre eux ont étendu *cette occupation au bureau du* secrétariat de la présidence de l'université, d'une part, pour pouvoir téléphoner à l'extérieur, et, d'autre part, pour obtenir une rencontre avec la section permanente du conseil de l'université afin d'aborder la question des examens.

Pour le moment, la position du conseil demeure celle présentée le 12 mai devant l'assemblée générale des étudiants par le président de l'université, M. Michel Denis, c'est-à-dire rattrapage des cours jusqu'à *la fin du mois* de juin et organisation à partir du 15 septembre d'une seule session d'examen, néanmoins suivie début octobre d'une épreuve complémentaire permettant au jury après nouvelle délibération de délivrer le diplôme à *tous* ceux qui auront le niveau requis. Une nouvelle assemblée générale d'étudiants aura lieu le vendredi 23 mai.

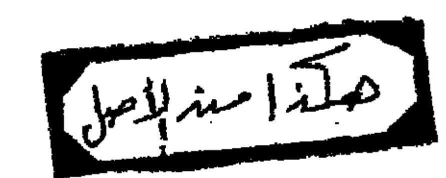
CHRISTIAN TUAL.

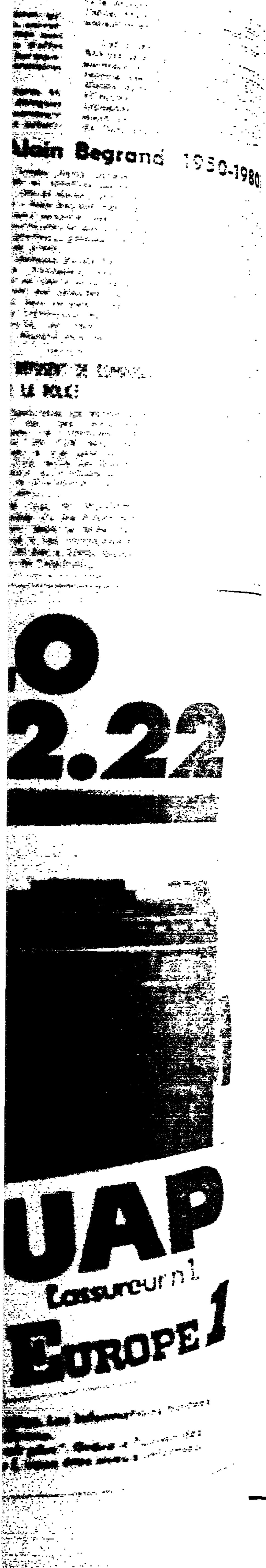
ATTENTATS A L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

Un incendie a détruit, mardi matin 20 mai, vers 3 heures, le bâtiment de la scolarité de l'université de Perpignan. A 6 h. 30, trois amphithéâtres ont été partiellement détruits par des incendies. Du mazout, du coton imbibé d'essence et des bouteilles de gaz pour camping ont été retrouvés sur les lieux. Selon M. Yves Serra, président de l'université, *« les dégâts sont importants »*. Ces attentats n'ont pas été revendiqués, mais on a découvert, peint sur les murs, le sigle « A », qui signifie anarchie.

● *Concours d'entrée aux Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses.* — Les sujets des épreuves communes de philosophie et d'histoire ont, par erreur, été distribués prématurément, lundi *19 mai*, au centre d'examens d'Amiens. Ces épreuves, qui devaient se dérouler les mardi 20 et mercredi 21, sont reportées aux 29 et 30 mai prochains pour l'ensemble des candidats.







Le Monde

MEDECINE

Hormones féminines et horloges biologiques

La réintroduction de la notion de temps dans les sciences de la vie représente, par la complexité des interrogations qu'elle suscite comme par la richesse des connaissances acquises, l'une des voies les plus prometteuses et les plus fascinantes de la biologie moderne. *De multiples documents témoignent* de l'intérêt que les hommes ont porté, depuis la plus haute antiquité, aux phénomènes si étrangement naturels, si rigoureusement fixés, qui gouvernent les variations périodiques et prévisibles des fonctions liées à la vie.

Certains de ces phénomènes sont visibles et fami*liers, que leur « rythmicité » connaisse une période annuelle* (comme c'est le cas pour les migrations, les hibernations, la reproduction des animaux, la floraison ou la fructification des plantes), *mensuelle* (les menstruations féminines), *quotidienne* (l'alternance circadienne du sommeil et de l'éveil), ou plus faible encore lorsqu'il s'agit de la respiration, des battements cardiaques ou de la diurèse.

Ces phénomènes suscitèrent, jusqu'au dix-huitième siècle, de multiples interprétations d'ordre poétique, religieux, philosophique, ou astrologique ; il fallut attendre l'avènement des sciences expérimentales pour que des observations plus précises ouvrent pleinement le mystère de l'universalité des rythmes biologiques et de leur déterminisme.

Tous les êtres vivants, dont la cellule unique ou les cellules comportent un noyau, connaissent des variations régulières de leurs fonctions synchronisées sur le temps. Pour une espèce quelconque, animale ou végétale, la fonction rythmique s'étend du sujet tout entier à l'activité de chacun de ses organes, de ses systèmes, de ses cellules, et même de ses mécanismes infracellulaires.

Mieux encore, des travaux depuis une trentaine d'années — dont le chef de file est, en France, le professeur Alain Reinberg (1) — ont montré que la structure temporelle des êtres vivants est inscrite dans leur patrimoine génétique, et que la « *rythmicité* » à laquelle ils obéissent se transmet, immuable, de génération en génération, insensible dans bien des cas aux variations de l'environnement.

Avant Darwin, un botaniste français avait remarqué, *il y a plus de deux siècles*, que certaines plantes élevées dans l'obscurité la plus complète orientaient chaque jour leurs feuilles aux mêmes heures vers ce qui eût pu être le soleil: les écureuils, placés dès leur *naissance dans des cages à température constante*, éclairées artificiellement douze heures par jour, entrent en hibernation d'octobre à avril comme s'ils se trouvaient dans la nature, et ils se gavent de nourriture d'avril à octobre pour constituer les réserves d'un hiver mythique.

Ces faits montrent clairement que les êtres vivants naissent avec une horloge biologique interne qui leur est propre, qui leur a été transmise selon des lois héréditaires caractéristiques de l'espèce, et dont les rythmes essentiels ne sont que faiblement influencés par les conditions de l'environnement, lequel n'intervient que pour en corriger le réglage, selon des mécanismes subtils.

L'existence de telles horloges internes permet aux animaux de prévoir, longtemps à l'avance, les événements auxquels leur organisme devra faire face : il en est ainsi pour ceux qui hibernent et doivent avoir accumulé d'abondantes réserves de graisse bien avant les premières rigueurs de l'hiver.

Le miracle par lequel un simple ovule fécondé donne naissance à un être hautement différencié est lui aussi strictement *programmé* dans l'espace et dans le temps ; certaines des fonctions nerveuses ou sensorielles les plus raffinées, comme la vision, ne peuvent apparaître qu'à des moments précis, déterminés, où l'environnement pourra exercer son action pour favoriser leur développement.

Les horloges biologiques qui règlent ces phénomènes avec tant de précision obéissent-elles, du champignon à la souris, de l'insecte à l'homme, à un mécanisme unique, façonné par l'évolution durant des millions d'années ? Ou de multiples dispositifs *permettent-ils — par des mécanismes très divers —* d'assurer la régulation des rythmes, condition même de la survie des espèces ?

Les techniques du génie génétique permettront vraisemblablement d'élucider dans les années à venir, au cœur du patrimoine héréditaire, le mécanisme même des rythmes biologiques et de leur transmission.

Quant au siège de l'horloge centrale, celle qui permet d'harmoniser pour les organismes supérieurs l'infinité des rythmes développés par les systèmes ou les organes complexes qui les composent, il est plus que vraisemblable qu'il se trouve au niveau de l'hypophyse (la démonstration en est faite pour les oiseaux) ou de zones déterminées de l'hypothalamus, cette partie du cerveau qui, à la base du crâne, jouxte l'hypophyse.

Bien que sa complexité soit extrême, le mécanisme qui régit l'apparition de la puberté chez la femme, puis le cycle régulier des *menstruations*, *constituera probablement* l'un des *premiers* modèles d'horloge biologique totalement élucidé dans l'espèce humaine.

De récents travaux ont permis, en effet, de découvrir que la sécrétion des hormones féminines connaît non seulement une *périodicité* mensuelle, mais journalière. C'est non de façon continue, mais par flux réguliers survenant toutes les quatre-vingt-dix minutes environ que se produisent ces sécrétions, et le mécanisme central, l'horloge qui en commande le rythme, se trouve *dans une région précise du cerveau* qui a pu être identifiée. Outre leur intérêt considérable sur le double plan de la chronobiologie et de l'endocrinologie, ces découvertes ont d'ores et déjà des conséquences cliniques et thérapeutiques importantes, qui expliquent l'intérêt passionné qu'elles soulèvent dans les communautés scientifique et médicale.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Equipe de recherches de chronobiologie humaine du C.N.R.S., Fondation A. de Rothschild, Paris.

Le rôle d'intégration et de commande de l'hypothalamus

L'EXEMPLE le plus évident et le plus directement perceptible de rythme biologique à périodicité à la fois régulière et multiple est apporté, dans l'espèce humaine comme chez les primates, par le fonctionnement hormonal féminin.

La puberté, qui survient aux alentours de douze ans, la ménopause vers cinquante ans, l'accouchement, au bout de neuf mois de grossesse, les règles, ou menstrues, ou périodes, dont la dénomination même exprime dans toutes les langues du monde la régularité de leur rythme, sont autant d'expressions de phé*nomènes hormonaux* complexes déclenchant une succession d'étapes ou d'événements étroitement imbriqués et dépendant tous d'une mystérieuse programmation que l'on sait aujourd'hui *être centrale*.

L'intérêt que présente l'étude de ces mécanismes tient autant à leur frappante chronologie et au mystère de son déterminisme qu'à la multiplicité des interactions hormonales, qui autorisent leur déclenchement et qui mettent en jeu aussi bien les organes génitaux, utérus et ovaires, par les signaux qu'ils émettent, que l'hypophyse et certaines régions du cerveau.

« Chef d'orchestre »

Au début de chaque cycle menstruel, de petites formations arrondies ou follicules, contenant chacune un ovule, se développent dans les ovaires et sécrètent des hormones chimiquement voi*sines, œstradiol et œstrone, que* l'on nomme œstrogènes. Vers le quatorzième jour du cycle, l'un de ces follicules libère un ovule, lequel entreprend sa descente vers la cavité utérine. La cicatrice du follicule se tranforme en une glande, le corps jaune, qui saille à la surface de l'ovaire et sécrète toujours des œstrogènes, mais également une deuxième sorte d'hormone : la progestérone, dont la présence est nécessaire à la nidation de l'œuf fécondé. *Si celle-ci* n'a pas lieu, le follicule voit ses sécrétions se tarir, et, vers le vingt-huitième jour du cycle, le revêtement de l'utérus, qui s'était épaissi et vascularisé, *s'effrite* et *saigne* : les règles surviennent alors, avant que recommence ce cycle de sécrétions commandé non par l'ovaire lui même mais par le « chef d'orchestre » de toutes les sécrétions hormonales qu'est l'hypophyse.

Cette dernière produit deux sortes d'hormones, ou gonadotrophines, appelées respectivement FSH (qui stimule les follicules ovariens) et LH (qui déclenche l'ovulation et stimule les sécrétions du corps jaune). Les sécrétions de l'hypophyse augmentent brutalement vingt-quatre heures avant l'ovulation, et ce pendant quelques heures. C'est cette augmentation brusque des hormones hypophysaires qui déclenche l'ovulation, laquelle ne se produit pas lorsqu'une médication (la pilule) freine ce processus.

Les gynécologues et les endocrinologues crurent longtemps que *ces interactions entre l'hypophyse et l'ovaire* apportaient la clé de phénomènes d'emblée fort complexes ; et les troubles menstruels (voire l'absence de règles) étaient attribués, selon les résul*tats des dosages hormonaux*, tantôt à des difficultés ovariennes et tantôt à une affection de l'hypophyse.

Des informations révolutionnaires

Mais le tableau devait à la fois s'éclairer et se compliquer encore en 1971 lorsque l'Américain Schally puis Roger Guillemin isolèrent et synthétisèrent un facteur nommé LH-RH — ou GnRH — sécrété directement par une région du cerveau, l'hypothalamus, qui communique avec l'hypophyse par un pédoncule richement vascularisé.

Cette neuro-hormone commande la libération des gonadotrophines hypophysaires, et le problème, essentiel sur le plan clinique, se posait dès lors de savoir si le déroulement des phénomènes menstruels dépendait du rythme des sécrétions hypophysaires ou du contrôle cérébral sus-jacent.

La seule façon de le résoudre était de mesurer non seulement le taux des hormones hypophysaires lâchées dans l'organisme, mais celui des hormones cérébrales au niveau de cette zone microscopique où des vaisseaux sanguins les transportent vers l'hypophyse : le tout portant sur des concentrations hormonales infinitésimales, de l'ordre du picogramme (1) par millilitre de sang, et dans des régions non seulement minuscules mais encore profondément enfouies à la base du cerveau...

Deux équipes *américaines* travaillant l'une à Pittsburgh (docteur Knobil) et l'autre à New-York (docteur Férin) relevèrent ce défi, et les découvertes qu'elles accumulent depuis 1976 apportent sur le fonctionnement *hormonal féminin, sur son* rythme et sur ses dérèglements des informations révolutionnaires.

Des pulsations horaires

Ces travaux ont été conduits chez des singes femelles rhésus, dont la physiologie endocri*nienne* est *identique à celle de* l'espèce humaine. Recourant à des techniques de chirurgie microscopique intra-cérébrale, les équipes américaines ont, tout d'abord, réussi à introduire dans les vaisseaux du *pédoncule qui* conduit les hormones sécrétées par l'hypothalamus vers l'hypophyse, un micro-collecteur dont les tubes de polyéthylène, d'un diamètre de moins de trois dixièmes de millimètre, permettaient de recevoir directement les sécrétions cérébrales.

Les mesures de ces sécrétions (LH-RH ou GnRH) ont apporté une surprise d'envergure, en ce sens qu'elles se sont révélées aberrantes au cours des premières expériences, qui donnaient des taux tantôt quasiment nuls, et tantôt très élevés.

La *mise en* place de dosages continus devait apporter la clé de l'énigme : l'hormone hypothalamique qui commande tout le fonctionnement génital féminin est, en efeft, sécrétée à raison d'une pulsation importante toutes les 60 à 90 minutes. *Les fluctuations de ces pulsations hormonales* sont à leur maximum chez les femelles castrées où l'on observe des bouffées considérables toutes les trois heures environ. De semblables flux hormonaux pulsatiles ont été tout récemment constatés chez les femmes ménopausées, et une étude portant sur les troubles neurovégétatifs qu'elles présentent, et plus précisément les bouffées de chaleur, a montré que ces dernières *correspondent* rigoureusement à ces flux.

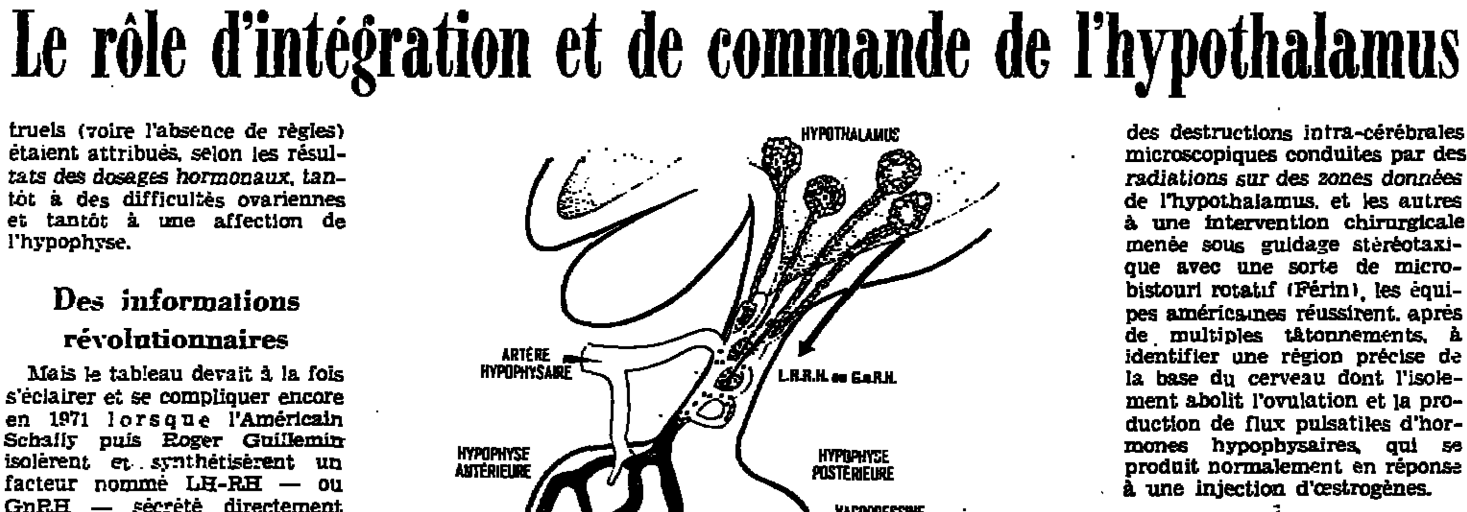
L'étude, en dosages continus, du rythme des sécrétions des hormones hypophysaires (les gonadotrophines LH et FSH), qui règlent *le cycle ovarien*, a montré qu'elles se produisaient également de façon pulsatile, à raison d'un flux brutal toutes les heures environ.

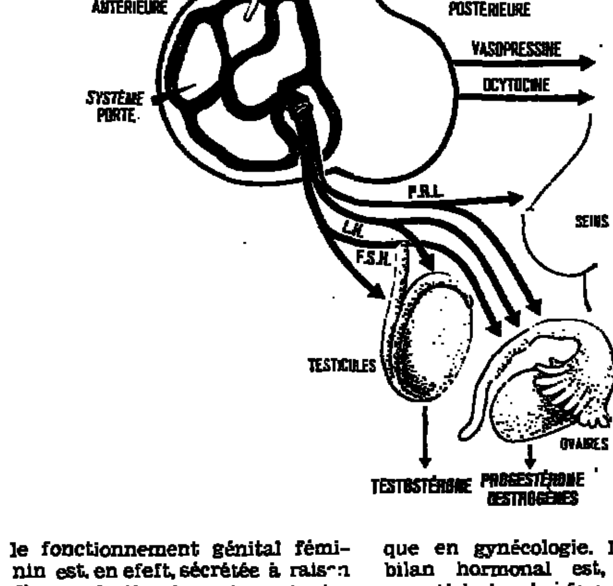
Ces observations, confirmées par de multiples équipes, conduisent à des conceptions nouvelles sur le plan de l'exploration clinique en gynécologie. L'étude du bilan hormonal est, en effet, essentiel chez les femmes atteintes de stérilité, de certaines aménorrhées (absence de règles) ou de lésions ovariennes.

C'est donc à une véritable horloge, à la périodicité non seulement mensuelle ou circadienne mais horaire, qu'obéit la physiologie féminine. La question se posait, dès lors, de savoir si le mécanisme de cette horloge se trouvait situé en un lieu précis de l'hypophyse ou du cerveau, ou si on pouvait, au contraire, l'observer pour toutes les sécrétions hormonales impliquées dans l'équilibre génital féminin, sous la forme d'une propriété inhérente aux cellules sécrétoires elles-mêmes, où qu'elles se trouvent, ovaires inclus.

Une série d'expériences, plus difficiles et plus subtiles encore, furent mises en chantier, afin de pouvoir étudier séparément, mais dans un organisme vivant et normal, le rôle respectif de *l'ovaire, de l'hypophyse et* du cerveau.

Recourant les uns (Knobil) à des destructions intra-cérébrales microscopiques conduites par des *radiations sur des zones données* de l'hypothalamus, et les autres à une intervention chirurgicale menée sous guidage stéréotaxique avec une sorte de micro-bistouri rotatif (Férin), les équipes américaines réussirent, après de multiples tâtonnements, à identifier une région précise de la base du cerveau dont l'isolement abolit l'ovulation et la production de flux pulsatiles d'hormones hypophysaires, qui se produit normalement en réponse à une injection d'œstrogènes.





Des interactions multiples

Il semble donc établi que l'horloge centrale qui commande tout le cycle du fonctionnement génital féminin se trouve en un point précis du cerveau hypothalamique. L'ajustement des diverses sécrétions hormonales se fait, au-delà de cette périodicité horaire, par le jeu subtil de multiples interactions, réalisant un mécanisme cybernétique d'une rare précision.

L'injection d'hormone ovarienne, par stéréotaxie, dans des points déterminés du cerveau déclenche une diminution importante, voire la suppression, des sécrétions hypophysaires qui commandent le rythme menstruel et l'ovulation. C'est par un semblable processus de rétroaction qu'agissent les contraceptifs hormonaux : ils freinent les influx cérébraux et hypophysaires qui conduisent au déclenchement de l'ovulation. De tels mécanis*mes expliquent l'action que peu*vent avoir un certain nombre d'événements (changement de climat, de fuseau horaire, chocs émotifs) sur le rythme menstruel et sur l'ovulation.

L'hypophyse possède d'autre part sa propre horloge et, par un mécanisme compensatoire et de sécurité, ses sécrétions peuvent continuer de façon rythmique sous l'influence de stimulations venues de l'ovaire lui-même (2) et cela même lorsqu'elle se trouve isolée de toute connexion cérébrale.

Des expériences très récentes (mars 1980) conduites à Pittsburg par E. Knobil apportent une preuve décisive à la notion selon laquelle le fonctionnement hormonal féminin dépend intégralement d'un rythme horaire *sans* lequel il se voit profondément perturbé, voire interrompu.

Essayant de rétablir les cycles menstruels par des injections hormonales chez les singes qui avaient subi un isolement de *l'horloge hypothalamique*, Knobil y est parvenu en leur administrant une hormone hypothalamique de synthèse (GnRH) en perfusion rythmée et continue à raison d'une bouffée toutes les *soixante minutes, tout autre* rythme de perfusion s'avérant inopérant.

Mieux encore, il a pu déclencher des cycles menstruels ovulatoires (autrement dit la puberté) chez de jeunes guenons impubères par de simples perfusions d'hormone hypothalamique (GnRH) à raison d'un flux d'un picogramme par minute, durant six minutes toutes les *heures*.

Des perfusions conduites de façon continue, ou selon un rythme différent, ne produisent aucun résultat. Et, dès l'*interruption* de ces flux pulsatiles, les animaux impubères retournent immédiatement à leur état d'immaturité génitale. Ces observations montrent que l'initiation *de la puberté n'est pas entravée* par une quelconque immaturité de l'ovaire (comme on le croyait jusqu'à présent) ou de l'hypophyse, et qu'elle est déclenchée par la maturation, naturelle ou simulée, du système cérébral, neuro-endocrinien, qui commande l'horloge hormonale féminine.

Le moment de cette maturation (aux alentours de douze ans chez les jeunes filles) dépend lui-même de l'horlogerie suprême, laquelle détermine en une rigoureuse programmation génétiquement conçue les processus de *différenciation* permettant les mises en place successives et le fonctionnement échelonné dans le temps de tous les composants de l'organisme animal ou humain.

Des conséquences cliniques

La découverte du rôle essentiel que joue la « rythmicité » à tous les niveaux du fonctionnement hormonal féminin (3) a d'évidentes conséquences cliniques. Les dosages hormonaux, en vue des diagnostics de stérilité ou d'anomalies menstruelles, devront être faits dans certains cas de façon continue. La thérapeutique de ces troubles est, d'ores et déjà, conduite dans les centres pilotes américains par des injections horaires (et non uniques) de gonadotrophines.

De nouvelles perspectives s'ouvrent également pour la contraception, dans la mesure où *une administration continue* d'hormone hypothalamique interdit l'ovulation, même à dose infime, par le seul fait qu'elle perturbe la « rythmicité » physiologique.

« Le siège essentiel de l'âme, de l'imagination, du sens commun et des perceptions sensorielles, se trouve dans une petite glande située au cœur du cerveau... » Descartes avait, dès 1649 (4) et avec une prescience stupéfiante, postulé le rôle essentiel d'intégration et de commande que devait jouer le carrefour cerveau-glande pinéale.

Il aura fallu plus de trois siècles pour que cette prescience connaisse enfin l'ébauche de sa démonstration scientifique...

(1) Le picogramme est le *millionième* du microgramme, qui est le millionième du gramme.

(2) Il n'est pas sans intérêt de noter que les singes dont l'horloge hypothalamique avait été déconnectée, ont vu leur poids doubler en dix mois. Ce qui confirme une fois de plus le rôle majeur et *encore mystérieux du cerveau* limbique dans l'obésité.

(3) Au moment de la différenciation sexuelle du fœtus, l'horloge hypothalamique ici décrite est étouffée par les sécrétions d'hormones mâles, et le fonctionnement hormonal masculin est donc continu et non *rythmique*.

(4) Cf. *Descriptions du corps humain et passions de l'âme*. Articles 31 et 34.

AUX DIXIÈMES JOURNÉES NATIONALES DE NÉO-NATALOGIE

Une femme enceinte sur dix souffre d'une hypertension artérielle

L'apparition d'une hypertension artérielle au cours d'une grossesse est toujours un problème majeur (près d'une femme enceinte sur dix souffre d'une hypertension artérielle). Bien qu'il corresponde à des situations fort différentes à la fois par leurs causes, leur importance et leur potentialité évolutive, ce symptôme reste toujours un élément de gravité révélateur d'un danger potentiel pour la mère et le fœtus. Les Xes Journées nationales de néo-natalogie, qui ont eu lieu à Paris du vendredi 9 au dimanche 11 mai, ont en grande partie été consacrées à ce sujet qui concerne les médecins généralistes, les gynécologues-obstétriciens, les néo-natalogistes et les pédiatres.

L'hypertension artérielle au cours de la grossesse (hypertension gravidique) demeure un sujet qui *« suscite des passions »* dans le milieu médical, sans doute comme l'a précisé Mme Claudine Tchobroutsky (Port-Royal) à cause de *« l'étiologie obscure et probablement multifactorielle »* à l'origine de ce symptôme. Il n'en est pas moins vrai que, l'évoquer, c'est souligner l'importance primordiale *qui doit être donnée à la* surveillance médicale de la femme enceinte.

On considère, par *définition, qu'il y a hypertension artérielle* chez une femme enceinte, lorsque le chiffre minimal (pression *artérielle diastolique*) est égal ou supérieur à 90 millimètres de mercure, chiffre obtenu *à deux examens successifs à au* moins six heures d'intervalle. La recherche de cette hypertension représente, *avec la mise en évidence* de la présence de protéines dans les urines (protéinurie), deux points *essentiels de l'examen d'une femme* enceinte par le médecin, généraliste ou spécialiste. Ils constituent, avec *l'apparition d'œdèmes, les signes* définissant la dysgravidie, un syndrome qui impose une surveillance *intensive et qui laisse présager* l'apparition d'un accident aigu au moment de l'accouchement (*l'éclampsie) avec des conséquences dramatiques* pour la mère et l'enfant.

Cependant, même isolée, l'hyper*tension artérielle peut être, à elle* seule, un élément de gravité durant une grossesse et doit, à ce titre, être *particulièrement surveillée sinon* traitée.

Dans la quasi-totalité des cas *d'hypertension gravidique, et malgré* quelques progrès réalisés ces dernières années, on reste dans la plus *complète ignorance du ou* des mécanismes physiopathologiques précis à l'origine de ce symptôme. Un seul *point semble acquis : le rôle essentiel* joué par le placenta (organe à fonctions physiologiques multiples assurant les échanges fœto-maternels et le développement du fœtus). Les troubles circulatoires dont il est le siège (phénomènes d'ischémie) sont à l'origine d'une diminution de sa perfusion et semblent être la cause de la symptomatologie maternelle (hypertension, protéinurie, œdèmes) et de la *pathologie fœtale* (développement *insuffisant*, mort *in utero*). Cependant, et malgré diverses hypothèses, on ne connaît pas *le pourquoi de cette diminution de la perfusion placentaire.*

La surveillance

C'est ainsi que l'on a successive*ment évoqué une théorie vasculaire,* une notion de terrain familial et métabolique et une hypothèse immu*nologique, sans qu'aucun argument* permette de trancher. *« Agir sur le symptôme maternel par une quelconque thérapeutique, c'est agir en aval du phénomène contre lequel on souhaiterait lutter »*, a conclu le doc*teur Michel Beaufils (hôpital Tenon).* C'est pourtant, en l'état actuel des données — ou des interrogations, — *la seule arme dont dispose le praticien. Il* n'existe, à l'heure actuelle, aucune codification de la thérapeu*tique, l'attitude médicale variant* selon les équipes, l'importance des chiffres tensionnels et selon le terme *de la grossesse.*

Pour le docteur Tchobroutsky, *« on doit regretter l'absence de travaux objectifs permettant de justifier le bien-fondé des traitements anti-hypertenseurs »*. L'un des problèmes *qui restent à résoudre est, en effet,* de savoir si ces traitements, utilisés pendant la grossesse pour protéger *la mère contre les dommages vasculaires* dus à l'hypertension, sont sans conséquences — voire bénéfiques — *pour le fœtus. Selon le* professeur C.W.G. Redman (Oxford), le traitement par l'alpha-méthyl-dopa (1) de la mère ne semble pas *avoir* d'influence sur l'état des enfants à la naissance, pas plus que sur la fréquence des *complications néo-natales.*

L'étude des répercussions fœtales des traitements antihypertenseurs est, en outre, *compliquée du fait de* l'absence de données sur le métabolisme des drogues chez le fœtus et de l'utilisation *croissante de nouvelles* molécules.

Au total, *dans la plupart des cas, le problème se pose du choix entre* l'utilisation de médicaments anti-hypertenseurs — *afin de protéger le système cardiovasculaire maternel* — et l'absence de toute thérapeutique, quitte, si les circonstances l'imposent, *à provoquer l'accouchement* avant terme, avec tous les risques liés à la prématurité.

Mais, *par-delà les interrogations* et les inquiétudes des spécialistes sur le bien-fondé de leur attitude *thérapeutique, et quelle que soit la* médication utilisée, un point essentiel est apparu : la nécessité d'une sur*veillance extrêmement suivie de la* femme enceinte. *« Lorsque l'hypertension artérielle a été mise en évidence, il est nécessaire de revoir la femme tous les quinze jours »*, a précisé le docteur Tchobroutsky. *C'est souligner la notable insuffisance* des quatre examens médicaux de grossesse actuellement obligatoires, d'autant *que, dans les pays industrialisés,* près d'une femme enceinte sur dix souffre, à un moment ou à un autre *de sa grossesse, d'une* hypertension artérielle.

JEAN-YVES NAU.

(1) Diverses thérapeutiques médicamenteuses sont utilisées actuellement : les diurétiques (formellement déconseillés par les spécialistes réunis à l'occasion des dixièmes Journées nationales de néo-natologie), l'alpha-méthyl-dopa, la dihydralazine et les bêta bloquants.

POINT DE VUE

La sélection des « patrons » de la médecine
Injustice et favoritisme

Par le professeur
JACQUES IZARD (*)

De tous les problèmes qui agitent le système médical français, le recrutement des « patrons », tel qu'il s'effectue au moment de l'agrégation, est un des plus graves.

Tout d'abord, les liens familiaux jouent un trop grand rôle. *Quand* vous voulez connaître les résultats du *recrutement* de certains C.H.U., vous pouvez appliquer sur la *liste* des enseignants une première grille, celle des fils de patrons, et vous verrez ainsi *apparaître un certain nombre de noms*. Vous appliquez ensuite une seconde grille, celle des gendres de *patrons ; c'est plus* complexe puisque les *gendres* n'ont évidemment pas le même nom que leur beau-père, mais avec cette seconde grille vous obtiendrez une seconde *liste de noms. Vous pouvez continuer avec d'autres types* de relations familiales.

On vous objectera que ce n'est *pas du favoritisme, que l'environnement* familial ou même, pour les plus hardis zélateurs du système, *que les caractères génétiques en* sont la cause (ce qui serait un exemple inespéré de transmission *des caractères acquis tant attendu* depuis Darwin). Et puis n'en est-il pas de même dans d'autres pro*fessions ? Pas à ce point. Ne pré*sente-t-on pas à la radio ou à la télévision des *fils* de chanteurs ou *d'acteurs célèbres ? Certes, mais* leur carrière subit constamment la sanction du public, ce qui n'est pas *vrai pour les médecins de C.H.U. qui* sont des fonctionnaires *inamovibles.*

Il est plus sérieux de dire qu'il y a *des exemples heureux de fils* ou de gendres de patrons qui méritent leur nomination. J'en *compte parmi mes meilleurs amis* jusqu'à ce jour, mais ce n'est pas le cas de la majorité d'entre eux.

Le deuxième grand défaut du système concerne le caractère purement local du *recrutement* dans une *profession où les mutations de ville* à ville sont très rares.

La règle qui ne souffre guère *d'exception est de nommer sur place un assistant que le chef de service* a choisi, après avoir *« orienté »* les autres vers les hôpitaux secondaires *ou le secteur privé,* un assistant sur lequel il exerce son autorité depuis plusieurs années, qui lui *« doit tout »* et dont il pense qu'il respectera l'ordre établi. Pour atteindre ce but, le chef de service *ne demandera* la création d'un poste d'agrégé que lorsque son candidat sera prêt ou supposé l'être, il défi*nira le profil* de l'emploi (type d'activité hospitalière, thèmes de recherche, etc.) qui ne pourra conve*nir qu'à son élève. Aussi, tous les* ans *au printemps*, lorsque la liste des postes mis en recrutement paraît au *Journal officiel*, sait-on dans chaque discipline qui sera nommé dans telle ou telle ville l'été suivant, d'autant plus que, si par scrupule le Comité consultatif des universités n'inscrit pas sur la liste d'aptitude le candidat local, la faculté n'hésitera pas à geler le poste et à le laisser sans titulaire jusqu'à l'été suivant. C'est aussi simple que cela, mais comment un tel favoritisme peut-il s'exercer ?

Un pacte de non-agression

Un pacte de non-agression tacite mais efficace cimente les différentes *disciplines médicales et personne,* sauf quelques doyens téméraires, n'interfère dans les décisions du *patron du service voisin*. La loi d'orientation des universités qui *avait prévu* des commissions de *recrutement plus larges,* avec l'aide de collègues venus de l'extérieur, n'est pas appliquée aux carrières *médicales sans que l'on sache pourquoi* : mais les deux ministères intéressés (universités et santé) se *bornent à officialiser les nominations* puisque, d'après cette même loi, les établissements sont autonomes.

La grande passivité du milieu médical entretenue depuis plusieurs *générations est le principal* responsable. Les plus concernés, les assistants et les chefs de clinique, apprennent vite à connaître les *règles* du jeu, mais chacun pense, comme un brave petit soldat partant *pour une guerre fraîche* et joyeuse, qu'il passera entre les balles jusqu'au moment où c'est trop *tard pour lui et où il est éliminé* de la compétition.

Il est trop tôt, pensent les jeunes *agrégés, pour critiquer le système* puisqu'ils viennent d'en profiter ; c'est encore un peu tôt pour les agrégés *plus anciens puisque leur carrière* n'est pas terminée (chefferie de service, professorat) ; puis le temps *passe, et c'est enfin trop tard lors*qu'on est devenu soi-même un « grand patron », surtout si l'un de ses enfants *s'inscrit en première* année de médecine... *Un physicien* dirait que le système est stable et *que rien ne peut le déséquilibrer.*

Il est toujours un peu désagréable de critiquer un système. Si on lui *est étranger, on s'entend rétorquer* qu'on ne le connaît pas ou qu'on est jaloux de ses avantages. Si on *y appartient, on est accusé de « cracher dans la soupe »* (en langage médical : expectorer dans le potage). *Il faudra toutefois que les* abus connus de tout le monde médical et que je viens de décrire brièvement cessent un jour, mais sous quelle République ? *C'était* plutôt pire sous la IIIe et la IVe. Il faudra *tout de même qu'une génération ait* le courage de ne plus laisser à la suivante cet héritage d'injustice et *de favoritisme.*

(*) Chef de service au C.H.U. de Caen, ancien président de l'université de Caen.

CORRESPONDANCE

Clan et passe-droit

Nous avons reçu de l'un de nos lecteurs, auquel nous conservons l'anonymat, la lettre suivante :

Mon fils est chef de clinique dans un service du C.H.U. de Toulouse. Il demande que lui soit donné le droit de faire une troisième année dans le service, ce qui lui permettrait ensuite de pouvoir devenir, dans le cas d'une vacance, chef de service dans un hôpital périphérique. Jusqu'à nouvel ordre, ce droit lui sera refusé, car il n'appartient pas au « clan ». Le « clan » prévoit longtemps à l'avance les vacances possibles. Il faut que les membres du « clan » gardent toutes leurs chances intactes pour les différentes nominations pour lesquelles *ils sont* prédestinés.

Je suis honteux d'être *citoyen d'un pays où le passe-droit* est roi. La compétence n'entre pour rien dans les choix. Seuls les *patronymes, le cousinage*, etc., constituent d'excellents critères. C'est révoltant.

Je dirai pour terminer qu'un jeune étudiant en médecine qui n'appartient pas au « clan » a *tort de préparer l'internat.* C'est bien trop aléatoire. Il vaut mieux pour lui qu'il aille « faire du *fric » dans le privé, même s'il* n'a pas eu l'occasion d'apprendre son métier.

Je n'incrimine personne en particulier. C'est le système qui est pourri. Peut-être même, si *j'avais eu le malheur d'appartenir* au « clan », aurais-je utilisé des procédés aussi répréhensibles

La variole est vaincue

estime l'Organisation mondiale de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a demandé récemment à tous les Etats de supprimer la vaccination obligatoire contre la variole après l'annonce officielle, par l'assemblée générale de l'O.M.S., de l'éradication mondiale de cette affection. Les campagnes de vaccintaion, a expliqué le docteur Mahler, directeur général de l'O.M.S., pourront ainsi être supprimées et le certificat obligatoire ne devrait plus être exigé aux frontières.

La couverture du magazine *Santé du monde*, édité par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), titre ce mois-ci, en gros caractères traversant le globe terrestre : « *La variole est morte !* ». Au cours d'une cérémonie solennelle, au Palais des nations, la victoire sur cette maladie a été officiellement confirmée.

Si l'on excepte l'apparition accidentelle, en 1978, de la maladie dans un laboratoire de Birmingham (Grande-Bretagne), le dernier cas de variole découvert date de 1977, constaté à l'hôpital *de Merka (Somalie) chez* un jeune homme de vingt-trois ans.

Pour parvenir aux résultats acquis, l'O.M.S. a dépensé, depuis 1967, année où fut lancée la campagne antivariolique, quelque 300 millions de dollars. L'ampleur de cette réussite *se mesure aisément* lorsque l'on sait qu'en 1967 dix millions d'êtres humains étaient atteints par le fléau et que deux millions d'entre eux en moururent.

« La santé pour tous »

Un pas est ainsi franchi vers l'objectif que se sont fixé l'O.M.S. et ses cent cinquante-deux Etats *membres : « la santé pour tous en l'an 2000 »*. Objectif ambitieux quand on sait que les quatre cinquièmes de l'humanité n'ont accès à aucune forme organisée de soins de santé. Aujourd'hui encore, un milliard d'êtres humains *survivent* péniblement aux effets conjugués d'une malnutrition de longue durée et de diverses maladies parasitaires. Sur les *cent vingt-deux millions d'enfants* nés en 1979, 10 % environ sont déjà morts ou mourront avant leur premier anniversaire, et 4 % des survivants avant l'âge de cinq ans. Près de cent millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition, un sur dix parmi eux risque de mourir de faim.

Les experts réunis à Genève ont examiné, entre autres, les possibilités de transfert *dans* les pays pauvres de techniques sanitaires appropriées, l'aide à la redistribution des ressources financières à des fins sanitaires, la coopération technique entre pays du tiers-monde ainsi que des problèmes plus précis tels que le coût (et l'utilité) d'un grand nombre de spécialités pharmaceutiques. — I. V.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait de jugement
Rendu le 26 mars 1980 par le Tribunal de Grande Instance de PARIS, 1re chambre, 1re section.

Attendu que le livre de J.-P. HABER intitulé « l'Assemblée Européenne », qui s'apparente plus à une compilation qu'à une création véritablement originale, comporte notamment aux pages 119 à 126 la reproduction textuelle de passages entiers extraits d'un article de J.-L. BURBAN intitulé « La France et les Elections européennes » et paru dans le n° 209 d'août-septembre 1977 de la REVUE DU MARCHE COMMUN. Attendu que l'apport personnel de J.-P. HABER a consisté à morceler l'article de BURBAN en l'élaguant, en aérant les paragraphes au moyen de subdivisions nouvelles et en ajoutant, de-ci, de-là, quelques lignes de son cru ainsi que des intertitres qui ne figuraient pas dans l'écrit d'origine. Que la stricte honnêteté intellectuelle exigeait l'usage de guillemets tout au long de la reproduction du texte de BURBAN ou l'utilisation de caractères typographiques différents afin que le lecteur le moins averti puisse comprendre qu'il s'agissait d'une citation d'un autre auteur et non de l'œuvre personnelle d'HABER — but que ne recherchait manifestement pas ce dernier par la présentation très équivoque qu'il a délibérément adoptée et qui permet de considérer comme un véritable plagiat les pages 119 à 126 du livre incriminé, les seules dont le Tribunal *ait à connaître.*

Par ces motifs

Déclare J.-P. HABER et les Editions FRANCE-EMPIRE responsables du préjudice subi de ce fait par Jean-Louis BURBAN.

Les condamne en conséquence à payer à celui-ci un franc de dommages-intérêts et deux mille cinq cents francs (2 500 F), au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Pour extrait, l'avocat : Me Yves Baudelot.

Le deuxième tir de la fusée Ariane

Le deuxième essai en vol de la fusée européenne Ariane doit, en principe, avoir lieu le vendredi 23 mai. En l'absence de toute difficulté de dernière minute, la mise à feu du lanceur est prévue, au centre spatial de Kourou (Guyane française), à 8 h 30 heure locale (13 h 30 heure de Paris).

Le premier tir de la fusée, le 24 décembre dernier, obtenu toutefois après deux reports de lancement successifs, avait été un succès complet. Aussi les modifications apportées au deuxième exemplaire ont-elles été minimes. La principale nouveauté du deuxième essai est que, pour la première fois, Ariane emportera avec elle des satellites.

La confiance est de mise chez les responsables du projet, aussi bien à l'Agence spatiale européenne qu'au Centre national d'études spatiales ou chez les principaux industriels qui ont réalisé l'engin. On ne peut, bien sûr, exclure totalement un échec ; si ce devait être le cas, l'expérience du premier tir est là pour montrer la validité des principales options technologiques.

On se montre en tout cas assez optimiste, d'autant plus que les premiers indices, d'un intérêt commercial pour Ariane, sont désormais évidents, comme devrait en témoigner la présence, à *Kourou, de responsables* de l'organisation internationale Intelsat, premier client payant d'Ariane extérieur à l'Agence spatiale européenne.

Un essai à transformer

Les performances d'Ariane avaient été, lors du premier tir, la veille de Noël 1979, supérieures aux prévisions. Aucune modification importante du lanceur n'a donc été nécessaire. Les responsables du programme espèrent surtout, lors de cette deuxième compagne de lancement, « transformer l'essai » du 24 décembre et préparer l'avenir.

Ce qui ne veut pas dire que ce deuxième tir sera en tous points semblables au premier. Les techniciens cherchent en effet à mieux connaître encore, et à mieux maîtriser, si c'est possible, le comportement de leur engin. Des petits ajustements ont été, dans cet esprit, *décidés* sur *les* premier et deuxième étages (1).

Le changement le plus notable concerne le deuxième étage. Lors du premier vol, quelques vibrations ont été observées en fin de combustion, dues à des phénomènes de résonance des circuits *(« effet POGO »)*. Le système anti-POGO dont est muni l'étage n'avait, volontairement, pas été activé : la charge du lanceur avait été, durant cette période, soumise à des accélérations intempestives *atteignant deux fois* l'accélération de la pesanteur au sol (2 g). C'était deux fois moins que ce qui était considéré, pour les vols d'essai, comme un maximum (4 g). *Mais lors des tirs opéra*tionnels, ces accélérations ne devront pas, prévoit le cahiers des charges, excéder 1.5 g. Le système anti-POGO sera donc, *cette fois, activé en fin* de combustion de l'étage, ce qui, faire tomber ces accélérations à 1 g.

Pour mieux analyser ce phé*nomène, et éventuellement* trouver une parade définitive, un capteur de vibrations a été déplacé et installé sur la conduite qui apporte le comburant *(peroxyde d'azote) et qui*, estiment les techniciens, est peut-être à l'origine des vibrations.

Des capteurs de température *ont aussi été modifiés, ou ajou*tés à la charge utile de la fusée : lors du premier vol, ceux qui étaient en place — pour mesurer les contraintes thermiques *auxquelles* seront *soumis les* satellites — avaient été en effet « saturés » par des jets de gaz chauds, sans doute un peu plus importants que prévu, produits *par les rétrofusées qui freinent* le second étage lors de sa séparation.

Une réutilisation du premier étage ?

Pour ce qui concerne le premier étage, les deux change*ments apportés visent* à permettre une première étude quant à la possibilité d'une réutilisation : contrairement à ce qui s'était passé en décembre 1979, *l'étage ne sera pas détruit*. Les responsables du programme veulent pouvoir observer au radar sa trajectoire complète jusqu'à l'impact en mer, à environ 500 kilomètres de Kourou. Eventuellement, ils pensent envoyer une équipe observer sur place les débris, voire en récupérer.

Des *études* sont *en effet* en cours pour voir dans quelles conditions il serait intéressant de récupérer et de remettre en état le premier étage, avec pour objectif de faire baisser son coût d'environ 20 %. Si *les* premières indications se révèlent positives, estiment les responsables du programme, le premier étage *pourrait, lors* du cinquième vol, être pourvu de parachutes de récupération.

Equipée pour la première *fois* d'une protection acoustique (qui sera peut-être, *dans* l'avenir, inutile, si l'on en croit les bonnes performances du premier tir), la charge utile se compose, cette fois, de deux satellites, : un satellite *scientifique*, baptisé Firewhell, et pesant 1 100 kilos en orbite, et Oscar-9, petit satellite de 86 kilos en orbite, destiné aux communications entre radioamateurs. Oscar-9 a été réalisé par la branche allemande de l'organisation internationale de radioamateurs AMSAT.

Firewheel a aussi été réalisé par la République fédérale d'Allemagne sous la responsabilité de l'Institut Max-Planck de Garching. Quelques jours après sa mise sur orbite, il larguera dans l'espace, à environ 55 000 kilomètres de la Terre, des plasmas (nuages de gaz ionisés) dont le comportement sera observé par le *satellite lui-même et par des* stations fixes au sol ou aéroportées, afin d'étudier la magnétosphère. Les scientifiques pensent que ces expériences pourraient perturber la magnétosphère (zone à l'intérieur de laquelle le vent solaire ne pénètre pas à cause du champ magnétique terrestre) au point de créer des aurores boréales.

Comme pour le premier tir, et comme pour les deux qui suivront, la charge utile comprend aussi une capsule technologique destinée à mesurer de très nombreux paramètres pendant toute la phase de vol.

La deuxième campagne de tir a été sensiblement plus courte que la précédente, trente-cinq jours *ouvrables* au lieu de cinquante-quatre. Cette période de temps, qui commence avec l'arrivée du lanceur à Kourou et s'achève avec le tir, devrait pouvoir être encore raccourcie d'une demi-douzaine de jours. Pour les responsables du programme, les soucis commerciaux, et donc l'impératif de limiter les coûts, devraient bientôt prendre le pas sur les problèmes techniques. C'est pourquoi ils attendent de ce second essai qu'il vienne confirmer tous les espoirs apportés *par le premier*.

XAVIER WEEGER.

(1) Un dossier complet sur la *fusée Ariane* a été publié *dans le Monde* du 12 décembre 1979.

Une concurrence impitoyable

Cinq mois après le tir réussi, malgré quelques alertes, du premier exemplaire de la fusée européenne Ariane, ses promoteurs vont devoir faire une nouvelle fois la preuve du bien-fondé de leurs choix techniques. Certes, il ne s'agit que d'un vol d'essai, et pour cette raison, le droit à l'échec est permis. En outre, comme cela avait été précisé dès l'origine du programme, deux essais réussis sur les quatre prévus — le troisième aura lieu fin octobre-début novembre et le quatrième au début de l'année prochaine — suffisent à qualifier Ariane pour ses vols opérationnels.

Malgré cela, un échec serait aujourd'hui psychologiquement mal venu, à une période où certains clients, inquiets des retards successifs de la navette spatiale américaine sur laquelle ils ont retenu des vols, cherchent des solutions de repli. Certains songent aux lanceurs classiques américains dont la NASA doit relancer la production tandis que d'autres s'apprêtent à réserver un créneau de lancement sur Ariane ou à transformer leurs options en commandes fermes.

Exception faite des besoins de l'Agence *spatiale européenne* et de ceux, nationaux, de certains de ses membres (satellites français de télécommunication, de télévision directe, d'observation *des ressources terrestres, et* allemand de télévision directe), seul le *groupement international* Intelsat, gestionnaire d'un réseau de télécommunications intercontinentales par satellites, a passé commande d'un lanceur Ariane au prix de 25,3 millions de dollars (conditions économiques de la mi-1977). Le lancement du satellite, un Intelsat-V, devrait avoir lieu en décembre 1981 ou janvier 1982, la date de tir ayant été reportée de plus de six mois à la demande d'Intelsat.

A n'en pas douter, ce premier succès commercial constitue pour la *société Arianespace, chargée* de commercialiser le lanceur européen, une formidable référence dans ses négociations avec des clients étrangers. Aujourd'hui, les industriels impliqués dans ce programme n'hésitent pas à déclarer qu' *« il est réaliste de penser qu'au total, besoins européens compris, une quarantaine de lanceurs seront construits pendant la décennie 1980-1990 »*. Mais il reste à transformer en commandes fermes ce marché potentiel encore en pointillé.

Des options en attente

C'est ainsi qu'Intelsat, outre sa première commande, a pris deux options sur la fusée européenne pour le lancement en avril et *juillet 1982 de deux satellites de* sa série Intelsat-V. Au cours de *sa prochaine* réunion à Bogota (Colombie), le conseil des gouverneurs d'Intelsat devrait aborder la question de leur transformation en commandes fermes. Une décision *pourrait* être prise à ce sujet en juillet prochain, tandis qu'à l'automne, Intelsat, qui a également payé 100 000 dollars pour une réservation de créneau *sur* Ariane en *décembre* 1982, pourrait s'engager plus avant.

Ce sont donc quatre lanceurs que les Européens pourraient vendre à Intelsat pour une somme globale d'environ 133 millions de dollars. D'autre part, des discussions sont en cours pour réserver trois options supplémen*taires sur des Ariane de seconde* génération — plus puissantes — permettant la mise en orbite des satellites de télécommunications qui succéderont aux Intelsat-V.

Dans ces conditions, on conçoit parfaitement que les Européens soient quelque peu tendus à la veille de ce second tir, car ils souhaitent exploiter à fond l'avantage que leur donne les retards de la navette et bénéficier au mieux de l'effet d'entraînement indéniable qu'un gros contrat Intelsat pourrait avoir sur leurs ventes.

Les incertitudes de la situation américaine ont en effet conduit un certain nombre de clients à *« approcher » les Européens*. C'est ainsi que, moyennant 100 000 dollars chacune, les firmes américaines Western-Union R.C.A. et A.T.T. ont réservé des créneaux de lancement Ariane pour août 1982, octobre 1982 et *juin* 1983. *De même, le consor*tium Arabsat s'est-il fait inscrire pour un tir qui devrait avoir lieu au début de 1983. Enfin, des discussions informelles et des contacts divers ont *été noués* avec, notamment, d'autres groupements d'intérêts nord-américains — Geosat, G.T.E., un organisme canadien — et les autorités de l'Inde, de l'Indonésie, de la Suisse et de l'Australie.

La riposte de la NASA

Tout cela ne constitue pour le moment qu'un fragile château de cartes. Mais les espoirs des Européens sont intacts, *comme* en témoigne la fabrication de la première série de six lanceurs opérationnels (*le Monde* daté 9-10 avril 1978). La commande de cinq autres est sur le point d'être conclue, et les discussions pour une nouvelle série de cinq ont été engagées. Déjà, l'on s'apprête à prendre les décisions sur les *futurs* lanceurs Ariane-2 et Ariane-3 — qui succéderont dès octobre 1982 au lanceur actuel (1). Le conseil de l'Agence spatiale européenne devrait d'ailleurs se prononcer à la fin du mois sur l'engagement des dépenses nécessaires — 408 millions de francs — à l'amélioration des performances de la fusée européenne.

D'autre part, les industriels et notamment l'Aérospatiale, architecte industriel du programme, ont entamé une étude *pour évaluer les modifications* qu'il conviendrait d'apporter à l'outil de production pour passer d'une cadence de quatre à six lanceurs par an.

Cet optimisme relatif demande toutefois à être tempéré. Les problèmes rencontrés dans la mise au point de la navette ont amené les Américains à réagir, certains lancements programmés sur la navette — SBS-1 et 2 et RCA-D — ayant été reportés sur des lanceurs traditionnels. Dans son souci de ne pas laisser s'échapper la clientèle, la NASA a lancé une contre-offensive en passant à McDonnell Douglas un contrat de 70 millions de dollars pour le maintien de la production du lanceur Delta jusqu'en 1983-1984. D'autre part, elle a autorisé le développement moyennant 7,5 millions à 9 millions de *dollars*, d'une aversion améliorée, le Delta-3920, qui permettrait la mise sur orbite de satellites plus lourds comme les Landsat-D pour l'observation des ressources terrestres et *l'Ank-D canadien* pour les télécommunications. Le premier vol de ce nouveau modèle pourrait avoir lieu au début de 1982. Nul doute dans ces condi*tions que les promoteurs* d'Ariane seront *confrontés* à une concurrence impitoyable pour la conquête de ce mraché des lanceurs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Ces futurs lanceurs Ariane permettraient la mise sur orbite de transfert (200 km - 36 000 km) de satellites plus lourds d'une masse comprise entre 1 850 et 2 400 kilogrammes, contre 1 700 kilogrammes aujourd'hui. Les premiers Ariane *améliorés devraient* apparaître à partie du onzième ou douzième tir.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	203 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

FESTIVALS

A Cannes

« UN JOUR COMME UN AUTRE », de Mrinal Sen

Calcutta, un quartier pauvre, une maison vétuste dont le propriétaire ne cesse de surveiller les locataires. Une famille de sept personnes s'entasse dans deux pièces. Un soir, après ses heures de bureau, Chinu, la fille aînée, ne rentre pas. La famille s'inquiète, la nuit tombe, les heures passent, l'attente se fait de plus en plus insupportable. *Un jour comme un autre* est l'œuvre de Mrinal Sen, réalisateur bengali, dont trois films ont été, depuis dix ans, présentés à la Quinzaine des réalisateurs. C'est un bon choix du festival.

A partir d'une simple histoire, d'une intrigue construite sur une absence inhabituelle, Mrinal Sen met à jour, d'une façon très critique, l'attitude et la mentalité d'une cellule petite-bourgeoise (le père est un employé à la retraite, l'une des filles poursuit ses études) cachant son chaos, ses contradictions, sous l'apparence d'une harmonie factice. Seule à travailler, Chinu est le gagne-pain de tous, et si l'on craint pour sa vie c'est que ce gagne-pain risque de faire défaut. Sa disparition fait donc éclater tous les faux-semblants.

Le cinéaste a peint à petites touches impressionnistes le décor et le milieu, puis explore (le découpage de ces scènes et le travail de la caméra sont remarquables) le logement exigu où se révèlent les sentiments profonds de ces gens partagés entre le désarroi et la colère où apparaît l'état de dépendance et de responsabilité dans lequel est tenue Chinu. La nuit bruyante de Calcutta surgit à plusieurs reprises, comme un gouffre, une visite à l'hôpital précise le conflit égoïste qui remue ce petit monde. La fin est étonnante. Chinu revient au matin, en taxi. Personne ne lui pose de questions, de peur de regarder la réalité en face. Elle a fait un choix, elle a usé de sa liberté.

Un jour comme un autre dénonce, sans misérabilisme, sans humanisme larmoyant, la condition faite à la femme dans cette classe sociale indienne dont l'ordre moral est le masque d'une insécurité fondamentale.

JACQUES SICLIER.

Les fantasmes de l'homme

(Suite de la première page.)

Secoué par les trépidations du train, Marcello Mastroianni (l'alter égo de Fellini) somnole. Devant lui une belle femme plantureuse qui l'engage à la suivre jusqu'aux w.-c.. Le train s'arrête en pleine campagne. La femme descend, Mastroianni continue de la suivre et bientôt arrive dans un hôtel où se tient un congrès féministe. Seul homme de l'assemblée, il se cache, regarde, écoute, il n'a pas fini d'en voir et d'en entendre.

A cette première étape bien d'autres, en effet, succéderont, bien d'autres haltes dans des lieux mystérieux, plaisants ou terrifiants : une patinoire, une cave où s'affaire une sorte d'ogresse sexuelle, la villa d'un surmâle qui fête sa dix millième conquête, une route en forêt, un bordel, une fête foraine, une arène enfin au-dessus de laquelle flotte une immense poupée gonflable, archétype pour Mastroianni de la femme idéale, de celle qu'il a toujours voulu atteindre, et que, cette fois encore, il n'atteindra pas.

Tel est l'argument, simple prétexte, on s'en doute, simple trame sur laquelle Fellini brode ses arabesques fantasmagoriques, ce qu'il a appelé « *un bavardage masturbatoire, confus, contradictoire et libérateur* ».

Contresens à éviter : croire que *la Cité des femmes* est un film sur les femmes, alors que c'est un film sur un homme, sur la vision subjective que cet homme vieillissant, mais demeuré infantile et naïf, a du monde féminin. Vision nourrie de désirs inassouvis, de secrets refoulés, d'humiliations et d'angoisses. Miroir où se reflète un univers énigmatique et le visage de cette femme multiple, kaléidoscopique, tour à tour rêvée comme une madone, une mère, une épouse, une putain, une proie et un bourreau, que le voyageur porte en lui.

Parler de féminisme ou d'antiféminisme à propos de *la Cité des femmes* est donc une sottise. « *Il n'y a rien à comprendre dans mon film* », n'a cessé de répéter Fellini, voulant dire par là que son œuvre se situait à l'écart de tout débat didactique ou polémique. Dans la séquence du « congrès » (la seule qui puisse être soupçonnée de « *machisme* »), les slogans (« *castration, masturbation* »), les mots d'ordre (« *la ménopause est une invention de l'homme* »), les discours qu'on entend ne sont que l'expression caricaturale d'un pouvoir féminin que le pauvre Mastroianni a toujours redouté. Et c'est au culte de la virilité que Fellini réserve ses traits les plus féroces. Le musée phallique qu'habite Santo Cazzone, le super-Don Juan, l'hyper-Casanova, est un *lieu funèbre, absurde et dérisoire* où le séducteur conserve l'enregistrement des soupirs qu'il a arrachés à ses maîtresses. Où chaque objet rappelle son sexe triomphant — un « enfer » au double sens du terme.

Un mythe insaisissable

En fait, beaucoup plus que « machiste », ce film, fondé sur les mystères d'un mythe insaisissable, sur une « différence » que l'homme (le mâle) est incapable d'assumer, est un film masochiste. La femme n'est ni l'avenir ni le passé de l'homme. Par la faute de celui-ci, elle est irrémédiablement « ailleurs ».

Pourquoi nos réticences ? Parce que Fellini, qui a toujours été un impénitent bavard, cède ici à la logorrhee. S'enivrant de ses propres trouvailles, trop gâté peut-être par l'argent et les moyens mis à sa disposition, il enfouit des trésors sous un amoncellement d'images qui finissent par étouffer le récit.

Chaque plan est admirable, mais il y a dans de nombreuses séquences (celles de la fête chez Cazzone plus particulièrement) des redites et une absence de rythme dont se lasse le spectateur le plus indulgent.

La photographie exprime à la perfection le caractère nocturne, irrationnel, du film. Les décors sont impressionnants et, à l'exception d'Anna Prucnal (excellente dans le seul rôle « réaliste » de l'histoire, celui de l'épouse de Mastroianni), les créatures féminines conformes au canon de l'auteur, c'est-à-dire callipyges et fortement mamelues.

Avoir rendez-vous avec Fellini est toujours un événement. Le rendez-vous de cette année n'a pas entièrement comblé nos espérances. Mais ne nous plaignons pas : avec tous ses défauts, *la Cité des femmes* reste un sacré morceau de cinéma.

JEAN DE BARONCELLI.

A Nancy

La mort complice

A Nancy, nous avons vu danser la mort en jupons à volants. Nous avons connu son visage éternel, son regard étranger et la douceur de son sourire.

La cérémonie a lieu salle Poirel, un faux théâtre dont les moulures tarabiscotées sont incrustées de poussière, qui est ornée de lustres kitch et d'un vitrail au plafond. Un orgue silencieux tient le fond de la scène, une musique enregistrée parvient des coulisses : une fugue de Bach. Au premier rang d'orchestre, entre les têtes des spectateurs, se dresse lentement un buste plat en robe bleue dégageant des bras très minces et surmonté d'une capeline large comme en portaient les belles du siècle dernier. Par mouvements imperceptibles, la vie se saisit du corps fantomatique. On croirait la voir insuffler dans chaque cellule de chair une respiration particulière, on croirait voir se déployer et frémir une plante aquatique.

Ainsi apparaît Kazu Oono, danseur japonais né en 1906, dans un spectacle qu'il appelle « Images de la Argentina, danseuse espagnole fameuse avant guerre ». Il ne s'incarne pas en elle, ne cherche pas à l'incarner, il la raconte, il transcrit avec son corps de soixante-quinze ans l'absolu d'un amour qui ne l'a jamais quitté. Ses gestes sont menus, d'une grâce précieuse, à peine indiqués, au bord du trébuchement. Ils sont animés de vibrations infimes, s'amplifient en courbes, dessinent des attitudes en déséquilibre. Les déplacements suivent eux aussi des rythmes irréguliers. On croirait voir un oiseau qui se laisse porter par le vent, le voir tracer des signes inconnus cependant lisibles, un message brûlant et serein, l'histoire même de la vie et sa complicité avec la mort.

Successivement vêtu de mousseline, de robes castillanes, d'une sorte de soutane trop vaste retenue sur le côté par une large boucle en triangle, d'un fourreau blanc au corsage pailleté ou bien nu à l'exception d'un caleçon noir, coiffé d'une plume blanche ou rouge, chaussé de mocassins souples, Kazu Oono sur le plateau sans décors danse en silence et ses pas appellent la musique : la voix de Maria Callas, des tangos, du musette joué en direct au bandonéon par un Japonais en smoking. C'est hallucinant; toutes les notions habituelles sont bousculées. Homme-femme, être humain, fleur-oiseau, parcelle de vie fragile, Kazu Oono porte dans sa frêle personne la noblesse indestructible, l'immensité du monde des représentations, il est le théâtre qui réveille l'intensité des émotions, qui domine et manipule le temps.

Kazu Oono semble avoir trouvé aux sources de la nature les bases d'une technique très élaborée qui a fait école. Min Tanaka entre autres (que l'on a vu déjà au Festival d'automne) en a hérité et l'a transformée. Il danse totalement nu, ses traits sont estompés comme s'ils avait couvert son visage d'un bas gris et ses paupières semblent fermées. Son dos est légèrement arqué en arrière, ses bras comme flottant dans un liquide lourd. Lui aussi a des gestes menus au bord du trébuchement et qui s'amplifient, mais sans rien de fragile. Il se love, rampe sur le sol dans l'attitude d'un fœtus, se lève, serpent, dragon, créature de limon en train de naître sous l'effet d'une énergie intérieure puissante qui mène à la transe. La sueur glisse sur sa peau, il continue au-delà de la résistance humaine à l'épuisement. Il semble vouloir vaincre quelque chose, se vaincre lui-même.

A Nancy, il a dansé dans un garage austère dont le délabrement donne une idée de violence froide. En revanche, la batterie de Milford Graves fait résonner sans nuances une colère sauvage. Toujours avec Milford Graves, Min Tanaka est au Palace, un tout autre décor, les 20 et 21 mai.

COLETTE GODARD.

● *M. Lew Bogdan, le directeur du Festival mondial du théâtre de Nancy* dénonce dans un communiqué le manque de moyens financiers accordés à cette manifestation, la quatorzième du genre, qui, selon lui, sera la dernière, si des « *solutions pour sa survie ne sont pas rapidement imaginées* ». « *Aux dirigeants des collectivités publiques de prendre leurs responsabilités* », écrit notamment Lew Bogdan en donnant des précisions sur la réduction progressive des subventions, compte tenu de l'augmentation des charges. (Les aides provenant de la ville aussi bien que du ministère de la culture et de la communication et du conseil général n'ont pas sensiblement varié depuis cinq ans). M. Lew Bogdan, citant en exemple l'effort particulier de la municipalité d'Avignon et du département du Vaucluse, en appelle « *à la conscience publique* » et au « *droit du Festival à une existence adulte* ».

A Angoulême

Tous les démons de François Jeanneau

Le Pandemonium de François Jeanneau vient de présenter, à Angoulême, son Desmodus Minor, *qu'on pourra voir et entendre jeudi 22 mai à Paris (au T.E.P.). Une belle écriture d'ensemble, nerveuse et puissante, même si le quintette à vent et l'Orchestre de chambre d'Angoulême, dirigés par Jacques Pesi, s'y perdent parfois à trop de discrétion. Une écriture de rencontre qui évite les écueils du genre : l'emphase surannée ou la très idéologique idylle du jazz et du classique. Bien. Un beau travail de François Jeanneau mal servi, une fois n'est pas coutume, par la sonorisation de ce joli théâtre à l'acoustique très sèche.*

Qu'une ville, son école de musique et une association (Musique actuelle) s'entendent pour créer ensemble une œuvre inspirée par le jazz, ce n'est pas si fréquent. On peut mettre au crédit de François Jeanneau une autre qualité de son écriture : d'avoir utilisé les talents, les rôles et les images propres de chaque musicien. De les avoir prévus en somme : J.-P. Célée et J.-F. Jenny-Clark grimés en vampires lyriques ; Texier en Dracula brétonnant ; Chautemps et Delaporte en inquiétants possédés ; Katia Labèque en pré-raphaélite canaille, tandis que, bizarrement, Daniel Humair évoquerait plutôt le Panisse de Pagnol. Chacun y va — pas de jaloux — de son solo et d'initiatives qui relancent le progrès de l'entreprise.

Malgré son accueil enthousiaste, Desmodus Minor *laisse des regrets : qu'on ne soit pas allé plus loin dans la mise en scène, plus carrément dans les maquillages mêmes et dans l'outrance que semble prévoir l'introduction. Que le dispositif scénique se réduise à des riens encombrants et que le projet théâtral se dilue dans trois gestes qui ne font plus que distraire de la musique. Quant à l'ironie du texte, affichée d'emblée, elle se perd ensuite on ne sait où et paraît s'user. Avec, pour miroir du couple maudit des chanteurs (Bernard Callais et Armande Altai, très remarquables), le duo des pianistes, Katia Labèque en lectrice et concertiste avisée, François Couturier en improvisateur inspiré, ne viennent pas à bout de cet inachèvement. Il est vrai que souvent les entreprises du genre jouent de moyens autrement importants.*

Le même soir, sur la même scène, un homme faisait un triomphe de rock-star. Un homme seul à la mèche rebelle. Un homme qui boit aussi goulûment qu'un cracheur de feu (mais il boit de l'eau) et dont l'exercice évoque celui des jongleurs. Albert Mangelsdorf, simplement prolongé de son trombone, a joué des ballades qu'il expose, degré par degré, accords par accords (des accords au trombone !) toujours saisi par le rythme et la joie de l'improvisation. En quelques minutes et quelques airs, l'air de rien, Albert Mangelsdorf célébrait simplement l'acte sincère de jouer.

FRANCIS MARMANDE.

■ **Musique dans le Vexin.** — Bach, Mozart, Pachelbel, Vivaldi, seront au programme d'un concert donné dimanche 25 mai, à 20 h. 30, dans une église rurale du XVe siècle, à Neuville-Bosc, commune du Vexin à l'environnement intact, à mi-chemin entre Marines et Méru. Toutes les places à 25 francs. Téléphoner au (4) 452-76-36 ou 452-74-57.

CINÉMA

« Merci d'avoir été ma femme » d'Alan Pakula

Le public parisien prend un tel plaisir à ce film, particulièrement sur les Champs-Elysées, qu'on aurait tort de ne pas signaler combien il s'insérit dans une double tendance, le retour d'Hollywood à l'héritage de la comédie américaine des années 30, et le retour du spectateur à ce cher cinéma américain qui n'en finit pas de faire rêver.

Au départ le grain de folie indispensable : congédié en quelque sorte par une épouse qui veut « s'exprimer » — elle compose et interprète des chansons peu convaincantes — Phil (Burt Reynolds) fait la connaissance, chez des amis communs, de Marilyn (Jill Clayburgh), autre âme esseulée. Dans « Cette sacrée vérité », le chef-d'œuvre toutes catégories du genre (mis en scène par Leo McCarey en 1937), Cary Grant repart inlassablement, avec des grâces d'elfe et des cabrioles, à la conquête de sa femme, Irène Dunne. Burt Reynolds n'en finit pas d'hésiter entre son ex-femme et la belle inconnue.

Notre déception, du moins pour les inconditionnels de la « screwball comedy » (« comédie américaine ») grand cru, dans le cas de « Starting Over » — titre bien supérieur à sa traduction française « Merci d'avoir été ma femme » —, vient du réalisme appuyé de la mise en scène, et du récit en général. Réalisme du décor et des personnages, tous assez exactement situés : Boston, ville intellectuelle par excellence, où la névrose bergmanienne trouve un champ d'application idéal ; des enseignants de la côte est bien typés, avec la teinte de snobisme indispensable — on doit avoir vu *tous les films d'Ingmar Bergman et*, sans faute, « Manhattan » de Woody Allen.

La référence à l'auteur des « Fraises sauvages » transparaît de tous côtés, et même dans la technique, puisque le metteur en scène a été chercher l'opérateur du maître suédois, Sven Nykvist. Ce bouledogue de Burt Reynolds a devant lui une femme en miettes, Jill Clayburgh, l'unique interprète de « Une femme libre » et « la Luna » : il n'est pas à la hauteur, ne fait pas le poids, n'impose pas une présence qui scellerait la tragédie, plus profonde qu'il n'y paraît, cachée derrière un sujet doux-amer. Quelque part Alan Pakula (« Klute », « les Hommes du Président ») a manqué la correspondance entre cette comédie américaine, qui a bercé son enfance, et Ingmar Bergman qui, visiblement, le hante — à moins que ce ne soit *pour lui le dernier truc à la mode.*

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les exclusivités.

■ Le prix d'entrée dans les musées de la Ville de Paris va être relevé de 3 francs. Ainsi, le droit d'accès au Musée d'art moderne, au Petit Palais, au musée Carnavalet et au Musée de la mode et du costume passe de 6 francs à 9 francs. Pour les musées Balzac, Bourdelle, Cernuschi, Cognacq-Jay, Victor-Hugo et à la Rotonde de La Villette, le tarif actuel de 4 francs est remonté à 7 francs.

THÉÂTRE

« L'AIDE-MÉMOIRE » au Saint-Georges

Le jeu de la séduction

Un matin, un homme jeune, bien installé dans la vie et dans son studio de luxe, voit arriver chez lui une jeune femme aussi jolie que mystérieuse. Elle lui demande asile. D'abord, il veut la forcer à s'en aller, puis il veut la retenir car il l'aime. Enfin, il lui abandonne sa demeure et c'est lui qui part. La pièce est une suite de scènes sans action, jeux de l'amour et du mensonge, de la vérité et de la séduction.

Jean-Claude Carrière raconte que l'idée lui en est venue grâce à un petit chat qui est entré chez lui, a fait le tour de son appartement, a réclamé à manger, a dormi, a refusé de s'en aller et un jour a disparu, le laissant très seul. Quiconque a vécu avec un chat comprendra.

Douze ans ont passé depuis que Delphine Seyrig et Henri Garcin ont fait triompher *l'Aide-Mémoire*. A ce moment-là, la question d'être ou non « installé », intégré au système, prenait une certaine acuité, et les héros de la fable un certain symbolisme. Aujourd'hui le problème ne se pose plus dans les mêmes termes. Les deux personnages, charmants, très fragiles, sont aussi perdus l'un que l'autre. Ils n'ont pas d'identité, ne sont d'aucun temps et de tous les temps. Aussi bien, ils pourraient vivre leur aventure dans une garçonnière 1900, n'importe où.

A la création, Henri Garcin représentait le bourgeois vieillissant qui cherche à rattrapper la vraie vie. Delphine Seyrig, évanescente, mystérieuse, étrangère, venue d'une autre planète, insolite, inquiétante, attachante, faisait penser à une créature née de rêves frustrés. Aujourd'hui, Caroline Cellier est beaucoup plus terre à terre, est au pied de la lettre une fille qui se méfie, qui méprise assez les hommes pour en profiter sans trop de scrupules et sans rien donner d'autre que le minimum, et puis se trouve dépassée par un jeu pour lequel elle n'est pas armée. André Dussolier donne à son personnage la lassitude amère du ras-le-bol. Le résultat est moins brillant, plus insidieux : une soirée agréable pour l'été.

A la rentrée, le nouveau directeur du *Saint-Georges*, Fleix Ascot, a des projets plus ambitieux : un Vitrac mis en scène par Romain Weingarten, une pièce de Thomas Bernhardt avec Guy Trejean et Eléonore Hirt, des concerts des 18 h. 30 poétiques et en chansons pour rentabiliser les frais de fonctionnement de sa salle. Il fait un pari — qui doit réussir — sur la qualité.

C. G.

★ Saint-Georges, 20 h. 30.

Grève nationale le 22 mai à l'appel de la Fédération du spectacle C.G.T.

Pour la défense de l'emploi et des avantages sociaux

La Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle C.G.T. appelle à une grève nationale de vingt-quatre heures, jeudi 22 mai. Un rassemblement aura lieu à Paris, place de l'Opéra, à 14 h. 30. D'autres manifestations sont prévues à Lyon, à Marseille et à Toulouse. L'arrêt de travail devrait affecter les théâtres nationaux (cependant, le récital Ricciarelli sera sans doute maintenu à l'Opéra de Paris), les maisons de la culture, les centres dramatiques, le secteur socio-culturel, des salles de cinéma, les quatre sociétés nationales de radiotélévision (TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France), Télédiffusion de France et la Société française de production. La C.G.T. entend lutter contre « le bradage des activités culturelles », contre « la détérioration des salaires et des conditions de travail », pour « la défense des acquis sociaux » et « le plein emploi ».

La dernière grève nationale lancée par la Fédération du spectacle C.G.T. — et la deuxième dans son histoire après celle de mai 1968 — remonte au 8 avril 1976. Quatre ans plus tard, à la même période ou presque, celle où se préparent les choix budgétaires qui seront soumis au Parlement à l'automne, les syndicats représentatifs des différentes activités culturelles tentent de susciter un nouveau mouvement qui doit être, disent-ils, « *la rampe de lancement d'une campagne d'actions ininterrompue* ». Ils estiment que les combats menés à la S.F.P. et au laboratoire C.T.M. de Gennevilliers, qui se sont terminés l'un par le maintien de la société, l'autre par « *un compromis acceptable* », montrent la voie. Ils prouvent aussi, selon M. René Jannelle, secrétaire général de la Fédération, que celle-ci n'est pas « *contre toutes les restructurations, à condition qu'elles ne se fassent pas sur le dos des travailleurs concernés* ». Or, la situation des entreprises culturelles fait peser actuellement sur ces travailleurs une double menace, qui concerne, d'une part, la garantie de leur emploi, d'autre part, celle de leurs avantages sociaux.

Il y avait en 1936 environ trente mille artistes interprètes. Ils étaient encore onze mille six cent soixante-cinq en 1968. Ils sont huit mille soixante-treize aujourd'hui. La même évolution est perceptible dans les autres professions du spectacle. Par exemple, les ouvriers constructeurs de décors cinématographiques sont passés en quelques années de plusieurs milliers à quatre cents. Cette régression constante des effectifs continue. En deux ans, près de mille emplois ont été supprimés dans les théâtres à Paris, aussi bien pour les personnels artistiques que pour les personnels techniques. Le Concert Mayol, le Casino de Paris, le Théâtre moderne, le Théâtre de Paris ont fermé leurs portes. Le Châtelet est en travaux. D'autres — Hébertot, l'Atelier, le 347 — sont en sursis. Même des théâtres nationaux — le TEP, Chaillot — sont en péril. La maison de la culture de Nanterre sera fin juin en cessation de paiement, si le ministère ne débloque pas sa subvention ; celles de Créteil et de Nevers sont en difficulté. A Aix-en-Provence, le Relais culturel vient de poser son bilan, après le refus de la municipalité de maintenir son concours financier. Les autres secteurs, de la S.F.P. aux industries cinématographiques, sont également touchés. « *Accepter cette politique, affirme la C.G.T., c'est laisser reculer la quasi-totalité de nos activités et disparaître celles qui ne sont ni rentables ni de prestige.* »

Mais l'emploi n'est pas seul en cause. Le statut des travailleurs du spectacle l'est aussi. Car, de plus en plus, les sociétés de production tendent à recourir à des « occasionnels », soit pour suppléer des « permanents » (à Radio-France, il y a sept cents occasionnels, hors convention, contre deux mille deux cents permanents), soit pour remplacer des « intermittents ». Les intermittents, en effet, ne sont pas des occasionnels. Travailleurs au cachet, ils ont reçu certains avantages, en matière de congés, indemnités de chômage, formation professionnelle, abattements fiscaux, notamment, qui tiennent compte de la spécificité de leur profession et qui ne sont pas reconnus aux occasionnels.

Ces intermittents représentent la moitié des adhérents de la Fédération du spectacle (celle-ci rassemblant, selon M. Jannelle, entre quinze mille et vingt mille syndiqués sur un total d'environ cinquante mille professionels). La crise aidant, chez les artistes-interprètes par exemple, où le taux de chômage est évalué à 80 %, chacun d'eux travaille en moyenne un jour sur cinq. Sur 4 664 acteurs et actrices (théâtre, cinéma, télévision), moins de 100 sont des permanents.

Désormais, les sociétés de production s'adressant souvent à des intérimaires, ceux-ci, dépendant des sociétés d'intérim et non plus directement des maisons de production, ne bénéficient plus des mêmes droits. Ils subissent le régime général des occasionnels. On cite, à la Fédération du spectacle, le cas de Télé-Emploi, filiale de Télé-Europe.

Les autres centrales syndicales n'ont pas lancé de mot d'ordre, laissant libres leurs adhérents de s'associer ou non à celui de la C.G.T. — T. F.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 20 mai

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Croq' Diamants (272-20-06), 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : R. Boudet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 22 h. 45 : Raymond.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : le Marchand de Venise.
Elancourt, Maison pour tous (062-82-81), 20 h. 30 : Arturo Ui.
Le Perreux, Centre culturel (365-09-11), 20 h. 30 : la Fête en plein air.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : le Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 30 : Honorée par un petit monument.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets Brecht.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Danses de l'Inde ; 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : le Général Pegnaloea et l'Exilé Mateluna.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Victor s'en mêle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie II (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : les Visages de Lilith. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain (dernière).
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Du côté de chez Colette.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs (dernière).
Théâtre-en-Rond (387-75-34), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : l'Aube de silence.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville (dernière).
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (206-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte (dernière) ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 30 : C. Serat ; 22 h. 45 : Bernard Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 21 h. 45 : Star Walz.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Y. Pecqueur, M. Bijeault.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : L. Dhour ; 22 h. 30 : Carmela.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Paco Ibanez.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : M. Favennec.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos ; les Pachacamac.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Annick Nozati ; 20 h. 30 : J. Bertin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Geneviève Paris et Michel Rivard.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

La danse

Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Sidonie Rochon.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 18 h. 30 : Mémoire en blanc; 21 h. : Compagnie I. Alvarez.
Hôtel Saint-Aignan (277-35-76), 21 h. : Compagnie Alberte Reynaud.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Tanaka Min.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. N. Marriner, sol. I. Stern (Saint-Saëns, Bartok, Strauss, Mendelssohn).
Ranelagh, 20 h. 30 : E. Fischer (Beethoven).
Lucernaire, 19 h. 30 : J.-F. Lalanne ; 21 h. : P. Daverzt, M. André (negro spirituals, Gottschalk, Bristow).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. P. Entremont (Haydn, Mozart, Saint-Saëns, Ravel).
Cité internationale universitaire, 21 h. : G. Poulet, D. Markevitch (Haendel, Ravel, Kodaly...).
Salle Cortot, 21 h. : M. Thierry-Parrot, C. Pages (Bach, Beethoven, Bartok...).
Radio-France, studio 105, 17 h. 30 : D. Merlet (Beethoven).
Salle Wagram, 21 h. : Concert *Amnesty International* (Liszt, Schubert, Grieg).
Cité internationale des arts, 21 h. : M. Quesada, F. Borsarello, G. Simonot (Mozart, Liszt...).
American Center, 21 h. : The Wall Street Brass-Quintet (Bach, Debussy...).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Haydn).
Eglise américaine, 20 h. 30 : R. Scherson, piano (Bach, Chopin, Gershwin...).

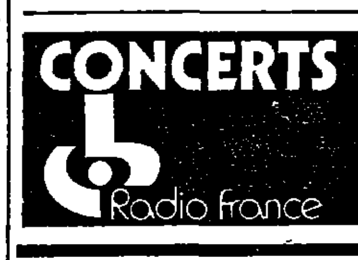
Jazz, pop, rock, folk

Bataclan (700-30-12), 19 h. : Matchbox.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Zanini, Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : N. Nissim, C. Barthélemy, Y. Emeric, C. Rust; 22 h. 45 : Salsa musique.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Longineu Parsons.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : A. Jeaume, J. Mac Phee.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Sugar Blue.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Thomas, P. Galas, P.-Y. Sorin.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter.



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures (Werner.)	Saison Parisienne 1980 ORCHESTRE KUENTZ 20 mai : HAYDN 27 : ANNEE PATRIMOINE I
SALLE PLEYEL-CHOPIN Jeudi 22 mai Jeudi 29 mai Jeudi 5 juin à 12 h 30, 15 heures et 18 h 30 (P.e. Valmalète.)	CONCERTS LAMOUREUX MUSIQUE A VOTRE HEURE le 22 mai LISZT par MICHAEL RUDY le 29 mai CHOPIN par ANNE QUEFFELEC le 5 juin BEETHOVEN par BRIGITTE ENGERER
Fondation GULBENKIAN 51, av. Iéna 75116 PARIS Mardi 27 mai à 20 h 45 (P.e. Valmalète.)	RECITAL de la PIANISTE MARIA-JOSÉ MORAIS SCARLATTI, CHOPIN, MESSIAEN, SCHUBERT, CLAUDIO CARNEYRO
SALLE GAVEAU Mardi 27 mai à 21 heures (P.e. Werner.)	Récital de chant HANNA SCHAER F. TILLARD piano Mahler - Franz - Brahms
SORBONNE GRAND AMPHI Mardi 27 mai à 21 heures Loc. : COUPS 251-89-11 ROYAL TOURISME FNAC-CROUS Librairie J. Gibert (P.e. Werner.)	« Musique en Sorbonne » ORFEO MONTEVERDI CHŒUR DE L'UNIVERSITE de CONSTANCE ENS. D'INSTRUMENTS ANCIENS Dir. : Peter BAUER
PALAIS de l'UNESCO Grande Salle Mercredi 28 mai à 20 h 30 (P.e. Werner.)	Récital de piano WALID AKL SCHUMANN - RACHMANINOV DEBUSSY - LISZT
SALLE PLEYEL Mercredi 28 mai à 21 heures (Kiesgen.)	Unique récital WILHELM KEMPFF Beethoven - Schubert Chopin
SALLE GAVEAU Jeudi 29 mai à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris Direction : PIERRE STOLL av. Mayumi KAMEDA piano J.-Louis CAILLARD piano S. KLEIN (première audition) SCHUMANN - V. d'INDY
LE RANELAGH 5, rue des Vignes-5e Mardi 28, Jeudi 29 mai à 20 h 30 (Werner.)	EDITH FISCHER Intégrale Sonates piano BEETHOVEN
SALLE CORTOT Vendredi 30 mai à 21 heures Invitations à la Salle (P.e. Kiesgen.)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique Billy EIDI piano Mozart, Fauré, Poulenc, Chopin, Debussy
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 2 juin à 20 h 30 (Valmalète.)	Unique récital Bruno RIGUTTO CHOPIN, SCHUMANN, RAVEL
SALLE PLEYEL Mardi 3 juin 20 h 30 Loc. ouverte à la Salle (P.e. Valmalète, Musicaglotz.)	Montserrat CABALLE Alexis WEISSENBERG Strauss, Turina, Montsalvatge
SALLE GAVEAU Mardi 3 juin à 21 heures (P.e. Kiesgen.)	« Pianistes et Concerts » Duo à quatre mains NADINE et LESLIE WRIGHT MOZART - FAURE BRAHMS - DVORAK



CYCLE ISAAC STERN

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 20 mai à 20 h 30 MAISON des ARTS CRETEIL Mercredi 21 mai à 20 h 30	Orchestre National de France SAINT-SAENS, BARTOK, MENDELSSOHN, R. STRAUSS, Dir. Neville MARRINER

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Mercredi 21 mai à 21 heures	Récital Evelyn LEAR Thomas STEWART Beethoven, Schumann, Wolf, Mendelssohn, Brahms

LOS ANGELES PHILHARMONIC ORCHESTRA

SALLE PLEYEL Jeudi 22 mai à 20 h 30	Direction : Carlo-Maria GIULINI HAYDN - RAVEL - BRAHMS

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Auditorium 105 Mardi 27 mai à 20 h 30	Debussy - Mihalovici Martelli - Abott A. Meunier, M. Haas, G. Dangain, J. Merata Ensemble Instrumental Direction : B. DE VINOGRADOV

CYCLE ISAAC STERN

Conservatoire Art Dramatique Mercredi 28 mai à 20 h 30	Musique de chambre BRAHMS - SCHUBERT - ONSLOW et ISAAC STERN SOLISTES DES ORCHESTRES DE RADIO FRANCE

MUSIQUE POUR TOUS

SALLE PLEYEL Jeudi 29 mai à 20 h 30	WEBER - BEETHOVEN RACHMANINOV Soliste : Mark ZELTSER Nouvel Orch. Philharmonique Dir. : G. DELOGU

CYCLE ISAAC STERN

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Vendredi 30 mai 20 h 30	ORCH. NATIONAL DE FRANCE Verdi - Bartok - Brahms H. DERRIEN (violoncelle) Dir : L. SLATKIN

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Professionnal Soldier, de T. Garnett ; *19 h. : les Innocents, de J. Clayton* ; 21 h., Sherlock Holmes au cinéma : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes, de G. Wilder.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.-v.f. : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AVARE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LA BANDE DU REX (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins 13e (707-12-28).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Opéra, 2e (296-62-56).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; vo.-v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (562-41-46) ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Fr.-Can.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME-FLIC (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
GIRLS (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INTERDITS (C.M. : Scopitone, La Confesse, Milan bleu) : Marais, 4e (278-47-86).

cinémas

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-30-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Secrétan, 19e (206-71-33) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (534-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C. opéra, 2e (261-50-32).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MOUSAKI (Jap., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MUPPETS (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-57-34) H. sp.
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LE PIEGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REVANCHE A BALTIMORE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) mat.
SCUM (Ang.) (**), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée.
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-35) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TAMBOUR (All.) (*), v. o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TERREUR SUR LA LIGNE (A.) (*), v. o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit.), v. angl. : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A.), v. o.) : U. G. C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A.), v. o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v. o. : U. G. C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
YANKS (A.), v. o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
WOYZECK (All.), v. o. : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

UNE FEMME ITALIENNE, film italien de G. Bertolucci (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MASSAI, film français de J.-N. Levaton et J.-C. Leyat : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE, film français de L. Boutonnat : Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE GUIDON FUTE, film français de J.-M. Durand ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PLANETE CONTRE UN MILLIARD, film américain de B. Shear (v. o.) : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
S.O.S. TITANIC, film américain de B. Hale (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 21 au 28 mai)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), tous les mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 21, à 14 h. 30 : Orchestre de jeunes Alfred Loewenguth.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 ; sam., à 11 h. : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam., dim. et lundi, à 15 h. et 16 h. : le Petit Ballon rouge.
Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), le mer., à 14 h. 30 ; le dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Square Hélène-Boucher, porte d'Italie (586-45-00), tous les mer. et sam., à 15 h. ; dim., à 14 h. et 16 h. : Cirque Rech.
Square Kellermann (588-18-81), les mer., sam. et dim., à 15 h. : Cirque Diana Moreno.

THEATRE

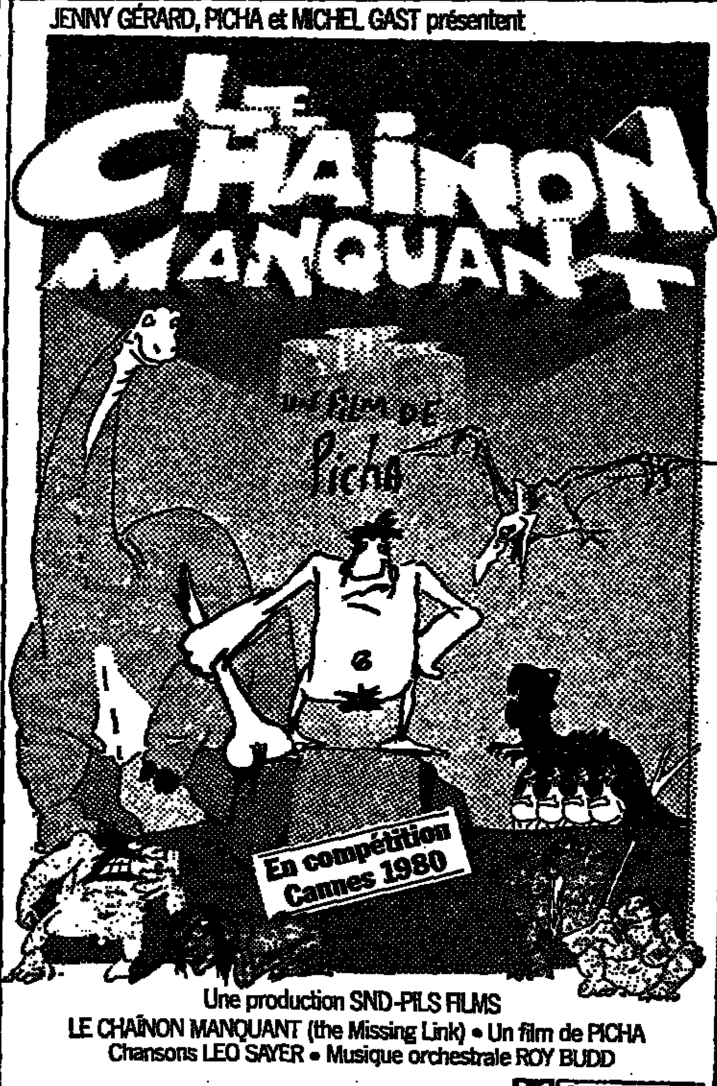
Café d'Edgar (320-85-12), les mer., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. : A quoi on joue ? (dernière le 28).
Carreau du Temple (624-53-25), à 21 h., sauf le mardi : Cirque de Molière.
Cité internationale universitaire, la Galerie (589-38-69), tous les mer., à 15 h. : Pinocchio ; tous les jours sur réservation : le Diable aux trois cheveux d'or.
Théâtre Astral (588-84-13), tous les mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.
Théâtre de l'Atelier (950-13-42), mer. et jeudi, 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre de Plaisance (261-35-36), tous les mer., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15 (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

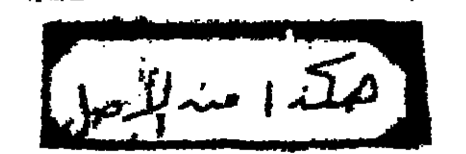
REGION PARISIENNE

Nanterre, M.J.C. Daniel-Fery (721-74-09), mer., 14 h. 30 et 16 h. : Œuf pour œuf.

EXPOSITIONS - ANIMATIONS

Aulnay-sous-Bois (868-00-22) : Troisième dimension (hologrammes-lasers).





RADIO-TÉLÉVISION

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DREYFUS OU L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
DUMBO (A., v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) Mer. à sam.
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAMLET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LES HOMMES LEOPARDS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93)) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (326-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; La Royale, 8e (265-47-86).
LE JARDIN DES TORTURES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) Dim. à mar.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MARILYN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : *Champollion, 5e (354-51-60)*.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e *(354-20-12)*.
LE MUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (326-78-37).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PARRAIN (A., v.o.) (première et deuxième parties) : Templiers, 3e (272-94-56).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : UGC-Odéon 6e (325-71-08), *Normandie, 8e (359-41-18)*.
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES VALSEUSES (F.) (**) : Balzac, 8e (561-11-60)
LA VIEILLE DAME INDIGNE (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VOIE LACTEE (F.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
TOMMY (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-*Saint-Germain, 6e (222-72-80)* ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (327-90-10).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (*), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *v.f. : Paramount-Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

« FRÉQUENCE NORD » A COMMENCÉ D'ÉMETTRE

● « Fréquence Nord », la première des radios expérimentales lancées par Radio-France, a commencé d'émettre pour les *départements* du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, le lundi 19 mai, à partir de 5 h. 45. Ceci en modulation de fréquence, sur 94,7 Mhz, longueur d'ondes normalement réservée à France-Inter et à FR 3 - Nord Picardie qui, désormais, n'assurera plus d'émissions.

Les journées de programmes de *« Fréquence Nord »* — *selon* ses animateurs, « une radio du Nord faite pour les gens du Nord et avec leur participation » — se décomposeront de la façon suivante : *De 5 h. 30 à 9 heures :* musique et informations (régionales à 6 h., 7 h., 8 h. et 9 h., et nationales — celles de France-Inter — à 6 h. 30, 7 h. 30 et 8 h. 30). *De 9 h. à 12 h.*, une émission plus spécialement destinée aux femmes, avec la participation d'invités divers et la diffusion de « tubes » du passé.

Puis nouvelles informations régionales à *12 h. et à 13 h.* avant le journal de France-Inter. Les émissions de l'après-midi sont consacrées à la « détente ». Les *auditeurs* peuvent intervenir à l'antenne et, en fin de journée, place est faite aux jeunes qui peuvent apporter les disques de leur choix et faire leurs propres émissions. *A 18 h. et 19 h.*, à nouveau des informations régionales. Jusqu'à minuit sont prévues, entre autres, des retransmissions de concerts de musique pop et de jazz, ainsi que de musiques folkloriques régionales.

Cette nouvelle radio, qui doit durer un an, dans un premier temps, sera jugée par une commission nationale d'évaluation — constituée d'une quinzaine de membres qui n'ont pas encore été nommés officiellement, mais parmi lesquels figureront des parlementaires, des représentants de la presse et des personnes désignées par le Haut conseil de l'audiovisuel.

D'UNE CHAINE A L'AUTRE

S'exprimant à ce sujet sur France-Inter le lundi 19 mai, Mme *Jacqueline* Baudrier, président-directeur général de Radio-France, a notamment déclaré que *ce genre de radio locale « répondait à un besoin »,* et que ces émissions « de service public » ouvertes à l'expression locale par le biais des élus et des associations, n'entreraient pas en concurrence avec la presse locale ; puis *elle a rappelé que la publicité* était absente de ces programmes.

TRAFIC DES PROGRAMMES

● *Antenne 2* diffuse à partir de ce mardi 20 mai, et trois soirs de suite au cours du journal de *30 heures*, une *enquête sur* le trafic du sang dans le monde. Découpé en trois volets de dix minutes chacun, ce dossier fera état de la contrebande du sang, notamment au Brésil, avec des images du cinéaste Sergio Rezende, et dans certains pays développés comme l'Autriche. Enfin, la situation française, plus claire et mieux réglementée, fait l'objet de la dernière séquence.

On peut s'étonner de voir programmer, à la dernière minute, et dans ces conditions — en tranches, à l'heure d'écoute la plus favorable — un « sujet » qui, le vendredi 23 mai, sur FR 3, fait précisément l'objet du magazine « Le nouveau vendredi », Renaud Delourme ayant justement réalisé à la demande de Jean-Marie Cavada un reportage au Brésil notamment.

On comprend, face à une concurrence de cette sorte, que les responsables des programmes hésitent à annoncer leurs « bons coups » au cours des réunions théoriquement consacrées à l'harmonisation entre les chaînes.

● *Radio C.G.T. 33* a recommencé d'émettre à Bordeaux le lundi 19 mai, et annonce une série de programmes étalés sur une semaine. Cette radio, qui avait déjà fonctionné en novembre *1979*, émet en *modulation* de fréquence depuis la bourse du travail de la ville.

● *La quatorzième conférence de l'European DX Council* (Conseil DX européen - E.D.X.C.), organisation groupant ceux qui s'intéressent, à titre professionnel ou en tant qu'amateurs, à l'écoute des stations de radiodiffusion en ondes courtes, aura lieu du vendredi 23 mai au lundi 26 mai, à Nanterre, au Centre international FIAPAD (19, rue Salvadore-Allende - 92 Nanterre). Cette réunion est organisée par l'association Amitié Radio.

PRESSE

LA PRESSE COMMUNISTE NATIONALE PUBLIE SES COMPTES

La perte d'exploitation de *l'Humanité* et de *l'Humanité-Dimanche* pour 1979 s'élève, selon le quotidien communiste du mardi 20 mai, à 2 651 000 francs. Elle est moindre que celle de 1978, qui atteignait 4 030 000 francs. « *Les ressources publicitaires pour* l'Humanité *et* l'Humanité-Dimanche *atteignent 11,8 % du chiffre d'affaires, et pour le quotidien 8 %.* »

L'organe du P.C. se propose d'« *engager une campagne politique pour la répartition pluraliste de la publicité* ». Cependant, le quotidien communiste relève des signes encourageants :

« *80 000 lecteurs ont été gagnés en six mois, ce qui nous rapproche des 500 000 que nous nous sommes fixés comme but pour la diffusion hebdomadaire de* l'Humanité-Dimanche.

» *Le quotidien amorce depuis le début de l'année une progression de 2 %, la situation va s'améliorer ; mais nous devons dire franchement que nous ne sommes pas encore arrivés au point de pouvoir équilibrer le budget de 1980.* »

● *Le mensuel « Nuisances et environnement »*, qu'éditait depuis sept ans la Compagnie française d'édition (C.E.F.), vient d'être racheté par une équipe de journalistes spécialisés dirigée par M. Jean-René Albertin. Le magazine change à la fois de titre — il devient *Eco 3* — et d'orientation rédactionnelle. *Eco 3* : 20, rue Richer, 75009 Paris.

LETTRES

● *Les prix des maisons de la presse 1980.* — Mme Nicole Ciravégna vient d'obtenir le prix des maisons de la presse pour son roman intitulé *les Trois Jours du cavalier*, publié au Seuil en 1979 (*le Monde* du 20 juillet 1979). Dans la catégorie « document », M. Philippe Lamour a remporté le prix pour le récit de ses souvenirs intitulé *le Cadran solaire*, publié chez Robert Laffont (*le Monde* du 31 janvier 1980). Ces prix sont remis aux lauréats le lundi 19 mai, dans les salons du Cercle interallié, à Paris, sous la présidence de Mme del Duca.

● *La Chine élue au Pen Club.* — La Chine a été élue membre du Pen Club International, au cours de l'assemblée générale de l'association qui vient d'avoir lieu à Bled (Yougoslavie).

Le Pen Club groupe les écrivains de plus de quatre-vingts pays, y compris la plupart des pays communistes à l'exception de l'U.R.S.S. L'assemblée examine la situation des écrivains dans le monde, les problèmes de traduction à partir de langues secondaires et divers programmes d'organisation. Plusieurs résolutions ont été votées en faveur d'écrivains emprisonnés dans divers pays.

VU

Love match

Bjorn Borg et sa fiancée n'ont pas eu l'air d'apprécier la pâtée que leur ont fait déguster, lundi soir à Battersea-Park, Chris Evert et son mari John Lloyd, devant un parterre en tenue de soirée à 200 francs la place. Cela a été vite expédié, en deux sets, 6-4, 6-3. A peine avait-on eu le temps de prendre des petits airs rigolards et protecteurs devant ce double mixte, ce « match du bonheur » organisé au profit d'une œuvre de charité, que les 400 000 francs lourds destinés aux vainqueurs dégringolaient dans l'énorme coupe d'argent offerte par la princesse Anne.

Au jackpot de ce jeu de l'astuce et de l'amour, le numéro un du tennis mondial et sa compagne récoltaient quand même 300 000 « balles », joli lot de consolation pour la blonde Mariana Simionescu, qui a pourtant fait le boulot le plus ingrat. Tout à sa nonchalante promenade entre le fond et le filet, Borg l'a laissée, en effet, y aller de son coup droit contre une Chris Evert souveraine.

A chaque pause, on guettait sans en avoir l'air, en vraie midinette, les quelques mots échangés entre ces couples célèbres, leurs sourires, leurs expressions, leurs regards, tendres côté anglais, absents côté suédois. Tout en proclamant bien haut, en vrais aficionados, le ridicule de pareilles exhibitions où les mondanités le disputent au sport.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 MAI

— *M. Gaston Defferre*, député (P.S.) des Bouches-du-Rhône, maire de Marseille, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission *« Concret »* de *R.M.C.*, à *19 h.*

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

Mardi 20 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'Ile aux enfants.
18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40.
Journal d'un printemps tragique (les Allemands arrivent à la mer).
20 h Journal.

20 h 35 Caméra une, première : Une puce dans la fourrure.
Réalisation J.-P. Prévost, scénario B. Da Costa, avec D. Darrieux, C. Retore, T. Lhermitte.

21 h 30 La roue de la vie.
Ils sont beaux, ils ont la jeunesse.
A Paris, à Lille, à San-Francisco, en Côte-d'Ivoire... les nouveaux adolescents libérés ont les mêmes problèmes, se posent et posent à leurs parents les mêmes questions. Série de portraits pour une enquête.
22 h 25 Une approche d'Alain Resnais.
Révolutionnaire discret.
D'Hiroshima, mon amour à Providence, le style Resnais. Témoignages de Jean Cayrol, Jorge Semprun, Alain Robbe-Grillet, Jacques Sternberg.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Pierre de Coubertin.
A l'heure où l'existence des Jeux olympiques est remise en question, un retour aux sources indispensable vers celui qui a été, il y a plusieurs décennies, leur rénovateur.
22 h Débat : La flamme olympique va-t-elle s'éteindre ?
Avec MM. V. Popov, vice-président du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou ; P. Abada, athlète français ; Mme B. Dumond, vice-présidente du Comité olympique français ; MM. N. Nissiotis, vice-président du Comité olympique grec ; C. Legrez, président de la fédération équestre français, et R. Chapatte, journaliste.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps : en direct de Cannes, les animaux et le cinéma fantastique.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. environnement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Blancs et Bleus.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Heidi ».
Film américain d'A. Dwan (1937), avec S. Temple, J. Herholt, A. Treacher, H. Westley, P. Moore, T. Beck. (N.)
Une petite fille, orpheline, se fait aimer de son grand-père qui vit en ours dans les montagnes du Tyrol et, placée dans une famille bourgeoise de Francfort, rend la santé à une jeune infirme.
Charmante adaptation pour enfants du roman de Johanna Spyri. Le réalisateur, vieux routier d'Hollywood, a bien utilisé Shirley Temple.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : Conservation et restauration des peintures murales au Louvre.
20 h., Dialogues franco-finnois : « Comment préserver son identité culturelle ? », avec K. Kirkinen et E. Le Roy Ladurie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : « Alban Berg », avec D. Jameux.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, « Sonate n° 4 », opus 7 (Beethoven), par D. Merlet, piano ; 19 h. 5, Cinéma-musique, en direct de Cannes ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert : « Symphonie n° 9 en ré majeur », de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Léonard Bernstein.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h., Portraits de famille : les Alain ; 1 h., Douces musiques : Kodaly.

Mercredi 21 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De O. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; Heidi ; 14 h. 5, Scoubidou ; 14 h. 30 Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Prince noir ; 15 h. 20, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 25, La petite science ; 16 h. 30, La parade des dessins animés ; 16 h. 45, Les infos ; 17 h., Rintintin ; 17 h. 25, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'Ile aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
18 h 10 *Une minute pour les femmes.*
Un enfant de plus à la maison.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Mai-juin 1940.*
Journal d'un printemps tragique (Weygand : une tentative désespérée).
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : L'été indien.
Réalisation J. Delannoy, adaptation S. Ganzl, avec B. Fossey, P. Vernier, F. David, R. Agenin.
Brigitte Fossey joue Françoise, cette femme séparée de son mari et à laquelle celui-ci, onze ans après leur mariage veut faire croire que tout peut recommencer.
22 h 35 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert. Les femmes savantes. Avec Mmes H. Suyin (*la Mousson du phénix*), C. Malraux (*Rahel, ma grande sœur*), D. Desanti, C. Herrmann.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : le Secret des Valincourt.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui, madame.
Vingt ans hier et aujourd'hui (en direct de Deauville).
15 h 15 Série : Au cœur du temps.
Pearl Harbour.
16 h 10 Récré A 2.
Rébus ; Wattoo-wattoo ; Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Anagrammes ; Popeye ; Zeltron ; La soif de l'an 2000 ; Sport ; Albator.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
Des centres de vacances pour les jeunes.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaro show.
Avec, entre autres, V. Lagrange, J. Clerc, R. Magdane, G. Montagné...
21 h 40 Magazine sportif : Grand stade.
Escalade au Verdon ; Bernard Darniche.
22 h 40 Histoires courtes.
Carole ; La champignonne.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le cordonnier : Les métiers de l'agro-alimentaire.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : Jeu ; Les moteurs jouets ; Le moteur à sable.
18 h 55 Tribune libre.
Centre international de formation européenne.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Fin de la Convention.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « le Juge et l'assassin ».
Film français de B. Tavernier (1975), avec P. Noiret, M. Galabru, I. Huppert, J.-C. Brialy, R. Faure, C. Vassort, Y. Robert, J.-R. Caussimon.
A la fin du siècle dernier, un juge intelligent et implacable s'acharne à confondre, pour l'envoyer à la guillotine, un vagabond à l'esprit égaré qui a commis douze meurtres en Ardèche.
D'après une histoire vraie, un remarquable film psychologique avec réflexion sur la justice de classe et tableau politique et social de la France de l'époque. Révélation du vrai talent de Michel Galabru.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Goethe et l'hermétisme (« la Flûte enchantée ») ; à 8 h. 32, Malthus ou les hantises de la population : un malthusianisme de fait.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Histoire d'Héliacynthe » au Festival international du livre de Nice.
11 h. 2, Les romantiques de Californie (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Album Giono », avec A. Giono et H. Godard.
12 h. 45, Panorama : En direct du Festival de Cannes.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Femmes de pêcheurs, femmes de marché, à Dieppe.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Bon Apôtre », de P. Soupault.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : L'enfant face au couple en crise (après le divorce).
15 h. 2, Point d'interrogation : Les civilisations précolombiennes.
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un facteur.
16 h. 50, Actualité : Le site de Brou et le chantier de l'église de Marguerite d'Autriche au seizième siècle.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, La science en marche : La génétique des populations contre les idées reçues.
20 h., La musique et les hommes : Correspondance de R. Strauss et H. von Hofmannsthal.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Le prix des livres.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, France et musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens, le Parnasse français : œuvres de Monteverdi, Lambert, Charpentier, Rosal, Brevi, Brossard, Campra, Bernier, *Blamont et Stradella*.
12 h., Musique de table : Musique de charme (Boieldieu, Grétry) ; 12 h. 35, Jazz classique : Les disques de la victoire ; 13 h., La musique en images.
14 h., Microcosmos, par O. Bernager ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires : Le conservatoire du Blanc-Mesnil ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; *15 h. 30, Les grotesques de la musique* ; 16 h., Galerie de portraits ; 16 h. 30, Jeu des énigmes ; 16 h. 50, Haute infidélité ; 17 h. 15, En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 5, En duplex : Festival de Cannes ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Samuel *Scheidt*, par *Aniko Horwath, clavecin*.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la la Salle Pleyel) : Récital de chant Evelyn Lear et Thomas Stewart, avec Rudolf Jansen, piano : « In Questa Tomba Oscura », « Söhnsucht n° 2 », opus 83, « Wonne der Wehmut », « Ich Liebe Dich Neue Liebe, Neues Leben » (Beethoven) ; « Röselein », « *Die Kartenlegerin* », « *Der Nussbaum* », « Meine Röse », « Aufträge » (Schumann) ; « Ich Wolt Meine Liebe Ergossen », « Abendlied », « Märglöckchen », « Herbstlied » (Mendelssohn), *et des œuvres de* Wolf et Brahms.
23 h., Ouvert la nuit : La voix, le lied schubertien (l'intégrale) ; 23 h. 30, Concert Brahms, *dirigé par Fr. Reiner* ; 1 h. 30, Les grandes voix : Vanni Marcoux.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,88
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



DYWIDAG

est l'une des plus importantes entreprises de construction allemandes. Nous recherchons, pour entrer en fonctions dans les délais les plus courts sur un chantier de grande ampleur en Algérie le

DIRECTEUR D'UN LABORATOIRE DE CHANTIER (ingénieur)

ET UN

LABORANTIN

Les candidats devront posséder une expérience des travaux de terrassement ainsi que de la technique d'injection et de la construction en béton armé. Durée de l'emploi environ 3 ans.

Ils sont priés de nous adresser un dossier de candidature complet avec mention des prétentions, connaissances linguistiques et du meilleur délai de disponibilité.

Dyckerhoff & Widmann
AKTIENGESELLSCHAFT • BAUUNTERNEHMUNG UND BETONWERKE
Erdinger Landstraße 1 • 8000 München 81 • Telefon 089/9255-1



BIAO

SUCCURSALE D'ABIDJAN
recrute par voie de concours

A/ 10 DIPLOMES DE:

- ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE
- ECOLES DE GESTION
- FACULTES DE DROIT ET DE SCIENCES ECONOMIQUES OU TITULAIRES D'UN DIPLOME ASSIMILE

(Agés de moins de trente ans).

B/ 10 TITULAIRES DU BAC G2

(Agés de moins de vingt-cinq ans).

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 79/80.

Les candidats devront être de nationalité ivoirienne.

Les dossiers de candidature devront être retirés au Service *Formation de la BIAO Paris, 39, rue de la Bienfaisance* 75008 PARIS avant le 30 Mai.

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés à ce même service, le 13 Juin, dernier délai.



vous garantit une réponse sous 10 jours une discrétion absolue

Vers une carrière internationale : l'Allemagne

Pour cette filiale de l'un des tous premiers groupes industriels français, très agressif et toujours en pleine progression, je désire prendre contact avec un

Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables

ayant une expérience probante dans le secteur comptable et financier. Outre les missions opérationnelles qui lui seront confiées dans la structure en place, et qui dépendront de l'expérience acquise, il jouera un rôle important de liaison avec le Groupe.

Il doit évidemment pratiquer l'Allemand et s'exprimer parfaitement en français. C'est l'occasion pour un jeune responsable dynamique et disponible, d'entamer dans cette entreprise une carrière comptable et financière.

Dans le cadre de la structure existante, les candidatures de cadres débutants seront également étudiées avec intérêt.

Poste basé dans une très grande ville de Rhénanie offrant de bonnes possibilités d'intégration à un jeune ménage français.

Adresser votre CV. + photo en indiquant votre rémunération actuelle à

Ph. GOMBEAUD

COPERS 1, rue Moncey 75009 PARIS

VERPACKUNGSINDUSTRIE

Das Unternehmen :
Die Verkaufsniederlassung für Deutschland, in Wiesbaden, eines konzerngebundenen europäischen Verpackungsunternehmens.

Die Produkte :
Behälterglas, Röhrenglas, Kunststoff.

Die Abnehmer :
Die Getränkeindustrie, die Lebensmittelindustrie, die kosmetische und pharmazeutische Industrie. Wir suchen kurzfristig.

VERTRIEBSLEITER FOR DEUTSCHLAND

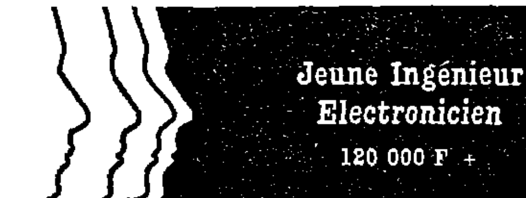
Die Aufgabe :
Führen und verkaufen. Darunter verstehen wir die Leitung und Optimierung der bereits bestehenden deutschen Verkaufsorganisation, Verkaufsplanung, Preis- und Kostenverantwortung, eigene Verkaufstätigkeit bei Grosskunden. Der Vertriebsleiter is *im Rahmen der gemeinsam erarbeiteten* mittel- und kurfristigen Zielsetzungen weitgehend eigenverantwortlich und selbständig tätig.

Unser Wunsch :
Kaufmännisch und anwendungstechnisch orientierter Verpackungsfachmann (Innenverpackungen) aus der Glas-, Kunststoffoder Metallverpackungen herstellenden Industrie oder aus dem Fachgrosshandel, der eine einschlägige Verkaufserfahrung nachweisen kann und zweisprachig ist (französisch/deutsch). Er könnte auch aus den Kreisen der Abnehmer kommen. Idealalter ca.30 Jahre. Praktiker oder Hochschulabsolvent.

Wir bieten eine attraktive Dotierung, einen Firmenwagen der gehobenen Mittelklasse und die für ein Grossunternehmen (Chemie) üblichen Sozial- und Nebenleistungen.

Kurzbewerbungen *(tab. Lebenslauf, Foto) erbitten* wir unter Chiffre Nr. 20866

Sopic, 24, rue de la Nuée-Bleue, F 67000 Strasbourg.



Jeune Ingénieur Electronicien
120 000 F +

COORDINATION DE PROJETS — **LONDRES**

Notre groupe (CA : 100 millions de dollars - croissance annuelle : 48 %), un des leader mondiaux sur le marché des connecteurs, propose une carrière évolutive à un ingénieur en électronique ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Dans un premier temps, à partir de notre siège européen à Londres il assurera la *coordination et le suivi des affaires entre les sociétés de distribution de France* et Italie et les bureaux d'études et de recherches anglais et américains.

*Ensuite, **après une période de deux ans minimum,** il lui sera possible de prendre un* poste en France. A moins qu'à ce moment là il ne soit attiré par d'autres fonctions à l'étranger au sein d'un groupe qui par son expansion internationale et son dynamisme ouvre sur de larges possibilités.

Une excellente maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 004207 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre **Département Industrie.**
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

LA FILIALE CAMEROUNAISE

D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour

DOUALA

son futur

CHEF COMPTABLE

Sous l'autorité du Directeur Administratif, il secondera dans un premier temps un Chef Comptable confirmé pour la mise en place de la fonction.

Après complète formation il sera appelé à assumer la responsabilité de la Comptabilité Générale et Analytique.

D'origine Camerounaise, il sera titulaire d'un DECS ou équivalent - Une première expérience en comptabilité serait appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 58376 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Diriger un important chantier de travaux électriques à l'étranger

200/250.000 F an net d'impôts + avantages

Nous sommes un très important groupe de Travaux Publics et nous recherchons pour notre département *ELECTRICITE, un ingénieur de plus de 30 ans parlant couramment* ANGLAIS et disposant d'une excellente expérience de direction de travaux et de gestion de chantiers d'installations électriques.
Nous lui confierons d'abord la responsabilité complète d'un gros chantier à l'étranger.
Il devra disposer de sérieuses capacités d'organisation et d'animation.
A un candidat de valeur, il sera offert d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière en cas de réussite dans le poste proposé.

Envoyez votre CV sous réf. M 817 DS aux consultants de GFC chargés des premiers contacts.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

LA SOCIETE ANONYME
DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES
FORT - DE - FRANCE

(600 000 tonnes par an, 150 Agents)
propose à un

INGÉNIEUR ANTILLAIS

le poste d'

INGÉNIEUR TRAVAUX

Rattaché au Chef du Service Matériel, il devra s'occuper :

— de la gestion du matériel et de son entretien ;

— de la préparation, de l'ordonnancement et du suivi des travaux courants (mécanique, tuyauterie et chaudronnerie, instrumentation, électricité).

Les candidats auront une formation supérieure d'Ingénieur avec, si possible, une expérience d'environ 5 ans dans la maintenance.
Une formation complémentaire pourrait être envisagée.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement lettre manuscrite avec C.V. et photo, sous le numéro 59.710, **CONTESSE Publicité,** 20, av. Opéra - 75040 PARIS, CEDEX 01, qui tr.

Technische Universität Berlin TU berlin

L'Université Technique de Berlin cherche un candidat au poste de

PROFESSEUR TITULAIRE

(échelon le plus élevé de rémunération - C 4). pour organiser et diriger le « Centre de recherches sur l'antisémitisme » qui vient d'être créé à l'intérieur du département I de l'Université Technique de Berlin (Histoire et Communication).

— Date limite de candidature : 3 mois après parution.
— Référence à rappeler : 1 - 700.
— Le candidat, de préférence un chercheur des sciences humaines et sociales, versé dans la recherche historique-interdisciplinaire, devrait être qualifié par son travail dans le domaine de la recherche sur l'antisémitisme. Le « Centre de recherches sur l'antisémitisme » doit se consacrer en particulier à l'analyse interdisciplinaire et comparatiste de l'antisémitisme aux dix-neuvième et vingtième siècles. Outre la recherche, le candidat devra se charger de l'enseignement dans différents curricula.
— Qualification : de préférence doctorat d'Etat ou équivalent (connaissances de la langue allemande souhaitables). (Pour toute précision, demander le formulaire concernant le § 134 de la loi universitaire de Berlin à l'adresse *indiquée ci-dessous.)*
— Prière d'envoyer le dossier de candidature en indiquant la référence ci-dessus à l'adresse suivante :

An den, Präsidenten der Technischen Universität Berlin - II A 13 -
Strasse des 17. Juni 135. D-1000 Berlin 12.

LOUIS BERGER INTERNATIONAL, Inc.
Ingénieurs-Conseils
recherche

ingénieurs génie urbain

Postes immédiatement disponibles :

- Chef de projet : études et contrôle de *travaux pour l'aménagement de quartiers* anciens (plan directeur, adduction, assainissement, VRD).
- *Conseiller technique :* mise en place d'un service d'Etudes et de travaux d'adduction et d'assainissement. Expérience de la *conception et de la gestion de réseaux.*

Pour ces deux postes : séjour Outre-Mer longue durée. Expérience de 10 ans.

- Ingénieur d'Etudes : missions de Conseil en hydraulique urbaine et VRD. 5 ans d'expérience.

Envoyer CV, photo et prétentions à Louis Berger S.A.R.L., 71 rue Fondary 75015 Paris.

média-system

responsable zone urbaine

Notre complexe minier situé au Nord du Niger comprend **une zone urbaine dont les logements, villas, équipements collectifs, (hôpital, maisons d'hôtes, école, points de vente, loisirs...) permet à 4000 habitants dont environ 200 familles d'expatriés d'y vivre confortablement. Nous recherchons l'administrateur et l'animateur de cet ensemble capable non seulement de résoudre les problèmes pratiques quotidiens (approvisionnement, attributions, dotations, entretien) mais aussi de prévoir les besoins futurs et les moyens d'y faire face dans le cadre d'un budget prévisionnel. Le choix se portera sur un homme d'au moins 35 ans, de formation supérieure et ayant eu une activité similaire de préférence outre mer.**

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. SO/RZU

CETAGEP
30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

Association d'aide au développement cherche
ANIMATEURS
ANIMATRICES
rémunérés pour programmes à l'étranger, notamment Haïti. Esprit d'analyse et syntèse. Sens pratique. Connaissances agricoles et médicales appréciées. Postes à pourvoir en septembre. Durée : 1 à 2 ans renouvelables.
Envoyer C.V. et lettre manusc. sous référ. 12082, à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris

Recherchons pour Hôtel-Club en Israël : **ANIMATEUR** *expérimenté et dynamique.* Anglais souhaité - 281-14-28

Ecole privé Londres recherche

ENSEIGNANT

en physique nucléaire septembre
Ecrire Dr E. PAUL, 38, Eton Avenue, Londres, N.W. 3.

MARTINIQUE

ORGANISME DE PREVOYANCE SOCIALE
recherche

ANTILLAIS

— Niveau B.T.S. de comptabilité.
— Sérieuses références exigées.

Poste à pourvoir : 1er juillet 1980.
Fournir C.V. manuscrit et photo d'identité à
RÉGIE PRESSE,
n° T 019.983 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

imphy s.a.

notre chiffre d'affaires : 1 milliard 300 millions - en progression
notre vocation : mondiale **(50 % du C.A. à l'EXPORTATION)**

notre activité :
une métallurgie très spéciale pour des techniques avancées :

Conception - Production - Marketing :

- des ALLIAGES TRÈS SPÉCIALISÉS (Nickel, Chrome, Cobalt, etc.) à caractéristiques physiques particulières (magnétisme, dilatation, résistivité, élasticité) destinés aux secteurs de l'Électronique, de l'Informatique, des Télécommunications, de l'Instrumentation, de la Cryogénie, etc., sous forme de produits métallurgiques, de pièces et de composants ;
- des SUPERALLIAGES et des ACIERS SPÉCIAUX INOXYDABLES alliés destinés aux secteurs de l'Aéronautique, de l'Énergie, de la Chimie, de la Pétrochimie, sous forme de produits métallurgiques et de pièces forgées ou moulées.
- des FILS en aciers inoxydables et en alliages de nickel destinés à la Soudure, à la Frappe à froid et à la fabrication de Ressorts et de Tissage métallique.

nos centres d'études, de recherches et de développement
ont une réputation internationale

nos équipes
sont constituées de VRAIS PROFESSIONNELS et nous avons le souci, QU'A TOUS LES NIVEAUX, CHACUN PUISSE MANIFESTER SA COMPÉTENCE ET EXPRIMER SES IDÉES
NOUS SOMMES 3500 personnes, mais pas assez nombreux pour consolider notre développement

nous recherchons la collaboration

d'ingénieurs ou de cadres de haut niveau

expérimentés (4 ou 5 ans) ou débutants

des métallurgistes

(MINES, ECP, ENSEEG ou équivalent - doctorat ou thèse souhaités)

pour prendre en charge des fonctions de :
- PRODUCTION de MÉTAL LIQUIDE ou TRANSFORMATION.
- PROMOTION de PROCÉDÉS et RECHERCHE en ÉLABORATION du MÉTAL.
- CONDUITE de PROGRAMMES pour l'Aéronautique et l'Énergie.
- DÉVELOPPEMENT d'ALLIAGES à caractéristiques physiques particulières.

des électrotechniciens électroniciens

(ESE - GRENOBLE - TELECOM ou Équivalent)

pour assurer la fonction de :
CONCEPTION et de DÉVELOPPEMENT de COMPOSANTS MAGNÉTIQUES destinés aux secteurs de l'Électronique, de l'Informatique et des Télécommunications.

des mécaniciens

(A & M ou ENSI de Mécanique)

- pour assurer la maintenance d'Installations à dominante HYDRAULIQUE ;
- pour affectation à des secteurs de production (après une période de formation dont une partie peut se dérouler en RFA).

des hommes de marketing

(HEC, ESSEC, SUP. de CO., ESC, ou Écoles d'Ingénieurs + Formation Marketing)

notamment pour des fonctions de :
- CHEF DE PRODUIT INDUSTRIEL.
- CHEF DE MARCHÉ.

1 chef comptable

~ 35 ans ou plus - rattaché au Directeur Financier

pour animation de l'ENSEMBLE de la COMPTABILITÉ du GROUPE.
FORMATION SUPÉRIEURE et EXPÉRIENCE CONFIRMÉE pour Conduite d'une Équipe Importante.

des contrôleurs de gestion

(HEC, ESSEC, SUP. de CO., ESC, ou Ingénieurs + Formation Gestion)

pour GESTION d'une DIVISION dont le C.A. varie de 300 à 500 Millions.

ces différentes fonctions sont à pourvoir

- Soit dans l'établissement principal (2500 personnes) à IMPHY près de Nevers. • - Soit dans les autres établissements du Groupe

le principe de mobilité non seulement dans IMPHY S.A. mais aussi au sein du groupe CREUSOT-LOIRE auquel nous appartenons garantit d'intéressantes évolutions de carrières

Faites-vous connaître à la Direction des Affaires Sociales IMPHY S.A. - 58160 IMPHY

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

DIVISION TUBES ELECTRONIQUES
région grenobloise

recherche

- dans le cadre du développement de ses activités en VISION A BAS NIVEAU DE LUMIERE

UN INGENIEUR

responsable d'une équipe de recherche appliquée et produits nouveaux.

Le candidat retenu aura une formation s'appuyant sur la PHYSIQUE DU SOLIDE et LES TECHNIQUES DU VIDE.
Il devra par ailleurs, mettre en œuvre des capacités d'organisateur et d'animateur vis-à-vis des projets qui lui seront confiés.
(Poste : Référence R.A.)

UN INGENIEUR PHYSICIEN

Formation *supérieure en science des* MATERIAUX SEMI-CONDUCTEURS et THERMODYNAMIQUE.

Dans le cadre d'une équipe de recherche appliquée, il aura pour mission de promouvoir les techniques de croissance et de caractérisation de matériaux nouveaux.
(Poste : Référence P.H.)

- Pour son Secteur PHYSICO-CHIMIE

UN INGENIEUR

Formation GENIE PHYSIQUE et ELECTRONIQUE.

Il devra dans le cadre d'utilisation nouvelle de produits existants, en vérifier la validité technique et en assurer la mise en fabrication.
(Poste : Référence P.H.E.)

Pour tous ces postes de solides connaissances de la langue anglaise sont indispensables.

Adresser les candidatures (en précisant référence du poste) au *Service du Personnel* - B.P. 55 - 38120 SAINT-EGREVE.

POTAIN s.a.

71800 LA CLAYETTE
recherche

UN PREPARATEUR en fabrication mécanique

NIVEAU 5 - ECHELON 1er

Formation : Niveau mini. B.T.S. Fabrication mécanique - ou équivalent + Formation méthodes de type B.T.E. (A.M.F. - A.E.T. - A.P.T.).

- ayant acquis dans une entreprise de *transformation des métaux, mécanique* mécano-soudure, une expérience mini. de 5 ans.
- une expérience de la programmation et de la mise en œuvre de machines à commandes numériques souhaitée.

Envoyer C.V., prétentions à Monsieur le Chef du Personnel - POTAIN S.A. 71800 LA CLAYETTE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Pour activité d'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT EN CIMENTERIE
POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION

Ecr. avec C.V. dét. et prét. n° 58.686 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

CANDIDATS DEBUTANTS : 70 000 F+ AVEC 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 90 000 F+

Si vous êtes **ambitieux et efficace**, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, **une grande chaîne d'hypermarchés française** vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant **RESPONSABLE COMMERCIAL** (formation assurée).

PROFIL DU CANDIDAT :
Formation supérieure.
Commerciale : ESC, etc.
Universitaire : Sciences Eco, Droit, etc.
Ecole d'ingénieurs : AM, ISA, etc.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :
- enthousiasme et combativité,
- goût du commerce,
- sens des responsabilités,
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction, se verront confier rapidement des responsabilités importantes.

Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

Téléformation
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES

Déjà solidement implantée en Europe (7500 personnes et 2 milliards de C.A.) W.R. GRACE accentue son expansion.

En ALSACE, à SELESTAT, W.R. GRACE a décidé de construire une nouvelle unité de production de SEPARATEURS DE BATTERIES. Cette usine sortira de terre cet été pour être opérationnelle début 1982.
Pour créer son équipe, le Chef de Projet recherche plusieurs ingénieurs :

«PRODUCTION MANAGER» (A)

Ingénieur A & M génie chimique, chimie, mécanique. . . c'est un homme de dialogue doué d'une forte personnalité et d'un sens poussé de l'organisation. Il est inventif, entrepreneur et réalisateur, passionné par la conduite des hommes ; il animera un effectif de plus de 80 personnes.
Une expérience d'ingénieur de production dans une usine de transformation des matières plastiques serait un atout déterminant.

«PROCESS ENGINEERS» (B)

Sous l'autorité du TECHNICAL MANAGER, ces ingénieurs constituent le cœur de la connaissance technique de ce nouveau procédé développé par W.R. GRACE aux U.S.A. Travaillant par projets, chaque «Process Engineer» est chargé d'améliorer l'efficacité et de résoudre les problèmes particuliers de l'atelier dont il assure la responsabilité technique.

EXTRUSION (B 1)
De formation chimiste-plasturgiste, doué d'un solide sens pratique, cet ingénieur maîtrise les techniques d'extrusion de polymères haute densité. Il est rompu aux méthodes de travail par projets, aux techniques de contrôle automatique de production, si possible, dans la transformation des films en continu.

EXTRACTION (B 2)
De formation chimiste ou génie chimique, cet ingénieur a de bonnes connaissances en électricité et en électronique. Il a plusieurs années d'expérience de process, si possible dans l'industrie du caoutchouc, de la production de films plastiques ou de produits similaires.
La connaissance des techniques d'extraction ou d'enduction serait un atout déterminant.

TRANSFORMATION (B 3)
Ingénieur mécanicien, il a déjà mis en œuvre les différentes méthodes de fabrication et de découpe de films en bobines et en feuilles.
La connaissance pratique des techniques de contrôle automatique et de régulation de lignes de production serait un atout déterminant.

Ces postes nécessitent la pratique courante de l'ANGLAIS et si possible de l'ALLEMAND. La Société est disposée à aider les candidats de valeur à s'améliorer dans ces domaines. La connaissance des procédés et techniques propres à cette activité sera acquise à l'occasion d'un séjour de QUATRE MOIS AUX U.S.A.

Près de RAMBOUILLET, dans une usine de 980 personnes qui a réalisé l'an passé un C.A. de 400 millions, W.R. GRACE fabrique et commercialise des EMBALLAGES PLASTIQUES (films et sacs), des joints d'étanchéité et des spécialités chimiques.

Le rythme soutenu de son expansion dans le domaine des EMBALLAGES PLASTIQUES impose la recherche d'un

«PROCESS ENGINEER» (C)

Ingénieur généraliste-chimiste-mécanicien. . . Il aura, de préférence, une première expérience dans l'EXTRUSION DES MATIERES PLASTIQUES.

Du sens pratique et de l'assurance dans les contacts lui seront indispensables pour atteindre les objectifs qui lui seront fixés.

Les relations avec les autres unités européennes et les centres de recherche nécessitent la pratique courante de l'ANGLAIS.

GRACE

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste souhaité à
Francis RAMON
SOCIETE GRACE
B.P. 10 — 28230 EPERNON



Val de Loire

IMPORTANTE
COOPERATIVE AGRICOLE
C.A. : 1,8 milliard. de Francs
recherche son futur

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

au départ en retraite de l'actuel titulaire (fin 1981), en collaboration étroite avec le Directeur Général, il assumera :
- la mise au point de la politique financière de l'ensemble du groupe,
- les relations avec tous les organismes financiers,
- l'établissement des budgets et comptes prévisionnels,
- le contrôle de gestion,
- la définition des procédures et méthodes comptables et administratives,
- le contrôle juridique et fiscal des divers contrats, négociations et relations avec filiales.

De formation supérieure, il aura l'expérience et la personnalité lui permettant d'accéder d'emblée aux plus hauts niveaux de décision.

Monsieur GUILLET, Directeur du Personnel -
CANA — La Noëlle 44150 ANCENIS - Tél. : (40) 83 02 40
est chargé de cette recherche. Il vous garantit discrétion et réponse à vos besoins d'information plus complète.

directeur commercial produits destinés à l'agriculture

Bretagne

Appartenant à un groupe de technicité reconnue, nous occupons, sur le marché français, la première place dans notre spécialité (nous sommes 600 qui faisons 200 MF en 12 établissements sur toute la France).
Nous souhaitons confier la réalisation de notre politique commerciale de modernisation, d'organisation, de rationalisation à un ingénieur (AGRO-AGRI) *ou* à un diplômé de l'enseignement supérieur commercial (HEC-ESSEC-SUP de CO) apportant la preuve de sa réussite commerciale dans une maison renommée de produits destinés à l'agriculture.
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3817 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

GRENOBLE

Notre division européenne de matériel informatique, recrute

ingénieurs électroniciens
et/ou
informaticiens hardware

Les fonctions : assurer la formation Hardware des Ingénieurs de maintenance de HEWLETT PACKARD EUROPE sur unités centrales, périphériques et systèmes mini-informatiques de notre centre technique européen de GRENOBLE.
Fournir à ces mêmes Ingénieurs l'assistance technique nécessaire. — Participer au lancement des nouveaux produits.

Conviendraient à : des Ingénieurs expérimentés désireux de trouver un poste très technique et des possibilités de développement personnel dans une société en pleine expansion, ou à de jeunes Ingénieurs dont nous assurerons la formation.

Formation Ingénieur Grande Ecole. — Maîtrise de la langue anglaise. — Aptitudes à suivre de très près l'évolution des techniques informatiques.

Adresser votre candidature avec curriculum vitae détaillé sous référence CT 05 à Claire Bachelard, HEWLETT PACKARD Service du Personnel, 5 rue Raymond Chanas 38320 EYBENS.

HEWLETT PACKARD



recherche

INGENIEUR de FABRICATION

Pour diriger un important atelier de fabrication utilisant un procédé de transformation de la cellulose, fonctionnant en feu continu.

Formation requise : génie chimique ou généraliste option chimie.

Expérience : au moins 3 ans de conduite d'ateliers de production dans une industrie de process.

Résidence : BEAUVAIS (Oise)

Envoyer curriculum-vitae avec photo à

PRICEL
Direction du Personnel
24, rue des Jeuneurs 75002 PARIS

Ingénieur Arts et Métiers
CHEF DE SERVICE

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du Groupe CEA, recherche pour l'Etablissement de la HAGUE (proximité de CHERBOURG), un INGENIEUR pour prendre en charge l'encadrement d'un service technique spécialisé dans la décontamination. Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques et en liaison permanente avec les différents responsables d'exploitation, il aura à organiser des interventions tant en atelier qu'en usine faisant appel à des techniques très variées (mécanique, électricité, chimie, résistance des matériaux, ...). De plus, il devra assurer l'intégration de techniques spécifiques dans son secteur (électronique, informatique, automatisation). Pour cela, outre un budget important, il disposera d'une équipe de 90 personnes appelée à se développer au fur et à mesure de l'extension de l'usine.

Ce poste convient à un Ingénieur âgé d'environ 35 ans de formation polyvalente à dominante mécanique (Arts et Métiers, Officier Mécanicien de la Marine Marchande, ...). Il requiert non seulement des qualités de meneur d'hommes et de gestionnaire mais aussi un esprit imaginatif et réceptif à toutes techniques. Une expérience professionnelle de terrain et très diversifiée serait un atout majeur.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence . 80.48-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés d'étudier les candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Hydraulique B.G.
SPERRY VICKERS
recherche pour son Usine de
MATERIELS HYDRAULIQUES
située à 35 km de Reims
son

DIRECTEUR des ETUDES

Il sera placé sous l'autorité du Directeur Général et travaillera en liaison avec les autres bureaux d'études du Groupe. (21 pays en Europe).

Diplômé Arts et Métiers ou équivalent, il possède une expérience de 5 années minimum en Hydraulique, tant au niveau de la conception que de la réalisation. Il doit posséder une bonne connaissance de l'application théorique et pratique du développement des produits par rapport au marché.

Il apportera une assistance technique à la production, au contrôle de la qualité et au service Après-Vente pour tout ce qui touche à l'engineering.

Il supervisera le personnel travaillant dans les Services Modification, Essais et Etudes.

La connaissance de l'anglais est indispensable.



Envoyer CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 20 rue de la Trémoille - 75008 PARIS sous la référence 8016 M.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique recherche pour ses centres de Lyon, Marseille, Rennes, Toulouse

ingénieurs informaticiens
débutants Formation Informatique et 2 à 5 ans expérience

Pour participer à la conception et à la réalisation de projets informatiques dans les domaines :
- Télécommunications
- Applications temps réel
- Gestion conversationnelle

Le fort développement des activités régionales de l'entreprise crée un contexte particulièrement attractif pour de jeunes ingénieurs désireux de prendre rapidement des responsabilités opérationnelles dans un cadre régional.
Envoyer C.V. sous référence 138 à SESA, 9, place du Général-Kœnig, 35000 RENNES

Emplois et Carrières

EFCIS

CIRCUITS INTEGRES MOS
Recherche

un ASSISTANT au CHEF de DEPARTEMENT D'ASSURANCE QUALITE

Sa mission essentielle sera d'assurer la liaison entre le contrôleur de gestion et les différents services du département.

Poste conviendrait à technicien électronicien (formation BTS ou DUT) 35 ans environ, ou Ingénieur 2 à 3 ans de travail dans domaine semi-conducteur.

Connaissance en informatique souhaitée.

Lieu de travail : GRENOBLE

Adresser lettre manuscrite et C.V. à EFCIS - BP 217 - 38019 Grenoble Cedex

Créer la fonction personnel

Vous êtes du métier : chef du personnel ou consultant en sciences humaines. Vous seriez intéressé à créer la fonction dans une entreprise industrielle *qui n'a encore jamais eu de responsable à part entière.* Vous entendez ainsi participer à la marche de la société et l'aider à trouver les conciliations nécessaires entre les contraintes économiques et les aspirations des collaborateurs (600 personnes).

Le directoire de la filiale française de notre grand groupe allemand crée, à Rouen, le poste de chef de service des Affaires Sociales. Tout est à faire donc. Depuis la mise en place du minimum indispensable d'outils de gestion, jusqu'à la définition et l'application de la politique sociale en passant par les relations syndicales, etc... La direction technique attend beaucoup du titulaire de cette fonction pour, entre autres, aider l'encadrement des trois usines à conduire les évolutions technologiques et les modifications d'organisation qui apparaissent nécessaires au développement de cette affaire.

Vous comprenez bien qu'il est nécessaire pour réussir dans ce poste d'avoir une bonne expérience (environ dix ans) et d'être capable de faire vite la preuve de l'utilité sociale et économique de la fonction. Voulez-vous écrire aux conseils de SIRCA sous la référence 804410 M. Vous pouvez être certain de leur totale discrétion.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE MUTUELLE D'ASSURANCE DU CENTRE-OUEST
recherche
CHEF DE SERVICE VENTES ET PRODUITS

Il aura une formation supérieure H.E.C. ou équivalent et une expérience dans la profession de 5 ans au moins.

IL DEVRA :
- rechercher les moyens d'assurance à mettre en œuvre en fonction des besoins du secteur mutualiste ;
- coordonner et animer les chefs de produits ;
- assurer le suivi des résultats.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prét. sous référ. N° T 850.187 M - REGIE PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

MACHINISME AGRICOLE

La Société : une multinationale en train de concrétiser activement son redéploiement sur le marché français où elle est présente depuis plus de 50 ans (avec forte implantation industrielle).
Elle se situe au 1er rang des constructeurs de biens d'équipement agricole et propose des postes d'

INSPECTEURS COMMERCIAUX

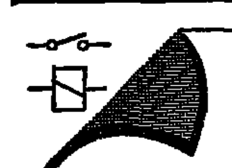
Intérêt : basés dans une direction régionale située dans une grande métropole ils animeront, conseilleront et suivront environ 8 concessionnaires importants pour les aider à transformer leurs ventes en profits.
Leurs missions seront variées : promotion, publicité, négociations, actions de formation sur le terrain, animation d'équipes, organisation, etc.
Ces postes seront confiés à des commerciaux ou technico-commerciaux ayant une bonne formation de base ainsi qu'une 1ère expérience technique ou commerciale de 3 à 4 ans maximum dans le domaine des biens d'équipement.
(Bien entendu une origine ou une expérience du milieu agricole pourrait constituer un atout au départ).
Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2225 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél. : 250.84.30

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
POUR SON SERVICE ACHATS
UN INGÉNIEUR
ou
UN AGENT TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU

Le candidat, mécanicien de formation, aura également de sérieuses connaissances en électronique.
La connaissance de l'anglais (lu, parlé et écrit) est exigée.
Les déplacements en France et à l'étranger seront fréquents.
Le lieu de travail se situe dans la région OUEST.
Adr. C.V., photo et prét. n° 58.703 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

INGENIEUR METHODES LYON

Filiale à LYON d'un des premiers groupes français, nous étudions et construisons des matériels de technologie très avancée pour l'industrie électronucléaire, en France et à l'étranger.
L'ingénieur que nous recherchons sera intégré au sein d'une petite équipe responsable d'activités méthodes et de suivi des coûts. Il aura pour rôle, en relation avec les usines, d'optimiser la fabrication des équipements (étude critique des plans et spécifications, des procédés et outillages, etc.)De solide formation mécanique et technologique (AM, ECL, IDN ou équivalent), il justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et connaitra bien les problèmes de fabrication, d'usinage et montage d'appareils de séries.
Les candidatures accompagnées d'un C.V.détaillé sont à adresser s/réf. 5001 M à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra rapidement.





LA DIVISION RELAIS MTI
de ITT composants et instruments
recherche pour son DEPARTEMENT COMMERCIAL

2 INGENIEURS DE VENTE

POUR LES REGIONS OUEST et RHONE ALPES

MISSION
Sous la direction du Chef des Ventes de la Société développer les ventes dans la région de composants d'Automatismes Industriels Electromécaniques *et - Electroniques, promouvoir les nouveaux produits, rechercher de nouveaux marchés.*

NOUS DEMANDONS
- Bonnes connaissances techniques de base,
- Expérience de la vente de produits industriels,
- *Disponibilité pour se déplacer.*

NOUS OFFRONS
- Une fonction motivante et dynamique,
- Autonomie et responsabilités,
- Formation et perfectionnement,
- Possibilités d'évolution,
- Voiture de fonction.

Envoyer : C.V., photo et prétentions à Société M.T.I. Direction du Personnel 2, av. des Sablons Bouillants 77100 MEAUX



Composants et Instruments

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION (alimentaire + M.G.)
recherche
directeur supermarché
RÉGION NANTES

Nous demandons :
- Dynamisme ;
- Disponibilité ;
- Solide expérience de la gestion et des relations humaines.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétent. à Jean-Claude MORVAN, 14, rue J.B. Potain, 92170 VANVES

P.R.B.

Henkel France CA. 1 milliard de francs

filiale d'un des premiers groupes chimiques européens
cherche pour son *laboratoire* COLLES ET ADHESIFS :

UN INGENIEUR DE RECHERCHE

Après un stage à Châlons-sur-Marne et Düsseldorf, il prendra en charge la recherche, le développement et le suivi des essais, en laboratoire et chez les clients, des adhésifs et mastics structuraux destinés à l'industrie automobile.
Ingénieur Chimiste, parlant couramment allemand, il a, si possible, une expérience de 3 ans dans l'industrie mécanique ou métallurgique dans le domaine des colles, mastics ou peintures.
Lieu de travail habituel : CHÂLONS-SUR-MARNE.
Écrire sous référence 2057 M. HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines - B.P. 111 - 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

Les ETS. JOUFFRIEAU
Constructions métalliques et *entreprise générale,*
400 personnes CA. 250 millions.
recherche pour sa holding à ESTISSAC (AUBE)

responsable administratif et comptable

Dépendant du Secrétaire Général il devra *prendre la responsabilité du contentieux,* des assurances et des questions juridiques et fiscales.
En outre il aura la responsabilité de la comptabilité générale, de l'établissement des bilans provisoires et de mettre en place les comptabilités des nouvelles sociétés.
Pour occuper cette fonction une formation D.E.C.S. + Diplôme de gestion comptable est indispensable ainsi que l'expérience de la Direction d'un service comptable, si possible dans une entreprise du bâtiment.
Une pratique moyenne de l'anglais est nécessaire.
Adresser lettre manuscrite, prétentions et CV s/réf. 069 à Corinne VAN LOEY.

degré Conseil 11, rue La Boétie 75008 PARIS

CSNCR

Banque régionale établie en BRETAGNE recrute un

Jeune Chef de Projet

Les candidats ont environ 3 ans d'expérience en analyse fonctionnelle, analyse organique, et connaissent : COBOL et CORIG.
Ces fonctions peuvent intéresser un jeune spécialiste projet, venant par exemple d'une SSCI, et désirant acquérir ou renforcer une expérience bancaire.
Le poste est évolutif, y compris vers des responsabilités hiérarchiques pour un candidat à potentiel.
Candidatures et CV. sont à adresser sous réf. 460 M à :

GROUPE ETHNOS
Conseil en Recrutement,
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

SAFT Groupe CGE

jeune cadre service achats
ANGOULEME

Vous pensez à juste titre que débuter dans un poste de service achats est une bonne façon de connaitre l'entreprise et son environnement.
De formation supérieure, vous avez des qualités de rigueur et de méthode.
Vous parlez anglais, vous souhaitez confirmer vos aptitudes à négocier.
Adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence A 2055 à *Direction des* Relations Humaines SAFT 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET.



Société des MAISONS PHENIX RHONE ALPES
nous recherchons un Responsable pour

seconder le directeur de notre activité villages

Le candidat retenu devra :
- être âgé d'au moins 30 ans et diplômé de l'Enseignement Supérieur,
- avoir acquis à un niveau approfondi, l'expérience de la recherche foncière, de la définition et du montage de programmes de maisons individuelles,
- allier un tempérament d'animateur d'équipes à des capacités d'organisateur.

Adresser un dossier détaillé de candidature sous référence 8014-M (discrétion absolue) à notre Conseil



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (7) 842.29.53
annecy - grenoble

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
Branche Automobile
recherche

Jeunes Ingénieurs ou Cadres DIPLOMES

Débutants ou ayant une première expérience professionnelle de 2 à 4 ans maximum et désirant orienter leurs carrières vers les services de *GESTION* ou d'ORGANISATION d'un établissement de production.
Nous vous proposons de participer à la mise en place et au développement *d'importants projets et de systèmes de gestion avancés.*
Vous pourrez accéder ultérieurement à des postes opérationnels offrant de réelles perspectives de développement de carrière.

Les postes sont à pourvoir à REIMS (51).

Veuillez envoyer votre C.V. avec photo et prétentions sous No 58395 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE DE FINANCEMENT ET DE CONSEILS AUX ENTREPRISES
recherche pour
ORLEANS et CLERMONT-FERRAND

CADRES DE HAUT NIVEAU

Les candidats auront plusieurs années d'expérience dans l'industrie ainsi qu'une bonne connaissance des problèmes économiques et financiers de l'Entreprise.

LEUR MISSION CONSISTERA PRINCIPALEMENT :
— *sur un plan technique :*
- * établissements de diagnostics d'entreprises,
- * recherche et propositions de *solutions financières* adaptées.

— *sur un plan plus général :*
- * ils participeront à l'action commerciale et relationnelle des Délégations Régionales.

Pour le poste d'ORLEANS, le candidat est normalement appelé à prendre rapidement l'animation et la responsabilité de la Délégation Régionale.

Adresser CV, photo et prétentions à : *Michèle* Dubanton - SODECCO 12 rue Lafayette 75009 Paris

projets

RHONE - ALPES
Importante Société en expansion offre situation évolutive à
INGÉNIEUR
pour son Service Recherche et Développement (20 person.)

Cette fonction requiert :
— quelques années d'expérience dans poste similaire,
— imagination créatrice,
— sens du concret.

Domaines d'activités :
— électromécanique,
— électrotechnique,
— électronique.

Secteurs :
— Equipement automobile.
— Produits « Grand Public ».

Adr. C.V. dét., prét. et photo *s/n° 58525, Contesse Publicité,* 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIETE IMPORTANTE
ÉQUIPEM. DE GARAGE
180 km de PARIS
recherche
POUR SON SERVICE CONTROLE DE GESTION
CHEF COMPTABILITE ANALYTIQ.
D.E.C.S. ou EQUIPEMENT
EXPERIENCE INDUSTRIELLE
ANGLAIS : 1 ATOUT

SA MISSION :
— Préparation des états financiers mensuels ;
— Contrôle budget ;
— Prix de revient ;
— Participation à la réalisation d'objectif audit. interne.

Poste susceptible d'une évolution rapide.
Adr. lettre man., C.V., photo et prétent. à FOGAUTOLUBE, 58440 MYENNES

BRUEL & KJAER FRANCE
Instruments de mesure en acoustique et vibrations,
Recherche pour agence d'AIX-en-PROVENCE

Jeune ingénieur technico-commercial

DIPLOME GRANDE ECOLE
AVEC FORMATION ELECTRONIQUE

Responsable de l'agence, il sera chargé de développer les ventes auprès des clients de la région SUD-EST et de gérer le S.A.V. attaché à cette agence.
Formation technique assurée en France et complétée par stages au Danemark.
Nous demandons aux candidats :
- Solide culture scientifique réellement assimilée.
- Connaissance en électronique et expérience en acoustique et vibrations.
- Pratique de l'anglais.
- Dynamisme et sens de l'organisation.

Rémunération : Fixe + % C.A. + voiture.
Envoyer CV détaillé avec photo et prétentions : 38, rue Champoreux 91540 MENNECY

ISLE D'ABEAU ANIMATION
recherche un Directeur de CENTRE SOCIAL
à *ST-QUENTIN-FALLAVIER* (Isère)
Entrée en poste au 1er juill. 80.
Ayant DUT ou cycle CAPASE ou BAC + 2 années d'expér. d'animation ou 4 ans d'expér. d'animation.
Salaire approximatif de 4.500 F.
Adr. C.V. avant le 2 JUIN 1980 à ISLE D'ABEAU ANIMATION, Le Berthet *38090 VILLEFONTAINE* Téléph. : (74) 96-55-12

Administration région Sud-Est recherche
INGENIEUR ou ASSIMILE
Confirmé en études et travaux maritimes. Connaissances en sédimentologie souhaitables.
Formation : Ecoles nationales d'Ingénieurs ou équivalence.
Adresser demande avec C.V. *et prétentions, sous le n° 8237,* « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS
recherche
JEUNE HOMME
de préfér. diplômé Gdes Ecoles, désirant se réaliser pleinement dans le Poids Lourd.
Situation d'avenir assurée si capable d'assumer, après formation la responsabilité du Service Commercial.
Ecrire C.V. + photo à : F. H., Boite Postale 125 01004 BOURG-EN-BRESSE

Importante Entreprise Bâtiment Rég. Provence-Côte d'Azur recherche
1°) **TECHNICIENS METREURS** possédant 2 ans d'expérience G.O. et C.E.S.
2°) **CONDUCTEURS de TRAVX** débutants ou justifiant de 2 à 5 ans d'expérience de conduite de chantier de logements T.C.E.
Env. C.V. et photo à HAVAS, n° 1231, 13000 Aix-en-Provence.

Ingénieur (Grande Ecole)
pour poste de
Chef Service Développement

Nous développons et construisons du matériel et des systèmes destinés à la régulation et au contrôle de procédés industriels. A ce titre, nous mettons en œuvre les technologies les plus récentes en les appliquant notamment au domaine bio-médical. Notre programme est important.
Notre expansion justifie la création du poste de CHEF DU SERVICE DEVELOPPEMENT.
Vous animerez et conseillerez une équipe pluridisciplinaire de haut niveau constituée d'ingénieurs et d'universitaires spécialisés (électronique, mécanique, physique, informatique, etc...). Vous programmerez, coordonnerez et ordonnancerez leurs tâches en maintenant le meilleur climat.
De formation Centrale, Supelec ou similaire, vous avez l'expérience du développement de projets. Agé de 33 ans minimum, vous parlez l'anglais et si possible l'allemand et vous êtes prêt à résider en alsace près de STRASBOURG. Bien entendu ce poste demande également de bonnes capacités managériales.
Si vous vous sentez concerné et si vous êtes attiré par des activités variées mais passionnantes, faites parvenir à notre conseil votre C.V. + photo sous Réf. N° 3105 M. Nous vous garantissons une totale dicrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIA BA





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Chaudronnerie-tuyauterie-soudure - Nous sommes la filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans l'élaboration et la fabrication de biens d'équipements industriels destinés à la pétrochimie et au nucléaire. Nous recherchons un cadre à fort potentiel technique qui, après avoir réussi les premières fonctions qui lui seront imparties, devrait évoluer vers une position couvrant l'ensemble de la fonction technique. Nous souhaitons *l'intégrer à notre structure en tant que*

DIRECTEUR TECHNIQUE

Vous êtes ingénieur diplômé et vous parlez l'anglais. Vous avez 6 à 8 ans de vie professionnelle qui vous ont permis d'acquérir de solides compétences techniques en métallurgie et plus particulièrement en chaudronnerie, tuyauterie, haute température et soudure, à des postes d'études et/ou de contrôle (B.E., ingénierie, bureau de calculs, assurance-qualité) intégrant l'analyse de la valeur; une expérience complémentaire en fabrication serait appréciée. Dans un premier temps, votre mission primordiale consistera à assurer le transfert technologique d'une partie des sociétés du groupe (d'où des contacts extérieurs fréquents), la mise en place d'un centre de calculs permettra d'évoluer vers des fonctions plus étendues.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5388 M

Nous sommes un important groupe industriel français d'équipement automobile, leader mondial dans sa spécialité, avec nos filiales et nos licenciés nous représentons 25 % du marché international. Compte tenu de notre développement nous recherchons une compétence en

COMPTABILITE - FISCALITE

Vous possédez votre DECS ou un niveau équivalent et vous avez acquis au moins 5 ans d'expérience à un poste de chef comptable si possible dans un contexte industriel avec la responsabilité de l'établissement du bilan fiscal. Nous vous proposons d'être l'adjoint de notre Directeur Comptable au siège et vous aurez pour mission de tenir, avec un petit service, la comptabilité de quelques sociétés (sociétés holding, sociétés de gestion de titres). De plus vous assurerez la vérification des déclarations fiscales de toutes nos sociétés pour qui vous aurez un rôle de conseil en matière fiscale. Vous participerez également à des missions d'audit et de consolidation pour le groupe. Ce poste vivant au sein d'une équipe confirmée sera évolutif.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6392 M

Produits de grande consommation : fromages à la coupe - *Nous sommes une importante société du secteur* alimentaire (450 M de CA) et nous commercialisons des produits à forte image sur les plans régionaux, nationaux et internationaux. Nous souhaitons intégrer à notre structure marketing (base Paris) un cadre, déjà professionnel du marketing mais surtout intéressé par un marketing opérationnel en contact direct avec le terrain, la distribution, les consommateurs. Nous lui confierons la responsabilité de notre gamme de fromages à la coupe, en tant que

CHEF DE PRODUIT

Vous avez une formation supérieure et la pratique d'une ou deux langues étrangères (l'allemand serait apprécié). Vous avez une expérience de 3/4 ans de chef de produit dans le domaine de la grande consommation avec un vécu réel des contacts avec la distribution et la vente... mieux encore cette expérience a été acquise dans le marketing des produits crémiers avec si possible la mise en place de stands de coupe. Aujourd'hui, vous souhaitez vivre un marketing opérationnel où votre esprit pragmatique, votre bon sens, vos dons d'observation, votre créativité seront les éléments de base de votre réflexion et de votre approche marketing. Vous aurez des responsabilités très complètes sur des produits régionaux et internationaux à fort potentiel : vous devrez en plus de la partie "études" et de la gestion des budgets de publicité, vivre sur le terrain : mise en place d'actions promotionnelles, sensibilisation permanente de la distribution, suivi des ventes, contact avec nos usines.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5390 M

EG&G SEALOL

Nous sommes la filiale française (basée à Nanterre, puis à terme dans la région de Trappes) d'un important groupe international, spécialisée dans les garnitures mécaniques d'étanchéité. Nos produits sont fortement spécifiés dans les industries de pointe type aéronautique, marine, nucléaire..., mais nous souhaitons pénétrer de plus en plus les autres branches industrielles et nous recherchons pour ce faire un

CHEF DE PRODUITS
garnitures mécaniques d'étanchéité

Vous avez un BTS en mécanique et vous parlez l'anglais. Votre expérience professionnelle de 6 à 8 ans – dans l'idéal chez un constructeur de pompes – a été acquise en BE et/ou dans des fonctions technico-commerciales et vous a permis de parfaire vos connaissances en hydraulique et en mécanique. Vous serez, sous l'autorité du chef de *département industries, responsable de la ligne de produits "garnitures mécaniques d'étanchéité"* et dirigerez une petite équipe de technico-commerciaux : gestion des propositions commerciales, développement et modification des produits, création de nouveaux produits, vente sur certains pays européens. A l'écoute permanente des besoins et des marchés, vous serez en étroite liaison avec notre direction technique et les sociétés de notre groupe pour harmoniser les stratégies commerciales et de développement.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5389 M

Neuilly - Nous sommes un important groupe industriel français aux activités très diversifiées. Nous recherchons *pour l'une de nos filiales, leader mondial dans sa spécialité la*

SECRETAIRE DU PRESIDENT

Vous êtes de formation supérieure ou équivalent et votre expérience professionnelle comprend au moins cinq ans de pratique d'un secrétariat de Direction Générale ou de Présidence. Nous vous proposons d'assurer la totalité d'un secrétariat classique de Président Directeur Général (vous taperez vous-même son courrier). Compte tenu de nos *sociétés à l'étranger il est indispensable que vous possédiez une excellente connaissance de la langue anglaise et si* possible le même niveau en allemand. Votre esprit d'initiative, votre sens de l'organisation, vos qualités relationnelles s'exerceront avec la discrétion de rigueur. Vous travaillerez (beaucoup) dans un cadre agréable.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6391 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possi*bilités d'une future collaboration.*

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plein Champs

CRAY
RESEARCH FRANCE

démarre sa filiale en France.
Elle recherche son personnel, *qualifié ou débutant*,
en prévision de l'installation des systèmes en commande.

ingénieurs système

Hommes ou femmes ayant 5 à 10 années d'expérience dans l'operating system de gros ensembles, de préférence à vocation scientifique. *(Réf. 8025)*

ingénieurs de maintenance

Ces postes sont proposés à des ingénieurs ayant 5 à 7 années d'expérience sur gros ensembles.

La formation est prévue, elle comprend un stage aux U.S.A. *(Réf. 8026)*

ingénieurs débutants

Hommes ou femmes, diplômés de Grandes Ecoles ou Universitaires souhaitant devenir Ingénieur Système. Dans certain cas, une formation aux U.S.A., dont la durée pourra atteindre plusieurs mois, leur sera offerte. *(Réf. 8027)*

ingénieurs technico-commerciaux

Hommes ou femmes ayant une formation scientifique ou une expérience similaire, pour assurer l'assistance technique avant-ventes. *(Réf. 8028)*

Pour tous ces postes, une très bonne connaissance de l'anglais est nécessaire, les exigences ou *expériences requises justifieront une rémunération et des avantages importants.*



Envoyer C.V., salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS en indiquant la référence.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



LE GROUPE
ELF AQUITAINE

recherche pour sa **BRANCHE RAFFINAGE DISTRIBUTION**

un jeune ingénieur électricien

de formation SUPELEC ou ENSERG, possédant si possible quelques années d'expérience *professionnelle dans le raffinage ou la pétrochimie.*

Il interviendra dans les domaines du développement des nouvelles technologies de l'assistance technique auprès des raffineries, des problèmes techniques dans le cadre des *projets de construction...*

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. L'allemand serait souhaité.

un jeune ingénieur système

de formation grande école, option informatique, possédant si possible une première expérience professionnelle.

Il participera aux études sur les réseaux (ordinateurs, CIIHB, TRANSPAC) et les bases de données.

de jeunes HEC, ESSEC, SUP. DE CO

désireux d'asseoir leur vie professionnelle sur une première expérience de terrain,
- soit dans la vente, dans l'une de nos directions régionales commerciales,
- soit dans la comptabilité, au sein de notre direction financière et comptable.

Ils évolueront ultérieurement en fonction de leurs goûts et de leur première orientation vers d'autres postes.

De par sa taille, et la diversification de ses activités, le Groupe offre de très importantes possibilités de carrière mais nécessite une certaine mobilité.

Les candidats intéressés adresseront C.V., photo, prétentions au Service Recrutement *ELF FRANCE - 137, rue de l'Université - 75340 PARIS CEDEX 07.*

(220 000 +)

DIRECTEUR GENERAL d'une Chambre Syndicale Industrielle

Il a pour mission de représenter la profession et de défendre ses intérêts. *Pour cela*, il négocie avec les Pouvoirs Publics, il est en relation avec les Organisations Professionnelles du même secteur national et international (anglais indispensable), il apporte aux adhérents une *information* permanente, il est l'interlocuteur des Syndicats de salariés. Il anime une équipe d'environ 20 personnes.

Vous êtes intéressé par la défense d'une profession, vous avez une expérience de niveau Direction Générale, soit industrielle, soit dans un organisme, ce poste peut vous convenir.

Adressez-vous à notre Conseil en recrutement qui vous assure une totale discrétion. Envoyez votre C.V. en indiquant vos prétentions, sous réf. 20M101 au

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

CP

télécommunications PARIS

Notre Société conçoit, produit et commercialise des réseaux de télécommunications mettant en œuvre des techniques de pointe.

Nous recherchons pour seconder notre Directeur Régional

1 INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME

Responsable du développement d'un important portefeuille de clientèle, il devra négocier à *haut niveau, élaborer des propositions complexes* et assurera la maîtrise d'œuvre d'affaires importantes.

Ce poste s'adresse en priorité à un INGENIEUR DIPLOME d'une grande école à vocation élec*tronique, justifiant de plusieurs années d'expérience et susceptible d'assumer* à terme des responsabilités importantes au sein de notre Société.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence N° 58647 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE
SOCIETE D'ELECTRONIQUE
450 personnes - 240 millions de C.A.
filiale d'un puissant groupe industriel
international recherche son

Chef des Services Comptables

Rattaché au Directeur Financier, il animera un service de 15 personnes et prendra en charge la comptabilité générale et analytique.

Nous recherchons :
un professionnel possédant au moins une dizaine d'années d'expérience et ayant déjà assuré des responsabilités équivalentes d'encadrement et d'animation.

Ce poste à pourvoir rapidement est situé en BANLIEUE SUD OUEST.

Adresser C.V., rémunérations actuelles et souhaitées à M. COLAS - S.G.P. - B.P. 88 - 75840 PARIS Cedex 17 qui traitera confiden*tiellement toutes les candidatures.*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche :

TECHNICIEN
FORMATION MÉCANIQUE

avec expérience appareils de forage pétrolier.
Très bonne connaissance anglais indispensable.

FONCTIONS :

Assistera l'Ingénieur dans les suivis suivants :
- — Appels d'offres des équipements de forage ;
- — Commandes ;
- — Planning de livraison ;
- — Implantation sur plate-forme en relation avec le bureau d'études ;
- — Essais et premières mises en route.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V.
à n° 58.807 Contesse Publicité, 20, avenue
de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

COMPAGNIE INTERNATIONALE
ASSURANCES
recrute pour son siège à PARIS

UN INGENIEUR DEBUTANT

ESME - ENSI *ou équivalent*

dans le cadre de son service "Incendie - risques industriels" en expansion.

Il sera chargé de l'étude et de l'évaluation des risques techniques dans des entreprises de différents secteurs industriels.

Nombreux déplacements de courte durée en province.

Anglais courant apprécié.

Adresser CV, photo et prétentions
sous N° 6241 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Négociateur immobilier

AFFAIRES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Nous sommes une SICOMI, filiale d'un important groupe financier.
Nous souhaitons accueillir dans notre équipe de Paris un jeune cadre de formation ESSEC, ESC, IEP, etc... ayant au moins 2 ans d'expérience du métier et compétent sur les *plans juridique et financier.* Le poste implique de nombreux déplacements de courte durée.

Adressez votre C.V. et vos prétentions à Notre Conseil en Recrutements/réf. 20M102

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

CP



recherche pour
PARIS 16ème

COMPTABLE

Quelques années d'expérience.
Titulaire du BP comptable ou *niveau* équivalent.
- Assistant du Chef de bureau clients.
- Connaissances fiscales (T.V.A. et comptabilité informatique).

Ne pas se présenter.
Envoyer CV - SAT - 41, *rue Cantagrel*
75013 PARIS.

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GUERBET

Groupe pharmaceutique Paris Est en pleine expansion

Spécialisé dans les produits de radiodiagnostic, leader en France dans son domaine avec un CA de plus de 100 Millions de francs dont 40 % à l'exportation, effectif 380 personnes,

- pour sa Société holding, et dans le cadre de l'évolution de son outil informatique : mini ordinateur WANG, 4 postes, recherche un

Jeune responsable
«du système information de gestion»

28 ans minimum

130 000 F

Dépendant directement du Directeur Général, il devra :
- assurer l'informatique propre à l'Administration du Groupe,
- assurer la cohérence des études (systèmes et matériels) et de la maintenance décentralisée par branche d'activité,
- centraliser les éléments du tableau de bord et jouer un rôle de Conseil et d'Assistance Technique informatique auprès des différentes cellules concernées.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Diplômé d'Etudes Supérieures de Commerce et/ou de Gestion, complémentées par une formation et une expérience en informatique acquise soit en Entreprise soit en Cabinet et compatible avec les exigences du poste à pourvoir. REF. 6130/M

- pour sa Société holding, crée un poste de :

Chef de service
«contrôle fournisseurs et comptabilité analytique»

125 000 F +

Dépendant du Directeur Administratif et Financier, le titulaire de ce poste prendra en charge deux unités regroupant 9 personnes ; assisté de 2 agents de maîtrise, il sera responsable des commandes et des règlements aux fournisseurs, ainsi que de l'élaboration et du suivi des prix de revient et du contrôle budgétaire.

La création de ce poste a pour objectif principal de renforcer l'analyse et le contrôle des prix de revient et des marges au niveau du Groupe.

Ce poste sera confié à un diplômé d'Etudes Supérieures complétées par une solide formation de gestion comptable et administrative, 30 ans minimum, justifiant de plusieurs années d'expérience dans ce domaine acquise en milieu industriel. REF. 6127/M

- pour sa filiale chimique, recherche le

Chef du service «contrôle chimie»

HF

125 000 F +

Au sein d'un service comprenant une dizaine de techniciens, il sera responsable du contrôle des matières premières, des en-cours de synthèse et de la coordination avec la fabrication. Il travaillera dans le cadre d'un budget dont il sera responsable (élaboration et suivi).

Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur chimiste diplômé ENSI justifiant d'au moins 7 à 8 années d'une expérience identique d'animation et de direction d'un laboratoire de contrôle acquise dans le domaine de la chimie organique ou de la pharmacie. REF. 6128/M

sélé CEGOS

Merci d'adresser très rapidement un dossier de candidature aussi complet et détaillé que possible à notre conseil Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES, sous référence choisie.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

---

200 000 F + PARIS

INGENIEUR GRANDE ECOLE
pour
Direction générale commerciale

Société commerciale française, nous sommes filiale d'un Groupe Industriel Européen de renom. *Notre objectif*: la commercialisation de biens d'équipement industriels sophistiqués. Nous avons une excellente image de marque sur le marché français, notre position y est prépondérante.

Nous recherchons un ingénieur diplômé d'une grande école - mécanique, électromécanique - qui, sur base d'un objectif négocié chaque année, devra assurer:
- *le développement de nos ventes;*
- l'animation commerciale d'une équipe - vente et après-vente - efficace;
- la gestion de notre filiale qui regroupe une vingtaine de personnes.

Cette fonction peut convenir à un ingénieur, 35 ans au minimum, très bon négociateur, ayant une expérience de la commercialisation de biens industriels - machines-outils appréciée - et de l'animation d'une équipe.

La connaissance de l'Anglais est très souhaitable, celle de l'Italien peut valoriser une candidature. Déplacements à prévoir. Voiture de fonction.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo ss réf. 71553/M à R. Verdet, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Jeunes informaticiens

Diplômés de l'enseignement supérieur

cegi tymshare

Compagnie Européenne de Gestion et d'Informatique-Tymshare, filiale du Crédit Lyonnais et de Tymshare (U.S.A.) ;
leader dans son domaine. Forte expansion européenne.

Vous voulez saisir l'opportunité :
— de collaborer à la mise en place d'APPLICATIONS DE GESTION pour de grandes entreprises nationales et internationales (nos clients) ;
— *de partager* la responsabilité du développement : analyse, programmation, tests, documentation, formation ;
— de vous intégrer à une équipe jeune et sympathique, basée à Paris, mais évoluant dans un contexte international ;
— d'évoluer ultérieurement vers d'autres postes techniques ou commerciaux, en France ou à l'étranger.

Vous souhaitez acquérir une expérience enrichissante en utilisant :
— notre réseau mondial de télétraitement comportant plus de 50 gros systèmes interconnectés ;
— notre gamme complète de langages, des plus classiques aux plus sophistiqués ;
— *notre approche des techniques les plus évoluées en Finances, Marketing,* Personnel, Production.

Vous voulez exploiter au mieux :
— vos solides connaissances en analyse et programmation ;
— votre faculté de vous exprimer en anglais (néerlandais apprécié) ;
— votre efficacité et votre esprit méthodique.

Alors, nous vous proposons de rejoindre notre :

GROUPE SOFTWARE D'APPLICATIONS

La formation spécifique à nos systèmes et produits sera assurée dans nos bureaux de Saint-Cloud.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (+ photo) sous référence 521 à :
Serge BOULLE - CEGI TYMSHARE - 106, Bureaux de la Colline-de-Saint-Cloud - 92213 SAINT-CLOUD.

Jeune cadre administratif et financier

(pour une carrière dans un groupe français multinational)

Un très grand groupe français souhaite filialiser une partie de ses activités. Il lui faut, pour réussir cette expérience, des hommes de direction autonomes, des généralistes dominant les diverses techniques de leur spécialité.

Ils feront leurs armes dans une société du groupe pour y parfaire leur formation et s'initier aux méthodes de travail, puis se verront proposer, à terme, un poste de direction dans une filiale en France ou à l'étranger.

Le jeune financier à qui est offerte cette opportunité a une formation HEC, ESSEC, ESC, DECS. Il vient de la banque, de la révision comptable ou de l'informatique et a abordé les problèmes de trésorerie, comptabilité, coût de gestion, rentabilité des investissements...

Il a une forte personnalité, sait écouter et prendre des initiatives. *Il a le goût des responsabilités effectives.* Du contrôle de gestion à une Direction Financière, il peut se construire une carrière intéressante dans un groupe puissant et diversifié.

SEFOP remercie les cadres intéressés par ces perspectives de lui adresser leur dossier sous réf. SO 516 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

---

analystes
analystes programmeurs expérimentés

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des analystes *(réf. 8363 A) et des analystes-programmeurs* (réf. 8363 AP), ayant 2 à 3 ans d'expérience dans l'informatique, pour travailler sur d'importants systèmes utilisant IMS et DL1 pour gérer en temps réel des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
UN 3033 - 8.000 K,
UN 370/168 AP - 8.000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

CHEF DES VENTES - FRANCE
ENCEINTES ACOUSTIQUES HI-FI

Le premier constructeur scandinave d'enceintes acoustiques, en accord avec son distributeur français qui a préparé le terrain, crée une filiale promise à un bon avenir. En effet, le succès rencontré par ses enceintes en raison de leur excellent rapport qualité-prix, a démontré qu'une implantation autonome en France était tout à fait justifiée et rentable.

Voulant conserver des structures légères la société a décidé de miser sur un homme performant qui, au départ, sera capable de vendre seul puis proposera une politique et constituera son équipe. *Ses responsabilités ne seront pas limitées.* Ce poste ne peut être confié qu'à un spécialiste averti de la vente de matériel HI-FI déjà bien introduit dans TOUS les réseaux de distribution de ce genre de matériel.

Si vous voulez en savoir davantage sur la société, ses produits et sur le poste, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation *sous référence 3399 à* F. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 PARIS — TELEPHONE : 250.84.30

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LOGISTA

recherche pour réaliser, à Paris ou en province, des projets *informatiques, techniques et de gestion*

ingénieurs informaticiens

DÉBUTANTS. **Réf. 01**

Issus de la section Informatique automatique ou équivalente de leur école.

EXPÉRIMENTÉS. **Réf. 02**

Forts de 1 à 5 ans de pratique de l'informatique et d'une grande ouverture d'esprit.

Date d'entrée comprise entre le 1er juillet et le 31 décembre 1980.

Il sera répondu à toutes les lettres qui comporteront une demande manuscrite d'emploi, un C.V. détaillé et une photo.

Préciser la référence du poste, la date de disponibilité et la région souhaitée.

A. GHERSON, LOGISTA, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières.

INGENIEUR PHYSICIEN-CHIMISTE

Diplômé Ecole Chimie
Paris, Toulouse, Lyon, Lille

Préférence 1 à 2 ans d'expérience

- pour développer nouveaux produits et nouvelles technologies dans le domaine des matériaux de traitement de surface, connaissance des polymères.

Dynamisme et adaptation rapide.

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence No 58907
CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

recherche

candidat(e) titulaire baccalauréat à un poste de secrétaire commercial

chargé d'assurer la vente par correspondance d'ouvrages scientifiques, l'analyse statistique de ces ventes, la gestion des stocks, les relations avec les librairies médicales.

Notions d'anglais et pratique de la dactylographie indispensables.

Adr. C.V. avec prétentions sous n° T *850.646 M* à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

jeunes ingénieurs grande école

Ingénieurs conseils en propriété industrielle « brevets d'invention et protection des innovations, organisation légale et défense des transferts de technologie en France et à l'étranger » nous sommes un cabinet de groupe.

Nous cherchons, pour PARIS, des ingénieurs grande école, débutants ou ayant deux à trois ans d'expérience de l'industrie. Ces ingénieurs auront rapidement un statut de profession libérale. Il faut parler l'anglais, lire l'allemand, avoir bien sûr le goût du droit et être résolument attiré par l'exercice autonome de sa profession.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 150 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach - 75017 paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

RECHERCHE

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS

POUR ETUDES DE STRUCTURES METALLIQUES

Les candidats retenus, possédant une formation Grande Ecole, devront avoir également une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser votre dossier de candidature avec c.v., + photo, sous réf. 4249 *à J.-P. MARCHELLI, 75, rue Dutot - 75015 Paris, qui transmettra.*

---

exporter la péri-informatique

- Conseiller des filiales européennes, animer des agents, négocier directement dans certains pays : vous savez faire ou vos connaissances des matériels informatiques vous amènent à une carrière commerciale.
- 2e constructeur mondial en infographie français : une référence et un marché en croissance de 40%.

Écrivez à **benson**
Service du Personnel - 1, rue Jean-Lemoine
ZI des Petites Hales - 94015 CRÉTEIL.

Vous allez sortir d'une grande école

ECP - ENSAM - MINES - IDN - ESE - SUP AERO - ENSTA - HEC - ESSEC - ESCP

Vous avez du tempérament et vous cherchez votre 1er emploi

Prenez donc contact avec nous

Quels que soient vos goûts et votre destination future, vous commencerez par travailler en FABRICATION pendant 6 mois, dans nos Usines de la région parisienne. Vous y trouverez vos premières responsabilités auprès d'hommes de qualité qui sont habitués à guider nos jeunes camarades.

Vous y serez jugés sur votre force de caractère, vos qualités de communication, votre imagination et votre bon sens. Vous y ferez bien sûr de la technique et de la gestion, mais c'est votre comportement humain qui sera souvent décisif.

A la fin de cette première étape, nous choisirons ensemble votre premier poste en pleine responsabilité. Vous apprendrez ce qu'est la vie industrielle dans les domaines de la conception, de la construction et de la commercialisation.

Il n'y a chez nous ni maffia, ni voie royale toute tracée pour atteindre les hauts niveaux. On ne peut être «barré» que par soi-même. En toutes circonstances, seuls, vos résultats vous jugeront ainsi que la manière dont vous les aurez atteints.

Si vous êtes dégagés des obligations militaires, écrivez à rscg carrières sous réf. 1000, 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

---

informatique - télématique européennes

Cii Honeywell Bull Systèmes
Filiale commune de Cii Honeywell Bull et de SESA
recherche des

ingénieurs grandes écoles

ayant acquis une expérience informatique au cours d'une année de spécialisation.

LEUR MISSION :

Participer au développement et à la mise en œuvre de SYSTÈMES INFORMATIQUES ET TÉLÉMATIQUES dans divers PAYS EUROPÉENS.
Pratique courante de l'Anglais et/ou de l'Allemand.

Des informations complémentaires détaillées, peuvent être obtenues en téléphonant à Madame SALMON 776.41.00 - Poste 47.10 ou en écrivant à :

Cii Honeywell Bull Systèmes
30, quai National,
92806 Puteaux.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT




SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

SG2 recherche pour participer à des projets informatiques conversationnels *de gestion bancaire sur petits et moyens ordinateurs :*

1 Ingénieur formation grande école

débutant 1 ou 2 ans d'expérience
Réf. : 4 R/1

2 Informaticiens expérimentés

formation MIAGE ou équivalent
Réf. : 4 R/2

formation IUT ou équivalent
Réf. : 4 R/3

Des déplacements sont à prévoir. Les personnes intéressées *par ces postes sont invitées à envoyer leur C.V. avec prétentions* et disponbilités en indiquant les références ci-dessus à :
SG2 - B.P. 215-16 - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

Leader sur le marché des produits d'entretien

Johnson

recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES ORGANISATION

MISSION :
— analyser les circuits d'information pour aboutir au système d'information et au tableau de bord de la société.
— faire des études de poste de travail.
— rédiger et centraliser les procédures de la société.

PROFIL :
— diplômé de l'enseignement supérieur.
— 2 ans d'expérience dans un poste similaire,
— anglais lu, parlé, écrit nécessaire.
Réf. 207.

UN PROGRAMMEUR ANALYSTE CONFIRMÉ

MISSION :
— sous la responsabilité du chef du service *études informatiques* : *concevoir*, écrire, documenter, assurer la maintenance de chaines de traitement.
Matériel utilisé : CII HB série 66 en interface batch à travers le réseau informatique du groupe auquel viendra s'adjoindre un mini-ordinateur local.

PROFIL :
— I.U.T. informatique, 2 à 3 ans d'expérience,
— connaissances requises : cobol, fortran, I.D.S.
— la pratique de ces langages sur matériel similaire sera un atout.
— anglais lu, parlé, écrit nécessaire.
Réf. 208.

NOUS OFFRONS :
Une politique de personnel essentiellement basée sur la formation permanente et la promotion interne.
Rémunération fixe × 13. Plan de participation. Avantages sociaux.

Ecrire avec photo, C.V. et prétentions à O. de Prémare, LA JOHNSON FRANÇAISE B.P. 606, 95004 CERGY PONTOISE CEDEX.

AUTOPHON FRANCE TELECOMMUNICATIONS

recherche

A.T.3 électroniciens

possèdant expérience de plusieurs années en laboratoire de télécommunications, pour assistance Ingénieur.

Développements, projets, suivi d'affaires dans le domaine des systèmes radiotéléphoniques.

Envoyer CV détaillé, photo et indication de votre rémunération actuelle à *Mr REYT*, 6 rue Barbès
92301 LEVALLOIS PERRET



Chef de Produit (Centrale, Mines, Ponts,...)

Une filiale importante d'un groupe industriel multinational particulièrement diversifié recherche pour sa Direction Marketing un INGENIEUR CHEF DE PRODUIT *ayant une première expérience industrielle d'environ deux ans.*
En relation étroite avec le commercial et la production, il sera responsable du développement d'une nouvelle ligne de produits destinés à une clientèle bâtiment. Il définira un plan d'actions marketing, le fera accepter et en suivra la réalisation de très près sous les aspects technique, attaque du marché et rentabilité.
Basé à Paris, ce poste évolutif nécessite des déplacements de courte durée dans les usines ou avec les commerciaux, principalement en France. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 110 000 francs.
Ecrire sous référence 80401 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI **centor**

13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

MAINTENANCE MERCHANDISING
Pour notre département gestion des linéaires en grandes surfaces (plusieurs centaines d'employés) *créons un poste de*

RESPONSABLE ADMINISTRATION GESTION

assisté d'une employée, il aura pour mission :
- le dépouillement des informations des agences régionales,
- l'analyse des documents de paie et de facturation,
- le suivi des méthodes et des coûts,
- les relations TECHNICO-COMMERCIALES.

Pour ce poste très complet et d'avenir (Paris 8e) nous donnerons la préférence à un homme d'au moins 28 ans, ayant une première expérience des affaires, une formation mini BAC + 2 ans.
- Disponibilité rapide - Position cadre.

Adr. C.V. man. + photo + prét. ss réf. 1259 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra)

Une entreprise européenne (siège à Paris) fabriquant des produits chimiques dans le domaine des industries AGRO-ALIMENTAIRES cherche

un ingénieur, chef de département commercial

Celui-ci dirige une équipe commerciale et technico-commerciale d'une quarantaine de personnes : il définit les marchés, fixe les objectifs, anime ses ingénieurs et techniciens en clientèle.
Réussir implique de fortes connaissances techniques (diplôme d'ingénieur d'une école supérieure agro-alimentaire ou de chimie indispensable) et une expérience de 5 ans minimum de l'encadrement et de la vente aux industries agro-alimentaires. La connaissance des produits et des méthodes sera acquise au cours d'un stage à l'étranger.
La connaissance, au moins scolaire, de l'allemand est souhaitable.

Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3592 LM).

SALOMON - Annecy

homme de marketing

Voulez-vous participer au lancement et au développement de notre nouvelle division "fond" (chaussures et fixations) ? Notre produit a fait ses preuves cette première saison, *notamment en haute compétition; notre ambition est qu'il devienne, lui aussi, N° 1 du marché* mondial.
Nous cherchons notre **chef de produits** qui définit notre politique marketing et commerciale. En collaboration avec notre service études, il cerne les besoins du marché, participe à l'élaboration et au lancement des nouveaux produits. Il forme l'équipe de vente, suit pays par pays les performances et met en place les actions correctives nécessaires. Il anime le service compétition. C'est donc un sportif, de préférence skieur de fond.
Il a 25 ans minimum, une formation supérieure de type HEC, ESSEC, Sup de Co et une première expérience de marketing. Il parle anglais.

Notre consultant, Mme P. SAURAIS, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 605 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE. 75008 PARIS
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

Réussir par le technico-commercial

Ingénieur, chimiste ou non, vous avez réussi une première expérience industrielle en labo ou en usine. Ensuite, vous êtes passé au technico-commercial parce que vous aviez besoin de contacts avec des interlocuteurs de différentes professions. Vous aimez la vente mais de produits techniques de base, telles résines, matières premières, charges.... Vous souhaitez ne pas en rester là et vous intégrer dans une équipe de bonne qualité, dans une affaire qui financièrement va très bien... C'est le cas du groupe POLIET. Vous voulez progresser.... vite. C'est ce que nous souhaitons.

Dans notre équipe technico-commerciale, vous aurez tout de suite la responsabilité des ventes de «votre» produit : nous en connaissons de nombreux usages, beaucoup restent à découvrir. Vous participerez aussi à nos travaux de promotion, d'avant-vente, de SAV pour d'autres lignes de produits dont la plus grande part est destinée au second œuvre. Vous devriez ainsi acquérir une polyvalence vous permettant d'évoluer dans le groupe vers d'autres responsabilités commerciales ou des fonctions de généraliste.

Actuellement, vous n'avez rien contre les déplacements en France et quelque travail au bureau à Paris ? Vous écrivez donc aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 804.411 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

FOURCY

MEMBRE DE SYNTEC

Société financière en relation d'affaires avec plus de 120 pays, réalisant un chiffre d'affaires de plus 3 milliards de francs, recherche pour son département commercial Allemagne — Autriche — Hollande, un

Responsable administratif

chargé du suivi technique des contrats. Il devra pouvoir s'exprimer aisément en allemand comme en anglais. Il aura à animer une équipe administrative et pourra trouver dans le groupe une évolution de carrière à la mesure de ses ambitions et de ses performances.

Nicole Marichez vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. M 4942 B, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

FOURCY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE,
première en Europe dans son secteur (C.A. 3,5 milliards de francs)
recherche pour région parisienne

ingénieurs

Diplômés grande école, 5 à 10 ans d'expérience en fabrication ou en entretien pour renforcer l'encadrement d'unités de production assurant l'entretien de matériels très évolués.
Le sens du commandement et de l'organisation, le goût du travail en équipe, la connaissance de l'anglais sont indispensables.
Larges possibilités d'évolution de carrière pour des candidats de valeur.

organisateurs

Diplômés grande école, 5 à 10 ans d'expérience en organisation industrielle (planification, méthodes, ordonnancement-lancement, évaluation des tâches, approvisionnements, implantation d'atelier, etc.) ou administrative (organisation des tâches, procédures, documents, etc.) associée à la mise en place de systèmes informatiques, capables d'aller à l'essentiel, de dialoguer et de convaincre.
Les candidats retenus seront intégrés à une équipe industrielle chargée d'établir un plan de développement informatique, d'améliorer les procédures et les systèmes existants et de mettre en place, avec le concours d'utilisateurs et d'informaticiens, des systèmes informatiques performants.
Larges possibilités d'évolution de carrières pour des candidats de valeur.
La connaissance de l'anglais est indispensable.



Adresser C.V. + photo et prétentions sous réf. NOR (mentionnée sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIÈRES - 30, rue Vernet, 75008 Paris qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

LE GROUPE TRIUMPH ADLER
c'est :
- 50.000 ordinateurs installés dans 140 pays
- Le leader incontesté de la machine à écrire électrique
- La filiale de VOLKSWAGEN (120.000 personnes)

TRIUMPH ADLER FRANCE
étoffe son département
TRAITEMENT DE TEXTES
et recrute :

- **UN CHEF DE PRODUITS**
- **DES INGENIEURS COMMERCIAUX**

EXPERIMENTES
pour Paris et Province

Ces cadres seront chargés de la promotion et de la commercialisation de la nouvelle famille "BITSY" (mono et multi-postes)
Rémunération et conditions de travail plus que séduisantes.
Adresser votre C.V. (avec photo) à
Mr Kléber PAULMIER Directeur de la Division Informatique
BP 210 - 9-15 Avenue Paul Doumer 92505 RUEIL-MALMAISON CEDEX

LE GROUPE TRIUMPH ADLER
c'est 50000 ordinateurs installés dans 140 pays
c'est la filiale de VOLKSWAGEN (120 000 personnes)

LA DIVISION INFORMATIQUE DE
TRIUMPH ADLER FRANCE
dans le cadre de son expansion recrute immédiatement

DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE
INGENIEURS COMMERCIAUX (statut cadre)

Pour ses agences Parisiennes
Nous disposons d'une gamme de produits uniques sur le marché du micro-ordinateur au multipostes.
Les professionnels retenus auront l'expérience de la vente de produits informatiques aux PME.
La rémunération annuelle atteindra **150 000 F et +** à quota réalisé (matériel + logiciel)
Adresser votre C.V. (avec photo) à
Mr Kléber PAULMIER Directeur de la Division Informatique
BP 210 - 9-15 Avenue Paul Doumer 92505 RUEIL-MALMAISON CEDEX

DIRECTEUR
de CONSEILS en DIRECTION

Nous sommes une société internationale de conseils désirant étendre plus avant notre secteur d'activité, déjà bien implanté, en Europe de l'Ouest.

Nous sommes à la recherche d'un professionnel dynamique, qui aurait la charge de notre activité pour nos bureaux en France.
Basé à notre bureau de Paris, il serait responsable auprès du Directeur de nos opérations de Conseil pour l'Europe.

Nous prévoyons que le candidat retenu sera âgé de 35 ans minimum et diplômé d'une grande école. Il est au moins bilingue (Anglais), a déjà rempli la fonction de responsable d'une firme professionnelle ou d'une organisation industrielle et sa rémunération est de l'ordre de F 300 000 par an. Il serait idéal que ses points forts soient dans les domaines du traitement des informations et de la comptabilité.
Le poste proposé mettra en évidence son aptitude à diriger, à faire accepter ses idées et à résoudre par des solutions pratiques les problèmes de management.

La personne qui mènera à bien cette mission pour la France aura l'opportunité d'évoluer au sein de notre organisation européenne ainsi que dans notre structure internationale.

Adresser dossier de candidature s/réf. 5000 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Casino
L'un des tout premiers groupes français de DISTRIBUTION en GRANDE SURFACE
recherche des

jeunes diplômés d'études supérieures HF
pour les préparer aux fonctions de

cadre d'exploitation commerciale

en supermarché à Paris et en Région Parisienne. Agés de 22 ans au moins et décidés à "retrousser les manches". Ces jeunes auront la possibilité de parvenir en quelques années et par une formation pratique à des responsabilités de haut niveau en maîtrisant tous les rouages d'un métier moderne.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIERE, aux heures de bureau. Référence : 921

INFORMATION CARRIERE SVP
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP Ressources Humaines, 7 rue de Logelbach, 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)



SUCCURSALISTE VESTIMENTAIRE

Nous sommes l'une des plus importantes chaînes de magasins, spécialisée dans le vêtement masculin (pantalons, blousons, pulls, chemises, ensembles, accessoires...).
Dans le cadre de notre redéploiement, nous créons le poste de Directeur des Achats. En liaison avec la Direction Générale, il veille à bien positionner notre marque, définit le plan de collection, recherche et sélectionne les fournisseurs et contrôle la rotation des articles ; il anime un service de 15 personnes.
Ce poste clef sera confié à un homme justifiant d'une expérience confirmée d'Acheteur International ou de Directeur des Achats acquise si possible dans un Grand Magasin ou chez un succursaliste. Une bonne introduction auprès des fournisseurs de vêtements masculins, un tempérament de chef de produit, une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables.
Il est prévu de nombreux déplacements.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 005221 NO (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département "Industries de la Mode".
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE IMPORTANT
spécialiste notamm. de TRANSPORT EN COMMUN
recherche en région parisienne

DIRECTEUR DE CENTRE
80 VÉHICULES - 160 PERSONNES

FORMAT. SUPERIEURE (A. et M-H. E.C. ou équiv.)

— Age minimum : 35 ans ;
— Le candidat assumera le plein exercice de ses fonctions au terme d'une période transitoire de quelques mois.

MISSION : gestion et développement de l'unité dans un cadre décentralisé.

Env. lettre manuscr., C.V., photo, prét. réf. 620 à
CAMPBELL Boîte postale 57 75824 Paris Cedex 17.

IMPORTANT GROUPE
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

INGENIEUR DIPLOME

pour développement de procédés nouveaux dans les matières plastiques.
Connaissances souhaitées dans les matières et les procédés : injection, extrusion, etc...
Fonction centrale en contact avec clientèle (*constructeurs* automobiles européens) et usines du groupe.
Poste à pourvoir en région parisienne.
Langues étrangères anglais indispensable, allemand apprécié.
Adresser C.V. et prétentions s/réf. 8943 à : PIERRE LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
PARIS 2ème, recherche

Gradés
Niveau Cl. IV

30 ans minimum, pour gestion administrative et comptable.
Possibilités d'évolution pour candidats de valeur.
Sérieuses références exigées.
Ecrire avec C.V. sous réf. 125 M à
MEDIA PA 9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra
(Réponse et discrétion assurées).

Aujourd'hui diriger des fabrications, demain gérer un centre de profit....
Mécanique - Electricité **140/170.000 F an**

Notre Groupe (+ de 10.000 personnes) est actuellement très remarqué pour son dynamisme et la qualité de sa gestion. Nos activités touchent de nombreux domaines, dans des secteurs de pointe à technologies avancées.
Nous recherchons un patron des fabrications pour l'une de nos branches : 350 personnes, centre prototypes et développement de matériels principalement MECANIQUES et ELECTRIQUES. Il prendra en charge au départ un effectif de plus de 200 personnes couvrant usinage, chaudronnerie, montage mécanique, cablage, prototypes. Après avoir fait ses preuves en particulier dans l'animation d'équipe, il pourra *prétendre à une direction industrielle et par la suite, en cas de succès, à la responsabilité autonome d'un* centre de profit.
Le candidat recherché est un Ingénieur diplômé d'environ 32 ans dont l'expérience a été nécessairement acquise en fabrication touchant de préférence des problèmes complexes d'usinage.
Siège BANLIEUE PARISIENNE OUEST.
Envoyez votre CV sous réf. M 811 ACT aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

Diriger la Gestion de Production d'une usine de 2500 personnes
Mécanique **180.000 F an ±**

Nous sommes l'un des premiers groupes mondiaux dans notre domaine (production de gros équipements mécaniques en moyennes séries). La France joue un rôle prépondérant dans notre stratégie industrielle. La fonction contrôle de production est assurée par environ 10 % de nos effectifs d'usine. C'est le cas pour *l'établissement de 2500 personnes situé dans une* ***VILLE MOYENNE A 70 KMS DE PARIS.***
Pour y animer l'ensemble des activités de la fonction :
ordonnancement - lancement - planning - planning ateliers - gestion des stocks - magasins, nous souhaitons rencontrer un ingénieur de plus de 33 ans, spécialiste de la gestion de production (moyennes séries). Il est habitué à utiliser l'outil informatique et son expérience a été acquise au sein de grandes unités industrielles.
Si cette opportunité vous tente, envoyez votre CV sous référence 2M 764 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

Les Achats : une fonction clé en électronique professionnelle
130/150.000 F an

Leader sur plusieurs de nos marchés (domaine informatique) nous faisons face à un extraordinaire développement et la fonction achats est pour nous primordiale. Elle comprend aujourd'hui près de 30 personnes. Son patron recherche, pour l'assister directement, un solide professionnel de préférence Ingénieur électronicien connaissant bien le marché des composants, semi conducteurs, circuits imprimés, périphériques ... Rechercher des fournisseurs fiables, négocier des contrats, contrôler et faire respecter le planning, telles seront ses principales attributions. Ce poste comporte moins de 20% du temps en déplacements.
Siège BANLIEUE PARISIENNE.
Envoyez votre CV sous réf. M 814 ACT aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

Diriger la Formation dans un Secteur de Pointe
1000 Ingénieurs et Techniciens ***HF*** **130/160.000 F an**

Nous sommes l'un des premiers constructeurs français en matériel péri-informatique et nous recherchons le bras droit (H. ou F.) de notre Directeur du Personnel pour lui confier la responsabilité complète de la gestion de notre budget formation (plus de 5 millions de francs).
Dans ce but, vous aurez à :
— proposer des objectifs — élaborer le plan de formation — choisir les moyens existants — mettre sur pied de nouvelles actions.
Votre expérience des problèmes de formation, votre capacité à faire passer une politique auprès de la hiérarchie, votre goût pour la communication, la négociation et l'innovation vous permettront de réussir dans ce poste très autonome, tremplin pour une évolution de carrière dans un groupe en fort développement.
Siège REGION PARISIENNE SUD.
Envoyez votre CV sous réf. M 813 CD aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC SPÉCIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
350, rue de Vaugirard 75015 Paris

PR1ME
spécialiste de l'ordinateur conversationnel recherche

Ingénieurs support Logiciel
réf. O150
1 à 3 ans d'expérience dans les domaines gestion, scientifique, communication, base de données.

Ingénieurs et techniciens de maintenance
réf. O151
1 à 3 ans d'expérience en périphériques et/ou systèmes centraux à technologie avancée.

Et pour assurer le lancement de son produit haut de gamme Bureautique

Ingénieur support Bureautique
réf. O152
expérimenté dans les applications traitement de texte et les logiciels d'exploitation avancée.

Assistante de clientèle
réf. O153
ayant une bonne expérience de l'utilisation d'un système de traitement de texte, si possible chez un constructeur spécialisé.

Si vous voulez croître avec nous, écrivez en précisant la référence du poste à *PR1ME INFORMATIQUE*, 33, rue Fernand Forest, 92150 Suresnes. Tél. 772.91.17.

PR1ME

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE
recherche pour son département juridique et fiscal

JURISTE

Titulaire du DES Droit des Affaires.
Possédant au minimum 4 années d'expérience bancaire.
Lieu de travail : Proche Banlieue Ouest Paris.
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. 8911 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

responsable gestion et organisation comptable

105 000 Frs +

Nous sommes la filiale française d'une importante société multinationale.

Notre activité est essentiellement commerciale et se trouve décentralisée au niveau d'un certain nombre de centres de profit.

Rattaché au Service Comptabilité de notre Siège, vous participerez à l'élaboration des bilans réel et prévisionnel dans le cadre de la gestion anglaise et française. Vous aurez un rôle de conseil, en assistant vos interlocuteurs sur le plan technique et méthodologique. Vous élaborerez, mettrez en place des procédures et assurerez la maintenance et la cohérence des systèmes de gestion.

Un diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce complété par le DECS et une expérience de quelques années dans un Cabinet d'Expertise Comptable devraient vous permettre de réussir dans ce poste.

En raison de notre contexte international, la pratique courante de l'anglais est fortement souhaitée et devrait vous permettre d'évoluer dans de bonnes conditions.

Très prochainement, un entretien viendra compléter cette annonce.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4566 à Bruno Demoinet

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

ingénieur de recherche

Le Centre de Recherche de CII-Honeywell Bull
recrute pour sa Division TECHNOLOGIE
aux Clayes-sous-Bois (78)

un ingénieur

GRANDE ÉCOLE (SUPELEC - ISEP - ISEN - ESIEE) ou UNIVERSITÉ niveau Doctorat, justifiant d'une formation dans les domaines suivants :

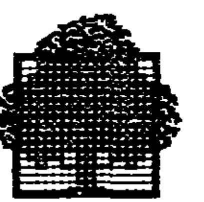
- logique pour circuits intégrés,
- électronique conception circuits intégrés.

Expérience semi-conducteurs souhaitée.

Ce poste (conception de circuits intégrés digitaux) est à pourvoir dans une équipe dynamique de chercheurs de haut niveau scientifique.

Un transport compagnie est assuré de Paris et de Versailles vers le lieu de travail.

Les lettres de candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. et des prétentions sont à adresser à:
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
PC 1 G017 C - NS
94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

HALTERMANN

Chemical Trader

We look for a dynamic person to head trading activities in the Paris office, working with our offices in Scandinavie, England, Germany, Benelux, Switzerland and the U.S.

You should have experience in international trading coupled with good supplier/customer contacts in France and the readiness to participate in a demanding build-up effort.

Fluent French, English or German are essentail. We will negotiate an attractive remmuration.

Please send C.V. to Mr Andreas Haltermann, Ferdinandstrasse 55/57, 2000 HAMBURG 1.

MATRA



recherche pour son Centre prototypes du CHESNAY
(proche banlieue Ouest)

UN RESPONSABLE du service réception expéditions magasins

Ce poste s'adresse à un cadre de formation technique ayant une expérience technico-administrative de plusieurs années.
Gestionnaire accompli, le candidat devra posséder un esprit de synthèse allié à une expérience et à un sens du commandement et des contacts humains en milieu industriel.

Sa responsabilité comprendra :

- Les liaisons fonctionnelles avec la direction des approvisionnements.
- Les relations internes auprès des services utilisateurs (fabrication, méthodes, contrôle) et externe vers les fournisseurs.
- La gestion des frais d'approvisionnement.
- L'application des procédures internes.
- La gestion et l'animation du personnel placé sous sa responsabilité (13 personnes).

Evolution de la fonction:
Ce poste devra évoluer rapidement vers la responsabilité de la fonction approvisionnement en groupant les services réception expéditions magasins et service des achats.

Adresser CV, photo et prétentions
au Service du Personnel
52-54 avenue Dutartre - 78150 Le Chesnay

DELAS-WEIR

GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE
Premier spécialiste européen
Echangeurs Thermiques pour Centrales Electriques, Condenseurs, réchauffeurs, dégazeurs
recherche

ingénieur d'affaires

Gestion des contrats
impliquant coordination des études avec clients et fournisseurs.

- Diplômé AM, ENSI, IDN ou équivalent.
- Expérience 5 ans minimum, thermique, mécanique des fluides, engineering.
- Pratique de l'anglais souhaitable.
- Poste impliquant responsabilités et initiatives.

ingénieur d'études

Spécialiste circuits eau et vapeur

- Expérience 10 ans environ, installation du matériel, robinetterie, régulation.
- Connaissance fonctionnement Centrales Electriques très appréciée.
- Pratique de l'anglais.

agent technique

Niveau BTS chaudronnerie ou équivalent

- Suivi réalisation plans et sous-traitance échangeurs tubulaires.
- Expérience analogue appréciée.

Bureaux proximité Porte Champerret.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite,
DELAS-WEIR - 12/14, rue d'Alsace
92532 LEVALLOIS-PERRET
Discrétion assurée.

COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCES

recherche

cadre commercial

spécialiste individuel accident

- o 28 ans minimum, forte personnalité ;
- o goût des contacts, anglais indispensable ;
- o expérience relations courtiers ;
- o grande disponibilité, excellente présentation.

Écrire avec c.v., lettre manuscrite, photo, prétentions, (numéro de téléphone si possible), sous la référence : B 203 L

MICHEL JOUSSE
Conseil en Organisation
26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL FRANCAIS DU SECTEUR TERTIAIRE

10.000 personnes, C.A. 1 Milliard de Francs, *présent dans 25 pays renforce ses structures d'un*

AUDITEUR INTERNE

qui se verra confié des missions de révision comptable et d'audit opérationnel tant en France qu'à l'étranger au sein de structures décentralisées.

Ce poste demande une formation supérieure, une *bonne connaissance de l'anglais, une expérience de* 4-5 ans en cabinet et/ou en entreprise et une réelle autonomie.

CONTESSE PUBLICITE nous transmettra votre *candidature avec photo + prétentions* ss No 58531,
20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS Cedex 01,
que nous étudierons avec
toute la discrétion nécessaire.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du 1er constructeur mondial d'ordinateurs interactifs
recherche un

analyste financier

responsable de l'animation du processus budgétaire et de l'analyse financière du département logiciel.

Nous souhaitons engager un *diplômé d'études supérieures ayant une* expérience du contrôle de gestion acquise dans une société internationale utilisant des systèmes de gestion évolués.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Ecrivez sous référence M 63 à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — *18, rue Saarinen* Silic 225 94528 RUNGIS Cédex

ingénieur projet

Notre société, d'origine américaine, a évolué de façon assez considérable depuis ces dernières années. Notre chiffre d'affaires progresse en effet de 30% par an en moyenne.

Notre activité touche principalement les problèmes d'échanges thermiques où nous développons une large gamme de produits électriques de technologie avancée suivant des procédés qui nous sont propres.

C'est pour apporter un appui technique au Service Commercial que nous recherchons un jeune ingénieur. Il s'agit bien sûr de réaliser des études, de concevoir et mettre au point des schémas d'installations mais aussi de défendre l'originalité des projets en clientèles (engineering essentiellement).

Vous avez une *formation* ingénieur Grande Ecole avec de bonnes connaissances en électricité et thermique et une première expérience dans le domaine des études.

Par ailleurs, vous pratiquez l'anglais de façon courante.

Enfin, compte-tenu de notre développement, le poste est évolutif.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4568 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média system

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE Paris

recherche pour son agence de PARIS

1 ATTACHE COMMERCIAL

Ce poste intéresse en priorité un homme *de réflexion et d'action, capable tout à la fois* d'analyser méthodiquement le potentiel de son secteur et de conclure avec efficacité sur le terrain.

Fortement motivé par la vente directe de biens d'équipement, le candidat retenu sera âgé d'au moins 27 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (IUT, BTS...) et possédera des connaissances approfondies en électronique.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 55328 CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

SOUS-DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
27, avenue de Friedland - 75008 PARIS
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(maîtrise, Ec. ingénieurs !...)
ou justifiant d'une expérience équivalente pour contrat d'un an, éventuellement renouvelable.

Connaissances C.I.I. - H.B.-64 appréciées
Faire parvenir le curriculum vitae

afnor

Association Française de Normalisation

recherche pour sa
DIVISION METALLURGIE

INGENIEUR METALLURGISTE ou CHIMISTE

En contact permanent avec les professionnels, il assumera la responsabilité, au plan technique, administratif et rédactionnel des dossiers d'élaboration des normes françaises et internationales dans les domaines :
FERRO-ALLIAGES, METALLURGIE DES POUDRES ET SPECIFICATION DES ACIERS.

Le poste implique une responsabilité équilibrée et dynamique aussi à l'aise dans les relations humaines que dans le travail administratif et suppose une connaissance correcte de l'anglais écrit et parlé.
Il est à pourvoir rapidement.

Adresser c.v. et photo s/réf. 5039 en précisant la rémunération actuelle à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cédex 07 - 92080 Paris La Défense.

Très importante Société Multinationale

recherche pour son service
«Budget and Planning»
au PONT DE NEUILLY

ANALYSTE BUDGETAIRE

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé ESSEC, HEC, SUP DE CO, ou équivalent.

Une expérience de 1 à 3 années d'audit interne ou de contrôle budgétaire dans une société similaire serait appréciée.

Il travaillera en totale autonomie et sera, entre autre, chargé d'établir la gestion *prévisionnelle qu'il surveillera trimestre* par trimestre.

Il assumera le reporting mensuel qu'il adressera à tous les échelons internationaux.

Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS sous réf. 8023 M.

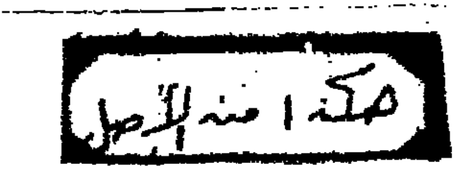
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Jeunes diplomés HF Votre carrière commence au Printemps...

... dans ses 27 magasins en France. Si vous sortez d'une ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE (Paris ou Province), nous vous proposons des postes de CHEFS de DEPARTEMENT où vous pourrez vous confrontez avec les fonctions achat/vente, la gestion d'un secteur et l'animation d'une équipe. *Vous êtes titulaires d'un DUT* (techniques de commercialisation) ? Vous pourrez commencer à un poste d'ADJOINT VENTE. Plus tard : CHEF DE DEPARTEMENT. Dans tous les cas une évolution de carrière intéressante si vous acceptez d'être géographiquement mobiles. Adressez votre CV au Printemps, Service du Recrutement, 60 rue Caumartin 75009 PARIS.

Printemps

rsag carrières



هكذا من الأصل




Chiffre d'affaires 280 millions de francs dont 70% export, effectif 630 recherche

Pour son Service Methodes de Fabrication

1 ingénieur

Diplômé d'une école nationale d'ingénieurs ou équivalent.
Ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience dans un service analogue.

Pour son Service Contrôle Qualité et son Bureau d'Etudes Mécaniques

2 ingénieurs

Même débutants - diplômés des AM, IDN ou Ecole Nationale d'Ingénieurs.

Pour son Service Entretien Usine

1 ingénieur électromécanicien

Ayant quelques années d'expérience dans un service similaire.
Candidat retenu devra assurer à court terme la direction du service.

Pour tous les postes, anglais souhaité. Candidats intéressés peuvent envoyer CV et photo au Service du Personnel - Société MARINONI - B.P. No 22 60160 MONTATAIRE

Laboratoires Boots-Dacour

Filiale de THE BOOTS COMPANY LIMITED NOTTINGHAM U.K. recherche, dans le cadre de son expansion, un

Chef de Produit Confirmé
«Produits Ethiques»

Pour assurer le développement d'un des produits *leaders de la Société.*

Dépendant de la Direction Marketing, il aura pour mission de définir la stratégie *marketing* et promotionnelle et sera responsable de l'établissement et de la réalisation des objectifs de vente et de profits.

Il coordonnera directement son action avec les différents départements internes de la Société.

Une expérience minimum de 4 ans dans un poste similaire de l'Industrie Pharmaceutique est indispensable.

Anglais vivement souhaité.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions aux Laboratoires BOOTS-DACOUR 49, rue de Bitche - B.P. 66 - 92404 COURBEVOIE cedex.

MEDIA PA

Saint Gobain Vitrage Jeunes ingénieurs

Vous connaissez l'importance de notre Groupe et vous savez sans doute que nous sommes fiers de notre métier. La compétence y est affaire de longue expérience. Les progrès et les développements techniques s'y gagnent quotidiennement. Nous avons besoin dès aujourd'hui de penser aux hommes de l'avenir.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons engager de jeunes ingénieurs récemment diplômés de grande école (Centrale, Mines, IDN, HEI, AM, Ecole supérieure d'électricité), ou possédant une première expérience (dans ce cas l'automatisme serait apprécié). Nous leur proposons d'intégrer une cellule de Développement au sein d'une des usines du Nord de la France.

Ils auront la possibilité d'exprimer de façon très concrète leurs capacités techniques. Nous les formerons dans les meilleurs conditions possibles à la thermique industrielle. Ils se prépareront également aux plus larges responsabilités technique, économique et humaine de la production. Selon les tempéraments et les capacités le développement de leur carrière pourra passer par d'autres unités du Groupe en France comme à l'étranger.

Nous avons confié à SEFOP le soin d'organiser nos premiers contacts. Merci de leur adresser votre dossier sous réf. SGV 519 M

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

T.I.T.N. PROVENCE
Sté d'ingénierie en informatique rech. un

INGÉNIEUR LOGICIEL

grandes écoles 2 à 4 ans d'expérience, connaissances aéronautiques appréciées, lieu de travail : Bouches-du-Rhône.
Env. C.V. photo et prét. à *T.I.T.N. Provence, 7, rue Louis-*Armand - Z.I. 13290 Aix-les-Milles.

Etablissement de Crédit PARIS-15e rech. pour son Service rédaction d'actes

RÉDACTEUR (TRICE) JURIDIQUE

disponible rapidement.
Formation requise Ecole Notariat, Capacité ou DEUG Droit maximum.
Expér. similaire souhaitée.
Prendre contact au 828-40-00 *poste 3725 ou écrire :*
CREDIT HOTELIER
Service Recrutement,
78, rue Olivier-de-Serres,
PARIS-15e.

BUREAU D'ETUDES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

courants faibles, courants forts.
Prendre contact avec secrétariat
SETEC TRAVAUX PUBLICS
Tél. 346-12-35,
poste 43-61.

Recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

— Bonne connaiss. COBOL ANS et TELETRAITEMENT ;
— Connaissance matériel C.II HONEYWELL-BULL appréciée (62/60).
Tél. pour rendez-vous : 739-90-29.

MATRA

accroît son potentiel de Production et crée un poste :

INGENIEUR Grandes Ecoles

Dans le cadre de sa Direction de Production, il est chargé de traiter les aspects industriels de plusieurs affaires durant les phases avant-projet et étude-développement, en liaison avec les services concep*tion d'une part, et les services production d'autre* part (Industrialisation, Méthodes...).

Sa fonction :
- Définir le "découpage" industriel des produits nouveaux (systèmes).
- Définir les programmes de production et les moyens à mettre en oeuvre.
- Prévoir les coûts de production et en assurer le suivi durant le développement.
- Déterminer les actions d'analyse de la valeur et d'industrialisation à entreprendre.
- Piloter les actions des différents services de la Production.

Son profil :
- Ingénieur grande école (Centrale, Supélec, Télécom, ENSI ...).
- Expérience de 5 à 10 ans dans l'industrie.

Adresser CV, *rémunération* souhaitée et photo en indiquant la référence NK 641

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

MATRA

Développe ses activités et recherche dans le cadre de son programme de recrutement 80 :

INGENIEURS GRANDES ECOLES de Formation Aéronautique

ECP - SUP'AERO – ENSTA – ENSMA – ENICA

Les candidats seront orientés sur l'une des fonctions suivantes :

SYNTHESE :

Ils participent à l'étude et au développement de projets aéronautiques.

Ils ont un rôle de coordination auprès des différents services internes et externes de la société pour suivre l'ensemble de la réalisation des projets.

ETUDES ET ESSAIS :

Pour être responsable de l'étude et de l'intégration, mise en oeuvre et exploitation des essais au sol et en vol.

Il coordonne notamment l'activité d'une équipe d'essais sur des sites implantés en France et à l'Etranger.

SYSTEMES :

Ils sont chargés de faire de la "prospective" technique dans le cadre d'études d'avant projets : en recherche opérationnelle - analyse de systèmes - études de faisabilité . . .

Ces emplois concernent des ingénieurs débutants à 5 ans d'expérience selon les postes.

Certains postes sont à pourvoir rapidement, d'autres dans un délai d'environ 6 mois.

Connaissance de l'anglais souhaité.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 647

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour sa Direction Informatique Centrale:

INGENIEUR Grandes Ecoles

- Il participe au sein du groupe système à la mise en place et au support technique d'un réseau informatique.
- Son activité s'exerce dans les domaines du télétraitement base de données et mini-ordinateurs.
- Une première expérience en informatique est souhaitée. Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 646

MATRA Service du Recrutement *Ingénieurs & Cadres,* B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

Important Groupe de Sociétés spécialiste moteurs diesels

recherche pour son service groupe électrogène

UN RESPONSABLE B.E. MECANIQUE

Le candidat devra avoir 30 ans.
Formation technique mécanique, BTS, DUT, IUT, CNAM, ou équivalent par expérience professionnelle.

Expérience de B.E et installation électrique industrielle.
Dynamique et contact humain, bonne connaissance de l'anglais appréciée.

Il dépendra de la Direction Technique et sera chargé de :
— mener à bien la conception et la mise au point des produits nouveaux en respectant cahiers des charges et délais.
— améliorer les produits existants «analyses des coûts».
— chiffrer les produits nouveaux et les installations d'unités spéciales.
— coordonner l'action du B.E mécanique avec le B.E électrotechnique.

Région Paris, banlieue Sud

Adresser CV détaillé et prétentions sous Nº 7600 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

---

maxi ingénieur analyste sur minis et micros — Paris

Un grand organisme du secteur tertiaire (C.A. > 1000 MF) met en place un système informatique ambitieux faisant appel aux techniques de pointe (réseau de micros et de minis, TRANSPAC...) et vous propose de rejoindre l'équipe parisienne qui se constitue pour mener cette réalisation. Vous supervisez le développement du logiciel d'application des terminaux transactionnels, procédez à la conception organique des applications développées sur minis, puis participez à la réalisation tout en animant une équipe de programmation.
Vous êtes ingénieur (ou universitaire) et avez acquis en trois à cinq ans l'expérience de la « fabrication » de logiciels clés-en-main sur minis. Ce poste fait de vous l'un des hommes-clés de notre organisation informatique.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3813 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



1ère Société Française de Réassurance - Paris 9ème

recherche

pour son département informatique équipé d'un IBM 370/148 bases de données - télétraitement

jeune DEUG mathématiques

(ou équivalent)

pour suivi technique et administratif des dossiers de Réassurance-Vie.

Première expérience en assurance-vie appréciée.

Pour ce poste, la connaissance de l'Anglais est indispensable.

Réf. 232

3 analystes programmeurs

CONFIRMES
pour développement télétraitement
MIAGE ou équivalent
COBOL ANS - CICS/DL 1
Réf. 233

1 analyste programmeur

CONFIRME
pour maintenance chaînes spécifiques
MIAGE ou DUT informatique
GAP II - COBOL ANS
Réf. 234

1 analyste programmeur

DEBUTANT
DUT informatique - COBOL ANS
Réf. 235

Formation complémentaire prévue - Horaire 38h45 en 5 jours
Restaurant d'entreprise - 13ème mois

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo et salaire adressée impérativement en précisant la référence du poste à M. ROY - SCOR - 37, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour
proche BANLIEUE NORD

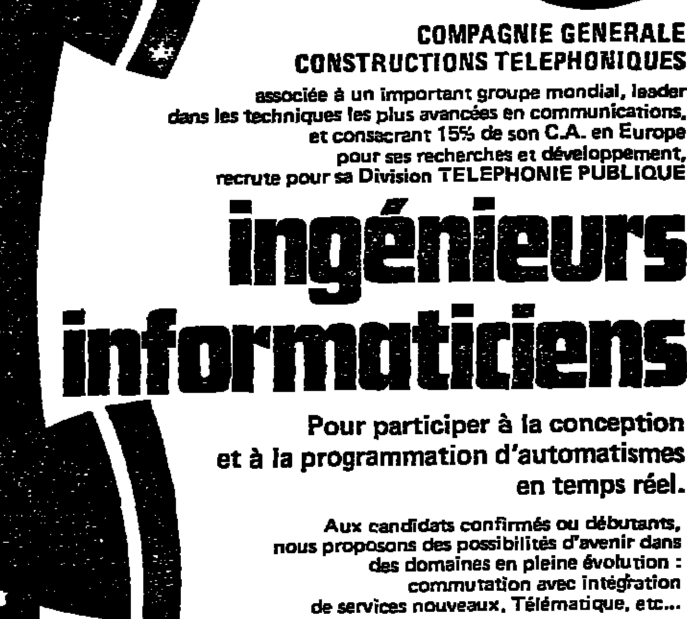
comptable confirmé

Niveau BTS, Certificat comptable du DECS.
Sous l'autorité du Chef Comptable, il aura à animer le travail d'une équipe et sera chargé de tous travaux concourant à la présentation du bilan.
Evolution de carrière dans Groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 7370 à :

OP organisation et publicité






COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un important groupe mondial, leader dans les techniques les plus avancées en communications, et consacrant 15% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement, recrute pour sa Division TELEPHONIE PUBLIQUE

ingénieurs informaticiens

Pour participer à la conception et à la programmation d'automatismes en temps réel.

Aux candidats confirmés ou débutants, nous proposons des possibilités d'avenir dans des domaines en pleine évolution : commutation avec intégration de services nouveaux, Télématique, etc...

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée au Service du Personnel 251, *rue de Vaugirard* 75740 PARIS Cedex-15, ou téléphoner pour Rendez-Vous 545.29.40.

---

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche pour son CENTRE - PARIS A plusieurs postes d'

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant quelques années d'expérience ou débutants
Pour concevoir et réaliser des systèmes à base de mini-ordinateurs et de micro-processeurs, dans le domaine de la télécopie et de la commutation de messages.

Envoyer CV, photo et prétentions à CNET - Centre Paris A
Division TPA - *Secrétariat* CPE - *38/40 avenue du Général Leclerc*
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

IMPRIMERIE TYPO OFFSET
recherche
pour siège ISSY-LES-MOULINEAUX

UN VENDEUR
CADRE COMMERCIAL

praticien de l'imprimerie, connaissant les devis.

Mission :
— développer clientèle éditeurs périodiques
Disponible rapidement.

Envoyer dossier à :

IMPRIMERIE SAINT-PAUL
184, avenue de Verdun,
92130 Issy-les-Moulineaux.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

spécialisée dans

l'ingénierie de la chimie nucléaire

recherche pour sa Division

ETUDES

INGENIEUR de GENIE CIVIL

35 ans minimum

TP, Ponts, ECP,. . .

ayant une expérience de 5 ans en bureau d'études de béton armé dans le domaine des bâtiments industriels, administratifs ou d'ouvrages d'art et, si possible, de 5 ans d'ingénierie Génie Civil sur des ensembles industriels.

Il prendra en charge la conception d'ouvrages, les études d'avant-projet et le suivi des études d'exécution réalisées à l'extérieur pour des bâtiments de grande complexité.

Une pratique du calcul informatique et une expérience des problèmes de fondation de la construction métallique et du second-œuvre seraient appréciées.

Envoyer CV, photo, prétentions à SGN
Direction du Personnel - (Réf. BG/C) - B.P. 30
78184 St-QUENTIN-YVELINES CEDEX

M.P.I. SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

10 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

DE HAUT NIVEAU

Possédant 1 à 5 ans d'expérience sur minis ou micro-ordinateurs pour travailler dans les domaines suivants :

- LOGICIEL DE BASE
- TEMPS REEL
- TELEPHONIE
- AERONAUTIQUE
- INSTRUMENTATION
- RESEAUX
- MICROPROGRAMMATION

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et dans la région parisienne.

Les congés d'été peuvent être pris et payés en totalité.

Adresser c.v., prét. et date de disponibilité à M. PARIENTE, M.P.I., 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour sa Direction
Organisation et Informatique

Ingénieurs Débutants

(X, Centrale, Mines, Sup. Elec, ENSI...)
Formation de 3 mois assurée à partir du 1er octobre 1980.

Lieu de travail : St Quentin en Yvelines (78)

Envoyer CV, photo et prétentions avant le 15 Juin 1980 sous réf. SQ 55 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

---

Important Laboratoire Pharmaceutique, Leader sur le marché du Matériel Médico-Chirurgical à Usage Unique, recherche son :

PHARMACIEN RESPONSABLE

Outre le contrôle du Laboratoire et la supervision des unités de stérilisation, sa mission consistera à développer les relations avec les pharmaciens résidents au travers d'études, de congrès, de colloques, d'articles, etc.

Il suivra l'évolution de la Législation, tant en France qu'à l'étranger, représentera le Laboratoire au sein des organismes professionnels concernés *et participera à l'application de cette* législation dans l'Entreprise.

Il sera en relation avec les fournisseurs pour le choix et le contrôle des matières premières.

Agé de 30 ans minimum, le candidat, possédant une *forte* personnalité, aura si possible diversifié sa formation.

Siège social : Région Nord de Paris.
Rémunération très motivante.
Adresser C.V., prétentions et photo s/réf. 4147 à :
P. LICHAU S.A.,
B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Usines de Beauchamp
(95 Val-d'Oise)

ingénieurs en organisation

au sein d'une équipe intervenant dans tous les domaines d'activité de notre complexe industriel *(ateliers, magasins, services administratifs, etc.)* pour en définir et en améliorer le fonctionnement.

Nous souhaitons intégrer des cadres de formation ingénieur :

- Centrale, A. et M., E.N.S.I., etc.,
- I.A.E. ou similaire appréciée,
- débutants ou ayant une première expérience en industrie.

L'aspect créatif et diversifié du travail devrait permettre aux candidats retenus de progresser vers des postes à responsabilités.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions
Service Recrutement 3M France
Avenue Boulé 95250 Beauchamp

3M

LE DIRECTEUR
DES RELATIONS HUMAINES
D'UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
RECHERCHE POUR PARIS, SON

COLLABORATEUR JURISTE DROIT SOCIAL

30 ans minimum

Il aura pour mission :

- d'assister le Directeur des Relations Humaines en procédant aux études, conseils, informations juridiques et sociales,
- de conseiller les Etablissements et Filiales pour l'application de la Législation Sociale.
- Il sera chargé également au niveau du groupe des problèmes d'Information et de Communication.

Ce poste nécessite une connaissance approfondie du Droit Social et des qualités humaines de contact et d'ouverture.

Env. curric. vitae détaillé, photo et prétentions sous la référence 57.870 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Dans le cadre de leur expansion
DEUX LEADERS MONDIAUX dans le domaine de la photocomposition et du traitement de textes, *N.B.I. et COMPUGRAPHIC recherchent ;*

INGENIEURS COMMERCIAUX

Postes à pourvoir : PARIS et REGION PARISIENNE
RHONE-ALPES - BRETAGNE
SUD-OUEST

- Les candidats doivent :

- être dynamiques et ambitieux,
- posséder une expérience de la négociation et de la vente de matériels de reprographie, de traitement de textes, de systèmes de photocomposition ou de matériels pour les Arts Graphiques.
- Connaissance de la typographie appréciée.

- La société assure :

- Une formation complète
- Rémunération motivante (fixe + commissions)
- Frais de déplacements remboursés.

Env. C.V.+let. man +photo+prét. ss réf. 1256 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra)

BERTIN & Cie

cherche dans le cadre du développement de ses activités en

PROCÉDÉS INDUSTRIELS ET SYSTÈMES

des

INGÉNIEURS - MÉCANICIENS AUTOMATICIENS

Cumulant une formation générale (CENTRALE, SUP AERO...) avec une spécialisation en automatique et connaissant bien la MICRO-INFORMATIQUE.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant le sens des initiatives, des capacités marquées d'analyse *et de synthèse des* SYSTEMES et capable de compléter leur passion pour la technique par un goût pour le commerce et la promotion de leurs idées.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à
C. LEMAIGNAN - BERTIN et Cie,
Boîte Postale n° 3 - 78370 PLAISIR

NOUS RECHERCHONS

UN INGÉNIEUR de TRÈS GDE CLASSE SCIENTIFIQUE

(Débutant s'abstenir, reconversion acceptée)

- Ecrivant français et/ou anglais, parlant français et anglais (allemand apprécié).
- Grandes capacités de contact, mais aussi de travail personnel pour ANIMATION d'ETUDES et RECHERCHES ENERGETIQUES. (ANALYSES DE SYSTEMES)
- ORIENTATIONS : solaire, géothermie, biomasse, économies d'énergie (Europe).

Salaire fonction des antécédents.

Siège : PARIS

Adr. photo, curriculum vitae, liste de publications et prétentions, sous le numéro T 020012 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE DE BATIMENT
BANLIEUE SUD PARIS
C.A. 150 MF - 700 Personnes
recherche son

CHEF COMPTABLE

- Responsable comptabilité générale et analytique, payes, arrêté du bilan.
- Niveau DECS.
- 10 ans d'expérience dont 3 dans la fonction, si possible dans entreprise de bâtiment.
- Bonne connaissance des mécanismes informatiques.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 93855 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel
94300 VINCENNES - O.T.

Chantelle

recherche

INGENIEUR TEXTILE

en position fonctionnelle et rattaché directement au Directeur Industriel, il aura pour mission :

- d'animer la réforme en profondeur de la «fonction qualité» (par la mise au point de normes plus opérationnelles, l'amélioration du contrôle en cours ...)
- de mettre en place des techniques de contrôle statistique dans l'ensemble des unités.

Ce poste pourra convenir à un jeune ingénieur ayant de préférence une première expérience dans une activité identique.

Il devra faire preuve d'un goût marqué pour les contacts ainsi que de qualités pédagogiques développés.

Le poste basé au Siège à Paris implique des déplacements dans les 5 unités de Province.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à
Mme ALTMANN - 41, rue Greneta
75002 PARIS.

LE CRÉDIT NATIONAL

recherche

UN INGÉNIEUR

X, E.C.P., MINES,
PONTS ET CHAUSSÉES, etc.

possédant impérativement 5 à 10 années d'expérience industrielle et si possible une formation financière, pour exercer la fonction d'

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

qui consiste à instruire sous leurs divers aspects : TECHNIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER, etc., les demandes de prêts à long terme formulées par les entreprises.

Envoyer curriculum vitae avec photo au Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS

GRAND GROUPE FRANCAIS
MULTINATIONAL
recherche pour une de ses Filiales

un jeune ingénieur de formation mécanique

(Type : Arts & Métiers et E.N.S.P.M.)

Ayant quelques années d'expérience des huiles de moteur thermique.

Anglais courant.

Pour :

- gérer les essais moteurs
- assister les clients
- visiter les constructeurs d'automobiles
- participer aux Comités Professionnels de Coordination.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à No 58.977 Contesse Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche

PHARMACIEN

A VOCATION INDUSTRIELLE

Diplôme Sciences Po ou licence Es Sciences ou médecin ou ingénieur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2.157 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Laboratoires Boots-Dacour

Filiale de THE BOOTS COMPANY LIMITED NOTTINGHAM U.K. recherche, dans le cadre de son expansion, un

Chef de Produit «Secteur Pharmacie»

Il aura pour mission de recommander et mettre en place un plan de développement d'une gamme de produits destinés à la vente directe en officine. Il sera responsable de l'établissement et de la réalisation des objectifs de vente et de profits.

Dépendant de la Direction Marketing, il coordonnera directement son action avec les différents départements internes de la Société.

Une expérience dans une fonction de responsabilités de produits vendus en officine est indispensable.

Anglais vivement souhaité.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions aux Laboratoires BOOTS-DACOUR 49, rue de Bitche - B.P. 66 - 92404 COURBEVOIE cedex.

LEADER BIENS D'ÉQUIPEMENTS
MACHINES SPÉCIALES

PARIS NORD-OUEST - 400 personnes
AUTOMOBILES, AERONAUTIQUE, SPATIAL, NUCLEAIRE, etc.

RESPONSABLE

Département Technico-Commercial

- PROFIL : INGENIEUR AM-INSA ou TECHNICIEN SUPERIEUR en mécanique, B.T.S.-D.U.T. complété par une formation commerciale. 35 ans environ. 10 ans d'expérience technique et commerciale. Négociations à tout niveau France et C.E.E. Anglais souhaité.
- MISSION : Maîtrise et gestion des contrats et de leur ordonnancement.

VACANCES ASSUREES.

Ecr. avec C.V. et prét. à n° 58.870 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

SOCIETE INFORMATIQUE
en pleine expansion
recherche pour PARIS

JEUNES INGENIEURS

Diplômés de Centrale, Supelec ou similaire.

Les candidats auront une bonne potentialité technique et commerciale et présenteront un réel intérêt pour le management et l'informatique.

Leur aptitude commerciale leur permettra *de créer des liens privilégiés* avec la clientèle. La variété des problèmes à appréhender ne leur fait pas peur : ils assumeront des tâches aussi diverses que la programmation, l'analyse et la recherche opérationnelle.

Ces postes pourraient convenir à de jeunes Supelec, Centraliens ou similaire.

Important : l'anglais parlé couramment est indispensable.

La formation sera assurée par l'entreprise.



Envoyer CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS sous réf. 8024M

PIERRE ET VACANCES TOURISME
recherche

CHEF COMPTABLE

- niveau D.E.C.S., sachant diriger une équipe ;
- déclarations sociales et fiscales ;
- bilans trésorerie, comptabilités analytiques ;
- minimum 7 ans d'expérience.

Envoyer c.v. détaillé, photo et prétentions à Pierre et Vacances, service administratif 91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

SOCIETE IMMOBILIERE DE PREMIER PLAN
PARIS (8e)
RECHERCHE UN

COMMERCIAL

(Cadre)
DE TOUT PREMIER ORDRE

- Ayant le sens de la négociation et le goût des contacts à haut niveau ;
- Etant travailleur et l'ayant prouvé au cours d'une première expérience commerciale (deux à trois ans) ;
- Ayant si possible une formation supérieure.

Envoyer C.V. et photo à n° 38.130
P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

BANQUE POPULAIRE
recherche

DÉBUTANTS

dég. O.M. et possédant permis conduire.
Si vous êtes Bachelier Section G. Attiré (ée) par contacts commerciaux et le secteur bancaire, nous avons des postes à pourvoir dans les dépts : 78 - 91 - 92.

Adressez vite votre curriculum vitae et photo à B.P.R.O.P., Service du personnel, 2, esplanade du Grand-Siècle, 78000 Versailles.

SOCIETE FINANCIERE
A VOCATION NATIONALE

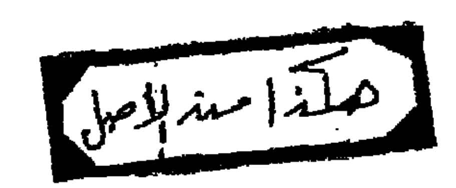
recherche pour son siège

QUARTIER TRINITÉ

- **RÉDACTEUR CRÉDITS**
  MOYEN TERME
  (connaissances bancaire et comptable exigées)
- **STÉNODACTYLO**
  (même débutante)

Téléphoner pour rendez-vous 874-54.00.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,46

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

REVUE NAUTIQUE recherche

J. H. ou J. F.

pour vente espaces publicitaires auprès des annonceurs.

Fixe + commission

Envoyer C.V. + photo à EDITIONS DU MARIN 104, rue du Théâtre 75015 PARIS.

Société d'importation rech.

EMPLOYÉ (E) ADMINISTRATIF (VE)

ayant sens de l'organisation pour assurer la distribution sur le Marché Français, la surveillance des ventes, la tenue des stocks et des statistiques hebdomadaires. Expérience commerciale et très bon anglais demandés. Envoyer C.V. et prétentions à :

ORSA 67, r. de la Victoire 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE quartier Saint-Lazare recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

2 COMPTABLES deuxième échelon

(B. P. souhaité ou équivalent) ayant plusieurs années d'expér.
— dans service paies;
— dans service trésorerie.

1 COMPTABLE premier échelon

(probatoire ou équivalent)

1 AIDE-COMPTABLE

DACTYLO (C.A.P. ou équivalent)

Adr. C.V. détaillé et prétent. : nº 46.684 M, sur enveloppe à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade-8e, qui transmettra.

TEAM 5 SPORT

recherche pour ses magasins REGION PARISIENNE

DIRECTEUR MAGASIN

DIRECTEUR ADJOINT

Homme de terrain ayant une connaissance de la distribution et des produits. Expérience et pratique sportives souhaitées. Ecr. av. C.V. ou Tél. pr R.-V. TEAM 5, Tour des bureaux de Rosny, 93118 Rosny-sous-Bois. TEL. : 528-58-96.

CENTRE FORMAT. TOURISME recherche pour Paris

PROFESSEURS

Anglais et Allemand ayant déjà enseigné pour le BTS de Tourisme

Quelques heures vacation par semaine. Envoyer C.V. à BREMO, 81, rue Escudier, 92100 BOULOGNE, qui transm.

SOCIETE EUROPEENNE D'ELECTRONIQUE recherche pour sa DIVISION « CARDIOLOGIE FRANCE »

INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

chargés de la démonstration et de la vente de systèmes d'échocardiographie et de Holter.

Ces postes, basés dans la région parisienne, offrent :
— Forte rémunération ;
— Large autonomie d'organisation ;
— Voiture de fonction.

Ils exigent :
— Une bonne expérience de la vente ;
— Une grande disponibilité de déplacements en France.

Formation aux produits assurée par la Société.

Adresser lettre manusc., C.V., détaillé, photo et prétentions sous référence SM2 à C.I.S., 44, av. du Président-Wilson, 75116 PARIS. Réponse et discrétion assurées.

RANDSTAD

TRAVAIL TEMPORAIRE recherche pour longue mission

DIPLOMEE EN SCIENCES ECO

avec licence ou DEUG

Se présenter avec diplômes et références 69, bd Haussmann, Paris (8e). Tél. 266-03-59.

Société produits aluminium cherche technico-commerciale pour région parisienne. Niveau bac. Connaissance aluminium ou miroiterie souhaitée. Véhicule indispensable.

Lettre + C.V. + photo adressés à MAIER, 20, boulevard Turgot, 13012 MARSEILLE.

Cabinet expertise comptable PARIS-8e recherche
1º COLLABORATEUR D.E.C.S. expérience cabinet pratique commissariat et révision (Réf. MD1)
2º COLLABORATEUR 3 à 5 a. expérience cabinet (Réf. MD2)
Env. C.V. détaillé et prétentions en précisant référence du poste choisi à P.M.P., 69, rue de Provence, PARIS-9e.

CENTRE FORMAT. TOURISME recherche pour Paris

PROFESSEURS

ayant déjà enseigné pour le BTS de Tourisme
option : accueil
option : production/vente

Quelques heures vacation par semaine. Envoyer C.V. à BREMO, 81, rue Escudier, 92100 BOULOGNE, qui transm.

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEURS

de 1 à 5 ans d'expérience. Bonne connaissance d'un assembleur appréciée. Salaire élevé, possibilité évolution rapide de carrière au sein d'une jeune société.

Adresser C.V., photo et prétent. ATYA S.A. 35, r. des Bergers 75015 PARIS.

S.A. BURROUGHS

RECHERCHE POUR SERVICE COMPTABLE A CERGY D.U.T. DE GESTION OU B.T.S. DE COMPTABILITE DISPONIBLE DE SUITE. Envoyer curriculum vitae B.P. 50, 92231 GENNEVILLIERS à l'attention de D. BELLOCQ.

Maison de Retraite Gériatrie recherche

SURVEILLANT (TE)

diplômé (ée) pour équipe de nuit (23 h/7 h). Poste à pourvoir avant octobre. Adresser C.V. Fondation de Rothschild, 76, r. de Picpus PARIS-12e.

STE DE DIFFUSION SYSTÈMES INTERACTIFS pour l'industrie du vêtement recherche

INGÉNIEUR APPLICATION

Chargé de l'installation du logiciel et de la formation des opérateurs.

Anglais courant et sens pédagogique. Connaissance de l'informatique appliquée à la production de l'industrie du vêtement. Missions : 4-6 semaines par client. Formation assurée en Angleterre.

C.V. et prétentions (réf. 342) à I.T.S., 32, place de la Loire, Silic 441, 94593 RUNGIS Cedex.

CIE INTERNATIONALE D'ASSURANCES recherche

TECHNICIEN

ayant une expérience réelle des services après-vente (équipements électroménagers), pour constituer et animer son service spécialisé. ANGLAIS NECESSAIRE.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous Nº 6.238 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PETROLIERE PRES DE LA DEFENSE recherche pour secteur D'AUDIT COMPTABLE et FINANCIER

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

— dégagé des obligations militaires.
— 4 à 5 ans d'expérience appréciée.
— Formation B.T.S. ou certificat comptable du D.E.C.S.

Probabilité de déplacements en province.

Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions en précisant date et disponibilité. Nº 58.351 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Chaîne restauration COURTE-PAILLE 70 unités - 105 M. de C.A.

RECHERCHE

COMPTABLE 2e ECHELON 25 ANS MINIMUM EXPÉRIENCE CONFIRMEE en COMPTAB. ANALYTIQUE DROIT FISCAL APPLIQUÉ PROJET DE BILAN 65.000 F AVEC POSSIBILITE D'AVANCEMENT RAPIDE.

LIEU DE TRAVAIL : Z.I. D'EVRY

Envoyer C.V. avec photo à M. Pierre POIRIER, Service Comptabilité SERARE Courte-Paille S.A. CE 1412 - 91019 EVRY Cedex

---

Organisme important recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— Hommes dynamiques et ambitieux.
— Goût contacts à haut niveau.
— Très bonne présentation.
— Sens réel des responsabilités.
Tél. pour 553-20-00 + poste 201.

GROUPE DE PRESSE recrute REDACTEUR pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières. Formation analyste financier et expérience professionnelle de quelques années souhaitées. Adresser candidature avec référence à : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS

DREUX 28107

35.000 habitants. Lycées. C.E.S. C.E.T. recrute : Deux sous-bibliothécaires à mi-temps. Titulaires du C.A.F.B., option jeunesse. — Candidatures et C.V. à Mme le Maire de DREUX, serv. du Personnel, 28107 Dreux.

Pour station ski Htes-Alpes, Serre-Chevalier, garantirai contrat gérance à bon CHARCUTIER ITALIEN CONNAISSANCE TRAITEUR Ecr. : Chanteloup Boucherie 05240 La Salle-des-Alpes. Tél. (92) 24-04-01.

LE JARDIN D'ENFANTS des Nations unies à Paris recherche sa NOUVELLE DIRECTRICE Qualification d'éducateur de Jeunes Enfants nécessaire avec expérience administrative. Nationalité indifférente. Permis de travail exigé. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé. J.E. des Nations unies, 40, rue P.-Guérin, 75016 PARIS

Sté française du Cce international recherche pour 1-6-1980 employé (e) de trésorerie chargé (e) principalement de l'administration des opérations en devises. Langues anglais et/ou allemand et expér. bancaire service étranger souhaitables. Veuillez écr. avec C.V. et prétentions à M. GRAYSON c/o CEC, 1, rue Georges-Berger, 75017 PARIS.

FONDÉ DE POUVOIR

auprès de l'Agent Comptable d'un Etabliss. public. Connaiss. approfondies et expérience en comptabilité générale et analytique, fiscalité locale et marchés. Rémunération selon qualificat. Envoyer C.V. à : EPEVRY, avenue de la Préfecture, 91011 EVRY

Impte Sté sous-traitance automobile proche banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR ADJOINT AU DIRECTEUR INDUSTRIEL

Formation mécanique A.M. ou équivalent. 3 à 5 ans expérience min. de responsabilités de fabrication ou de production. Anglais souhaité. Adres. C.V. et prétent. s/réf. 8.942 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

LABO COSMETIQUES recherche

ÉTUDIANTS

disponibles juin/juillet, environ 1 heure par jour pour tests. Rémunération. Renseignem., tél. au 869-96-00 Poste 3529, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

L'Entreprise Industrielle Direction Régionale Paris et Nord-Ouest, 226, avenue du Maréchal-Foch, B.P. 99 78130 Les Mureaux, recherche :

INGÉNIEURS

débutants gros œuvre et électricité. - Ecrire av. C.V.

secrétaires

SOCIETE EUROPEENNE recherche

SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

La candidate devra :
— Justifier d'une sérieuse expérience dans le secrétariat de direction générale.
— Etre dynamique, organisée.
— Parfaitement TRILINGUE : allemand (langue maternelle) français-anglais.
— Excellente sténodactylo.

Présentation soignée. Grande disponibilité.

Env. C.V., prétentions et photo s/nº 58613. Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, ou téléphoner au : 655-67-77 pour rendez-vous.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 161) B.P. 402-09 Paris.

formation profession.

I.S.T.I.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE

formation privée

STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE

de haut niveau en 6 mois. Niveau requis : BAC ou études électroniques.

EMPLOI ASSURÉ

en fin de stage. Tests d'admission sur R.-V.

378-73-22

31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT. Mº : Les Juilliottes.

capitaux ou proposit. com.

A CEDER belle AFFAIRE agro-alimentaire 6 personnes. C.A. 4.000.000 F - 563-96-50.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décorat. coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

traductions

Demande

M., germaniste, exp., ferait trad. all.-franc. franç.-all. Ecr. nº 8.146 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 ou tél. (63) 60-52-05.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR, 52 ans

Directeur d'entreprise bât. et T.P. depuis 20 ans. Implanté en Afrique francophone. Grande expérience et réussites confirmées de créations et implantation entreprise outre-mer, recherche situation haut niveau monde entier.

Ecrire Nº 2.239 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGÉNIEUR CADRE SUPÉRIEUR CONSEIL EN ORGANISATION

En activité, actuellement resp. 3 chantiers
19 ans expérience acquise dans deux cabinets
Excellente maîtrise diagnostic, projet réforme
Mise en place ttes fonctions de l'entreprise, classiques ou novatrices
Excellente adaptabilité et créativité
Grandes facilités de contacts à tous niveaux

RECHERCHE COLLABORATION

Président ou direction générale ou 3e cabinet
Etudierait ttes propositions Plein ou Mi-temps

Ecrire nº 2278 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS Cedex 09.

ROBOISTE

INGÉNIEUR EN A ÉLECTRONIQUE

INFORMATIQUE
34 ans, recherche poste stable.

Ecrire nº 2266 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS Cedex 09.

CADRE DE DIRECTION

48 ans, 18 ans expérience dans les fonctions, en titre, de directeur technique, offre de très bonnes connaissances des diverses contraintes d'une PME sur les plans administratifs, commercial et technique. — Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière (Paris et banlieue). Ecr. nº 6.184, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE DIRECTION

ACTIF 48 ans souh. second. CHEF ENTREP. PARIS - PROXIMITE. Ecr. Nº T 95890 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LES GASPIS, C'EST FINI ! Economisez un recrutement si vous cherchez à Paris, rég. par.

DIRECTEUR DES VENTES

— Meneur d'hommes ;
— Pratique du terrain ;
— Spécialiste export.
Ec. Nº T 020 002 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRADÉ DE BANQUE

SERIEUSES REF. TITRES ch. emploi, même autre branche Tél. (16-4) 453-30-37.

EXPORT

RESPON. ADMINIST. CCIALE J.F. 30 ans, anglais courant, exp. 5 a. import/export, sté industrielle et commerciale. Ec. Nº T 019 989 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent, **ING. ENSBANA**

29 ans, stages cave coop. et labo laiterie ; 2 ans VSNA, Corée/Sud, rech. poste Corée ou France (préf. r. Paris ou r. Lyon). Ouvert à ttes propos. Tél. (74) 88-92-15

J.F. 25 ans, licence en droit connaiss. en Anglais et dactylo, ch. remplacement emploi bureau juillet-août de préf. domaine juridique. Tél. 271-80-98 de 9 h. à 20 h.

INGEN. ELECTRONICIEN 32 ans, formation audiovisuelle. PHOTO (docum., reportage) VIDEO (O.R.T.F. - T.F. 1). Etud. propos. France, étranger. Vappereau, 5, r des Lombards, 75004 Paris - Téléph. : 271-45-01

Secrét. Traductrice TRILINGUE anglais, allem., sténo 3 langues, ch. emploi. Téléph. : 254-78-80.

CADRE de DIRECTION 35 ans, exp. industr. dans les fonctions successives :
— Ingén. aff., Directeur techn., Directeur d'établissements, assumerait avec dynamisme et efficacité la direction d'une équipe de gestion.
Très forte expér. en matière d'animation de groupes, de gestion, d'organisation du travail et de commissions sociales (C.E., D.P., etc.). Libre rapidement.
Ecr. nº T 020008 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

DIRECTEUR TRANSPORTS

Monsieur 56 ans, 31 ans expér. au sein même Groupe international dans domaines commission de transport, transit, agence générale et consignation maritimes, manutention portuaire ; 20 ans d'activités dans principaux ports Côte d'Afrique, où a assumé responsabilités au plus haut niveau ; 11 ans au Siège Social parisien, où a été chargé successivement de la Direction de zone Afrique francophone, Direction département maritime du Groupe, Direction de zone Amér. du Nord et Amér. du Sud. Parl. angl. et portug. Recherche situation Paris ou Province, impliquant si nécessaire déplacements fréquents à l'étranger. Ecrire nº 62.738 HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, PARIS-8e.

DIRECTEUR ADMINISTR. et FINANC.

50 ans, formation supérieure

LIBRE RAPIDEMENT

Habitué à participer au redressement et au développement d'entreprise et pouvant :
— Elaborer la stratégie financière ;
— Coordonner la comptabil. générale, analytique et contrôle de gestion ;
— Mettre en place des méthodes d'organisation et l'outil informatique ;
— Assurer la gestion de la production, des ventes, du personnel.
Cherche poste Paris ou prov.

DIRECTEUR COMMERCIAL

— 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.;
— Expérience variée en milieu industriel, commercial, bancaire, prestation de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. nº 6224 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CADRE SUPÉRIEUR

Capacitaire en droit, grande expérience direction gestion administration P.M.E. et P.M.I. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 46.834 J.R.P., 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

Cadre de gestion. 35 a., lic. en droit, 12 a. d'expér. budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, ch. situat. stable. Ecr. Nº 2.262 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

H. cadre 34 a., juriste confirmé, 5 a. exp. ds établis. public nat. ch. poste à responsab. Ecrire Nº 2.263 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Algérien, 35 ans, trilingue : Français, Arabe, Anglais. Lic. (4 ans) et D.E.S. droit. Expér législation, animation socio-culturelle et pédagogie. Goût des relat. humaines. Ch. empl. dans organisme en relations avec le monde arabe. Ecrire Nº 8.193 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

J.H., 27 a., tr. bonne présentat. Actuell. chauffeur direct., ch. pl. chauff. maître ou direct. Ecr. Nº 2.254 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

M. 55 a. recherche place chauffeur de maître, sachant cuisiner dans région méditerranéenne, libre 1er octobre. Ecrire Nº 8.238 « le Monde » Publicité, 5, rue Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

Jne Fille 17 ans, B.E.P.S., 1re année de sanitaire sociale. Rech. empl. temporaire pr la période des vacances scolaires. Ecr. Nº 6.236 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Cadre supérieur banque, cinquantaine, grande expérience outre-mer, rech. poste ou missions ponctuelles ordre financier ou audit. étranger, préf. bassin méditerranéen, dont Algérie ou Afrique Sud Sahara. - Ecrire Nº 8.251 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Cadre de banque, H. 34 ans, classe VI, service étranger, bnes connaiss. opérat. import-export et réglementation des changes rech. emploi similaire ds banque ou établiss. financier Paris ou Sud France. Ecrire Nº T 020 009 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante en lettres, 19 ans, ch. tt emploi juin et juillet à Paris. — Tél. 597-11-09.

CHEF COMPTABLE 33 a., libre suite, 6 ans d'expertise compt. 3 a. d'Audit, anglais parlé, ch. poste pouvant évoluer vers direction admin. ou financ. Ecr. Nº T 020 006 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agent fret aér. 33 a., ch. empl. Tom-Dom exp. 10 a. fret export. Ec. Nº T 019 992 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur électronicien pos. II ch. situat. banl. Ouest de préf. Ec. Nº T 020 010 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Américain 28 ans, sciences po, éco-fi., spécialisation marketing, exp. lancement promotionnel petite sté relations pub et vte ch. poste marketing exigeant initiative, créativité, offr. resp. Ec. Nº T 019 991 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE CHEF COMPTABLE 30 a., D.E.C.S., formation universitaire, compt. anglo-saxonne, audit., informatique, gestion budget, anglais, poste en Afrique de 15 m., rech. direction compt. Amérique Nord ou Sud-Afrique. Ecr. nº 8233 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens 75427 Paris ced. 09.

Ingénieur topo, 43 ans, 16 ans expérience, dont 10 a. O.M. Fin contrat étranger Etude tte proposition. France et étranger. Ecr. nº 8234 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens 75427 Paris ced. 09.

X + IAE, 46 a., rech. poste dir. recherches ou resp. développ. et divers dans P.M.E./P.M.I. Exp. rech. appliq. et étude proj., av. utilis. inform. Angl.-allem. cour. Téléphoner au 381-45-10 ou écr. s/nº 2277, « le Monde » Public., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Jeune Allemande (19 ans) cherche travail dans une famille française (enseignement de l'Allemand et garde d'enfant), de juin à août. U. LAWACZECK, Achim-von-Arnim-Str. 18, D - 5300 BONN.

J. F., 26 ans, célibataire, études supérieures, parlant anglais, allemand, espagnol, rech. emploi stable rédactrice-traductrice (expérience antérieure de cette fonction). Disponible. Voyages à l'étranger possibles. T. 575-74-26, entre midi 15 et 14 h. et le soir à partir de 19 heures.

CADRE, 28 ans, 7 ans d'expér. achats bazar en centrale (luminaire, sanitaire, jardinage), à un tournant de sa carrière, ch. poste à responsabilité : achats, vente ou magasin. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 6234 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

H. 39 ans, DEA, MATHS appliq. Statistique, analyse numérique, Algol, Fortran. Angl. Ch. empl. Ecr. nº 2276, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Dame soixantaine (avec chien), très bonne CUISINIERE, partirait 1 ou plus. mois. Faire off. Ecr. nº 2260, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Conducteur Travx, 43 a. (second œuvre), expér. cciale. Franc.-arabe-anglais, ch. pl. France ou Irak - Abu-Dhabi. Téléph. : (49) 64-34-91

H. 27 ans, Sc. Po + Doctorat Droit, 2 ans expér. Ens. Sup. étranger. Libre rapidement, étudie toutes propositions motivantes (préf. Paris, accepte déplacements fréqu. même lointains). Ecrire : Jean CAPIAUX 64, rue Voltaire 92300 LEVALLOIS ou téléphoner au 270-57-13 du 25 mai au 13 juin.

CADRE DE DIRECTION

48 ans, 18 ans expérience dans les fonctions, en titre, de directeur technique, offre de très bonnes connaissances des diverses contraintes d'une PME sur

---

Hme 31 a., ingénieur + MBA, 6 a. expér. comme ingénieur en organisation, contrôleur de gestion, directeur financier, recherche poste

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

dans P.M.E. ou FILIALE GRAND GROUPE Ecr. s/nº T 19806 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Jeune Cadre 35 ans, disponible

LIBRE DE VOYAGER

Etud. ttes propos. de mission à l'étranger. Téléph. au 236-76-40, ou écr. nº T 95812 M, Régie-Pr. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

EUROPE DE L'EST

INGÉNIEUR CHIMISTE

parl. tchèque, russe, anglais, allemand, français. 20 ans commerce internat. recherche

ACTIVITÉS DIRECTION PAYS DE L'EST

Ecr. M. KAUDERS, 34, quai National - 92800 PUTEAU.

occasions

PIERRE PERRONO

Achat net ou échange bijoux, brillants, argenterie. Vente - Occasion - Réparation, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra, 37, av. Victor-Hugo, Etoile.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

G.S. Break Club 7 ch., année 75. 58.000 km, 1re main. Px Argus. Tél. : Delabrouille 246-72-23 poste 2217 ; pers. 491-87-86.

RENAULT 18 GTL

27.200 km (aigue mét.), 1re main. 26.500 F. T. apr. 19 h. : 990-72-56.

8 à 11 C.V.

ALFA ROMEO Giulia 1600

Blanche, août 76, 89.000 kilomètres. 11.000 F. Tél. : 602-85-09.

Très belle 504 T.A., T.O., 77, 62.000 km, 1re main, px except. Téléph. : 543-74-17 (H.B.)

12 à 16 C.V.

AUDI 200 TURBO

Essai sur rendez-vous. Reprise location Véhicules disponibles

TEL. : 790-01-75.

+ de 16 C.V.

Part. P.-D.G. à Part. cède CADILLAC ELDORADO, 1978, toutes options, état général irréprochable, moins de 50.000 km Téléph. : 742-67-91

divers

104 - 305 - 504 - 505

Export 80, peu roulé. AUTO PARIS-XVe. - 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

NEUBAUER
PEUGEOT

EXCEPTIONNEL !

305 ESS. ET DIESEL D'EXPOSITION, 0 Kilomètre.

PRIX IMBATTABLES

M. Gérard. — Tél. : 821-60-21.

ALFA ROMEO

PARIS 16e concessionnaire

48, rue MOLITOR 651.80.60

L'immobilier

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PAIE COMPT., CHEZ NOTAIRE ACH. 2 à 4 pces, PARIS, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER, 261-68-81 ou le soir 900-84-25.

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie, 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL ET REYL. 265-90-05

locations non meublées Offre

Paris

VOLTAIRE. 2 P., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., ch. central. Ttes charges compr. : 1.600 F. Téléph. : 379-86-35.

JARDIN DES PLANTES LUXE, JAMAIS HABITÉ, double living 55 m2, cuis. équipée, tél. park. 2.300 F. C.C. 621-10-00

CHARLES-MICHELS, standing double liv., cuis., équipée. Tél., parkg., 1.490 F. C.C. 621-10-00.

RUE LA BOETIE ds immeuble gd stdg. Luxueux 3 p. cuisine équipée, 2 s. de bains, et. nf, 4.400 F + ch. Tél. : 280-48-55.

17e superbe imm. rén. entièr. par Compagnie d'Assur.
— 3 pièces, 2.700 F + charges
— 4 pièces, 3.600 F + charges
PREMIERE LOCATION H. LE CLAIR. - 562-71-94

Près Luxembourg, très beau 7 P., 4e ét., asc., balcon 4.400 F par mois cc. sans commission. Tél. après-midi, 337-54-59.

3e ARROND. (Mo Saint-Sébastien-Froissard) à louer Appt : salle séjour double, 2 chambres avec moquette, cuisine équipée, salle de bains, chauffage individuel. Calme. Tél. de préfér. le soir au 430-00-84.

JASMIN 220 m2 environ, 6 gdes Pces, 7.000 F, ramené à 3.000 F pendant deux ans pour travaux. HERMES : 705-22-13.

17e BEAU STUDIO, 35 m2 + jard. privat., cuis. équip., tél., 1.890 F ch. compr. 621-10-00.

PARIS-12e

SANS COMMISSION
Immeuble tout confort :
2 P. 46 m2, loyer 1.518 F, charg. 357 F, park. 165 F
3 P. 67 m2, loyer 1.952 F, charg. 509 F, park. 165 F
4 P. 82 m2, loyer 2.290 F, charg. 622 F, park. 165 F
S'adresser : 24 - 26, rue Sibuet, au gardien, avant 19 h. ou Tél. 343-35-77 pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

Région parisienne

NEUILLY 2 pces, luxueux dans résidence service 2.300 F + inscription au club TIMM'S. - 548-63-50

RUEIL-MALMAISON A louer studio 30 m2, cuis. éq. Box auto, cave, ds parc, calme 1.000 F+300 F charges 602-55-40

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 5-6 pièces, 150 m2 minimum, si possible terrasse, PARIS, proche banlieue. G. PLISSON. — 585-55-32.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces, Paris et villa Banlieue Ouest. Propriétaire direct. — 562-78-99.

Collaborateur du Journal cherche 3 pces, gde cuisine à Paris. Téléph. : 337-58-46.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 pièces et plus. — 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 P. vide ou meublé

LOYERS GARANTIS

Mme SANTZEN - 555-84-23

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR. Tél. le matin au 747-42-97, ou écrire : Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

30.000 F. Crédit 80 %

AV. REPUBLIQUE, proche studio, entrée, cuis. Possib. salle d'eau. Occupé dame seule. Droit de reprise 4 ans. Voir ppiaire mercredi, 18 à 19 h. 16, r. GUILLAUME-BERTRAND

viagers

Près Etoile. Appt 3 p. tt cft, 2e ét. 70 m2 occupé. 70.000 2.650 rente. Lodel : 355-00-44.

Libre Houilles résid., propriété caract. 1900. 8 p. Etat neuf, 280 m2, habit. Parc 700 m2. 770.000 - 5.000 rente. Lodel : 355-00-44.

FONCIAL VIAGERS

19, Bld Malesherbes (8e) 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience, étude gratuite rente indexée.

Sté spécialiste viagers

F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

+ revenus — d'impôts expertise discrète gratuite, indexation. Etude LODEL, 35, Bd Voltaire - 355-61-58.

fonds de commerce

A VENDRE D'URGENCE

A STRASBOURG

RESTAURANT GRAND LUXE

AVEC OU SANS LES MURS

S'ADRESSE A : SOCECO (M. GARNIER)
40, rue Lauriston
75116 PARIS
Tél. : 727-49-18
553-09-94.

HOTEL - 50 CHAMBRES

EQUIPEES S. BAINS, WC
3 étages, 850 m2 par étage. Vastes salles et dép. 1.700 m2, pisc. et villa annexe. Parc de 15.000 m2, proche autor. languedocienne et plages, vds murs et fonds ou fonds seulement. FACILITES sur les 2 solutions. Ecr. nº T 19814 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

A VENDRE

FONDS DE COMMERCE

BAR - TABAC - HOTEL - REST. Région Est, 15 km EPERNAY (Nationale 3) T. (16) 26-50-31-23.

Boutiques

MADELEINE exceptionnel. Luxueuse boutique d'angle, 90 m2, 18 m. de façade. Droit au bail. PARFUMERIE ou tous autres commerces. Crédit vendeur possible. Tél. : 747-79-00.

Mº PLAISANCE

près hôpital Saint-Joseph, boutique + studio ss pas-de-porte, 1.300 F mensuel. Tél. : 322-70-12

AIX-EN-PROVENCE

murs de boutique centre ville

RAPPORT 15 %

exemple : 1 bout. px 435.000 F. Revenu locatif :

5.500 F MENSUEL

ROBERT THOMAS 2, place des Prêcheurs, 13100 Aix-en-Provence. Tél. 16 (42) 26-05-83, ou 16 (42) 27-43-18.

locaux commerciaux

Fg St-Honoré, pl. BEAUVAU, loc. 250 m2 dont boutiq. ts cces. T. 700-20-69 de 10 à 13 h.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.

TELEX Secrétariat téléphonique

Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

usines

VILLE IMPORTANTE RHONE-ALPES vend cause retraite

MAISON DE FOURNITURES INDUSTRIELLES S.A.

en pleine expansion. Pour tous renseignements écrire Havas Lyon nº 5.849.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

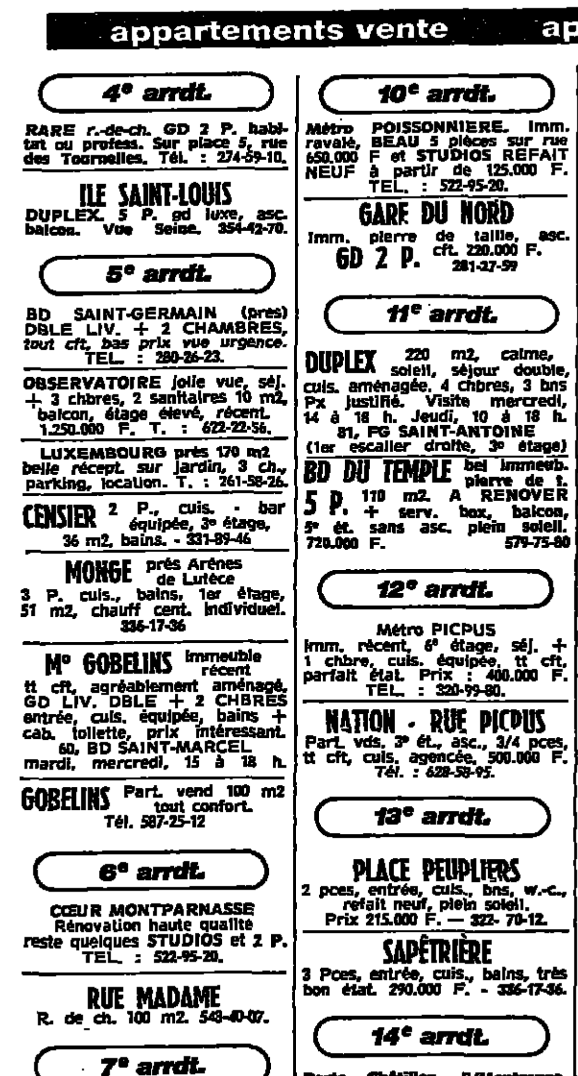
ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente



4e arrdt.

RARE r.-de-ch. GD 2 P. habitat ou profess. Sur place 5, rue des Tournelles. Tél. : 274-59-10.

ILE SAINT-LOUIS
DUPLEX. 5 P. gd luxe, asc. balcon. Vue Seine. 354-42-70.

5e arrdt.

BD SAINT-GERMAIN (près) DBLE LIV. + 2 CHAMBRES, tout cft, bas prix vue urgence. TEL. : 280-26-23.

OBSERVATOIRE jolie vue, séj. + 3 chbres, 2 sanitaires 10 m2, balcon, étage élevé, récent. 1.250.000 F. T. : 622-22-56.

LUXEMBOURG près 170 m2 belle récept. sur jardin, 3 ch., parking, location. T. : 261-58-26.

CENSIER 2 P., cuis. - bar équipée, 3e étage, 36 m2, bains. - 331-89-46

MONGE près Arènes de Lutèce
3 P. cuis., bains, 1er étage, 51 m2, chauff cent. individuel. 336-17-36

Mo GOBELINS immeuble récent
tt cft, agréablement aménagé, GD LIV. DBLE + 2 CHBRES entrée, cuis. équipée, bains + cab. toilette, prix intéressant. 60, BD SAINT-MARCEL mardi, mercredi, 15 à 18 h.

GOBELINS Part. vend 100 m2 tout confort. Tél. 587-25-12

6e arrdt.

CŒUR MONTPARNASSE
Rénovation haute qualité reste quelques STUDIOS et 2 P. TEL. : 522-95-20.

RUE MADAME
R. de ch. 100 m2. 548-40-07.

7e arrdt.

7e Résid. lux. MAISON part. s/cour-jdin 150 m2, liv., 3 ch., 2 bains, parking. Tél. 705-31-13.

BRETEUIL (près)
Imm. pierre de taille, b. appt 6 p., 150 m2 + ch. serv., 4e ét. Px : 1.730.000 F. T. : 336-05-61.

Je vends 8e ancien, P. de T. MOINS DE 10.000 F LE M2 PLUS DE 135 M2. T. 723-93-50.

280 m2 2.000.000 F
LOFT aménagé non divisible (Près) **CHAMP MARS**
Exclusivité SIIF - 550-34-00

Mo VARENNE pierre de taille
3 PIECES SUR RUE
entrée, cuis., bains, w.-c., à rénover, prix intéressant. 56, RUE VANEAU, 15 h. à 18 h. mardi, mercredi, 15 à 18 h.

8e arrdt.

MAIRIE VIIIe
Imm. pierre de t, tapis esc. 2e étage, calme balcon BEAU LIVING, 3 chambres, 2 s. de bains, cuis., tt cft. JOLIMENT RENOVE + chambre service
PRIX 1.120.000 F
MERCREDI - JEUDI VENDREDI, 11 h. à 18 h.
17, rue de Madrid ou 526-51-33

9e arrdt.

17, rue Notre-Dame-de-Lorette, 2e ét. rue et cour, vaste 4 p. cuisine, bains, chff. cent. privé, prix 630.000 F, de 11 h. à 19 h.

10e arrdt.

Métro POISSONNIERE. Imm. ravalé, BEAU 5 pièces sur rue 650.000 F et STUDIOS REFAIT NEUF à partir de 125.000 F. TEL. : 522-95-20.

GARE DU NORD
Imm. pierre de taille, asc. **GD 2 P.** cft. 220.000 F. 281-27-59

11e arrdt.

DUPLEX 220 m2, calme, soleil, séjour double, cuis. aménagée. 4 chbres, 3 bns Px justifié. Visite mercredi, 14 à 18 h. Jeudi, 10 à 18 h. 81, FG SAINT-ANTOINE (1er escalier droite, 3e étage)

BD DU TEMPLE bel immeub. pierre de t.
5 P. 110 m2. A RENOVER + serv. box, balcon, 5e ét. sans asc. plein soleil. 720.000 F. 579-75-80

12e arrdt.

Métro PICPUS
Imm. récent, 6e étage, séj. + 1 chbre, cuis. équipée, tt cft, parfait état. Prix : 400.000 F. TEL. : 320-99-80.

NATION - RUE PICPUS
Part. vds, 3e ét., asc., 3/4 pces, tt cft, cuis. agencée, 500.000 F. Tél. : 628-58-95.

13e arrdt.

PLACE PEUPLIERS
2 pces, entrée, cuis., bns, w.-c., refait neuf, plein soleil. Prix 215.000 F. — 322-70-12.

SAPÊTRIÈRE
3 Pces, entrée, cuis., bains, très bon état. 290.000 F. - 336-17-36.

14e arrdt.

Porte Châtillon, S/Montrouge, résidentiel, 14, rue Radiguey, 4e ét., 3 p., entrée. cuis., bains, w.-c. 60 m2, LIBRE. 265.000 F Mitoyen 62 m2 occupé, 190.000 F. 224-02-86 ou sur place, 16-18 h., samedi, dimanche et lundi.

Part. vend 2 pièces, box, récent impeccable, 17, RUE NIEPCE, Mercredi-Samedi 13 h. à 16 h.

Maison particulière proximité Raspail, 150 m2 + 30 m2 terrasse, caractère gd cft charme. TEL. : 322-43-15.

15e arrdt.

15e, part. vend réc. 5 p., 116 m2, 2 bains, loggia, parking. Agence s'abstenir. — 533-12-18.

Part. à part., vd bel appt imm. récent, 5 p., 103 m2, 10e étage, double expo, séj. double avec balcon, 3 ch. avec balcon, cuis. équipée, 2 bains, cave, garage. Tél. : 533-33-44.

Mo BOUCICAUT-LOURMEL
Petit immeuble tr. bon standing. LIVRAISON JUIN 1981
STUDIOS, 2 P., 3 P., DUPLEX, 3-4-5 P.
BELGI : 267-46-04 — 48-01.

EXCEPTIONNEL
15e récent, pr. Mo, gd living + 2 chbres, gde cuisine, calme, 600.000 F. Tél. 577-74-38.

16e arrdt.

Partic. de préfér. à partic. vend duplex de caractère 3 p. entièrement équipé décorateur. Visites de 9 h. 30 à 13 h. ou après 19 h. les 21, 22, 23 mai. 139, boulevard Murat, 3e gauche, ascenseur.

EXELMANS BEAU 2 PIECES, TOUT CONFORT
REFAIT NEUF, 3e étage sur rue, soleil : 375.000 F. - 325-77-33.

Près HENRI-MARTIN
Appt 300 m2, triple liv., 5 chbres, 3 salle de bns, 1 salle d'eau, parfait état. tout confort, 3 chambres service. Prix : 3.200.000 F. QUENOT S.A. Téléph. : 808-55-00.

PORTE D'AUTEUIL
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-DE-CHAUS. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF
5 PIECES 143 m2 CUISINE BAINS
à rénover + chambre service.
PRIX : 1.225.000 F.
Mercredi, jeudi, de 13 à 17 h., **55, BOUL. MURAT** ou 723-96-05.

PLACE DE COLOMBIE
Très bel imm. Appt de charme sur jardin privé, plein soleil. Réception + 1/2 ch. + service. Travaux décoration à prévoir.
PIERRE BATON : 704-55-55

17e arrdt.

24, rue Capitaine-Lagache (52, rue Guy-Môquet) 520-13-57. Libre 3 p., entr., cuis., bains, w.-c., 55 m2, à rénov., 250.000 F. Occupé 55 m2, 3 pces, 175.000 F. Duplex poss. Sur place 13-15 h. Samedi, dimanche et lundi.

VILLIERS BEAU petit 3 Pces, tout confort, 5e étage, sans ascenseur. - SOLEIL : 249.000 F. Téléphone : 325-75-42.

18e arrdt.

PRES PLACE SAINT-PIERRE
Imm. p. de t. Beau 3 p. conf., séj. double, 1 chamb., ch. cent. individuel, refait neuf, vue dégagée, soleil, 4e étage. 350.000 F. Visite sur place, 20 et 21 mai, de 14 à 18 h. 2, rue de Steinkerque, PARIS-18e, ou 257-03-03.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Sur jard., balc., calme, parfait état. Entrée, living possible 2 pces, bains, w.-c., kitchen. équipée. Tél. 265-77-59.

RUE GABRIELLE, vue impren. sur Paris, studio tout confort de caractère, prix exceptionnel vue urgence. Téléphone : 526-00-35.

18e CHARMANTE MAISON LIVING + 3 chbres tout confort, soleil. - 320-73-37.

CUSTINE Imm. pierre de taille appts occupés
2 PIECES .... 73.000 F.
3 PIECES .... 153.000 F.
TELEPHONE : 281-27-59.

19e arrdt.

PR. PARC BUT. CHAUMONT STUDIO/2 Pces
style atelier d'artiste, confort. TERRASSE, plein soleil, 45 m2. Prix 350.000 F. Tél. : 322-70-12.

20e arrdt.

AV. GAMBETTA dans bel
Imm P. de T., ascenseur, BEAU 3 PCES, tt cft, refait à neuf : 415.000 F. Téléphone : 325-75-42.

78 - Yvelines

PARLY 2 150 M2
GRAND LUXE - LIBRE
930.000 F Urgent 954-68-00

CHATOU IMMEUBLE 1970 : GRAND STUDIO
51 M2 + CAVE + PARKING. PLEIN SUD. - Tél. : 260-39-82.

LOUVECIENNES
(78), 6, allée des Jardins. vends directement APPT 78 m2 stdg, r.-de-jdin, séjour, chbres, office, loggia, etc. Ensoleillé, parkg couvert, crédit possible. Sur place samedi et dimanche ou Téléph. le soir : 918-49-64.

92 Hauts-de-Seine

CHATENAY limite SCEAUX. Calme, verdure, grand 4 pces, parfait état, terrasse, jardin, parking. 635.000 F. EFIMO - 660-45-96.

RARE. Partic. vend rue de Villiers, limite Neuilly/Levallois, ds résid. gd standing, appart. 72 m2 décoration luxueuse et originale. Terr. 25 m2 plantée et ensoleillée, balc., vue parc. 950.000 F, possib. achat meubles anciens. Tél. 255-01-44, heures bureau.

CHAVILLE. Part. à part., très bel appart. stand. 105 m2, living 30 m2, 4 ch. s.d.b., s. d'e., 2 log. Gar. Park. 795.000 F. 750-82-49.

VAUCRESSON. Compt. ou viag. Rés. gd stand., 5 min. gare, 3-4 p. 130 m2, 2 bns, box et park., calme, verd. - 741-19-95.

NEUILLY SAINT-JAMES
240 M2 appart. exceptionnel
Vaste récept., s. à manger + 4 chbres, terrasse 150 m2, chbre de service, 2 parkings, GARBI. - 567-22-88

NEUILLY près BOIS
IMM. PIERRE DE T. STAND. 6e ET. ASCENSEUR, SOLEIL, VUE IMPRENABLE
GRAND 5 P. CONFORT
A RENOVER
PRIX 1.245.000 F.
Mercredi, jeudi, de 14 h. à 18 h. 2, RUE DU CHATEAU ou TEL. 723-91-28

NEUILLY-SABLONS
BEL IMMEUBLE RAVALE, 5e ETG., TOUT CONFT, BEAU
LIV. + 3 CHBRES, CALME
PRIX : 1.045.000 F
Poss. park. + chbre service. Sur place, mardi, de 14 à 18 h. 16, PLACE DU MARCHE ou Téléphone : 723-96-05

NEUILLY-SUR-SEINE : boulev. MAILLOT, face Bois, 9 PIECES, 4 BAINS, 323 m2, 3 chambres de service, parking. - LUXUEUX.
COURTOIS 265-49-85, 265-49-97.

93 Seine-St-Denis

Mo ÉGLISE DE PANTIN
excep., 3 p., ent., cuis., bns, w.-c. 1er ét., calme, soleil, très bon plact., 215.000 F. T. 322-70-12.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

CHELLES
(15mn Gare Est). Vends bel F3, 21 m2 + balcon 11 m2. Cuisine entièrement équipée. Nombreux rangements. Prix : 260.000 F, avec parking. Tél. au 957-95-75 après 19 heures.

CHELLES (77)
15' gare Est, superbe appt ds résid., F5, surf. hab. 105 m2, cuis., s. de bns, séjour 35 m2, 3 chbres + balc. Prix 350.000 F. Tél. : 421-15-00 après 19 heures.

Province

ANTIBES PLEIN CENTRE
Appt 4 pces. cuis., s. de bns, + tél. Prix 360.000 F. Ecr. M. Guy CHARBIT, Croisette, 2000 CANNES. Tél. (93) 99-38-13

LES HAUTS DE DEAUVILLE
dans un parc de 55 hectares avec jouxtant sur mer.
DUPLEX de 170 m2
avec vue sur mer. Grand living, cheminée double, poutres apparentes, 3 chambres, 2 salles de bains. Etat excellent. TEL. : 754-58-04.

Vacances HAUTE-SAVOIE (74) MEGEVE - SAINT-GERVAIS THOLLON - LES GETS CHAPELLE-D'ABONDANCE studios 4 pers. avec 30.000 F Comptant + crédit 2/3 pièces - Chalets La Clusaz, 87 m2 avec 90.000 cpt + crédit. G.R.G., rue du Lac - CORZENT 74200 THONON (50) 71-76-49.

hôtels-partic.

BELLE MAISON
Voie privée, Square Peupliers, calme, 160 m2 + gd sous-sol aménageable. 589-37-96 ou 546-26-25.

VIROFLAY 5 MINUTES R.E.R.
belle demeure 1910, 14 Pièces, possibilité division, petit parc. JEAN FEUILLADE : 566-80-75.

villas

VERSAILLES Nord - Villa, jdin, quart. résident. 137 m2, bon ét., tt cft, 10 p. ppales + service. Tél. (16-3) 954-52-60 (9 à 20 h.). Agences s'abstenir

AULNAY-SOUS-BOIS
Part. vend villa 200 m2 (8 pces, tout conf., 2 s. de bns + cabinet de toilette + 3 w.c.). Avec garage sur terrain de 500 m2 clos. Px : 620.000 F - Tél. 866-39-75. Possibilité profession libérale.

MEUDON magnifique villa, 8 P.
(160 m2 habitables) réception, 45 m2, 4 chbres princip., 2 ch. de serv., tout conft, garage 2 voitures, sur 650 m2 jardin, près transports et commerces, calme et verdure. Prix 1.450.000 F. Tél. 534-41-73

COURBEVOIE
Très belle villa impeccable, bien située, 2 étages, 150 m2 environ, 6 pces principales, tout confort, nombreuses dépendances. Jardin fleuri, terrasses, garage. 900.000 F. — Tél. : 563-55-89.

pavillons

XVe vds pavill. 160 m2 utile rez-de-ch. + 1er ét., jdin 123 m2, lib. sept., travx à prévoir, pas de gar. 1.200.000 F. Tél. après 17 h. au 603-69-74.

maisons de campagne

Auvergne-Livradois. Vds maison ancienne restaurée, dans hameau. W.C. Salle de bains. Terrain attenant 3.200 m2. 150.000 F. Tél. : (73) 72-40-25.

Ardèche - Grange typique part. état ds 6.000 m2. Vue exception. Rivière - Tél. : (91) 73-07-55

fermettes

A vendre CORPS DE FERME, proxim. MELUN, 2.300 m2, maison d'habitation, gd hangar métallique, nombr. dépendances. Tél. : H.R. 438-70-21.

manoirs

MANOIR XVIIIe de grand style, décor d'eau et d'arbres centenaires, parfait état, tout confort. Prix à débattre. Ecrire HAVAS ANGOULEME no 2.144.

propriétés

FORET DE RAMBOUILLET à 45 km Paris, luxueuse maison campagne 3 ha 80, tennis terre battue, piscine. Beau parc. Impte maison de maître style normand. Pav. indépendant personnel. Nomb. dépendances. Px net vendeur 2.500.000 F. - Tél. : 371-11-00.

Près LOUVIERS. Manoir normand XVIIIe, sur colline, 10 pces principales + 4 bains. Parfait état. Parc 1 ha. 900.000 F — 229-52-98.

82 km de Paris, Eure, près VERNON, proche centre village : SUPERBE DEMEURE DIRECTOIRE avec PISCINE, sur beau parc aménagé de 9.335m2, 10 p ples, 315m2 habitables. Ts EQUIPEM. MODERNES DE QUALITE. Dépend. ENSEMBLE IMPECCABLE Partiellement meublée. Jean-F. De TOLEDO, 6,r.de Cerisoles Paris-8e. T. (13) 720-18-36.

ILLE-ET-VILAINE
24 km NORD-RENNES
Vds belle propriété bordure plan d'eau domanial, maison pierres, 6 p., cft, gd bâtiment d'ancienne minoterie, très bon état, s/terrain 1 ha 30, pourtours boisés. 650.000 F. Agence MASSE. 35190 TINTENIAC. T. : 16 (99) 00-02-20.

ASNIÈRES
Quartier TRES RESIDENTIEL, CALME, pr. GARE, Belle PPTE parf. état, Récept. 75 m2 avec cheminée, 5 ch., 2 bains. Gar. 3 voit. + logt individ. 2 p. cft. 1.000 M2 TERRAIN CLOS MURS 1.570.000 F - Téléph. : 788-49-60

Ptaire vend près GRASSE PEYMEINADE
Bordure vieux village, ravissante propriété, séjour + 3 ch. tout conft + Maison d'amis. Jardin 1.400 m2. Etat impeccable. Vue dégagée. Téléphone 501-84-27.

Bargiacchi Gus Roussayrolles 81460 VAOUR vds 15 km Cordes F 4 neuf, tt cft, vue impren., terrain de 5.765 m2, 350.000 F. TEL. : (63) 56-30-72.

DE PARTICULIER
PRÈS CHEVREUSE
MILON-LA-CHAPELLE SUR 9.000 M2
PROPRIÉTÉ, XVIIe
Séj. 65 m2, poutres apparentes, cheminée, 10 p., cave, garage, serre. Prix : 1.500.000 F. Tél. 663-40-10 - 052-43-10 (soir).

Part. vd 43 km Ouest Paris
FERMETTE
sur 2.000 m2 mais. princ. pierre et poutres apparentes, cheminée, 6 p. tt cft, dépendances, chaufferie, jardins d'agrément + maison d'amis, garages 4 voitures, grange, écurie, cave. 790.000 F Tél. : 475-47-29 après18 h.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
direct. sur golf, très belle pté, grde récept., 7 chbres, 3 bains, parc paysagé 4.500 m2. Mandataire exclusif I.C.R.P. 4, rue de la Celle, 78 - Le Chesnay. Tél. : 954-46-42

LANGUEDOC MAISON XVIIe 30 km. MER
Superbe restauration style aménagement luxueux, 280 m2 + 2 terrasses, s/2.000 m2 terr. CAUSE URGENCE : 670.000 F. Crédit possib. Tél. 254-50-11

SUPERBE PROPRIÉTÉ
de caractère et de tr. grande classe, à 15 km de Paris-Ouest, dans ancien domaine de la Malmaison avec vue exceptionnelle sur les BOUCLES de la SEINE, dans un parc de 15.194 m2 possédant arbres bicentenaires.

Construction principale attribuée à NICOLAS LEDOUX, 750 m2 sur 3 niveaux + dépendances. Piscine chauff. Excellent état général.

Conviendrait pour résidence d'ambassadeur, d'artiste, clinique de luxe, etc.

Me SALATS, Notaire
3, rue du Louvre, 75001 PARIS Téléphone : 260-34-76

AUTHENTIQUE BASTIDE PROVENÇALE
à rénover entre AIX-EN-PROVENCE et LUBERON, parc 5 hectares. Prix : 1.200.000 F. Agence du Château, 84120 Pertuis. Tél. : (90) 79-17-33

5 km d'Arles, mais. 5 p., rez-de-ch., tt cft, dépendances + 2 ha près clôturés. 800.000 F. Tél. (90) 96-97-72, après 19 h.

châteaux

PETIT CHATEAU 1 h. 15 Paris Récept. 15 chbres, cft, parc 12 ha. Px 2.000.000 F. BOILOT Château-Thierry (23) 83-02-56.

domaines

ACHETERAI
Vaste DOMAINE boisé 250 km maxim. Sud Paris. Ecr. Orlet, 136, av. Ch.-de-Gaulle — 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

Part. vd terrain 12.000 m2 zone A 4000 plein Sud, vue magnifique. Eau, électricité, avec bastide à rénover, 28 km Marseille. 900.000 F - (91) 70-12-28.

Val-d'Oise **SAINT-PRIX**
Hauts de Coteaux RESIDENTIEL
— beaux terrains 1.500 m2.
— Maison à rénov. av. 2.500 m2
Toutes viabilités. Gdes façades. Nombreux arbres. O.P.I. - 742-10-50

Aube, part. vd 3 hectares de terre très bonne qualité, 10 km Troyes (25) 43-12-92.

94 SUCY-EN-BRIE (R.E.R.)
Part. vd terrain 1.000 m2 boisé. Résid. construct. Tél. 228-61-77.

SOCIETE RECHERCHE
TERRAIN A LOTIR
AVEC ARRETE DE LOTISSEMENT FRANCE-SUD. Minim. 100 lots possibles. Ecr. Catry, 43, cours Estienne-d'Orves - 13001 MARSEILLE.

forêts

Charente-Maritime, vend forêt 13 ha. Cabinet GUINAUDEAU, 16450 SAINT-CLAUD. Tél. (45) 71-35-12.

Immobilier (information)

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte Pal. Evry (91) mardi 3 juin, 14 h.
PAVILL. HABITAT. avec JARDIN
1, rue Marceau-Tellier
MORANGIS (Essonne)
MISE A PRIX : 50.000 F. S'adresser **S.C.P. ELLUL GRIMAL**, T.077-96-10 avoc. Evry

Vente s/Saisie Immob. Pal. Justice PONTOISE, place Nicolas-Flamel JEUDI 29 MAI 1980 à 14 heures
BIENS ET DROITS IMMOBIL.
5, RUE VEDRINES **ARGENTEUIL (95)**
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS.
S'ad. Me BUISSON, avoc. Pontoise T. 032-31-62

Vte Pal. J. Evry-91, mar. 3 juin, 14 h.
PAVILL. BONDOUFLE (Essonne)
11, square de la Fosse
MISE A PRIX : 50.000 F. - S'adr. : **S.C.P. ELLUL GRIMAL**, avoc., Evry, 077-91-10.

ADJUD. au Trib. Commerce à Paris, le mardi 10 juin 1980, à 13 h. 45 : Fonds COMM. DETAIL **PARFUMERIE** BONNETERIE - BIMBELOTERIE DROIT BAIL. Cons. CAH. CHARGES
JOINVILLE 51, rue de Paris. Mise à Prix : 10.000 F (P. être B.). Cons. : 10.000 F. S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. assoc., 10, r. D.-Casanova, Paris, et Me HERISSAY, synd., 130, r. Rivoli.

VTE s/saisie Pal. Just. Versailles (78), 3, pl. A.-Mignot, le 4 juin 80, 10 h.,
PROPRIÉTÉ à VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC (78)
6, route de Saint-Germain ; sur sous-sol d'un rez-de-ch. : 4 P., cuis., w.-c., cabinet de toilette, jardin. Contenance : 44 a 25 ca.
MISE A PRIX : 150.000 F
Pr tous rens. **Me MOURICHOUX**, avocat, 24, rue des Réservoirs, à Versailles (78) - Tél. : 950-08-57.

VENTE sur licitation au Palais de Justice à Paris, le lundi 2 juin 1980, à 14 heures, EN UN SEUL LOT
PROPRIÉTÉ à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
100, bd Jean-Jaurès et 29, rue de la Saussière,
Comprenant : bâtiment en façade sur le boulevard, élevé en partie sur caves d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec grenier perdu au-dessus, couvert en zinc. Cour derrière. Parties communes y afférentes.
LIBRE - Mise à prix : 270.000 francs
Pour renseignements, s'adresser à Me J. LYONNET du MOUTIER, avocat à Paris (1er), 182, rue de Rivoli, tél. : 260-20-49 ; 2) Me F. RAVETON, avocat, demeurant à Paris (8e), 8, r. de Castellane ; 3) Me J.-M. GARNIER, syndic à Paris (5e), 63, bd Saint-Germain ; au Greffe des Criées du Trib. de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
après LB Sté Construct. Mécaniques de Saint-Gratien à SAINT-GRATIEN 69, rue d'Ermont, le 28 MAI 1980, 9 h.
TRÈS IMPORTANT MATÉRIEL MÉCANIQUE
5 perceuses radiales GSP type 405 TI 25 ; fraiseuse GRAFENSTADEN avec visualisation type FB 616 SD ; 5 fraises GRAFENSTADEN diff. types ; fraiseuses VERNIER & DUFOUR ; 9 tours CAZENEUVE & HERNAULT SOMUA ; scie à chantourner DOALL type V 2012 ; 3 rectifieuses, 12 perc. SYDERIC & CINCINATTI ; 3 taraudeuses SYDERIC ; 5 électrotourets ; tronçonneuse à lame WINTER.
Mat. LEVAGE ET MANUTENTION MATÉRIEL DE CONTROLE
Important outillage de fraiseuse et de tour - MATERIEL DIVERS. Poste de soudure, 2 compresseurs, etc. MOBILIER ET MACH. DE BUREAU. Exposition : MARDI 27 MAI de 14 h. à 17 h 30. S'ad. Mes MARTINOT & SAVIGNAT, com.-pr. ass., PONTOISE, 3 bis, r. Saint-Martin (tél. 031-01-83).

Vente sur Saisie-Immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) Le mardi 27 mai 1980 à 14 heures
UN PAVILLON
27, rue du Clos-de-la-Ferme
à BONDOUFLE (91)
Mise à Prix : 20.000 francs
Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN Av. Ass., 51, r. Champlouis CORBEIL-ESSONNES. Tél. : 496-14-18.

Vente s/saisie Pal. Just. Versailles (78) MERCREDI 4 JUIN 1980 à 10 heures
PROPRIÉTÉ à BONNELLES
(78), 7, AV. DES CHATAIGNIERS Lot no 16 de la ZAC de Bonnelles, entr., s. de séj., couloir, w.c., s. bns, 2 chbres. Garage et cave. chauff. élect. Occupée Cce 704 m2 **M. à P. : 70.000 F**
S'ad. Me J. SILLARD, avoc. T. 950-02-99, 79 bis, bd de la Reine, Versailles (78).

VENTE sur saisie-immobilière au Palais de Justice à Bobigny, Cité administrative, av. P.-V.-Couturier, Bât. C, le mardi 3 juin 1980, à 13 h. 30
PROPRIÉTÉ à SEVRAN (93), 53, rue Danton
Cont. cadastrale 357 m2. Comp. : PAVILLON D'HABITATION sur ss-sol partiel. R.-de-ch. : 2 P. principales ; 1er étage : 2 ch., GRENIER, BUAND., GARAGE.
Mise à prix : 100.000 F - S'ad. Me NICOLAS, avoc., Paris-9e, 9, rue Moncey. Tél. 874-46-36 ; à ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

VENTE au Palais de Justice à Evry (91), mardi 27 mai, à 14 heures :
TERRAIN et CONSTRUCTION à MONTLHÉRY
(91) Lieudit « Les Petits Champs » 86, Chemin du Moulin-à-Vent
Mise à prix : 300.000 francs
S'ad. S.C.P. ELLUL GRIMAL, avocats à Evry (91) - Tél. : 077-96-10, 3, rue du Village, et sur place pour visiter.

Vente Palais Justice à BOBIGNY LE Mardi 27 mai 1980 à 13 h 30 EN UN SEUL LOT
Lots nos 7 et 8 du régime de copro.
à MONTREUIL (93)
rue du Marais nos 15 et 17
Compr. un **APPARTEMENT** princip. de 2 pces et une cave portant le numéro 26
Mise à Prix : 57.750 F.
S'adresser à Me R. ENNEQUIN Avocat PARIS-16e, 16, av. Pierre-1er-de-Serbie Tél. : 720-84-86 — Me J. GARNIER, 8, rue Jean-Mermoz, Paris-8e. Tél. : 359-20-99 — A tous Avocats près les Trib. de PARIS BOBIGNY, NANTERRE ET CRETEIL.

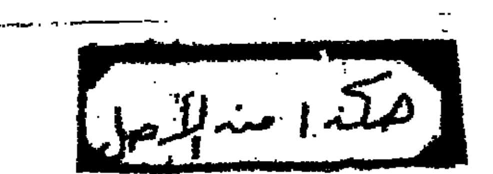
Vente, Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 27 MAI 1980 à 13 h. 30
Divers lots de copropriété.
qui étaient antérieurement en nature de GARAGES et qui seraient actuell. réunis en nature de local commercial dépendant d'un
Ensemble Immobilier sis à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
Rue de la Défense, nos 22 ter, 24 et 28 et r. Pierre-Curie, nos 122 à 126 inclus
MISE A PRIX : 65.000 FRANCS
S'adresser à Me R. ENNEQUIN, avocat à PARIS (16e), 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie, tél. : 720-84-86. A tous avocats près les trib. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE suite liquidation de biens, Palais de Justice à PONTOISE (95) place Nicolas-Flamel, jeudi 29 mai 1980, à 14 heures :
IMMEUBLE USAGE HABITAT. à SANNOIS (95)
97, allée de Cormeilles, lieudit « MONTROUILLET »
M. à P. 100.000 F - S'ad. Me BUISSON, av. Pontoise, 032-31-62

Vente à la Chambre Interdépartementale des Notaires de Paris place du Châtelet, le MARDI 3 JUIN 1980 à 14 h 30 - EN UN LOT :
D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER A MONDELANGE (57)
(Moselle) 8, route de Rombas
à USAGE INDUSTRIEL DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE LOURDE
En bordure Route Départementale no 8, à proximité des autoroutes : Paris-Strasbourg, Luxembourg et Francfort, et relié au Réseau S.N.C.F.

Comprenant :
1) DIVERS BATIMENTS A USAGE INDUSTRIEL
2) TER. DE PART ET D'AUTRE DE LA R. DU PONT, CONSTIT. DEUX ENS. RELIES PAR UN PAS. SOUTER. SOUS LADITE RUE
L'ENSEMBLE D'UNE CONTEN. CADAST. DE 5 ha 18 a 45 ca
LIBRE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

MISE A PRIX : 5.000.000 DE FRANCS
CONSIGNATION pr ENCHÈR. : 1.000.000 DE FRANCS en CH. CERT.
S'adr. à Mes DEMORTREUX ET SAGAUT, Notaires Associés à Paris 67, bd St-Germain (Tél. : 329-21-07) et Me FERRARI, Syndic à Paris. Visites : Sur R.-V. préalable au tél. (8) 771-41-87, Office Notarial d'Hagondange (Moselle), 2, rue Henri-Hoffmann.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

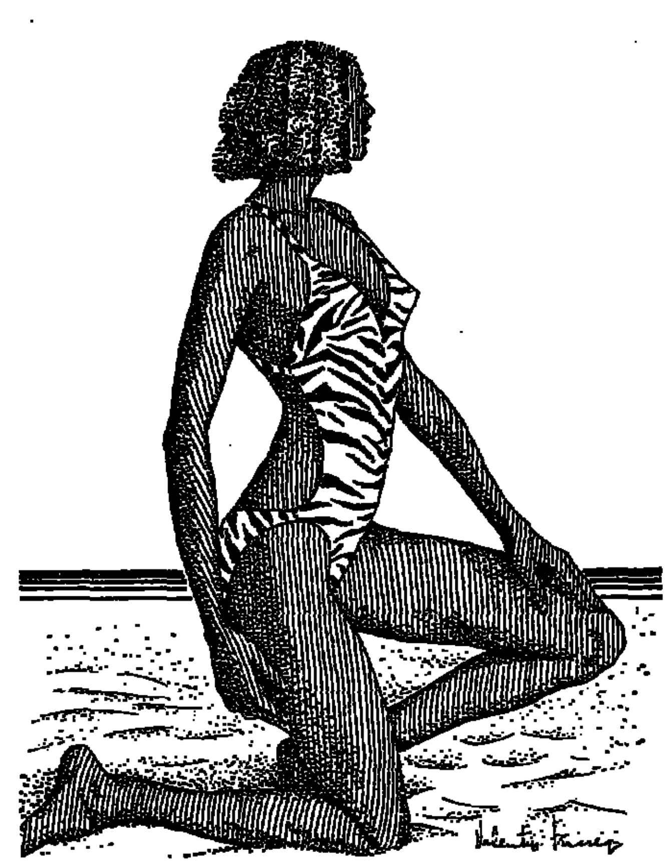
Au bain

Les fabricants de maillots de bain pour la prochaine saison couvrent toute la gamme : du plus dévêtu au plus habillé, dans les deux pièces qui représentent toujours les trois quarts des achats en France, comme dans les maillots une pièce.

Dans les modèles 1980 on a cherché à renouveler les tissus, les couleurs, les impressions et les fondus sous l'influence, la plupart du temps, des couturiers et des créateurs. On va trouver ainsi du jersey côtelé, plissé ou rayé, du taffetas et du tulle, du brillant, voire du métallisé, mais toujours extensible.

Les dessins géométriques, traversés de grandes bandes de couleurs contrastantes, mettent en valeur la silhouette, avec des effets assymétriques. *Vallsère* concentre les fronces au buste dans un shantung noir.

Pour les sportives, *Arena* découpe sur les côtés des formes montantes, gansées en contraste. *Lavog* propose, outre les deux-pièces classiques, des maillots à coques de poitrine, découpes princesse, parfois à gaine de maintien incorporée. *Cadolle* se spécialise en formes étirées et en modèles destinés aux opérées du sein pour qui elle importe aussi les meilleures prothèses américaines.



(Croquis de MARCQ.)

RASUREL : maillot vamp super découpé en lycra imprimé façon félin moucheté, tigre ou panthère, 290 F, chez Franck et Fils, dans les grands magasins et chez les concessionnaires de la marque à travers la France.

Coiffure « petites nattes » à exécuter soi-même, à partir d'une coupe au carré mi-longue et d'une raie médiane. Ornée de perles et de mini-barrettes de PRISUNIC.

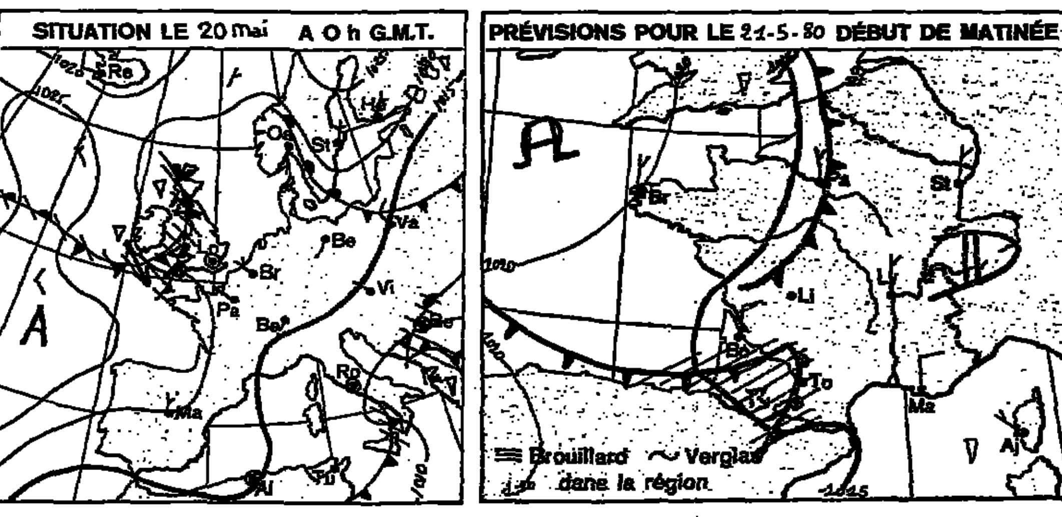
Vallsère ... coupe en tranches une forme rouge, jaune et blanche à fines bretelles. *Christian Dior-Beachwear* découpe en vagues un maillot-bustier en polyamide et lycra turquoise, jaune, rouge et marine. *Charles Jourdan* orne d'un clair violet formant bretelle une forme rouge en lycra. *Nautic* taille en diagonales des triangles alternés de jaune et de noir. Parmi les formes disco, *Bylitis* drape du jersey noir, audacieusement échancré. *Rasurel* travaille de même façon un tulle violet à bretelle américaine, tandis que *Triumph International*

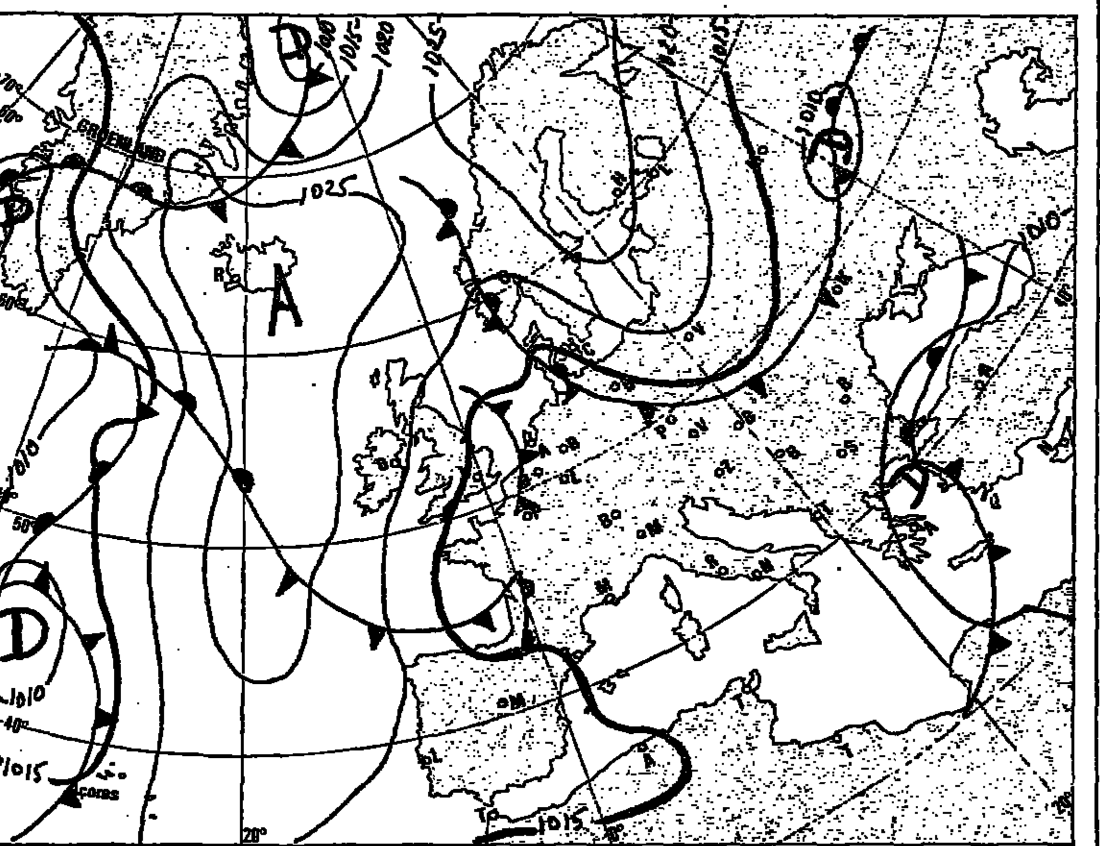
Les deux-pièces en premiers prix, c'est l'affaire de *Huit*, *d'Etam*, de *Tropic*, de *Livia* et de *Vaq*, mais tous les fabricants français se concentrent sur ces petites pièces unies, imprimées, plates ou ornées de volants, de broderies... Les slips existent en plusieurs hauteurs : du string au boxer short.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ **Les modèles cités ici sont en vente dans les stands de marque des grands magasins et leurs dépositaires à travers la France. Cadole se trouve à Paris, 14, rue Camboo.**

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 mai à 0 heure et le mercredi 21 mai à 24 heures :

Mercredi 21 mai, sur la moitié ouest de notre pays, le temps sera très nuageux le matin, avec des pluies parfois orageuses sur l'Aquitaine et les Pyrénées, des pluies intermittentes et plus faibles sur le Centre, la région parisienne et le Nord ; quelques averses en Bretagne. Au cours de la journée, le temps s'améliorera progressivement, et des éclaircies apparaîtront. Les vents, de secteur nord, deviendront modérés dans l'intérieur, assez forts près de la Manche. Les températures maximales s'abaisseront.

Sur la moitié est du pays, la matinée sera assez ensoleillée, mais les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi et le soir.

Le mardi 20 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,9 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mai ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 13 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Bourges, 22 et 8 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 19 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 21 et 7 ; Grenoble, 19 et 5 ; Lille, 22 et 7 ; Lyon, 19 et 6 ; Marseille, 22 et 9 ; Nancy, 20 et 5 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 22 et 8 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 degrés ; Amsterdam, 23 et 9 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 23 et 9 ; Bonn, 23 et 6 ; Bruxelles, 23 et 10 ; Le Caire, 34 et 26 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 17 et 7 ; Genève, 16 et 4 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 24 et 11 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, 16 et 0 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 13 et 3 ; Téhéran, 29 et 23.

PROBABILITES JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi, sur les régions méridionales, les Alpes et la Corse, des nuages d'instabilité donneront par places des orages et des averses. Partout ailleurs, après des brumes au lever du jour, le ciel sera variable, avec soleil et nuages en alternance.

Vendredi, amélioration sur le Sud-Est, moins d'orages et plus de soleil. Ailleurs, assez beau temps, généralement bien ensoleillé : 15 °C dans le Nord, 18 °C sur le Bassin parisien, 20 °C à 24 °C dans le Midi.

Samedi, de l'Est aux Alpes et à la Corse, instabilité avec menaces d'averses orageuses par places ; ailleurs, beau temps, un peu frais pour la saison.

Dimanche, en toutes régions, du soleil, mais le thermomètre ne dépassera pas 17 °C dans le Nord et 20 °C dans les régions du Sud.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 MAI

« Le marché de Rungis », 9 h., place de la Concorde, Mme Legregeois.

« La pagode du bois de Vincennes », 15 h., 4-5 bis, avenue de la Belle-Gabrielle, à Nogent-sur-Marne, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

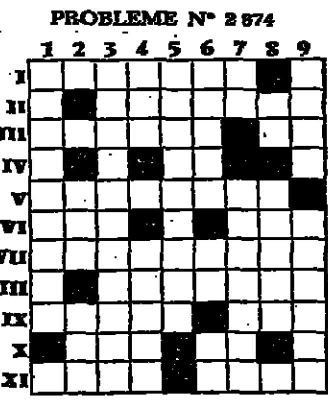
CONFÉRENCES

15 h. et 21 h., 2, rue de l'Eglise, à Meudon : « Voyages à travers chants » (Centre culturel de Meudon).

18 h. 30, petite salle, Centre Georges-Pompidou, M. Victor-Lévy Beaulieu : « Monsieur Melville ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 674



HORIZONTALEMENT

I. Il est dangereux de s'en approcher quand elles sont en train de dévorer. — II. Pleines de charmes, par exemple. — III. Nom de princesse ; Règles. — IV. S'étend dans les Pyrénées. — V. Sont souvent traités de puces. — VI. Evoque saint Antoine ; Voiture à cheval. — VII. Un petit vaisseau. — VIII. A l'angle du bastion. — IX. Compagne d'un porteur de bois ; Sans motifs. — X. Lieu de rencontres ; Particule. — XI. Pas libre ; Où il y a trop de libertés.

VERTICALEMENT

1. Qualifie un père qui n'est pas ennemi de la calotte. — 2. Massif, en Suisse ; Fruit. — 3. Qualifie une bonne excuse. — 4. Haïssable, pour Pascal ; On y fabrique des chaussures. — 5. Endroit où l'on casse la graine. — 6. Sorte d'élan ; Pronom ; Un mot qu'on doit aux Italiens. — 7. Expérience (épelé) ; Qui ont donc beaucoup appris. — 8. Sur la Bresle ; Carré, au Louvre. — 9. Où il y a donc de grandes côtes ; Chants autour du feu.

Solution du problème n° 2 673

Horizontalement

I. Emotions. — II. Tapissier. — III. One ; Osera. — IV. Utricule. — V. Réale ; Lia. — VI. Liens. — VII. Irisé. — VIII. Eon ; Frai. — IX. Lenoir ; Ur. — X. Sb ; Elbe. — XI. Ci ; Soties.

Verticalement

1. Etourdi ; Lac. — 2. Mante ; Rée. — 3. Opérations. — 4. Ti ; Il ; Snobs. — 5. Isocèle. — 6. Ossu ; Fret. — 7. Nielleur ; Li. — 8. Serein ; Aube. — 9. Râ ; Aspirés.

GUY BROUTY.

« LE MAINTIEN A DOMICILE DES RETRAITÉS ». — Tel sera le *thème du prochain congrès de* l'UNASSAD (Union nationale des associations de soins et services à domicile) qui sera organisé, à Bordeaux, les 6 et 7 juin 1980.

★ UNASSAD, 15, passage Saint-Sébastien, 75011 Paris, téléphone 355-26-26.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 19 et 20 mai 1980 :

DES ARRETES

● Relatif aux dispositions relatives au contrôle financier sur l'Institut français des relations internationales ;

● Interdisant l'emploi de certains appâts ou amorces, naturels ou artificiels, dans les eaux de première catégorie ;

● Portant modification d'un précédent arrêté fixant les règles de sécurité auxquelles doivent satisfaire les navires d'une jauge brute égale ou supérieure à 500 tonneaux.

PAYS DE LA LOIRE

Comment moderniser les projets des années 70

Trous d'air sur l'aérodrome d'Angers

De notre envoyé spécial

Angers. — L'aéronautique, décidément, réussit plutôt mal à Angers. Quelques semaines après la disparition de la compagnie régionale Air Anjou Transports, créée en 1976 sous l'égide de la chambre de commerce, qui en était un des principaux actionnaires (le Monde du 6 février), c'est le destin de l'aérodrome local d'Avrillé qui se trouve au centre d'une querelle dans laquelle s'affrontent les intérêts souvent divergents de la même chambre de commerce, d'une partie des élus locaux, de l'administration, et même de l'Aéroclub de l'Ouest.

TOUT vient d'un malentendu remontant à une dizaine d'années et dont on ne cesse, depuis, à Angers comme dans bien d'autres villes de la même importance, de payer les conséquences. Lorsqu'en 1971 l'Etat accorda la concession de l'aérodrome d'Avrillé à la chambre de commerce, nul ne douta qu'il s'agissait là d'un facteur économique d'importance pour la région. Non seulement le transport aérien paraissait promis à un grand essor, mais la disposition d'un aéroport moderne pouvait devenir un élément d'attraction non négligeable pour des industriels en mal de décentralisation.

La crise pétrolière vint rapidement mettre un terme à ces séduisantes perspectives. La rentabilité de l'aérodrome — qui avait entre-temps été doté d'une piste en dur de 1 285 mètres, d'une aérogare, d'une balise d'atterrissage (A.D.F.) et d'une tour de contrôle — devenant de plus en plus aléatoire, on comprend que la chambre de commerce ait accordé, dès l'origine, son soutien actif à la compagnie Air Anjou Transports qui pouvait représenter pour Avrillé un élément d'équilibre financier important. Un développement anarchique des lignes, une politique tarifaire incohérente, une mauvaise gestion du parc, devaient annihiler ces espoirs. Dès lors, pour le concessionnaire d'Avrillé, il devenait vital de trouver les moyens susceptibles d'alléger le fardeau de l'entretien de la plate-forme : 575 000 F par an — auxquels s'ajouteront cette année 160 000 F du fait de la disparition d'Air Anjou Transports.

Agrandir ou déménager

Il convenait tout d'abord de s'interroger sur la réalité de la vocatoin aéronautique de la capitale de l'Anjou. Tout le monde convient qu'une liaison avec Paris n'offre aucun intérêt dès lors que — outre l'autoroute en construction — le rail mettra dans trois ans la cité du roi René à deux heures de la capitale. En revanche, la ligne de Lyon paraissait donner satisfaction — d'ailleurs, deux transporteurs se sont déjà proposés d'en reprendre l'exploitation. Le préfet, M. Jean-Marie Robert, observe aussi que le caractère touristique de la région pourrait attirer des charters, et que, enfin, plusieurs industriels ont refusé de s'installer dans le département, arguant de l'impossibilité pour les avions de leurs sociétés de se poser sur la courte piste d'Avrillé. Situation que résumera avec désolation un interlocuteur : « *Rendez-vous compte : même les Mystère-20 du GLAM ne peuvent pas atterrir chez nous !* »

M. Robert Goxe, secrétaire général de la chambre de commerce, estime, pour sa part, qu'un potentiel de transport aérien régional existe et que les déboires d'Air Anjou Transports viennent d'une inadéquation du matériel consécutive aux insuffisances de l'infrastructure au sol : « *Les avions étaient trop petits ou trop gros,* dit-il. *Leur capacité était directement liée à celle de la piste : par temps chaud, ils ne pouvaient pas décoller avec à la fois le plein d'essence et le plein de passagers. Si bien que, les jours favorables, la compagnie refusait du monde, s'interdisant du même coup de compenser les pertes des jours moins fastes ou des lignes à faible densité* ». D'où l'idée de faire appel à des appareils plus gros, ce que d'autres dénoncent comme une fuite en avant : « *Ils ont été incapables de remplir des avions de quatorze places et ils veulent maintenant des avions de soixante places !* », s'exclame M. Jean-Claude Penaud, vice-président de l'Aéroclub de l'Ouest et responsable de la section vol à voile.

Les perspectives de trafic ne paraissent au demeurant pas avoir fait l'objet d'études très précises. On avance simplement que, dans les dix, ou quinze prochaines années, l'aviation commerciale régulière pourrait représenter huit mouvements par jour, l'aviation d'affaires une vingtaine, et on s'estimerait heureux de récupérer un charter quotidien, soit au total une trentaine de mouvements chaque jour.

Dès lors, à supposer que l'on juge souhaitable de maintenir un aérodrome près d'Angers, deux possibilités s'offrent : allonger la piste actuelle d'Avrillé pour lui permettre d'accueillir des avions lourds, ou déménager l'aéroport sur un autre site. Deux possibilités qui paraissent, à terme, devoir n'en faire qu'une. Toutes les autorités aéronautiques estiment inéluctable la fermeture d'une plate-forme grignotée par une urbanisaiton intense qu'aucune réserve n'a su endiguer à temps.

D'autre part, l'extension de la piste coûterait cher. La solution la plus admissible — car la municipalité d'Avrillé refuse tout prolongement vers la localité — consisterait à enterrer la future autoroute du Mans, qui doit passer à l'extrémité sud-est de la piste, et à faire rouler les avions sur la couverture de la tranchée. Mais personne ne paraît désireux de payer les quelque 30 millions de francs du coût estimé de l'opération, auquel s'ajouterait celui des nécessaires perfectionnements des moyens de guidage électroniques. Quant aux riverains, ils ne tiennent pas à supporter le surcroît de bruit qu'on peut attendre d'un agrandissement des installations.

D'où l'idée d'un transfert de l'aérodrome vers un autre site, en l'occurrence Seiches-sur-le-Loir, à une trentaine de kilomètres au nord-est d'Angers, près de l'embranchement des deux futures autoroutes reliant Angers à Paris et à Tours. Dans un domaine forestier détruit à trois reprises par le feu au cours des vingt dernières années, propriété de la famille de Becdelièvre, on pourrait construire une piste de 2 400 mètres de long, accessible aux appareils de 250 places, toutes les infrastructures techniques et commerciales requises, et même une vaste zone industrielle. Le conseil général a retenu le projet dans le cadre de la préparation du VIII[e] Plan. Coût estimé : 60 millions de francs 1978. Alors, même question que précédemment : qui veut payer ? Et question subsidiaire : l'investissement est-il bien proportionné à l'enjeu ?

Château du douzième siècle raisonnement du dix-neuvième

Le débat est loin d'être clos. Même si l'Etat mettait dans l'opération la contrevaleur de la revente des 150 hectares d'Avrillé, il resterait à trouver des sources de financement complémentaires. La direction de l'aviation civile suggère des participations — et peut-être une initiative — locales. Sur place, on se montre plus évasif. Même si le préfet se félicite que le conseil général, à l'exception de deux de ses membres, ait voté unanimement l'inscription du site de Seiches au schéma national aéronautique, les élus sont aujourd'hui nombreux à s'interroger.

Président de la commission du conseil général chargée d'instruire le dossier, M. Joseph Touchais conseiller de Doué-la-Fontaine, se déclare opposé au concept d'aérodrome départemental qui semble présider aux démarches actuelles : « *Il est ridicule de vouloir couvrir la France de quatre-vingt-dix aérodromes de moyenne importance,* affirme-t-il. *Quelques grands aérodromes régionaux et un réseau d'autres plus modestes équipés pour accueillir des avions-taxis et des appareils privés conviendraient parfaitement à la nature du trafic aérien français. Nous avons, à Nantes, un excellent aéroport, bien équipé, bien desservi. Alors, faisons de Nantes un aéroport régional, et aménageons Avrillé, comme Saumur et Cholet, pour qu'ils puissent recevoir, jour et nuit, des avions-taxis.* »

« *C'est un raisonnement du dix-neuvième siècle,* rétorque M. Goxe. *Nantes ? Pourquoi pas Rennes ? Il est impensable de laisser détourner le trafic quotidien des avions d'affaires : nous sommes déjà assaillis de réclamations d'entreprises dont les jets privés doivent se poser à Tours.* »

« *Que va m'apporter Seiches ?* », se demande pour sa part M. Christian Martin, conseiller général de ce canton, mais aussi membre de la chambre de commerce d'Angers. Hésitant, lui aussi, sur l'intérêt économique du projet, M. Martin se préoccupe en outre de la protection des sites et de la qualité de la vie dans son voisinage. « *A quelques dizaines de mètres de la piste se trouvent deux châteaux : celui de Chaloché, édifice du douzième siècle inscrit, avec son abbaye, pour partie aux monuments historiques et à l'inventaire complémentaire ; et, juste au bout de la piste projetée, celui de la Roche-Thibault. Leur périmètre de protection recoupe partiellement l'emprise de l'aéroport. A moins d'un kilomètre de l'axe de la piste, on trouve encore le haras des Landes et le centre de loisir intercommunal de l'étang de Malagué, qui accueille certains week-ends jusqu'à deux mille personnes.* » Les maires des communes riveraines souhaiteraient qu'en contrepartie des nuisances qu'on veut leur infliger, on ne se contente pas de leur dire que « le développement économique de leur région est inscrit dans l'avenir », mais qu'on se fasse plus concret. Dans cette attente, ils refusent de se prononcer sur le projet.

Quelle que soit l'issue des projets actuellement agités, la chambre de commerce et d'industrie d'Angers cherche d'abord à rentabiliser sa concession de l'aérodrome d'Avrillé. La disparition d'Air-Anjou-Transports — et du produit des taxes d'atterrissage que versait la compagnie — a rendu pour elle plus impérative encore la réalisation, qu'elle appelle de ses vœux depuis longtemps, d'« installations annexes indispensables à l'expansion de l'activité économique ». En l'occurrence, il s'agit de construire à la lisière sud de l'aérodrome — sur une parcelle de terrain qui en faisait juridiquement partie jusqu'à un récent échange avec l'Etat — des hangars qui seront loués aux industriels et commerçants locaux. Un permis de construire a été accordé en mars pour une première tranche de cinq hangars de 1.000 mètres carrés chacun, mais le projet définitif envisage la création de 10 000 mètres carrés de surface couverte sur un terrain de deux hectares.

Cette fois, la chambre de commerce se heurte à l'Aéro-Club de l'Ouest, plus précisément à sa section vol à voile, la dixième de France pour le nombre d'heures de vol accomplies. La disposition adoptée pour les bâtiments condamne en effet l'usage par les planeurs d'une piste de secours utilisée 200 à 300 fois par an par des appareils arrivant trop bas pour aller se poser sur la piste normale. Théoriquement, cette piste de secours a été supprimée par décision administrative en 1976, mais son existence demeure mentionnée sur toutes les cartes de navigation officielles.

« *L'approche des planeurs se fait ici obligatoirement par le survol d'une zone d'habitat dense, sans aucun espace libre valable aux environs,* explique le président de la section, M. Jean-Claude Penaud. *Le pilote qui se trouve un peu « court » n'a donc pas la ressource d' « aller aux vaches ». Il lui faut piquer en toute hâte vers le terrain et se poser sur cette bande de secours. Or les hangars de la chambre de commerce vont barrer l'entrée de cette piste. C'est l'arrêt de mort du vol à voile à Angers. Certes, l'administration dit que rien ne changera puisque, pour elle, cette bande de secours n'existe déjà plus. Le vol à voile reste donc autorisé à Angers... jusqu'au premier accident.* »

A l'aéroclub, on devient de plus en plus conscient de mener une bataille pour un sursis. Alentour, les riverains reprochent, sinon aux planeurs, du moins à leurs remorqueurs, d'être bruyants. On compte statistiquement une dizaine de remorquages par jour, en réalité beaucoup moins en hiver et en semaine, beaucoup plus en été et le week-end, lorsque les riverains paressent sur leurs pelouses. Le bruit constitue un argument de poids pour les partisans de la fermeture d'Avrillé.

Sentant le danger, les vélivoles proposent d'utiliser la piste de secours pour le décollage des remorqueurs : à son entrée, les fameux hangars de la chambre de commerce constitueraient un mur antibruit efficace. Et, compte tenu de son orientation, une fois décollés, les attelages ne survoleraient que les pâtures et les marais bordant la Maine. Voilà qui réconcilierait tout le monde. Seulement, la trajectoire des remorqueurs couperait à angle droit celle des avions empruntant la piste en dur, ce que ne sauraient admettre les responsables de la navigation aérienne.

Cette agitation est jugée comme un combat d'arrière-garde à Paris, principalement à la Fédération française de vol à voile, où on estime que « *l'aéroclub se réveille trop tard* » dès lors qu'Avrillé est condamné. L'avenir de l'aviation générale angevine réside certainement dans son transfert sur un terrain qui serait réservé à ses seules activités, à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Angers, en un site que la préfecture se refuse à révéler de crainte d'éveiller la spéculation foncière et de susciter une levée de boucliers écologistes. De toute façon, ce déplacement ne pourrait être envisagé qu'à une seule condition : que l'autre projet, celui de Seiches, se réalise...

JAMES SARAZIN.

LES AFFRES DU DÉPEUPLEMENT

Baugeois et Segréen : les deux pauvres de Maine-et-Loire

De notre correspondant

ANGERS. — Nord-ouest, nord-est : c'est là que le Maine-et-Loire va mal. Au nord-ouest, c'est le Segréen : 52 000 habitants, cinq cantons réunis par l'administration plutôt que par la géographie sous la houlette de la sous-préfecture de Segré (8 000 habitants), autour d'un bassin minier (fer et ardoise) homogène. Au nord-est, c'est le Baugeois : une population d'environ 40 000 personnes, répartie à raison de 34 habitants au kilomètre carré sur 4 cantons et demi, administrativement partagés entre les arrondissements d'Angers et de Saumur et traditionnellement solidaires de la petite ville de Baugé (moins de 4 000 habitants), ancienne sous-préfecture « déchue » en 1927.

Deux petites régions qui se dépeuplent, à des rythmes il est vrai différents : entre 1968 et 1975, le Segréen a perdu 2 % de sa population et le Baugeois, où le solde naturel démographique est nul depuis trois ans, environ 6 %. Le Segréen se dévitalise. Le Baugeois se désertifie.

Des deux côtés, on mise pour l'avenir sur la solidarité départementale défendue et illustrée depuis dix ans par le Comité d'expansion économique de Maine-et-Loire. Et l'on compte sur une cohésion dynamique nouvelle, difficilement forgée dans la prise de conscience générale du danger, et qui s'exprime aujourd'hui à travers la mise en œuvre de deux « contrats de pays ».

Région d'agriculture raisonnablement prospère et d'industries extractives, le Segréen se bat sur le terrain de la reconversion de ses activités traditionnelles. Entre 1968 et 1975, il a perdu 430 emplois agricoles par an ; depuis 1975, plus de 300 emplois ont été supprimés dans les mines de fer et d'ardoise, respectivement touchées par les importations du Brésil et d'Espagne. Dur, pour un « pays » où il faudrait créer 500 à 600 emplois par an pour fixer la population...

En fait, les efforts d'industrialisation parfois acrobatiques soutenus par le Comité départemental d'expansion, et particulièrement orientés depuis 1971 vers les petits centres ruraux, n'ont guère permis que de compenser les pertes. Avec des succès réels, comme la récente implantation au Lion-d'Angers des abattoirs de la CANA, l'une des plus puissantes coopératives agricoles des Pays de la Loire. Avec aussi des déceptions, comme celle de la SIMS, entreprise créée avec l'aide de l'Etat en 1974 pour accueillir les mineurs de fer « reconvertis » du canton de Segré, et enlisée dans le mauvais créneau de l'équipement « tout électrique », condamné par la crise énergétique.

Dix habitants au kilomètre carré

« *Depuis des années, nous sommes sur le fil du rasoir* », dit M. Antoine Glémain, maire de Segré. Le Comité d'expansion local qu'il préside est né voici trois ans, à la faveur des réunions d'étude d'un contrat de pays un « *peu tombé du ciel* » et qui, estime-t-il, « *constitue moins un aboutissement qu'un point de départ* ».

En trois ans, ce contrat aura apporté 2 500 000 francs de subventions régionales et départementales, pour 10 millions de francs d'investissements. Il a autorisé la création de plusieurs zones industrielles ou artisanales, la construction d'équipements sociaux, la réimplantation d'activités commerciales dans de petites communes, le lancement d'une opération de réhabilitation de l'habitat ancien prometteuse. « *Mais surtout,* affirme M. Glémain, *il a donné au Segréen le sentiment d'une identité à laquelle ni la géographie ni les mentalités ne le préparaient...* »

A l'autre extrémité du département, le Baugeois ne connaît pas de problème de reconversion, parce qu'il n'a rien à reconvertir. Des terres pauvres, une tradition industrielle inexistante, 26 000 hectares (sur 115 000) d'une forêt superbe mais dont la moitié seulement est commercialement exploitable : avec la partie la plus « républicaine » et anticléricale du Maine-et-Loire, le ciel n'a été généreux qu'en bienfaits d'ordre esthétique. En un siècle, la population a diminué d'un tiers et sa densité ne dépasse pas 10 habitants au kilomètre carré dans plusieurs communes ; le canton de Noyant, le plus « oriental », a perdu 11 % de ses habitants entre 1968 et 1975. Ici et là, les commerces disparaissent, les écoles se ferment...

A l'inverse du schéma segréen, le contrat de pays, ici, est venu sanctionner une démarche volontariste amorcée en 1971, avec l'élaboration d'un plan d'aménagement rural, à laquelle participèrent plus de 2 500 personnes. Ce plan a débouché sur plus d'un milliards de centimes d'investissements. Depuis 1975, le nombre des zones industrielles ou réserves foncières à vocation industrielle est passé de une à dix-sept et celui des entreprises de plus de dix salariés de soixante-quinze à cent. On a créé des équipements touristiques, et l'on attend beaucoup d'une opération-pilote de réhabilitation de l'habitat ancien portant sur 450 logements, et susceptible de contribuer à fixer sur place la population jeune tout en favorisant l'artisanat local. Pour le Baugeois, « tiers-monde du Maine-et-Loire », c'est l'opération-survie de la dernière chance.

« *Nous voulons conserver la qualité de la vie dans notre région* », dit M. Adolphe Sirodeau, maire de Baugé et président du comité local d'expansion. « *En commençant par y préserver la vie...* »

CLAUDE-HENRY GAY.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

EN 1980

400 millions de francs d'aides publiques seront consacrés à la relance du charbon et aux économies d'énergie dans l'industrie

Pour mettre en ligne sa *politique avec les objectifs* énergétiques récemment définis, le gouvernement vient de prendre un ensemble de mesures destinées à encourager le retour au charbon dans l'industrie et les chaufferies collectives. Il a aussi *adapté son dispositif d'incitation* aux investissements d'économies d'énergie dans l'industrie.

Pour promouvoir le retour au charbon, une prime sera attribuée à tous les consommateurs d'énergie exerçant une activité industrielle et qui s'équipent pour utiliser du charbon au lieu d'hydrocarbures lorsque le surcoût d'investissement annuel par Tep déplacée est compris entre 400 et 2.000 F. Le montant de la prime sera de 20 à 25 % du surcoût, avec un plafond de 250 F par Tep déplacée.

De plus, une action va être entreprise en faveur des constructions *de matériels français* d'utilisation du charbon et 45 millions de francs seront consacrés, en 1980, à la *recherche et au* développement dans le domaine des usages du charbon.

La consommation de charbon dans l'industrie et les chaufferies collectives devrait passer, si les vœux du gouvernement sont respectés, de trois millions de tonnes en 1979 à dix millions en 1985 et vingt millions en 1990.

Pour ce qui concerne les *économies d'énergie*, l'Agence distingue deux cas.

S'il s'agit d'investissements pour des équipements nouveaux, une prime d'un montant de 20 à 25 % du surcoût dû à l'installation d'équipements spécifiques économes en énergie pourra être attribuée lorsque le coût de l'investissement par Tep économisée est de 2 000 à 7 000 F.

Dans le cas où les industriels, sans changer leur capacité de production, décident d'investir pour réduire leur consommation d'énergie, une prime forfaitaire de 400 francs par tonne économisée sera attribuée lorsque le coût de ces investissements sera compris entre 2 000 et 7 000 francs (contre 800 et 3 500 francs auparavant).

Ainsi, entre l'utilisation du charbon et les économies d'énergie, 400 millions de francs — 61 % du budget de *l'Agence — seront consacrés en* 1980 à l'industrie. Alors qu'il s'agit d'investissements hautement rentables pour les entreprises puisque, selon M. Poulit, les mille quarante dossiers primés par l'Agence en 1979 avaient un temps de retour moyen de leurs investissements de 2,5 à 3 ans, est-il bien nécessaire de faire un tel cadeau à l'industrie ? Alors qu'il y va tout à la fois de l'intérêt des entreprises et de l'intérêt national, les primes ne devraient-elles pas être attribuées seulement dans le cas où la rentabilité d'un tel investissement n'est pas assurée à court ou moyen terme ? — B.D.

MONNAIES

LÉGER PROGRÈS DU DOLLAR

***Le dollar** s'est inscrit en léger progrès, mardi 20 mai dans la matinée, passant au-dessus de 1,80 DM à Francfort et de 4,20 F à Paris. Ce raffermissement a eu lieu en dépit de la nouvelle baisse des taux de base des banques aux Etats-Unis, où la Morgan Guaranty a ramené le sien de 16 1/2 % à 16 %. Il est vrai qu'après sept semaines de baisse ininterrompue, les taux des bons du Trésor américain se sont orientés à la hausse, ce qui traduit la circonspection des milieux financiers.*

***La lutte contre l'inflation** reste le problème prioritaire, ont réaffirmé, lundi 19 mai, MM. Miller et Volcker, respectivement secrétaire au Trésor et président du Federal Reserve Board.*

L'Algérie et la Libye relèvent de 1 et 2 dollars le prix de leur baril de pétrole

L'Algérie et la Libye ont relevé le prix de leur pétrole. C'est du moins ce qu'affirment la revue américaine spécialisée Petroleum Intelligence Weekly *ainsi que les milieux pétroliers de Tokyo et de Londres.*

L'Algérie a averti ses clients qu'elle avait relevé le prix de référence de son pétrole brut de type Sahara Blend de 1 dollar à 35,21 dollars par baril. Comme l'Algérie réclame, en outre, une avance de 3 dollars par baril pour l'exploration et la production, il en coûte, aujourd'hui, 38,21 dollars aux compagnies qui achètent du pétrole à la Sonatrach. Cette hausse est applicable à compter du 16 mai.

La Libye impose, de son côté, à ses clients une augmentation de 2 dollars par baril, à dater du 15 mai. Cela porte le brut le plus exporté de Libye, le Sarir, à 36,12 dollars le baril et le Zuetina à 36,72 dollars. Cette hausse n'a été accompagnée d'aucune explication.

Les milieux pétroliers attendent désormais des décisions semblables du Nigeria et des compagnies qui opèrent en mer du Nord et s'alignent régulièrement sur les prix des « bruts » africains.

Les autres pays du Golfe, les Emirats arabes unis, l'Irak, Qatar et même le Koweït pourraient agir de même. Prudent, le ministre du Koweït, Cheikh Ali Khalifa al Sabah, a cependant déclaré que la politique de fixation des prix de son pays « dépend de plusieurs facteurs, dont les contrats passés avec nos clients traditionnels, les décisions de l'OPEP et la situation du marché mondial ».

Quoi qu'il en soit, la décision des deux pays africains en flèche dans l'OPEP semble marquer une nouvelle fois, à trois semaines de la réunion des pays exportateurs de pétrole à Alger, l'échec de la tentative de l'Arabie Saoudite d'unifier les prix dans l'Organisation. Comme à la fin de janvier, l'initiative saoudienne de relever de 2 dollars ses prix pour réduire l'écart qui existe actuellement entre les prix du pétrole saoudien et ceux des « bruts » africains a fait long feu. On se demande dès lors comment les pays de l'OPEP — qui depuis mars 1979 décident unilatéralement de leurs prix — pourraient parvenir à rétablir une certaine cohérence sur l. marché lors de la conférence d'Alger. — B. D.

● ***La France et le Mexique** signent deux accords de coopération nucléaire.* — Deux accords de coopération nucléaire ont été signés, lundi 19 mai, entre le Commissariat à l'énergie atomique et ses partenaires mexicains. Le premier de ces accords porte sur la recherche fondamentale et appliquée et sera mis en œuvre au moyen de projets communs ; le second trai.. de la coopération pour la prospection et l'exploitation de l'uranium.

CONJONCTURE

Le déficit commercial a dépassé 20 milliards en quatre mois

La balance commerciale française continue d'être déficitaire, mais ce déséquilibre a sensiblement diminué en avril par rapport aux trois premiers mois de 1980. En chiffres bruts, il s'est inscrit à 2 245 millions de francs contre 6,4 milliards en mars (mais un excédent de 1 milliard en avril 1979) (voir nos dernières éditions du 20 mai).

Le résultat d'avril est dû surtout à une diminution des importations. En chiffres bruts, celles-ci ont baissé de 8,7 % par rapport à mars, s'inscrivant à 46 485 millions de francs. De leur côté les exportations n'ont enregistré qu'un recul de 6,5 %, s'inscrivant à 44 240 millions de francs. Le taux de couverture des achats par les ventes a donc été de 95,2 %, contre 87,3 % le mois précédent mais 103 % il y a un an.

Le même phénomène se retrouve dans les statistiques corrigées des variations saisonnières.

Le recul des achats à l'étranger provient pour l'essentiel, souligne le ministère du commerce extérieur, d'une diminution du tonnage du pétrole brut importé : les importations de produits énergétiques sont revenues de 13,3 milliards de francs en mars à 11,5 milliards en avril, alors que le prix de la tonne de pétrole importé est resté stable. Ces achats retrouvent le niveau mensuel moyen du premier trimestre de 1980, supérieur de 5 milliards par mois à celui du premier trimestre de 1979.

Cependant, les importations hors énergie, qui avaient connu un développement très important au cours des deux trimestres précédents, se sont stabilisées à un niveau encore élevé (supérieur de 22,3 % à celui d'il y a un an). Le solde des échanges hors produits énergétiques a été excédentaire de 8 milliards de francs en avril contre 6,2 milliards en avril 1979 et 5,3 milliards par mois en moyenne au premier trimestre de 1980.

Un développement des ventes de produits agricoles transformés (3,6 milliards) et le maintien d'un haut niveau d'exportation de céréales (1,4 milliard) *ont permis de dégager*, dans le secteur agro-alimentaire, un excédent important (730 millions). De *même, une nouvelle progression des* ventes de biens d'équipement professionnel (qui atteignent 9 milliards, *soit 21 % de plus qu'il y a un an*) a permis de dégager un excédent de 1,8 milliard. Enfin, le déficit des *échanges de biens d'équipement* ménager et de biens de consommation a été ramené à 890 millions au lieu *de 1,2 milliard en moyenne au cours* du premier trimestre.

« Le ralentissement du rythme excessif des importations, le dynamisme des exportations de marchandises et les excédents notables réalisés dans le domaine des services devraient permettre d'absorber progressivement la hausse brutale de notre facture pétrolière depuis un an », conclut le ministère du *commerce extérieur*.

● *L'indice mensuel de la production industrielle française*, calculé sur la base 100 en 1970, s'est inscrit — après correction des variations saisonnières — à 136 en mars, contre 135 en février, soit une hausse de 0,7 % en un mois. Depuis novembre, l'indice a évolué de la façon suivante : 134 en novembre, 135 en décembre, 134 en janvier, 135 en février, 136 en mars. En un an (mars 1980 comparé à mars 1979), la production industrielle a augmenté de 3 %.

● *Stabilisation du nombre des faillites en avril.* — Le nombre des faillites en avril, en chiffres corrigées des variations saisonnières, *s'est élevé à 1 354 (contre* 1 341 en mars) et 1 242 un an plus tôt.

LOGEMENT

● *Les nouveaux barèmes de l'Aide personnalisée au logement (A.P.L.)* — Le ministère de l'environnement et du cadre de vie a arrêté, lundi 19 mai, les nouveaux barèmes de l'A.P.L. applicables du 1er juillet 1980 au 30 juin 1981. Dans le secteur locatif, l'allocation moyenne versée aux ménages passe de 500 F à 580 F (+ 16 %). En ce qui concerne l'accession à la propriété *aidée, l'allocation moyenne passe* de 400 F à 485 F (+ 21 %). D'autre part, le taux actuariel des prêts à l'accession à la propriété à vingt ans (PAP) est porté à 9,83 % (contre 9,23 % depuis le 1er janvier).

CHANGE

CORRESPONDANCE

Secret bancaire et évasion de capitaux

L'arrestation, à Bâle, de deux douaniers français et le débat qu'elle a fait naître autour des évasions de capitaux de France et de la conception suisse du secret bancaire ont suscité des réactions de plusieurs de nos lecteurs.

M. Jacques Bernard, collaborateur de la Société pour le développement de l'économie suisse (S.D.E.S.), écrit, à propos de l'article du 8 mai intitulé « Asile inviolable » :

(...) Il est peut-être « *notoire* » que l'argent français « *afflue illégalement comme jamais dans les coffres-forts helvétiques* ». Mais faut-il admettre sans autre explication qu'un douanier français, même « *plongé de longue date dans ces questions* », est en mesure d'évaluer de façon précise les avoirs français en Suisse et de les estimer « *supérieurs* » au budget de l'Etat ? (A propos, de quel Etat s'agit-il ?)

Par ailleurs, M. Sarazin affirme (*le Monde* du 8 mai) que des démarcheurs suisses font du « *forcing* » auprès du public français. L'affirmation paraît quelque peu exagérée, et un exemple n'est pas suffisant pour la fonder. Si des opérations de démarchage ont eu lieu par le passé, il y a belle lurette que l'Association suisse des banquiers recommande aux banques de faire preuve de retenue dans ce domaine. Et les banques savent bien qu'elles n'ont pas intérêt, notamment pour des raisons politiques, à racoler de potentiels clients sur les places étrangères...

En Suisse moins qu'ailleurs l'argent n'aurait pas d'odeur? Peut-être. Mais de là à affirmer que « *les banques suisses défendent, bec et ongles, les secrets des fraudeurs* », il y a un pas qu'on ne peut franchir sans examen. Quant à écrire que les plus gros « bonnets » de la drogue continuent de profiter du secret *bancaire malgré l'engagement « de principe »* des autorités helvétiques de faire connaître l'état de leurs comptes aux polices intéressées, c'est tout simplement affirmer une chose gratuite et jeter le discrédit sur le sérieux de la collaboration des autorités suisses en matière d'entraide judiciaire internationale.

Mais l'article de votre envoyé spécial pèche plus gravement encore par ses silences et ses lacunes. *Le secret bancaire* — ainsi que l'atteste d'ailleurs le dossier publié dans ce même numéro du *Monde* — n'existe pas qu'en Suisse. Si, en France, le citoyen a la malchance de ne pouvoir se soustraire au regard inquisiteur de l'Etat, en Autriche et en Italie, ainsi que vous le savez, la sphère privée est relativement bien protégée. En Autriche, l'épargnant — même étranger — bénéficie d'un anonymat *qui lui confère une protection vis-à-vis du fisc supérieure à celle dont peut se prévaloir le client d'une banque suisse.

Ainsi que vous le rappelez dans ce même dossier, le secret bancaire a été institué en Suisse pour protéger les avoirs (et la vie) de citoyens allemands — et juifs — menacés d'anéantissement par le *régime nazi. Hélas!* Il faut bien constater que d'autres Etats policiers existent dans le monde désireux d'obtenir sur des « personnes indésirables » des renseignements de nature à les éliminer. La Suisse n'a donc pas institué le secret *bancaire pour* récompenser les fraudeurs, même si la législation helvétique incite certains citoyens étrangers, et notamment français, à transférer en Suisse des avoirs pour échapper aux rigueurs de leur propre administration. C'est peut-être ce qui pousse M. Sarazin à écrire abruptement que les banques suisses défendent, bec et ongles, les secrets des fraudeurs.

Il est vrai que la Suisse ne lève pas, *sauf exception*, le secret bancaire pour des délits fiscaux. Mais cela ne signifie pas, par *extension*, qu'elle *protège* le crime ! Des accords ont été conclus — tel le traité américano-suisse — qui obligent les banques suisses à collaborer avec la justice étrangère en cas d'enquête sur l'origine de fonds présumés crapuleux. Il va sans dire que cet accord est appliqué, les banques suisses n'ayant aucun intérêt à devenir le refuge d'argent criminel.

Et si malgré tout il arrive que de l'argent d'origine douteuse entre dans les coffres des banques suisses, il est faux de prétendre que celles-ci ferment *les yeux. Elles tentent* au contraire d'éviter des opérations suspectes. Une convention, à cette fin, a été passée avec la Banque nationale suisse. Cette convention prévoit d'infliger des sanctions aux banques contrevenantes. Et des amendes *ont* déjà été infligées. La Suisse protège donc le secret bancaire, mais pas celui des malfaiteurs (...).

Conflit de souveraineté

Pour M. Paul Keller, journaliste, représentant en France de la Correspondance politique suisse, *il y a dans cette affaire* « plus de similitudes entre le droit français et le droit suisse que de contradictions véritables ». *Il explique :*

(...) Le secret bancaire ne peut être violé que par les banques elles-mêmes ou leurs agents et non par des tiers. Par conséquent, ce n'est pas l'infraction reprochée aux agents de la douane française. Il n'existe pas de banque sans secret bancaire. En France, celui-ci est régi par l'article 378 du code pénal et par l'*article 1382 du code civil. Certes*, par opposition au secret bancaire suisse, les dispositions en vigueur en France ne sont pas opposables aux administrations fiscales. C'est une particularité importante qu'a toujours connue la pratique bancaire suisse, même avant d'être codifiée au niveau fédéral en 1934.

Pourtant, cette pratique produit les mêmes effets que le secret bancaire français. En effet, si en France les comptes bancaires sont accessibles à l'autorité fiscale « française », ils restent entièrement couverts par le secret vis-à-vis d'autorités « étrangères ». Si, par hypothèse absurde, la Suisse alignait demain son secret bancaire sur celui qu'on connaît en France, les comptes des non-résidents ne seraient pas pour autant accessibles aux autorités et investigations étrangères.

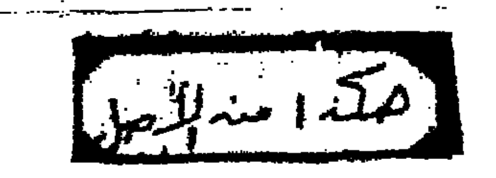
Personne, en Suisse, ne songe à nier la réalité des comptes étrangers — français et autres — dont l'importance semble d'ailleurs avoir été exagérée. On a pris l'habitude d'y voir l'émanation de pratiques illégales, voire immorales. Si certains titulaires de comptes sont en infraction avec la loi de leur pays, le banquier suisse n'a ni le moyen ni — surtout — le droit de le vérifier. Tout comme le banquier français, c'est au respect de la réglementation du *pays où il* exerce son activité qu'il est tenu et non au respect de lois étrangères.

Les banques françaises ne procèdent pas autrement avec les comptes des non-résidents en France, et leurs quelque quatorze sièges en Suisse sont tenus au respect de la loi suisse, donc du secret bancaire appliqué également vis-à-vis des autorités françaises.

S'il y a similitude entre les pratiques française et suisse du secret bancaire en ce qui concerne les comptes des non-résidents, il y a similitude aussi en matière pénale : l'article 273 du code pénal suisse invoqué contre les deux douaniers-enquêteurs correspond substantiellement à l'article 418 du code pénal français. Dans les deux cas, il s'agit de la répression de l'espionnage économique au profit d'autorités étrangères. Au cas où un agent fiscal suisse se serait intéressé de trop près aux comptes de quelque compatriote dans une banque française, il se serait exposé aux mêmes poursuites que les agents douaniers français en Suisse.

Par conséquent, c'est bien d'un conflit de deux souverainetés dont il s'agit et non d'une obscure manigance bancaire suisse contre les intérêts de la France. Il importe de dépassionner le débat. En relâchant les deux agents français, les autorités judiciaires suisses ont montré qu'elles jouent l'apaisement. Il est souhaitable que les autorités françaises en fassent de même. Les perquisitions opérées dans les succursales françaises de Ciba-Geigy, de Nestlé et dans les bureaux de représentation de la Société de banque suisse, de même que l'arrestation, le 28 avril, d'un homme d'affaires genevois à Paris, ressemblent trop à des actes de représailles préjudiciables à des relations entre les deux pays.

Quant au secret bancaire suisse, il serait absurde d'espérer sa suppression ou sa levée au profit d'autorités étrangères. La Suisse, sur ce plan, va déjà plus loin que d'autres pays en pratiquant la levée du secret sur des comptes servant de couverture à des trafics criminels. Aucun gouvernement n'accepterait un contrôle international des comptes bancaires de son pays. Par conséquent, il n'y a aucune raison de l'attendre de la Suisse.



AFFAIRES

Le rapprochement entre SANOFI et C.M.-Industries permettra la constitution d'un deuxième groupe français de taille internationale dans l'industrie pharmaceutique

La SANOFI, *filiale à 83 % d'Elf-Aquitaine, va absorber le* groupe C.M.-Industries (pharmacie et alimentation). Des discussions ont été engagées entre les deux parties en vue de réaliser *l'opération de fusion, confiée aux bons soins* de Lazard Frères et Cie, avant la fin de cette année.

La SANOFI ne conservera pas cependant la division alimentaire *de ce groupe, qui sera recédée aux actionnaires actuels* de C.M.-Industries. Sur un plan financier, ces actionnaires, à savoir, pour les principaux, les familles Midy (38 %), Bouvet *(6 %) et Comar (5 %), seront rémunérés* par des actions nouvelles SANOFI à créer à l'occasion d'une augmentation de son capital.

***Le nouvel ensemble ainsi créé réalisera* dans la pharmacie un chiffre d'affaires un peu supérieur à 3 milliards de francs. Déjà numéro deux en France dans l'industrie pharmaceutique, après *l'absorption récente des Laboratoires Labaz et Parcor, la* SANOFI sera ainsi presque à pied d'égalité avec le groupe Rhône-Poulenc. M. Gérard Gruson (soixante-sept ans), P.-D. G. de *C.M.-Industries, a démissionné* de ses fonctions lundi 19 mai, jugeant que la mission de restructuration, qui lui avait été confiée au sein de C.M.-Industries, était achevée.**

Entré récemment à la chimie des peptides, promue à un très *grand avenir, C.M.-Industries fa*brique en outre des produits anxiolithiques, des hypertenseurs et des antibiotiques, pour ne citer que les principaux, tous produits cardiovasculaires qui viendront s'ajouter à la gamme des médicaments de la SANOFI. De surcroît, il n'existe aucun double emploi dans les activités des deux groupes. L'intérêt de ce rapprochement est d'autant plus grand qu'en prenant le contrôle à 51 % *de l'Institut Pasteur Production* (*le Monde* du 15 mai), la SANOFI aura désormais directement accès à la *recherche fondamentale* de la Fondation Pasteur.

Qui plus est : séparément, chacun *des deux groupes n'avait pas* encore les moyens suffisants pour soutenir un effort de recherche convenable (150 millions de francs pour la SANOFI et 124 millions pour C.M.-Industries). Ensemble, ils pourront consacrer en 1980 près de 300 millions à ladite recherche, chiffre considéré comme le seuil permettant à un groupe pharmaceutique d'être vraiment compétitif dans le domaine de l'innovation. Le nouveau groupe disposera de sérieux atouts pour entrer en force sur le marché international de la pharmacie et soutenir une concurrence devenue très agressive. Il n'est pas inutile de rappeler à cet égard que C.M.-*Industries, outre sa division ali*mentaire regroupée dans le holding Poulain S.A., n'exerce pas seulement son activité dans la *fabrication de médicaments* (39,32 % de son chiffre d'affaires) mais aussi dans la chimie pharmaceutique (11,1 %), l'appareillage médico-chirurgical (3,7 %) et possède en plus une division animale (1,8 %). Il détient, en outre, des intérêts minoritaires non négligeables dans les laboratoires américains Searle et Wyeth (560 millions de chiffre d'affaires dans la pharmacie).

De son côté, la SANOFI *(2,96 milliards de chiffre* d'affaires au total) réalise 58 % de son chiffre d'affaires dans la pharmacie (médicaments, produits chimiques à usage pharmaceutique et produits vétérinaires) et 42 % dans la cosmétologie et la parfumerie. C'est à l'évidence pour la filiale d'Elf-Aquitaine, qui explose littéralement depuis quelque temps, une excellente acquisition, C.M.-Industries étant implanté à l'étranger *là où elle* ne l'est pas ou peu, et inversement.

Ce rapprochement semble avoir entraîné des remous au sein de l'actionnariat de C.M.-Industries. Acquise à l'idée d'entrer dans un *groupe dont la puissance s'af*firme de mois en mois pour assurer la pérennité de l'affaire, la famille Midy paraît s'être quelque peu heurtée aux actionnaires minoritaires, moins désireux de réaliser une telle fusion.

ANDRÉ DESSOT.

SOCIAL

POUR PROTESTER CONTRE LA CONVENTION ENTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LES MÉDECINS

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN organisent des débrayages vendredi

Le prix de la consultation du généraliste passera de 40 à 50 F

Les trois syndicats *C.G.T., C.F.D.T. et* FEN, après trois heures de discussion, lundi 19 mai, se sont mis d'accord pour organiser en commun, vendredi 23 mai, « une immense protestation » avec des « rassemblements » à Paris et en province, et de « puissants arrêts de travail » (trois heures à Paris en milieu de journée) pour s'opposer à la signature de la nouvelle convention entre caisses d'assurance-maladie et corps médical qui, selon ces organisations, va mettre en place une « médecine pour les riches et une autre pour les pauvres ». L'Union C.G.T. de l'Ile-de-France a, dès mardi matin 20 mai, pris l'initiative d'une riposte immédiate : plus de deux cents militants ont occupé pendant une heure le siège de la Caisse nationale des salariés à Paris.

De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), mouvement majoritaire qui partage le point de vue des syndicats des salariés opposés à la convention, enverra, également le 23 mai, des délégations, dans la capitale et en province, devant les caisses et les préfectures pour manifester son opposition. Quant aux médecins de la Marne, *affiliés* à la C.S.M.F., ils ont décidé de fermer leur cabinet les 23 et 24 mai.

Rejetant cette conception à leurs yeux catastrophique, les dirigeants des caisses, dont M. Derlin (F.O.), président du régime des salariés, ainsi que la Fédération des médecins de France (F.M.F.), ont indiqué que la convention — complétée par un accord tarifaire qui porterait d'ici à janvier 1981 le prix de la consultation du généraliste de 40 F à 50 F — serait signée dans un délai maximum de dix jours après que les conseils d'administration — et l'assemblée générale de la F.M.F. le 23 mai — auraient donné le feu vert. Une opposition catégorique sépare ainsi d'un côté F.O., le patronat, la F.M.F. et le gouvernement et, de l'autre, la C.S.M.F., la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN et les partis de gauche sur u nsystème de relations médicales sur lequel pèsent les menaces du chômage et du libéralisme.

Prévue pour cinq ans *mais* révisable dans deux ans, la nouvelle convention, qui devrait entrer en *application, sauf surprise*, le 1er juin et être mise en place le 1er juillet, quand chaque médecin aura *exprimé son choix, est-elle* la machine infernale d'un libéralisme rétro que dénoncent certains ? Quatre nouveautés importantes la caractérisent :

● *Un chèque-médecin* sera créé dans certains cas, ce qui permettra aux assurés de ne pas avoir à payer la partie des frais remboursés par l'assurance-maladie : il s'agit ainsi d'un tiers payant rénové. Cette formule, qui nécessite la discussion d'un protocole d'accord, sera mise en place au plus tôt à l'automne. Elle concerne les actes égaux ou supérieurs *à 50 K lettre-clé* pour la chirurgie, 70 Z pour la radiologie, 350 B pour la biologie.

● *L'autodiscipline est renforcée et affinée.* — Jusqu'à présent, les médecins n'étaient pas renseignés régulièrement sur leur activité sauf abus ; la sanction était, dans ce cas, unique et bru*tale (le déconventionnement)*, ce qui amenait les commissions *ad hoc* à ne guère utiliser cette for*mule, quand les commissions* étaient en mesure de siéger, ce qui n'était pas toujours possible ! Le nouveau système est à la fois plus pédagogique et en principe efficace.

Tous les trimestres, les caisses élaboreront pour chaque médecin des tableaux d'activité, et deux fois par an les praticiens en seront informés. Les nouvelles commissions siégeront même si les syndicats médicaux s'y opposent, *et, en cas d'abus, les aver*tissements et sanctions seront gradués par des déconventionnements au départ de durée très limitée. La procédure sera ainsi plus rapide et, si tout le monde joue le jeu, plus efficace en permettant aux praticiens de mieux apprécier le coût de leur activité et d'avoir l'occasion de mieux la maîtriser.

● *Une maîtrise concertée des dépenses est instituée.* — Ce système, baptisé au départ « enveloppe globale », n'est pas détaillé dans la convention, car il doit donner lieu à la discussion d'un protocole d'accord. Mais le principe est retenu : chaque année, caisses et médecins fixeront des objectifs limitant la croissance *des dépenses aux recettes ; en cas* de dépassements, les praticiens pourront être pénalisés par un freinage des tarifs conventionnels lorsqu'il s'agira, deux fois par an, de les revaloriser.

● *Un secteur à tarif libre sera créé.* — Outre le maintien du droit à dépassement (D.P.) pour les mé*decins qui en bénéficient* déjà et qui permet à ceux-ci de pratiquer librement des honoraires tout en bénéficiant des avantages sociaux, les praticiens pourront choisir — au départ une fois par an — s'ils optent pour les tarifs libres. Alors que le droit au dépassement était autorisé par des commissions *ad hoc* en fonction de la qualification des médecins — il s'agissait d'une liberté surveillée et au mérite, — cette fois *la liberté sera totale, mais* ceux qui opteront pour cette solution perdront tout avantage social et devront respecter l'autodiscipline.

Pour les assurés, cela signifiera en fait qu'il y aura quatre catégories de médecins : ceux qui respectent les tarifs, ce qui donnera lieu à remboursement de 75 % de 50 francs, par exemple ; les médecins D.P. et en tarifs libres ouvrant droit à remboursement de 75 % de 50 francs, alors que l'honoraire payé pourrait être de 60, 70, 100 francs ; les médecins hors convention et les *déconventionnés, à tarif* libre, qui ne donneront lieu qu'à un remboursement très faible (75 % de 4 francs).

Cinq questions

Cinq questions se posent sur l'impact de cette convention :

● Négociée, vraisemblablement signée par un syndicat minoritaire (F.M.F.), la C.S.M.F. en ayant été exclue, la sanction sera-t-elle annulée par le Conseil d'Etat sur la demande de la *C.S.M.F. ?* Cela n'est pas impossible.

● Des médecins affiliés à la *C.S.M.F. appliqueront-ils la con*vention ? Confrontés à la concurrence (vingt mille médecins de *plus d'ici à 1985) et attirés par* un tarif de consultation à 50 francs, les généralistes, tout au moins, pourraient, après protestation, se résigner et jouer le jeu.

● Toute la convention sera-t-elle appliquée ? L'autodiscipline ne sera mise en route qu'au début de 1981 et fonctionnera avec son système d'avertissement et de sanctions — avec au moins un an de retard. Les honoraires étant fixés pour un an, et la campagne présidentielle intervenant à cette époque, la contrainte de l'« enveloppe globale » limitant éven*tuellement la progression des* honoraires conventionnés sera finalement appliquée avec un à deux ans de retard. Faut-il alors parler à nouveau de convention *passoire ?*

● Combien y aura-t-il de médecins à tarif libre ? *« Au moins 10 % »*, dit-on à la Caisse, en admettant qu'en 1985 il y en aura plus de 25 %. A la C.S.M.F. on parle de 30 % à 35 %. Le pari est là complet et dangereux.

● Quelle sera l'attitude du *gouvernement ?* En bloquant les honoraires des médecins pour éviter le déficit de la Sécurité sociale ou le recours à de nouvelles augmentations des cotisations, les pouvoirs publics peuvent accroître *l'importance du secteur* libre.

Autrement dit, la nouvelle con*vention, peu dangereuse à court* terme, peut devenir, les années suivantes, une machine infernale, qui marquerait un retour progressif à un libéralisme source de nouvelles inégalités. Et c'est bien au nom des principes de solida*rité qui sont à l'origine* de la Sécurité sociale et en raison de cette sorte d'épée de Damoclès que *les syndicats* majoritaires s'opposent à ce libéralisme, aujourd'hui masqué par des for*mules compliquées et habiles.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Accident mortel du travail à Saint-Etienne.* — A l'usine métallurgique stéphanoise de Creusot-Loire-le-Marais, un ouvrier du laminoir, M Roland Costanza, âgé de cinquante ans, père de cinq enfants, a été tué lundi 19 mai par le choc d'une caisse métallique de plusieurs centaines de kilos ayant basculé d'un chariot. A l'appel des syndicats, les camarades de la victime ont cessé *le travail en signe de protes*tation. — *(Corresp.)*

LES DIRIGEANTS C.G.T., C.F.D.T. ET F.O. A « ANTENNE 2 »

Des divergences poliment exprimées mais bien réelles

Sourires crispés, attitude souvent figée, les trois dirigeants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., MM. Séguy Maire et Bergeron, qui, pour la troisième fois, se trouvaient réunis devant la caméra ou le micro, ont démontré, lundi soir 19 mai, à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, *que*, sur les questions d'actualité syndicale et politique, les divergences, aussi *poliment présentées soient*-elles, demeuraient importantes.

Approbation totale de l'entretien Brejnev-Giscard d'Estaing par la C.G.T., prudence ou réserve à F.O. et à la C.F.D.T. Attitude favorable de F.O. pour la réouverture des négociations sur la durée du travail et position très ouverte de la C.F.D.T., qui souhaite un accord cadre puis des avancées au niveau des entreprises, mais fermeté de la C.G.T. *« Il ne faudrait pas qu'on nous dise dans cette négociation : voilà le rapport, c'est à prendre ou à laisser »*, a déclaré M. Séguy, qui entend négocier la levée des restrictions proposées par M. Giraudet et ne veut pas discuter à toute allure.

Les projets des caisses et du gouvernement sur la Sécurité sociale sont aussi diversement appréciés. M. Bergeron, après avoir indiqué que, pour le ticket modérateur d'ordre public, *« on devrait parvenir à surmonter les difficultés »*, conteste l'affirmation cégétiste et cédétiste selon laquelle la nouvelle convention avec les médecins (voir ci-dessus) créerait deux secteurs, l'un pour les riches, l'autre pour les pauvres, et rappelle avec insistance que les difficultés de la Sécurité sociale, et notamment des retraites, po*sent « un problème grave, le problème social numéro un de ces prochaines années »*.

Interrogés sur les autres revendications, M. Maire a confirmé qu'après la réduction des horaires et le maintien de la protection sociale la troisième priorité était le relèvement des bas salaires, notamment du SMIC. En se rendant à l'Elysée, a-t-il poursuivi, *« nous voulons mettre le président de la République au pied du mur »* et obtenir *« une négociation qui permette d'aller vers les 3 000 francs par mois »*. M. Séguy, qui a insisté sur la nécessité de freiner le développement des emplois intérimaires et précaires, s'est déclaré d'accord avec la C.F.D.T., et il a annoncé : *« Nous allons sans doute avoir une nouvelle initiative pour exercer une pression supplémentaire sur cette question des bas salaires. »*

En revanche, les désaccords sont réapparus sur les méthodes d'action : inefficacité des journées nationales de protestation, selon M. Bergeron ; recours aux différentes formes d'actions, selon M. Maire, pour qui *« le plus important, ce n'est pas d'avoir l'air dur ou au contraire d'être pâles ou absents, c'est d'obtenir que le plus grand nombre soit présent à l'action syndicale »*. Divergence encore sur la notion de crise du syndicalisme, rejetée par F.O. et la C.G.T., mais examinée avec lucidité par la C.F.D.T., qui ne *« veut pas s'aveugler sur ce qui va mal »*.

En évoquant les relations interconfédérales, le dirigeant cédétiste a regretté *« l'esprit de division qui l'emporte encore souvent sur l'esprit d'union. C'est un paradoxe de voir ici trois responsables de trois confédérations ouvrières de ce pays qui ne se rencontrent pas en dehors. Les relations entre syndicats sont souvent polémiques et agressives, cela nuit à l'image du syndicalisme. On ne s'en sortira pas en voulant ignorer les autres ou la victoire de l'un sur les autres »*.

Interrogé enfin sur l'élection présidentielle, M. Bergeron a confirmé que F.O. ne prendrait pas position. M. E. Maire a indiqué que la C.F.D.T. *« prendra probablement une option en souhaitant qu'un candidat de gauche accède à la présidence de la République pour faire avancer plus vite les revendications. »*

M. Séguy a déclaré : *« Il est à peu près probable que la C.G.T., soucieuse de son indépendance et de l'autonomie de son action, s'évertuera comme Candide à cultiver son jardin syndical au mieux des intérêts des travailleurs. »* A nouveau interrogé pour savoir si la C.G.T. prendrait position pour un candidat, M. Séguy a répondu ! *« No coment ! »*





SOCIAL

La reprise des négociations sur la durée du travail

Entamées le 23 juin 1978 et suspendues le 8 janvier 1980, les discussions entre le C.N.P.F. et les syndicats sur la durée et l'aménagement du temps de travail reprennent ce mardi 20 mai à 15 heures sur la base du rapport de M. Giraudet.

Pour le patronat, il ne s'agit pas de nouvelles négociations mais de « discussions » portant sur la rédaction d'un accord-cadre reprenant le projet Giraudet, compromis entre les thèses du C.N.P.F. et les revendications des syndicats. Ces derniers semblent prêts — moyennant quelques modifications — à accepter cette formule, à l'exception de la C.G.T., dont l'attitude sera déterminante sur le style et le calendrier de ces retrouvailles.

Pour sa part, la C.F.D.T. a indiqué lundi qu'elle va, « sur la base du rapport Giraudet, poursuivre son action pour aboutir à un accord interprofessionnel qui, tout en touchant un maximum de travailleurs et travailleuses, réduise les inégalités et soit ainsi une véritable étape vers les trente-cinq heures ».

La C.F.D.T. « s'attachera en particulier à accroître les garanties sur la fixation et la répartition des horaires de travail afin d'éviter que les travailleurs et les travailleuses soient soumis à l'arbitraire de décisions patronales ».

Quarante heures en quatre jours

De notre correspondant

Marseille. — *« Je crois que, si l'on revenait à l'ancien système, mon personnel se mettrait aussitôt en grève. »* Dans la bouche de M. Philippe Gaillet, P.-D.G. de la société HA.RI.BO.-France, à Marseille, spécialisée dans la fabrication de confiseries (1), cette réflexion est à peine une boutade.

Depuis septembre 1977, l'entreprise marseillaise a aménagé le temps de travail, comme le lui permet la loi du 2 janvier 1979 (2), qui autorise le chef d'entreprise à répartir la durée hebdomadaire du travail soit sur quatre jours ouvrables de durée égale, soit sur quatre jours et demi, à condition que l'on ne dépasse pas les quarante heures hebdomadaires. HA.RI.BO. a choisi la première formule.

La majorité du personnel de production de l'usine marseillaise *(cent cinquante hommes et soixante-dix femmes)* bénéficie de ce qu'il est convenu d'appeler la « semaine de quatre jours » de travail, suivis de trois jours de repos consécutifs. *L'atelier de fabrication commence* à 5 heures, s'arrête à 12 heures, dispose d'une demi-heure pour déjeuner et termine à 16 heures. Le reste du personnel de production est soumis aux horaires suivants : 7 h.-12 h., 12 h. 30-17 h. 30 (3). En outre, chaque unité de quatorze à trente-deux personnes a la possibilité d'aménager ces horaires de base en fonction du travail.

Jusqu'à présent, aucune critique sérieuse n'a été faite à l'encontre de cette formule pourtant suggérée par la direction, et, au contraire, la *grande majorité du personnel semble* l'avoir définitivement adoptée.

« En fait, cette décision, soumise au comité d'entreprise, nous a été dictée par des questions d'économie d'énergie, explique M. Gaillet. *Lorsque la chaîne de fabrication est lancée, il est, en effet, beaucoup moins coûteux de continuer une heure ou deux que d'avoir à relancer la production le lendemain. Mais les considérations humaines sont vite venues prendre le pas. Je peux affirmer sans être démenti que personne, dans l'usine, ne voudrait revenir au travail le vendredi. »*

Seul le personnel d'encadrement et de direction travaille jusqu'à 12 h. 30 le vendredi, ainsi que les agents des expéditions qui doivent fournir les grossistes en fin de semaine. *« Mais il ne s'agit là que de cinq ou six personnes,* dit M. Jacques Descotes, chef du personnel, *et nous essayons de compenser en accordant des congés par roulement ou en permettant un cumul au moment des vacances. »*

Lorsque l'on interroge le personnel, on relève en effet ce que les instituts de sondage appellent *« un indice de satisfaction notable »*. Certes, les journées de dix heures, surtout lorsqu'on est soumis à un travail à la chaîne, paraissent interminables et, au début de l'expérience, il a fallu s'adapter. Mais la perspective des trois jours de repos « atténue » la fatigue. *« L'avantage,* dit une mère de famille de trois enfants confiés en nourrice, *c'est aussi l'économie d'argent que je réalise en retrouvant mes enfants le jeudi à 17 h. 30 et en les gardant moi-même jusqu'au lundi. »*

En dehors des loisirs supplémentaires, d'autres évoquent les possibilités nouvelles d'effectuer des démarches le vendredi, *« jour où toutes les administrations fonctionnent ». « Certains, même, en profitent pour suivre des cours de formation continue »*, assure M. Descotes. *« Une fois le rythme pris, on est moins fatigué qu'avant »*, dit Mme Yvette Van Cautenberg, déléguée du comité d'entreprise.

Plus de productivité moins d'absentéisme

Pourtant, peu d'entreprises ont choisi, jusqu'à maintenant, cette formule. Un deuxième établissement des *Bouches-du-Rhône l'a adoptée*. Il fut même le premier à le faire en 1974, époque où il fallait la « compréhension » de l'inspecteur du travail pour tourner la loi. Il s'agit des laboratoires Laphal, situés à Allauch, petite commune à l'est de Marseille. Ils sont dirigés par un pharmacien, M. Druon Note, et ils commercialisent des médicaments anti-tussifs, des spécialités gastro-entérologiques, des produits para-pharmaceutiques, comme des dentifrices. Ici 80 % des salariés sont des femmes. Une cinquantaine d'entre elles, employées à la manipulation et au conditionnement, bénéficient de l'horaire dit des « 4 × 10 heures », en travaillant de 7 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h. *Le personnel administratif* est présent de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30, plus le vendredi matin de 8 h. à 12 h. La formule est encore assouplie pour le quatrième jour de travail : ainsi la mère de famille peut-elle travailler lundi et mardi, s'arrêter mercredi, reprendre jeudi et vendredi, s'arrêter samedi et dimanche, etc.

Pour tenir compte de la présence prolongée dans l'entreprise, la direction a amélioré l'« environnement » par l'installation d'une cafétaria, de la musique d'ambiance, et par la diffusion d'informations parlées. Le *« coup de collier » semble compensé*, là aussi, par la possibilité de retrouver une vie familiale, d'effectuer des déplacements prolongés. Selon la direction des laboratoires, la productivité a augmenté et l'absentéisme diminué. Quant aux accidents du travail, aucune des deux entreprises n'a noté une aggravation quelconque.

Les syndicats ont une attitude réservée vis-à-vis de la formule, mais ils ne l'ont jamais dénoncée, et encore moins combattue. Certes, ils déplorent les *« cadences infernales »*, *mais ils ne se risquent pas à aller* contre la *vox populi* qui s'est exprimée au sein du comité d'entreprise. Ce qui a fait dire *(sic)* à une déléguée C.G.T. à Antenne 2 : *« Moi en tant que femme je suis pour, mais en tant que déléguée, je suis contre. »*

JEAN CONTRUCCI.

(1) La société HA.RI.BO.-France, installée dans la zone industrielle de Marseille, fait partie du groupe Hans Riegel-Bonn (HA.RI.BO.). Elle emploie trois cent cinquante personnes et produit cinquante-sept tonnes de confiseries par jour, dont 40 % en réglisse. Son chiffre d'affaires dépasse 100 millions de francs et la place au quatrième rang français.

(2) La loi du 2 janvier 1979 précise en outre que l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel doit être obtenu ; que l'inspection du travail doit être préalablement informée ; que la répartition ne doit pas être interdite par la convention collective propre à l'entreprise et que les dispositions du code du travail concernant le travail des femmes et des jeunes de moins de dix-huit ans doivent être respectées.

(3) En fait, ces journées de dix heures aboutissent, compte tenu des arrêts de travail (1/2 heure pour le repas, plus des pauses réparties dans la journée), à trente-cinq heures vingt minutes de travail effectif en quatre jours par semaine.

Les Internationales ouvrières face aux sociétés multinationales

« Syndicalisme des autres, syndicats d'Europe »

de Jean Auger

Les problèmes, les luttes des travailleurs dans leurs entreprises, revêtent de plus en plus une dimension internationale.

Face aux multinationales du patronat — dont les deux tiers sont essentiellement américaines, — l'internationalisation des luttes sociales commande sans doute une révision des objectifs et des méthodes du syndicalisme traditionnel.

Encore faut-il connaître le *« syndicalisme des autres »*, et c'est à cette tâche que s'est attelé Jean Auger, ancien secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de l'électronique, aujourd'hui représentant à Paris de la Fondation André-Renard (Fédération générale du travail de Belgique), de tendance socialiste. Interlocuteur privilégié des centrales étrangères, ce militant de l'unité d'action vient de publier un essai sur les Internationales syndicales : *« Syndicalisme des autres, syndicats d'Europe »*. Il propose d'abord une approche du mouvement syndical dans huit pays de la C.E.E., en privilégiant chaque fois leurs caractères spécifiques : rapports entre chrétiens et marxistes dans l'Italie du « compromis historique », rôle des *« shop stewards »*, délégués élus par la base en Grande-Bretagne, puissance du D.G.B. réformiste en R.F.A., monosyndicalisme social-démocrate au Danemark, luttes d'influence entre Wallons et Flamands en Belgique, unification syndicale progressive aux Pays-Bas et au Luxembourg.

L'auteur décrit ensuite l'évolution du syndicalisme mondial à travers l'histoire des grandes Internationales syndicales : Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), 53 millions d'adhérents, qui depuis le départ en 1969 de la centrale américaine A.F.L.-C.I.O. compte 60 % d'organisations européennes ; Confédération mondiale du travail (C.M.T.), 18 millions d'adhérents, ancienne Confédération internationale des syndicats chrétiens ; Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), 190 millions d'adhérents, qui est surtout implantée dans les pays socialistes. A côté de ces trois « grands » sont apparues plus récemment des Internationales « régionales », comme la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA), la Confédération européenne des syndicats (CES), émanation de la C.I.S.L., et l'Organisation de l'unité syndicale africaine (O.U.S.A.). Au total, un ouvrage extrêmement clair et précis où sont analysés avec objectivité les difficultés et les débats du mouvement ouvrier, à l'heure où le centre de gravité des luttes sociales semble se déplacer vers les nouvelles nations d'Afrique, d'Asie et surtout d'Amérique latine.

S'il se défend de prendre parti pour les conflits qui opposent entre elles les grandes centrales — notamment la C.G.T. et la C.F.D.T., — M. Auger préconise une plus grande solidarité entre le Nord et le Sud pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international. A son sens, il faut éviter tout « *trilatéralisme* » syndical, qui provoquerait un repli des organisations des régions industrialisées d'Europe, d'Amérique du Nord ou du Japon, en oubliant le tiers-monde.

En annexe, MM. Jean Kulakowski, secrétaire général de la C.M.T. et Pierre Gensous, secrétaire de la C.G.T., ancien secrétaire général de la F.S.M., expriment leurs points de vue sur les conditions d'une dynamique de rénovation des grandes confédérations. Le premier estime que *« personne ne devrait être exclu, au départ »*, d'une telle dynamique et, le second, qu'il faut *« garantir la souveraineté totale de chaque centrale et l'égalité entre toutes »* à l'intérieur d'une nouvelle organisation mondiale.

JEAN BENOIT.

(*) *Les Editions ouvrières*, Paris, 266 pages, collection « Comprendre pour agir ». Avec, pour la Belgique et d'autres pays étrangers, un fascicule supplémentaire sur le syndicalisme français, « la Vie Ouvrière », 4, rue d'Anderlecht, 1000-Bruxelles).

ENVIRONNEMENT

Enquête publique à propos du stockage de déchets radio-actifs à Saint-Priest-la-Prugne

« Les élus ont cédé à des pressions pour ne pas ouvrir leurs mairies »

estime le préfet de la Loire

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'enquête locale concernant la création à Saint-Priest-la-Prugne (Loire) d'un centre de stockage de déchets radio-actifs solides de faible *et moyenne activité a été ouverte* le lundi 19 mai. Elle se déroulera jusqu'au vendredi 13 juin inclus. Il était prévu à l'origine qu'un exemplaire du dossier de l'enquête ainsi qu'un registre soient mis à la disposition du public dans une douzaine de mairies directement concernées, trois dans la Loire, cinq dans l'Allier et quatre dans le Puy-de-Dôme.

Mais plusieurs conseils municipaux, tels ceux de Saint-Priest-la-Prugne et Saint-Just-en-Chevalet, dans la Loire, estimant n'avoir pas été suffisamment informés, avaient pris une délibération pour refuser l' « enquête d'utilité publique » et les maires ont informé le préfet qu'ils ne mettraient pas les locaux de leur mairie à la disposition des commissaires-enquêteurs. *En fait*, il ne s'agit pas d'une enquête d'utilité publique : le C.E.A. étant propriétaire du terrain, il n'y a pas lieu d'exproprier.

« *Nous jouerons le jeu de l'information, mais les réponses que nous obtenons frisent l'indigence* », a déclaré, le samedi 17 mai, à Lapalisse (Allier), M. Jean Auroux, député socialiste, maire de Roanne, qui anime le comité de sauvegarde et de promotion de la montagne bourbonnaise et des Bois-Noirs groupant les élus et les responsables *économiques hostiles à l'implantation* du centre de stockage, le deuxième en France après celui de La Hague (*le Monde* des 27 février et 31 mars).

Pas d'informations valables ? s'est étonné en écho le lundi 19 mai, M. Georges Badault, préfet de la Loire, faisant table rase des arguments des opposants en présence de techniciens du C.E.A. et des représentants de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radio-actifs (ANDRA) mis en place en novembre dernier au sein du C.E.A.

Cette information a commencé le 10 septembre 1979 par une réunion de trois heures organisée par le préfet avec le député de la circonscription, le conseiller général de Saint-Just-en-Chevalet, le maire du chef-lieu de canton et celui de Saint-Priest-la-Prugne. Le sous-préfet de Roanne a entretenu les contacts avec les maires du canton. Le 31 janvier, une réunion d'information était organisée pour le conseil général de la Loire afin de lui présenter le projet et de répondre aux questions des élus. Lors de sa réunion consultative en mars, le comité de sauvegarde avait décidé de refuser toutes les réunions *tant qu'il n'aurait pas* obtenu les réponses aux vingt-deux questions qu'il avait posées aux ministres de l'éducation, de la santé, et de l'environnement et du cadre de vie. Ces réponses ont été remises le 22 avril au président du bureau de ce comité, M. Jean Rathier, maire de Saint-Priest-la-Prugne, par le sous-préfet de Roanne.

Ce dernier organisait, six jours plus tard, une réunion des maires du canton. « *Déjà, des pressions furent faites sur ces élus pour qu'ils n'y participent pas. Ils sont tous venus finalement*, souligne M. Badault. *Les spécialistes ont explicité les réponses apportées au questionnaire. Mais elles n'ont pas satisfait le président du comité. Celui-ci n'a pas pu dire pourquoi. C'est un mot d'ordre qu'il était chargé de répercuter.* »

Un effort permanent d'information

« *Depuis septembre, nos efforts ont été constants, permanents pour informer non seulement les élus, mais les habitants* », a affirmé M. Badault en énumérant les propositions de réunions d'information faites tour à tour aux conseillers municipaux de Saint-Priest-la-Prugne, aux agriculteurs de la région, aux médecins du canton et aux professions paramédicales, toutes restées sans réponse. « *Un mot d'ordre pour les boycotter avait été lancé.* » Des visites à Chinon, Marcoule et au Tricastin, organisées par le C.E.A. pour montrer sur place aux élus dans quelles conditions était réalisé le conditionnement des déchets, n'ont eu qu'un faible succès : deux maires du canton seulement ont fait le voyage et pas un représentant du conseil municipal de Saint-Priest-la-Prugne. Le préfet de la Loire a notamment dénoncé « *les pressions d'ordre moral et même physique faites sur les maires pour qu'ils n'assistent pas à ces réunions et ne participent pas aux réunions locales. Ils ont cédé à ces pressions « démocratiques » pour ne pas ouvrir leur mairie.* »

Voilà pourquoi, finalement, les registres ont été mis à la disposition du public dans les trois préfectures de la Loire, l'Allier, le Puy-de-Dôme et les sous-préfectures de Roanne, Vichy et Thiers. L'arrêté inter-préfectoral a été affiché dans les mairies le jour même de l'ouverture de l'enquête : les conclusions du commissaire enquêteur seront rendues publiques, a précisé le préfet de la Loire, mais le rapport préliminaire de sûreté ne peut pas l'être, parce que, d'une part, il contient des informations pouvant susciter un espionnage industriel et aussi afin de ne pas fournir de renseignements à d'éventuels saboteurs.

M. Jean-Marie Lavie, directeur de l'Agence des déchets, a pris la défense du projet. Selon ses déclarations, les fûts seront absolu*ment étanches pour une centaine* d'années au moins, plus qu'il n'en faut pour que leur contenu cesse progressivement d'être radio-actif, car il l'est déjà très peu à l'emballage. Quant à l'argument du château d'eau développé par les opposants, pour M. Lavie, il ne tient pas. « *Quand on a pompé l'eau de la mine à moins de 400 mètres, il n'y a jamais eu de ralentissement des débits. De plus, la grande variété des eaux de la région prouve qu'elles ne surgissent pas des mêmes couches.* » Ni l'eau ni l'air d'ailleurs ne seront au contact des déchets stockés.

PAUL CHAPPEL.

Dans la Somme

UN CONCOURS DE TIR AUX PIGEONS VIVANTS EST TROUBLÉ PAR UNE MANIFESTATION

(De notre correspondant.)

Amiens. — Une centaine de manifestants, dont certains venus *de Paris, ont empêché le samedi* 17 mai, dans l'après-midi, un concours de tir aux pigeons vivants à Thézy-Glimont, près d'Amiens. Mais la compétition devait reprendre dans la journée de dimanche. Les opposants à ce sport estiment cependant avoir marqué un point dans la lutte qu'ils mènent pour son abrogation. Depuis le 26 février 1980, ils étaient en effet très mécontents. A cette date, le tribunal administratif d'Amiens avait annulé un arrêté préfectoral pris le 6 mai 1977 et interdisant le tir aux pigeons vivants dans le département de la Somme.

Le préfet avait pris cette décision essentiellement pour faire respecter l'ordre public, plusieurs manifestations d'amis de la nature, des animaux, et d'écologistes ayant eu lieu à cette époque à Thézy. Cependant, l'arrêté n'avait guère eu d'effet, le tir aux pigeons vivants ayant continué d'être pratiqué dans la propriété privée de M. de Thézy.

Dans ses considérants, le tribunal administratif avait estimé que l'administration avait « *subi* l'influence de quelques communiqués émanant de groupuscules écologistes ». Pour les juges, le tir aux pigeons vivants n'enfreint pas la loi sur la protection des animaux et ne risque pas de nuire à l'ordre public. « *Les fervents de tir aux pigeons*, estimait le tribunal, *n'ont pour but que la pratique d'un sport dans des conditions strictement réglementées par la Fédération française de tir au vol, les animaux lâchés ne subissant aucun mauvais traitement préalable pouvant être considéré comme acte de cruauté.* » D'autre part, « *les manifestations organisées en terrain privé clos et sans publicité préalable ne risquaient en rien de troubler l'ordre public* ». Le préfet peut donc, selon le tribunal, interdire ponctuellement une séance de tir aux pigeons vivants, mais, selon la loi, ne peut le faire d'une manière permanente.

MICHEL CURIE.

Société « Les employés du Monde »

L'assemblée générale ordinaire de la société « Les employés du Monde » se tiendra

LE LUNDI 2 JUIN 1980
à 15 h 30
5, rue des Italiens, Paris-9e

ORDRE DU JOUR

- *Admission des nouveaux membres*
- *Rapport du conseil d'administration*
- *Rapport de trésorerie*
- *Election du tiers du conseil d'aministration*
- *Résolution proposée au vote de la S.A.R.L.* Le Monde.

CIRCULATION

A LA RENTRÉE

5 000 places de stationnement payant supplémentaires dans la capitale

Le maire de Paris et le préfet de police viennent de signer un arrêté prévoyant que le stationnement payant serait suspendu au mois d'août dans de nombreuses artères de la capitale. Il ne s'agit que d'un répit accordé aux automobilistes parisiens puisque dès la rentrée prochaine cinq mille nouveaux parcmètres vont être posés, dans les seizième et dix-septième arrondissements notamment. On comptera alors au total quarante-sept *mille places de stationnement* payant dans la capitale.

Depuis 1977, un tarif spécial de stationnement dit de longue durée a été créé en faveur des résidents pour éviter que ceux-ci utilisent leur véhicule dans la journée faute de pouvoir le laisser près de leur domicile.

Cette formule intéresse neuf mille cinq cents places. Le programme proposé pour l'année 1980, et qui a reçu l'accord des commissions d'arrondissement concernées, porte sur cinq mille places dont trois mille cinq cents au tarif « résident ». Il est prévu ainsi d'aménager des pistes de stationnement avenue de Lowendal, dans le quinzième arrondissement, avenue de Suffren et avenue Duquesne, *dans le septième.* Le parc de stationnement de la Petite-Roquette (deux cents places) sera exploité en régie *directe.*

Actuellement le tarif du stationnement payant sur la voie *publique varie suivant les zones* entre 2 F et 4 F l'heure avec une durée maximale de deux heures. Le tarif spécial pour les *résidents est de 8 F pour dix* heures de stationnement. En 1979, les parcmètres ont laissé dans les caisses de la Ville *8,7 millions de francs.*

URBANISME

Le Conseil de Paris décide de protéger le « caractère pittoresque » de la Cité fleurie

L'avenir de la Cité fleurie située 65, boulevard Arago (dans le treizième arrondis*sement) et où logent une* quinzaine de peintres et de sculpteurs, a fait l'objet lundi 19 mai de plusieurs questions de la part des édiles de la capitale. Le propriétaire de cet îlot de verdure de 4 000 mètres carrés a décidé de le vendre (« le Monde » daté 18-19 mai).

La menace de destruction de la cité se précise donc car le Conseil *d'Etat a annulé le décret de classement* pour vice de forme. En outre, dans le plan d'occupation des sols de la ville de Paris, publié en 1977, elle n'est pas classée comme un espace vert mais comme une zone à « *vocation spécifiquement résidentielle* ». Aussi MM. Philippe Mithouard (U.D.F.-C.D.S.), Louis Moulinet (P.S.) et Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) ont demandé au maire de Paris que la Ville fasse jouer son droit de préemption et acquière la cité d'artistes. Tard dans la soirée, après la réunion de la commission compétente, M. Roger Romani (R.P.R.) adjoint au maire, a estimé que le droit de préemption (8 millions de francs) était trop élevé et non justifié. M. Romani a notamment déclaré qu'il existe d'autres moyens de protéger la Cité fleurie que celui *d'« engager l'argent public »*. Il a donc proposé un texte qui invite le maire à modifier le P.O.S. de la capitale afin d'inscrire la cité dans une zone qui prévoit, en *cas de rénovation, « le respect du* caractère pittoresque du lieu » et qui n'autorise « les constructions qu'à l'identique ».

Cette proposition, qui avait été *faite en 1978* par les élus socialistes, a été votée par les cent neuf conseillers de Paris.

Mme Schwartzbard et M. Daniel Benassaya (P.S.) se sont inquiétés du renoncement de la société Citroën à construire son siège social dans la capitale. M. Chirac a indiqué que la muni*cipalité s'emploierait à trouver* une solution qui permette de maintenir des emplois dans le quinzième arrondissement.

Puis Mme Durand (P.C.) a imputé au maire la responsabilité de la fermeture, à la rentrée, de soixante-quinze classes.

Enfin, le Conseil de Paris a *adopté le projet d'aménagement* du terrain des gazomètres (dans le dix-huitième arrondissement) et le plan de sauvegarde et de mise en valeur du septième arrondissement (*le Monde* daté 18-19 décembre).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SANOFI - C.M. INDUSTRIES

Conscients de la nécessité de disposer de moyens de plus en plus importants dans le domaine des industries de la santé, et notamment de la recherche pharmaceutique, les groupes SANOFI et C.M. Industries, entre lesquels il existe par ailleurs de nombreuses complémentarités, tant au plan des produits que des implantations géographiques, ont examiné la possibilité de se rapprocher.

A la suite des négociations menées avec le concours de Lazard Frères et Cie, les conseils d'administration de SANOFI et de C.M. Industries, réunis le 19 mai 1980, ont décidé d'entreprendre les études nécessaires en vue d'une fusion sur SANOFI.

L'ensemble ainsi constitué atteindra une dimension internationale qui lui permettra d'accélérer son développement et de renforcer sa compétitivité sur les marchés étrangers ; *l'identité de chacun des laboratoires qui le composent sera préservée.*

Les travaux de détermination de la parité de fusion vont être entrepris. Dès que les commissaires aux apports et les commissaires aux comptes auront fait connaître leurs conclusions sur la parité de fusion, celle-ci sera portée à la connaissance des *actionnaires, puis soumise* aux assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.



PENARROYA

Les sociétés Penarroya et RSR Corporation (Revere Smelting and Refining), dont le siège social est à Dallas (Texas) viennent de conclure un accord de principe qui prévoit l'acquisition par une filiale américaine de Penarroya de la totalité du capital de la Société RSR, composé de 1 700 000 actions, au prix de 13 dollars l'action.

Sous réserve de l'accord des actionnaires et de l'obtention des autorisations administratives américaines, cette transaction pourrait intervenir en juillet prochain.

La société RSR, qui a pour activité principale la production de plomb de deuxième fusion par recyclage du métal contenu dans les batteries usagées, a réalisé un chiffre d'affaires de 112 millions de dollars en 1978 et de 182 millions de dollars en 1979 et un profit net, au cours de ces deux années, respectivement de 2 *millions* de dollars et de 7,2 millions de dollars.

Cette société, qui possède cinq usines bien réparties à travers les U.S.A., occupe sur le marché américain une position importante dont les limites se trouvent actuellement soumises à l'appréciation de la Commission fédérale du commerce.

L'acquisition de RSR Corporation apportera à Penarroya, une implantation géographique de bonne dimension aux Etats-Unis, où sa société-mère IMETAL a déjà acquis, en 1975, 67 % du capital de Copperweld.

GROUPE COCHERY

Le chiffre d'affaires T.T.C. totalisé s'élève à 1,821 M.F. en 1979 contre 1,544 M.F. L'augmentation est de 18 % y compris l'apport des nouvelles filiales.

La marge brute d'autofinancement se monte à 60 M.F. contre 57 M.F. et le bénéfice net après impôt progresse de 7,7 M.F. à 12,2 M.F.

Le conseil d'administration des Entreprises Albert Cochery vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1979 qui font apparaître un bénéfice net de 7,9 M.F. après 25 M.F. d'amortissements — S.A.M. comprise — et 2 M.F. de provisions pour éventualités diverses.

Le chiffre d'affaires T.T.C. passe de 867 M.F. à 994 M.F.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 26 juin, la distribution d'un dividende de 4 F par action (contre 3 F l'an dernier) ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, représentera un revenu *global de 6 F* par action.

LAFARGE

Dans sa séance du 14 mai 1980, le conseil d'administration de la société a examiné les résultats consolidés du groupe pour l'exercice 1979, dont les chiffres significatifs sont les suivants :

	1978	1979	Ecart
	(en milliers de francs)		
C.A. consolidé total	6 544 736	7 984 856	+ 22 %
Bénéf. net part du groupe ..	220 105	287 460	+ 30,6 %
Soit par action (F)	38,63	50,45	

La situation nette consolidée part du groupe s'élève à 2 197 millions de francs (3 483 millions de francs au total), après une réévaluation des biens non amortissables, part du groupe également, de 170 millions de francs (260 millions de francs au total).

LOCABANQUE

Le conseil d'administration de l'Union de banques pour favoriser *les investissements immobiliers de* l'industrie et du commerce « Locabanque » s'est réuni pour arrêter les comptes de l'exercice écoulé.

Les recettes locatives et para-locatives se sont élevées à 14 240 000 F contre 10 218 000 en 1978.

Après amortissement de 1 476 000 F représentant la totalité des frais d'acquisition ayant grevé les immeubles achetés ou construits pendant l'exercice, le bénéfice s'élève à 5 493 198 F contre 4 534 668 F en 1978.

Le conseil proposera à l'assemblée générale un dividende de 11,40 F aux actions libérées en totalité et 5,70 F à celles libérées de moitié.

Les chiffres comparables de l'exercice 1978 étaient respectivement de 10 F et 5 F.

COFIMEG

Les recettes de la société au cours du premier trimestre 1980 se sont élevées à 30 861 000 francs contre 27 743 000 francs au cours du premier trimestre 1979.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 6,75 % (ex-5 %) 1964

Les intérêts courus du 1er juin 1970 au 31 mai 1980 sur les obligations Electricité de France 6,75 % (ex-5 %) 1964 seront payables, à partir du 1er juin 1980, à raison de 33,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 16 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source *donnant droit à un avoir fiscal de* 4,05 F (montant global : 37,80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,40 F soit un net de 28,35 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comp*tables directs du Trésor (trésoreries* générales, recettes des finances et perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque *de Paris et des Pays-Bas, Crédit du* Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

POLIET

Le conseil d'administration réuni *le 13 mai 1980 a approuvé les comp*tes consolidés du groupe qui seront présentés à l'assemblée générale du 25 juin.

Le chiffre d'affaires consolidé — non compris celui des Ciments français, société consolidée par mise en équivalence — est de 4,4 milliards en 1979, soit une progression de *22 % par rapport à 1978.*

L'exercice 1979 se solde par un bénéfice net total consolidé en revenu de 117,7 millions contre 43,6 millions en 1978.

Dans ce bénéfice la part du groupe ressort à 108,3 millions qui se décompose comme suit par secteur d'activité :

	1979	1978
	en millions de francs	
Distribution de matériaux de construction POINT P	53,0	28,1
Menuiserie Lapeyre	24,4	14,5
Weber et Broutin (mortiers industriels)	6,8	5,9
Plâtre et gypse	6,8	8,4
Ciment	23,3	11,1
	114,3	66,0
Matériel de travaux publics	— 6,0	— 28,0
	108,3	38,0

Soit par action .... 50,04 F contre 17,56 F

A ce résultat en revenu s'ajoute pour le groupe un résultat net consolidé en capital (plus-values nettes de cession, indemnités exceptionnelles) de 27,2 millions contre 7,4 millions en 1976.

La marge brute d'autofinancement consolidée s'élève à 262 millions contre 162,1 millions en 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 25 juin de porter le *dividende net par action de 10 F* à 14 F avant avoir fiscal ; après cette distribution, la situation nette consolidée du groupe sera de 440 francs par action contre 380 F au 1er janvier 1979 après affectation.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'assemblée générale ordinaire de la Banque transatlantique s'est tenue le 19 mai 1980 sous la présidence de M. Philippe Aymard et a approuvé les comptes de l'exercice 1979 se soldant par un bénéfice net de 7 381 925,35 F contre 6 790 430,24 F pour l'exercice précédent.

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1979 à 7,50 F par action ancienne (l'impôt déjà versé au *Trésor étant de 3,75 F) contre* 7 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,50 F), et de 3,75 F par action nouvelle créée jouissance le 1er juillet 1979 (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 1,87 F). Le dividende sera mis en paiement à partir du 2 juin 1980.

L'assemblée générale ordinaire a nommé administrateur M. Jacques Machizaud, président du directoire de la société Roussel-Uclaf, en remplacement de M. Léon Velluz, et renouvelé le mandat de M. Charles T.V. Arentschildt.

PAPETERIES DE GASCOGNE

Les Papeteries de Gascogne annoncent les résultats suivants pour l'exercice 1979 :

— Ventes de papier = 137 090 tonnes, ventes de sacs papier = *131 432 000 sacs. Ces ventes corres*pondent à un chiffre d'affaires hors taxes de 488 302 000 F en progression de 15 % sur l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 46 593 000 F et le bénéfice net à 13 056 707 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, qui se tiendra à Dax le *lundi 23 juin, la distribution* d'un dividende net de 4 F par action.

Le chiffre d'affaires consolidé de la société pour l'année 1979 s'élève à 1 196 000 M.F. Toutes les filiales ont terminé l'exercice avec des résultats positifs, marqués notamment par le redressement des activités d'emballage plastique.

L'exercice 1980 a commencé de façon satisfaisante, en dépit de la hausse des bois de papeteries sur lesquels une tension vive s'exerce au niveau national.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable, remboursables avec prime.
(Indemnisation Electricité de France-Gaz de France.)

Les intérêts courus du 1er juin 1979 au 31 mai 1980 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable *(indemnisation Electricité de France et Gaz de France)* seront payables, à partir du 1er juin 1980, contre détachement du coupon n° 32 ou estampillage du certificat nominatif à raison de :

41,50 F net par obligation de 100 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 5,66 F (montant global 47,16 F).

20,75 F net par demi-obligation de 50 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,83 F (montant global 23,58 F).

4,15 F net par dixième d'obligation de 10 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 0,57 F (montant global 4,72 F).

Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

A compter de la même date, les 255.668 titres de 100 F nominal, sortis au tirage du 5 mai 1980 et compris dans la série de numéros 1.828.036 à 2.086.988 cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon n° 33 au 1er juin 1981 attaché, à 1.367,15 F, déduction *faite de la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement.*

L'intérêt complémentaire et la prime de remboursement ont été déterminés, en application de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 et des textes subséquents, d'après un prélèvement de 1 % sur les recettes d'exploitation de l'année 1979, d'un montant total de 608.485.307,14 F soit :

466.826.910,80 F pour Electricité de France ;

141.658.396,34 F pour Gaz de France.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs et dans lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement :

Numéros	Année de rembt Obligations de 100 F	Prix de rembt	Numéros	Année de rembt Obligations de 100 F	Prix de rembt
1 à 21 655	1961	229,14	6 309 967 à 6 467 246	1966	297,52
21 656 » 100 463	1952	147,56	6 671 041 » 6 895 191	1978	1 012,82
100 464 » 111 983	1961	229,14	7 215 646 » 7 332 314	1956	176,20
517 833 » 689 868	1969	352,50	7 438 452 » 7 637 602	1974	565,62
1 281 907 » 1 381 934	*1953*	*158,94*	*7 770 191 » 7 883 360*	*1955*	*166,86*
1 480 165 » 1 664 139	1971	414,16	8 065 254 » 8 232 039	1968	335,35
2 200 027 » 2 414 171	1976	762,26	8 261 588 » 8 371 081	1954	162,62
2 697 733 » 2 706 016	1979	1 164,57	8 474 973 » 8 662 692	1972	458,55
2 706 017 » 2 909 004	1973	509,89	8 755 006 » 8 934 701	1970	380,25
2 909 005 » 3 147 996	1979	1 164,57	9 366 497 » 9 441 487	1962	236,97
3 367 844 » 3 565 672	1977	905,44	9 441 488 » 9 565 587	1958	194,54
3 565 673 » 3 775 224	1975	678,44	9 565 588 » 9 631 090	1962	236,97
3 775 225 » 3 800 536	1977	905,44	9 631 091 » 9 733 999	1961	229,14
5 692 883 » 5 833 939	1967	314,94	9 734 000 » 9 734 044	1962	236,97
5 833 940 » 6 000 000	1965	283,17			

Dixièmes d'obligations de 10 F.
(portant l'une des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J ou K)

6.000.001 à 6.016.189	1965	28,32
6.016.190 à 6.095.868	1967	31,60

Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'outre-mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions, s'élève à :

Sur le coupon n° 32

5,6590 F par obligation de 100 F nominal ;

2,8295 F par demi-obligation de 50 F nominal ;

0,5659 F par dixième d'obligation de 10 F nominal.

Sur la prime de remboursement (titres désignés par le tirage au sort du 5-5-1980).

172,7920 F par obligation de 100 F nominal.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

DUMEZ

Les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre 1980 s'élèvent à 856,5 millions de francs T.T.C., soit 835,5 millions de francs H.T. en progression de 14 % par rapport au chiffre d'affaires de la période correspondante de 1979.

Le directoire, qui a arrêté les comptes de l'exercice 1979, en accord avec le conseil de surveillance, convoque l'assemblée générale ordinaire pour le 25 juin prochain.

Le bénéfice net de la société mère s'élève à 44,5 millions de francs. Sur le plan du groupe le bénéfice net ressort à 205 millions de francs (soit 185 millions de francs après déduction des intérêts minoritaires) et la marge brute d'autofinancement s'élève à 356 millions de francs, soit 13 % du chiffre d'affaires.

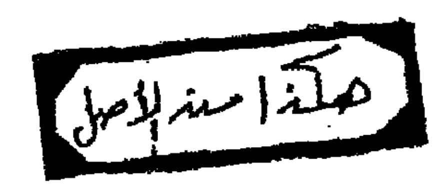
Il sera proposé le versement d'un dividende net de 30 F (soit 45 F avoir fiscal compris) aux 1 250 000 actions formant le capital après l'attribution gratuite de une pour quatre intervenue en février dernier. La distribution serait ainsi accrue de 25 % par rapport à l'exercice précédent.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CRÉDITS EN FAVEUR DU MEXIQUE

Le 18 mai a été signée en présence de M. Lopez Portillo, président des Etats-Unis du Mexique, une émission en eurofrancs de 150 millions de francs dirigée par la Société Générale. Cette émission en eurofrancs constitue une première dans la mesure où les Etats-Unis du Mexique sont le premier pays d'Amérique latine à venir sur le marché de l'eurofranc depuis sa réouverture à l'automne 1978. Le succès que cette opération a rencontré montre la faveur dont jouit la signature mexicaine auprès des banques et des investisseurs français et étrangers.

Dans son allocution, le secrétaire d'Etat aux finances, M. Silva Herzog, a insisté sur le souhait du Mexique de voir se développer les joint-ventures industrielles franco-mexicaines à l'exemple de celles dont la promotion est assurée par le Fondo de Coinversiones franco-mexicanas COFRAMEX. Ce fonds d'investissements, créé par Nacional *Financiera, banque de développement du Mexique;* et la Société Générale, a déjà pris des participations dans de nombreuses joint-ventures franco-mexicaines, en particulier dans Renault de Mexico. Plus récemment encore COFRAMEX a décidé de participer au capital de *sociétés* opérant dans des *secteurs* aussi divers que ceux de la pêche et de *l'équipement* pétrolier.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 MAI

Forte hausse de C.M. Industries

L'avant-dernière séance du mois boursier de mai — mercredi aura lieu la liquidation générale — n'aura guère été plus active que la précédente. C'est en effet dans un marché délaissé que s'est déroulée la réponse des primes (engagements conditionnels effectués au cours des trois mois précédents), l'indicateur instantané terminant en progrès marginal (+ 0,2 % environ). Toutefois, eu égard à la hausse de ces dernières semaines, une majorité de ces primes ont sans doute été « levées », c'est-à-dire transformées en engagements fermes.

Hausses et baisses se sont équilibrées à peu près dans tous les secteurs de la cote ; la meilleure performance du jour ayant été réalisée par C.M. Industries, en progrès de 23,7 % après l'annonce de sa fusion avec Sanofi (voir d'autre part) qui, lui, a perdu 6 % environ. Explication : la Bourse anticipe des modalités d'échange dont on ignore encore les conditions exactes.

Les autres hausses marquantes ont été enregistrées par Poliet et Roussel-Uclaf (+ 5 % et 4 %), tandis que J. Lefebvre, Kali, Sommer et Lafayette ont cédé entre 3,5 % et 5 %. L'Air liquide a perdu 2,5 % à l'annonce quasi-officielle d'un prochain « appel au peuple ».

Sur le marché de l'or, peu actif lui aussi, le lingot a coté 72 180 francs, puis 72 000 francs, et enfin 72 005 francs, soit 532,85 dollars pour une once, contre 509,80 dollars pour la même once vendue mardi midi à Londres. Le napoléon a cédé 3,90 francs à 663 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 20/5 ...... 13 ... %

LONDRES

CALME ET IRREGULIER — Après leur forte baisse de la veille, les pétroles se sont redressés mardi au Stock Exchange, tandis que les industrielles demeurent irrégulières. Les mines d'or reculent en liaison avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 509 80 contre 513 75

VALEURS	CLOTURE 19/5	COURS 20/5
Beecham	114 ..	113 ...
British Petroleum	330 ...	332 ...
Courtaulds	70 ...	71 ...
*De Beers	9 23	9 18
Imperial Chemical	378 ..	374 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	365 ..	355 ...
Shell	370 ..	374 ...
Vickers	112 ...	113 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	32 5/8
*West Driefontein	80 3/4	79 3/4
*Western Holdings	58 1/2	58 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

POLIET. — Bénéfice net total consolidé pour l'exercice 1979 : 117,7 millions de francs contre 43,6 millions en 1978 (non compte tenu de plus-values exceptionnelles). Dividende global : 21 F contre 15 F.

ACIERS ET OUTILLAGES PEUGEOT. — Le bénéfice net consolidé du groupe pour 1979 s'est élevé à environ 30 millions de francs contre 10,3 millions en 1978. Une action nouvelle pour cinq anciennes sera gratuitement attribuée, ce qui permettra d'augmenter le capital de 10,20 millions de francs. Ces actions nouvelles auront droit au dividende global de 1979 : 17,25 F (inchangé par rapport à 1978).

LAFARGE. — Bénéfice net consolidé pour 1979 (part du groupe) : 287,46 millions de francs contre 220,10 millions en 1978.

VINIPRIX. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1979 : 54,98 millions de francs contre 14,04 millions en 1978.

PHILIPS. — Résultats du premier trimestre : bénéfice avant impôts : 271 millions de florins contre 299 millions de florins ; bénéfice net : 163 millions de florins contre 162 millions de florins ; chiffre d'affaires : 8 180 millions de florins contre 7 222 millions de florins.

LAINIÈRE DE ROUBAIX. — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 32,4 millions de francs contre une perte de 19 millions de francs. Le holding reste toutefois déficitaire et aucun dividende ne sera distribué (3 francs pour 1977, avoir fiscal inclus).

NEW-YORK

Nouvelle hausse modérée

Pour la cinquième séance consécutive, les cours ont monté lundi à Wall Street, et l'indice Dow Jones s'est adjugé 4,01 points avant de s'établir à 830,89. Le volume des transactions n'a guère été important, puisque 30,97 millions d'actions seulement ont changé de mains contre 31,71 millions à la veille du week-end.

Beaucoup d'investisseurs ont choisi d'attendre la réunion de l'Open Market Committee, qui décidera mardi de la politique monétaire à suivre, après le net accroissement de la masse monétaire hebdomadaire.

Sur 1 879 valeurs cotées, 742 ont baissé et 731 ont monté (406 inchangées).

VALEURS	COURS 16/5	COURS 19/5
Alcoa	55 1/8	55 3/4
A.T.T.	52 7/8	52 5/8
Boeing	33 1/2	33 5/8
Chase Manhattan Bank	42 3/8	42 1/8
Du Pont de Nemours	38 1/4	38 5/8
Eastman Kodak	52 3/4	52 1/2
Exxon	60 3/8	62 3/8
Ford	23 1/8	23 1/2
General Electric	47 ...	47 3/8
General Foods	29 ...	29 ...
General Motors	43 5/8	43 1/4
Goodyear	12 ...	12 ...
I.B.M.	53 ...	53 3/8
I.T.T.	27 1/8	27 ...
Kennecott	26 1/8	26 3/4
Mobil Oil	66 1/2	68 1/4
Pfizer	44 1/4	40 5/8
Schlumberger	107 1/4	108 1/8
Texaco	33 5/8	32 7/8
U.A.I. Inc.	17 1/4	16 3/4
Union Carbide	40 1/8	40 3/4
U.S. Steel	17 7/8	18 3/8
Westinghouse	23 1/2	23 3/8
Xerox	52 7/8	54 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	16 mai	19 mai
Valeurs françaises	105.5	105,6
Valeurs étrangères	103,1	102,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,6	107,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/5	20/5
1 dollar (en yens)	229 85	230 ..

BOURSE DE PARIS - 20 MAI - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/5	Aux guichets, cours des billets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 195	4 236	4 100	4 310
Allemagne (100 DM)	233 420	233 210	227	239
Belgique (100 F)	14 546	14 528	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 330	212 210	205	216
Danemark (100 krd)	74 860	74 710	71	76
Norvège (100 k)	86 070	85 250	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 587	9 626	9 300	9 800
Italie (1 000 lires)	4 963	4 96[illegible]	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	251 180	251 ...	246	257
Suède (100 krs)	99 180	99 100	96 .	101 500
Autriche (100 sch.)	32 762	32 700	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 881	5 884	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 490	8 520	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 576	3 582	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 837	1 881	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/5
Or fin (kilo en barre)	72480 .	72250 .
Or fin (en lingot)	72490 .	720L5 .
Pièce française (20 fr.)	666 80	662 90
Pièce française (10 fr.)	398	388
Pièce suisse (20 fr.)	529 60	525 90
Pièce latine (20 fr.)	585 10	604 50
Souverain	658 90	656 10
Pièce de 20 dollars	2696	2872 40
Pièce de 10 dollars	1290	1278
Pièce de 5 dollars	... ..	780
Pièce de 50 pesos	3019 .	3090 50
Pièce de 10 florins	526 ..	520 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DANS LE VAL-DE-MARNE

M. Nungesser (R.P.R.) demande la dissolution du conseil général

Pour la troisième fois consécutive, le conseil général du Val-de-Marne n'a pu se réunir normalement lundi 19 mai. Cela avait déjà été le cas le lundi 12 et le mercredi 14 (*le Monde* du 14 et du 16 mai). Cette fois, Mme Nicole Garand, candidate du P.C. dans le canton de Vincennes-Fontenay-Nord, qui conteste la proclamation de l'élection de son adversaire de la majorité, M. Marc Favas (CNIP), par le tribunal administratif de Paris, ne siégeait pas parmi les conseillers généraux. Elle a expliqué son absence due à une « *prise de conscience de ses responsabilités* » dans une lettre lue en séance.

M. Michel Germa (P.C.), président du conseil général, a demandé une modification de l'ordre du jour pour que soit débattue, en priorité, la question du déroulement de cette élection cantonale. Les élus socialistes ont approuvé cette proposition.

Estimant que le conseil général n'avait pas à se faire juge de l'élection d'un de ses membres, le préfet, M. Lajanne, posa la question préalable, précisant que, si elle était repoussée, le débat se tiendrait hors de sa présence. Il ajouta qu'il souhaitait une décision rapide sur le recours déposé au tribunal administratif. La question préalable une fois repoussée, le préfet quitta la séance, suivi des conseillers généraux de l'intergroupe, qui rassemble les *élus de la majorité. Par leur* absence, ces derniers ôtaient tout intérêt et toute signification au débat qui allait suivre. Communistes et socialistes n'en votèrent pas moins un texte demandant au préfet et à M. Favas de « comparaître » devant l'assemblée départementale, et l'« audition » de Mme Garand.

M. Roland Nungesser, député R.P.R., *président de l'intergroupe*, a demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur l'élection de Vincennes-Fontenay-Nord, et, au nom de son groupe, il a souhaité la dissolution du conseil général.

Au cours d'une conférence de presse, le préfet confia qu'il n'avait pas envisagé cette solution. D'autre part, il s'est montré bien décidé à poser la question préalable chaque fois qu'il sera nécessaire. Qu'en sera-t-il le jeudi 22 mai, date de la prochaine réunion du conseil général ? En attendant, la session, cette fois, a été régulièrement ouverte et les commissions peuvent donc travailler normalement. — F. G.

● *Radio Le Pen*, organe d'expression téléphonique du Comité de soutien à la candidature du président du Front national à l'élection présidentielle, a depuis le mardi 20 mai un nouveau numéro de téléphone : 522-05-69.

M. BARRE ANNONCE DE PROCHAINES NÉGOCIATIONS SUR LA SITUATION DES MAITRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le premier ministre, M. Raymond Barre, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Vincent Ansquer, député de Vendée (R.P.R.), qui l'interrogeait sur les décrets d'application de la loi « Guermeur », rappelle qu'a *été « expressément posé, pour les enseignants privés, le principe de l'alignement des âges de départ à la retraite sur ceux en vigueur dans la fonction publique* ».

M. Barre reconnaît que la loi ne comporte aucune disposition expresse en ce qui concerne le montant des pensions. Cependant, « *le gouvernement a considéré qu'il était conforme à l'esprit et à l'orientation générale du texte législatif de porter les retraites des maîtres des établissements sous contrat à un niveau moyen relativement voisin de celui auquel se situent les pensions des fonctionnaires* ».

Pour ce qui concerne le dispositif de gestion des avantages de retraite, le premier ministre « *Il va sans dire que les personnes qui se trouveront avoir cessé leur activité après le 1er janvier 1980, mais avant que les nouvelles procédures ne fonctionnent bénéficieront, dès que celles-ci seront en état de jouer, de rappels prioritaires de paiement pour la totalité des droits acquis par elles depuis leur accès à la retraite. (...)*

» *Le gouvernement se propose d'améliorer le régime mis en place par les décrets du 2 janvier 1980 et, dans cette perspective, d'ouvrir très rapidement des négociations avec l'enseignement privé.* »

A Roubaix

DEUX CENTS MUSULMANS OCCUPENT UN IMMEUBLE QU'ILS VEULENT TRANSFORMER EN MOSQUÉE

(De notre correspondant.)

Lille. — Deux cents musulmans de diverses nationalités occupent à Roubaix, depuis le samedi 17 mai, un immeuble qu'ils ont transformé aussitôt en lieu de prière. Une banderole apposée sur la façade dit le sens de leur action : « *Nous sommes des musulmans. Nous voulons acheter cet immeuble pour en faire une mosquée. La mairie de Roubaix s'y oppose.* »

L'Association islamique de langue arabe avait engagé des pourparlers pour acquérir cette vaste bâtisse, dans un quartier populaire, pour une somme de 750 000 francs. La mairie a fait ensuite jouer son droit de préemption. A la mairie, l'adjoint à l'immigration affirme n'avoir jamais été tenu au courant des intentions des musulmans ; il ajoute que la ville ignorait l'identité de l'acquéreur. La mairie de Roubaix souhaite acheter cette maison pour y installer un centre sanitaire et social qui sera, bien entendu, ouvert à toutes les communautés.

Il reste que les musulmans, très nombreux à Roubaix, n'ont pas de lieu de prière ; ils se réunissent dans de petites salles peu pratiques. Dans cette affaire, on s'est étonné de la provenance des fonds (on a parlé de l'Arabie Saoudite). La mairie, elle, affirme qu'elle « *ne prendra aucune décision sous la pression de groupuscules ou de sectes* ». — G. S.

● *Le général de division Sabri Demirbag*, commandant de l'école d'infanterie de Tuzla, à Istanbul, en Turquie, a été blessé à la suite d'un attentat perpétré par trois inconnus, mardi 20 mai, dans la matinée. Il a été touché aux jambes alors qu'il quittait son domicile à Istanbul.

C'est la première fois qu'un militaire d'un rang aussi élevé est visé par les extrémistes, dont les activités ont coûté la vie à plus de trois mille personnes en Turquie au cours des trente derniers mois. — (A.F.P.)

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1980 a été tiré à 617 087 exemplaires.

M. Poniatowski et la Haute Cour

MM. DUCRET, BRAUNSCHWEIG ET GUICHARD SERONT ENTENDUS PAR LA COMMISSION SPÉCIALE

MM. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, André Braunschweig, ancien président de l'union syndicale des magistrats et Olivier Guichard, ancien garde des sceaux, déféreront, mercredi 21 avril, à la convocation de la commission chargée, à l'Assemblée nationale, d'examiner la proposition de résolution socialiste *tendant à mettre M. Michel* Poniatowski en accusation devant la Haute Cour de justice à la suite de l'affaire de Broglie.

La commission les entendra afin de se prononcer sur le premier des trois motifs d'accusation énoncés par les socialistes (violation de secret de l'instruction, dissimulation de documents à la justice, non-assistance à personne en danger). *Il s'agit de* savoir si M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, a violé ou non le secret de l'instruction lors de la conférence de presse qu'il avait présidée le mercredi 29 décembre 1976.

M. Poniatowski avait alors annoncé qu'après cinq jours d'enquête sur l'assassinat de M. de Broglie commis le 24 décembre, la police avait arrêté « *toutes les personnes impliquées dans le meurtre* ». Le ministre de l'intérieur avait présenté cette opération comme un « *coup de filet complet* ».

M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, participait à cette conférence de presse. La chancellerie — M. Olivier Guichard était alors garde des sceaux — *avait fait connaître* officieusement sa « *surprise* » après les propos tenus par M. Poniatowski qui lui paraissaient être en contradiction avec l'article 11 du code de procédure pénale sur le secret de l'instruction. M. André Braunschweig, président de l'Union syndicale des magistrats s'était déclaré choqué, le 4 janvier 1977, par ce qu'il considérait comme une « *grave* » violation du secret de l'instruction.

MANIFESTATION D'ÉTUDIANTS A ALGER EN FAVEUR DES PERSONNES ARRÊTÉES LORS DES ÉVÉNEMENTS DE KABYLIE

Les facultés de lettres et de sciences économiques, dans le centre d'Alger, ont connu une certaine agitation, lundi 19 mai, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, nous signale notre correspondant.

Un meeting a rassemblé un millier de participants qui ont réclamé la libération des vingt-quatre personnes arrêtées lors des « *événements de Kabylie* » et qui doivent être jugées par la Cour de sûreté de l'Etat. Dans l'après-midi, plusieurs centaines *d'étudiants ont participé, sur le* même mot d'ordre, à un défilé qui les a conduits place de l'Emir-Abd-El-Kader devant l'immeuble du parti F.L.N. La police n'est pas intervenue.

D'autre part, dans une déclaration à l'A.F.P., M. Aït Ahmed, responsable du Front des forces socialistes (F.F.S.), qui vit en Europe, demande que « *les communautés algérienne et internationale exigent un procès public, régulier et équitable* » et déplore que « *jusqu'à ce jour ni les parents ni les avocats des jeunes Algériens de Kabylie, qui devaient être traduits devant la Cour de sûreté de l'Etat à Médéa, n'ont pu prendre contact avec eux* ».

NOUVEL ATTENTAT A TOULOUSE CONTRE UNE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE

Toulouse. — Un incendie d'origine criminelle a ravagé à Toulouse, le mardi 20 mai, à 5 heures du matin, les archives commerciales et des documents magnétiques de la société International Computers Limited (I.C.L.), France. Cet attentat, qui est le troisième commis à Toulouse depuis le 6 avril contre des sociétés informatiques (*le Monde* des 9 et 10 avril), a été provoqué, *selon les enquêteurs*, par deux foyers allumés dans deux salles éloignées du même bâtiment. Sur les murs, trois inscriptions ont été relevées : « *Non à l'informaflic* », « *Non à Big Brother en Irlande* » et « *CLODO* ». « Big Brother » est le nom familier donné par les Irlandais à un puissant ordinateur, qui permet à l'armée d'obtenir des informations très précises sur la population.

Les attentats contre les sociétés Philips Data Systems, le 6 avril, et C.I.I. Honeywell Bull, dans la nuit du 8 au 9 avril, avaient été revendiqués par l'organisation Action directe des 27 et 28 mars. Le CLODO (Comité de libération ou de détournement des ordinateurs), organisation jusque-là inconnue des enquêteurs, *avait également* revendiqué l'attentat contre la C.I.I. Honeywell Bull. — *(Corresp. rég.)*

A Strasbourg

Nouveaux affrontements à l'Assemblée européenne à propos des problèmes de défense

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — La proposition de résolution présentée par M. Olivier d'Ormesson (France) et quatre autres représentants du groupe démocrate-chrétien ainsi que par trois conservateurs britanniques sur « *la surveillance et la protection des lignes de communications maritimes assurant l'approvisionnement des pays de la Communauté européenne en énergie et en matériaux stratégiques* » continue de provoquer des remous à l'Assemblée européenne. Le vote sur l'urgence de cette proposition, qui devait avoir lieu le 18 avril, dernier jour de la précédente session, avait été reporté à la session de mai, car les socialistes, après avoir demandé que fût vérifiée la présence dans *l'hémicycle d'un nombre de représentants* suffisant pour que le quorum fût atteint, avaient quitté la salle empêchant ainsi que cette vérification aboutisse à un constat positif.

Lundi 19 mai, après une vigoureuse intervention de M. Jacques Denis (communiste, France), déclarant que par sa proposition, M. d'Ormesson « *se vautre dans la servilité atlantiste* », les socialistes ont recouru de nouveau à la procédure de demande de vérification du quorum pour empêcher le vote. Les porte-parole des groupes démocrate-chrétien, libéral et conservateur, ont tenté d'opposer leur interprétation du règlement à celle du groupe socialiste pour obtenir que le vote ait lieu, mais l'heure de clôture de la séance était dépassée depuis un quart d'heure et le président, M. Bruno Friedrich (socialiste, Allemagne) a dû interrompre les débats. Le vote a été reporté à mardi après-midi.

M. Jens-Peter Bonde (*indépendant, Danemark*) *avait rappelé*, dans le débat, que lors de sa visite au Danemark, Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée, avait déclaré que si elle avait été informée du contenu de la proposition de résolution de M. d'Ormesson, elle se serait opposée à son inscription à l'ordre du jour. Ce texte demande, en effet, aux institutions européennes « *d'inviter les Etats membres disposant d'une flotte navale à coordonner leurs missions de surveillance* » sur les lignes de communications maritimes qui relient l'Europe à l'Afrique, au golfe Persique et à l'Amérique du sud, le traité de l'Atlantique-nord ne couvrant pas les zones situées au sud du tropique du Cancer, et « *la montée en puissance de la marine soviétique* » faisant peser « *une menace croissante sur ces régions* ». L'introduction dans les débats de l'Assemblée européenne d'une question qui touche aux problèmes de défense ne relevant pas de sa compétence, provoque l'opposition des communistes, des socialistes et des gaullistes. — P.J.

Mme VEIL ET M. PFLIMLIN ONT REÇU Mme CHTCHARANSKI

Mme Avital Chtcharanski, femme de M. Anatoli Chtcharanski, militant juif des droits de l'homme, détenu en Union soviétique depuis trois ans sous l'accusation d'espionnage, s'est rendue à Strasbourg lundi 19 mai. Elle a été reçue notamment par Mme Simone Veil, *présidente de l'Assemblée des Communautés européennes*, et par M. Pflimlin, vice-président de cette Assemblée et maire de Strasbourg. Quelques juifs strasbourgeois ont manifesté devant le palais de l'Europe pour appuyer la démarche de Mme Chtcharanski. Mme Veil a assuré cette dernière de sa sympathie et lui a indiqué qu'elle allait intervenir auprès de l'Elysée afin que le gouvernement français étudie les initiatives qu'elle pourrait prendre dans l'immédiat en vue d'obtenir la libération de M. Chtcharanski.

Condamné à treize ans de dé*tention en juillet 1978, M. Chtcharanski*, qui avait été arrêté en mars 1977, a passé trois ans en prison. Sa femme a indiqué qu'il avait été récemment transféré dans un camp de travail. Sa santé décline. Mme Chtcharanski, qui avait été contrainte de quitter l'Union soviétique quelques heures après son mariage, en juillet 1974, et vit en Israël, *estime que, à l'approche des Jeux* olympiques, le mouvement d'opinion dans les pays occidentaux, et en particulier en France, pourrait inciter les autorités soviétiques à libérer son mari et à lui permettre d'émigrer. Elle se refuse à prendre position pour ou contre la participation aux Jeux olympiques ; elle espère une intervention en faveur de son mari *de la part du P.C.F., dont le* secrétaire général, M. Marchais, avait cité M. Chtcharanski parmi les treize détenus politiques de différents pays pour la libération desquels les communistes français se proposaient d'agir.

LA R.F.A. EST OPPOSÉE A UN ACCORD A HUIT SUR LES PRIX AGRICOLES

La valse-hésitation sur l'augmentation des prix agricoles européens se prolonge. Après la déclaration optimiste du commissaire à l'agriculture, M. Gundelach, selon lequel l'accord des Huit serait appliqué dès le 1er juin, le secrétaire d'Etat *ouest-allemand de l'agriculture*, M. Hans Jürgen Rohr, vient d'affirmer que la R.F.A. est opposée à l'application limitée à huit pays du compromis de Luxembourg sur les prix agricoles. Il estime que l'adoption, par huit des neuf membres de la Communauté, d'une augmentation des prix poserait des problèmes d'adaptation considérables.

La remarque de M. Rohr pourrait être interprétée comme le signe d'une rupture dans le front uni des Huit face à l'intransigeance de la Grande-Bretagne. *Mais ce peut être aussi une mise* en garde adressée à la Commission, à laquelle on prête, à tort ou à raison, l'intention de jouer un rôle politique en imposant un accord de fait, devant la carence du conseil. Quoi qu'il en soit, les mesures nationales, préparées à l'hôtel Matignon en ce qui concerne la France, semblent devoir être le dernier recours pour que soit maintenu le revenu des agriculteurs.

Ceux-ci continuent de manifester ; en arrêtant lundi 19 mai des camions pour en déverser le chargement comme à Perpignan, ou en allumant des feux devant plusieurs sous-préfectures dans le Haut-Rhin. Dans ce département, les manifestants ont signé leurs actes par des inscriptions comme « *Paysans en colère* », et les organisations professionnelles (F.D.S.E.A. et C.D.J.A.) ont officiellement décliné toute responsabilité dans ces manifestations. Dans les Bouches-du-Rhône, d'autres « *agriculteurs en colère* » ont décidé de boycotter seize négociants en primeurs de la région, accusés d'« *assassinat prémédité envers l'agriculture et les paysans du Midi* ». Deux de ces négociants ont été victimes d'attentat ou de tentative d'attentat à l'explosif lundi.